

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL  
D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS  
2, rue Auguste-Comte 92170 VANVES

# **UN SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE**

**essai d'évaluation**

*recherche associée par :* le club des jeunes à Hyères  
le CREA1 Provence - Côte d'Azur  
le CTNERHI  
PHILIPPE PITAUD et ROBERT ALLEE

Vient de paraître :

- EDUCATION ET SUPPLEANCE FAMILIALE en internat  
P. DURNING
  
- DEBOUT AVEC LES AUTRES  
A. DE BEAUMONT, R. COLLOMPS, Dr. J. JOUGOVOY-  
VISCONTI, C. MARREL, C. OUZILOU, Dr. M. PORTE,  
Dr. L. TROCELLIER  
Préface : Dr. E. ZUCMAN
  
- MALADIE MENTALE, TRAVAIL ET SOCIETE  
M. DUyme, J. BARBEAU, B. JOLIVET, A. DUMARET

# S O M M A I R E

---

## Pages

### **PREFACE de M. le Professeur J. SELOSSE**

#### **AVANT-PROPOS**

1 - <u>Nécessités et orientations de la recherche</u>	1
2 - <u>Recherche d'un modèle opératoire</u>	6
2.1 - Prémisse de la construction des structures de recherche	6
2.2 - Les dilemmes de la participation	7
2.2.1 Pertinence de l'approche par rapport à la demande de recherche	7
2.2.2 Elaboration d'une problématique et des limites du questionnement	10
2.2.3 Participation aux travaux et régulation des actes de recherche	12
2.2.4 La solidité et les rigueurs de la démarche	15
2.2.5 La question du champ	18
3 - <u>Poursuite et identification d'un projet de recherche : Evaluation et production de connaissance</u>	20
3.1 - Vers une pratique évaluative adaptée	20
3.2 - L'horizon de la prévention spécialisée : une approche de sa validité	25
4 - <u>Quelques références historiques concernant la prévention spécialisée</u>	27
5 - <u>Essai d'une revue des travaux d'études et de recherches</u>	30

#### **PRESENTATION DE LA RECHERCHE**

1 - <u>Le cadre général</u>	37
2 - <u>Les objectifs - Les hypothèses</u>	37
3 - <u>La méthodologie</u>	39

<b>PREMIERE PARTIE : Etude de cas d'un service de prévention</b>	<b>43</b>
1 - <u>Approche du service et de son environnement</u>	45
1.1 - Etude socio-démographique du site	46
1.1.1 Quelques chiffres représentatifs à l'échelon national	46
1.1.2 Approche démographique du Var et de la région P.A.C.A.	48
1.1.3 La ville d'Hyères	53
1.1.4 Les différentes structures accueillant les jeunes sur Hyères	60
1.2. - Les jeunes : clients potentiels à travers l'étude des processus de marginalisation	65
1.2.1 Eléments d'analyse des processus de marginalisation	65
1.2.11 Introduction à l'étude de la marginalité	65
1.2.12 L'une des réflexions possibles menées à partir d'un dossier de presse	68
1.2.13 Une approche de la délinquance	71
1.2.14 Une approche de la toxicomanie	74
1.2.15 Les fugues	79
1.2.16 L'échec scolaire	89
1.3. - Le Club des jeunes d'Hyères (C.J.H.) : Service de prévention spécialisée	96
1.3.1. Rappel des grands axes historiques	96
1.3.2. Analyse du fonctionnement des activités	99
1.3.21 Synthèse des rapports d'activités	101
1.3.22 Analyse des activités à partir des tableaux récapitulatifs	109
2 - <u>Approche des réponses</u>	121
2.1. - Les critères objectifs ; les grilles d'analyse	121
2.1.1. Les actions de l'été	121
2.1.11 Indices de la clientèle	121
2.1.12 Indices d'activité : Base/Rue	129
2.1.2. Le travail de l'année	131
2.1.21 Indices clientèle	131
2.1.22 Indices d'activités	138
2.2. - L'analyse qualitative : Le discours des jeunes, des familles, des anciens bénéficiaires	139
2.2.1. Les perceptions du club des jeunes	139
2.2.2. Ce qui se fait au club	143
2.2.3. Ce qui relève du domaine des attentes	145
2.2.4. Le passé du club des jeunes	147

**DEUXIEME PARTIE : Ou l'on passe de particulier pour tendre vers  
le général**

1 - <u>La demande sociale</u>	151
1.1. - Perception des attentes	153
1.2. - Crise économique et évolution de la demande sociale	155
1.3. - Les besoins	157
2 - <u>Les réponses sociales</u>	163
2.1. - Les limites aux réponses ; le décalage Attente/Réponse ; l'anticipation de l'action de prévention spécialisée. Le mythe de l'autonomie et les réponses aux attentes. L'évaluation des réponses...	163
2.2. - L'évolution des pratiques	165
2.3. - L'influence du cadre socio-politique	167
2.4. - Les jeunes et la dynamique du choix des pratiques	169
2.5. - La recherche d'une coordination inter-institutionnelle pour une plus grande efficacité de l'action de prévention	170
3 - <u>Travail social, travailleurs sociaux, la prévention     spécialisée</u>	172
3.1. - Travailleurs sociaux et travail social	172
3.2. - Travail social et avenir	176
3.3. - La prévention spécialisée ; rôles et objectifs	177
<b>CONCLUSION</b>	183
<b>ANNEXES GENERALES</b>	187



## P R E F A C E

L'action sociale conduite auprès de populations en difficulté est condamnée à évoluer sans cesse non seulement socialement mais localement. D'une part, parce que les situations pathogènes varient sensiblement : d'autre part, parce que les populations vulnérables y sont plus ou moins exposées selon leur origine, leur âge, leur condition de vie, leur insertion plus ou moins précaire dans des réseaux de relations sociales plus moins ouverts ou fermés.

Dans le champ de l'action sociale la prévention spécialisée se voit chargée en raison même de ses origines historiques de prévenir les formes violentes de dissocialité, notamment celles du vandalisme et de la délinquance. La prévention est ainsi socialement mandatée pour être dissuasive et ses pratiques territorialisées et circonscrites sont sectorielles et spécialisées. Il lui est demandé de neutraliser la dangerosité potentielle d'un espace localisé et c'est sur le contrôle de celle-ci que l'opinion publique estime son efficacité. La prévention spécialisée se voit ainsi réduite à une fonction de protection.

Inscrite de plus en plus dans les préoccupations gestionnaires des pouvoirs politiques locaux son fonctionnement est questionné et sa reconnaissance liée à sa capacité de maîtriser des manifestations visibles qui perturbent la vie de la cité.

Alors pourquoi ce livre ?

Parce qu'il donne la parole aux acteurs sociaux, aussi bien aux intervenants qu'aux usagers. Parce qu'il illustre concrètement une démarche concernée, localisée, programmée et située dans le temps et l'espace. Utilisant des informations statistiques, des données objectives, démographiques et sociales, intégrant également des rumeurs et des représentations sociales, notamment autour des jeunes qui font peur et qui inquiètent, ces données servent à définir des stratégies, à caractériser des entreprises d'interactions. Le "comment faire" l'emporte ici sur le "pourquoi faire" et c'est sans doute l'intérêt de ce témoignage.

La portée monographique de ce document en constitue tout à la fois sa valeur et ses limites. Poser un diagnostic social, apprécier des situations, interroger le sens des manifestations marginales et déviantes, situer des objectifs, envisager des stratégies pour les différents acteurs sociaux, individuels et collectifs, viser à inscrire les sujets dans des systèmes de pratiques et de sens collectifs c'est non seulement être capable d'analyser un milieu de vie mais de le sentir, le vivre de l'intérieur. C'est faire en sorte que la provocation et la souffrance humaine ne soient pas isolées de leur contexte mais deviennent l'occasion d'une dynamique d'actions instituantes dans la mesure où elles suscitent de nouvelles combinaisons de réactions, de pratiques et de valeurs sociales.

Souvent coincée entre la coercition et la compensation, la prévention spécialisée a toujours pris soin de se situer hors de l'espace de la répression et de la séparation. Sa finalité n'est pas de satisfaire au contrôle des comportements mais plutôt de se préoccuper du contrôle du destin

des individus en les aidant à trouver le moyen de se réaliser. Prévenir c'est faire en sorte que l'avenir puisse avoir un sens pour ceux qui en sont dépourvus. La prévention spécialisée est une anticipation.

Entreprise paradoxale que celle qui consiste à faire reconnaître une position sociale à ceux dont les comportements marginaux et déviants mettent en cause l'organisation sociale défaillante et qui parfois vont jusqu'à développer une logique de la provocation du social. Les modèles d'inconduites sont souvent des essais maladroits et des tentatives risquées en quête d'un décriptage. Il revient aux acteurs de la prévention spécialisée de leur donner un sens. Car les situations n'existent pas indépendamment de la conscience des positions sociales et du vécu de sujets dépossédés le plus souvent de leur continuité historique. C'est pourquoi l'activité de la prévention spécialisée tente prioritairement d'inscrire des sujets vulnérables dans des systèmes de pratiques et de sens collectifs. Il s'agit de sortir des populations problématiques, exposées et rejetées, des systèmes d'emprise dans lesquelles elles s'engluent en proposant d'autres systèmes d'interactions, en élargissant leur horizon temporel et spatial, en orientant leur répertoire de comportements, en soutenant leurs possibilités et leurs initiatives.

C'est pourquoi la prévention spécialisée s'appuie essentiellement sur des relations instrumentales qui leur permettent bien qu'établies sur des bases dyssymétriques, des rapports réciproques dans la mesure où elles sont l'occasion d'échanges et font l'objet de négociations.

L'exercice de la prévention est certes normative mais son pouvoir et son influence ne sont pas basés spécifiquement sur l'application de sanction ou de coercition. Il est constitué d'accompagnement, de soutien, de référence et de reconnaissance et son influence est fonction de sa crédibilité. Or, celle-ci est liée étroitement à la maîtrise du champ des incertitudes et à l'actualisation des possibles. D'où l'importance de l'articulation des stratégies inter-personnelles et sociales. Les premières médiatisent et signifient les démarches interactionnelles. Elles les inscrivent dans un champ de significations qui permet aux bénéficiaires de se sentir acteurs et auteurs de leur devenir et non pas des sujets aliénés, utilisés ou assistés. Encore faut-il que les stratégies de politique sociale et que les moyens instrumentaux ne s'opposent pas à ces réalisations et ne contrarient pas les efforts faits pour sortir les individus, leur famille et leur groupe, de leur situation d'échec et d'exclusion.

Car plus que toute autre forme de travail social, celui de la prévention spécialisée est dépendant des politiques sociales menées ailleurs, à d'autres niveaux et avec d'autres moyens.

J. SELOSSE  
Professeur de Psychologie  
Université de Paris XIII

# AVANT - P R O P O S

---

## 1 - NECESSITES ET ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE

La revue des travaux effectués jusqu'à présent sur la prévention spécialisée, et que nous proposons au lecteur plus loin, permet de constater qu'ils se sont situés essentiellement dans deux perspectives. L'une à visée idéologique quand il s'est agi de vérifier l'opportunité et l'adéquation des actions entreprises par rapport aux difficultés des gens et aux nécessités de l'ordre et du contrôle social. L'autre, strictement empirique et descriptive par l'inventaire du domaine, des caractéristiques et de l'histoire d'une forme d'action sociale indéterminée et, à la limite erratique.

Dans le premier cas, les recherches ont fait plus particulièrement appel aux ressources de la sociologie, de la psychologie sociale et de l'ethno-anthropologie en couplant deux approches. L'une, appliquant à un échantillon tiré d'un ensemble d'organisations hétérogènes, un questionnement centré sur un ou plusieurs aspects segmentaires de la prévention : notamment le rôle des acteurs, la catégorisation des clientèles, l'approche des problématiques de marginalité ou de déviance, l'analyse des structures et des modalités du fonctionnement institutionnel. L'autre entrant par la clinique dans les situations vécues tant par les populations touchées que par les intervenants. Cette méthode aboutit à un portrait construit de la prévention à partir d'un certain nombre de cas de figure : tantôt diachronique et dans ce cas particulier monographique, tantôt synchronique dans un effort de regroupement ponctuel afin de réaliser un tableau des données d'une situation localisée, de manière à en faire valoir la spécificité.

Dans le second cas, les démarches ont été fortement finalisées par l'intention de montrer la pertinence d'un dispositif de prévention spécifique au regard de diverses situations inscrites dans les préoccupations des décideurs. Le dévoilement des nécessités d'une intervention préventive se fait alors par la relation descriptive d'un travail social d'initiative répondant spontanément à diverses souffrances ou réclamations non reconnues ou non prioritaires. En cela ces travaux révèlent deux caractéristiques. L'une est de l'ordre de l'explication, l'autre de l'implication. C'est-à-dire que la première correspond à l'effort de rendre objectif le terrain d'exercice de prévention spécialisée en le différenciant des autres terrains d'action sociale, mais l'inventaire de ces dimensions se heurte très vite à des limites méthodologiques car la compréhension du champ de la prévention échappe à la quantification. L'autre tendance est de faire comprendre l'invention préventive liée aux propositions et aux engagements des acteurs. On tombe alors souvent dans l'hagiographie pure et simple.

Entre ces deux voies qui sous-tendent des travaux, au demeurant peu nombreux, relatifs à la prévention spécialisée, force est de constater en outre qu'aucun travail praxéologique du type systémique ne semble avoir

été tenté jusqu'à présent. N'aurait-il pas favorisé la construction d'un modèle de prévention par la recherche et la mise en situation d'éléments interactifs et leur régulation ? Sans doute, mais il semble qu'une telle démarche ait été prématurée dans la mesure où la prévention spécialisée n'a aucune existence repérable en tant qu'objet réel. Elle est par conséquent peu saisissable et insusceptible d'opérations construites au sens où les "systémiciens" l'entendent quand ils étudient le changement social.

En effet, la notion de la prévention qui traduit une entité plus qu'un concept opératoire, ne peut atteindre la qualité d'objet de recherche qu'après un travail empirique de structuration de son champ. C'est alors seulement qu'elle pourrait devenir en termes systémiques un objet "doté de finalités qui fonctionne, se structure et évolue dans son environnement" (1) et dont les éléments interactifs peuvent faire l'objet de mesures.

Ainsi, en raison d'une sorte de blocage épistémologique, il faut alors revenir à une méthodologie évaluative plus sommaire qui permette a minima la connaissance d'un "objet-sujet" particulier qui, comme le dit J. ARDOINO, est "vivant, dramatisé par la conscience malheureuse de l'inéluctabilité de sa mort, doué de désir et d'imaginaire et sous ces différents rapports temporel et historique" (2). Et c'est seulement sous la forme de recherche participante qu'il nous a paru possible, non pas de rendre compte du changement social que peut apporter dans un lieu donné l'intervention de prévention, mais de rendre celle-ci plus intelligible en utilisant une méthodologie fondée sur les apports internes des intervenants dans un travail social particulièrement insaisissable du dehors.

Car il ne va pas de soi de rencontrer, puis d'aborder un terrain de recherche constitué d'actions non spécifiques de praticiens agissant dans l'anonymat, sans mandat, voire sans contrôle, s'adressant à des situations ou à des populations non définies dans des lieux multiples, selon une périodicité fluctuante. Il y a là une sorte d'impossibilité de mettre en œuvre une production de connaissance, sans sollicitation du terrain lui-même, sans une prise de conscience des acteurs de la nécessité d'entrer dans un processus d'évaluation, puis d'élaborer une problématique, de construire une structure de recherche et, enfin, de l'appliquer jusqu'à son terme.

Il est moins évident encore dans ce cas d'envisager de maintenir l'inséparabilité de la recherche et de l'action tout au long de l'étude. D'une part l'étude est au service de l'action et "ce qui caractérise d'abord cette dernière, réside dans son orientation adaptative ou contestatrice" (3). D'autre part, on attend du chercheur qu'il participe à toutes les activités en responsabilité étroite avec "tous ceux qui sont confrontés aux problèmes en question" (4).

---

(1) M. LEMOIGNE - Le système général. Paris : PUF, 1977, p. 37.

(2) Jean DUBOST - Pour, n° 90, p. 22.

(3) Jean DUBOST - Pour, n° 90, p. 22.

(4) H. SWEDNER - L'action recherche en travail communautaire, C.O.M., 15, 1

Dès lors, on risque d'aboutir très vite à une rupture entre une pratique chercheuse, soucieuse de découvrir des valeurs, et une recherche appliquée poursuivant une théorisation des actions. Si bien qu'un travail de recherche sur la prévention spécialisée nous a paru plus que tout autre dépendre de deux préalables :

- faire apparaître au sein du collectif de travailleurs sociaux impliqués les nécessités de la recherche, les questionnements qui s'ensuivent et l'accord sur les obligations qu'elle provoquerait tant du point de vue de l'action que de la recherche ;
- obtenir qu'un véritable contrat de service détermine les prestations des intervenants de la prévention et celles de chercheurs externes dont l'emploi serait d'élaborer la structure de recherche, d'en faire partager le maniement, puis de la mettre en application.

Ces préalables étant posés en vertu d'un choix initial, il a été plus aisé de débattre des sources du projet de recherche, de repérer les demandes et les demandeurs, de projeter la finalité des travaux, de formuler une problématique en rapport avec un champ localisé d'application de la prévention spécialisée. Puis, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, d'obtenir et de maintenir une discipline de recherche qui permette l'énoncé final de résultats.

Toutefois, afin de lever toute équivoque, il convient de citer brièvement quelques unes des contraintes qui ont pesé sur le déroulement des travaux et par là-même ont pu infléchir la méthodologie de l'étude en vertu d'un modus vivendi négocié pour tenir compte des exigences de trois instances présentes au projet, c'est-à-dire les acteurs de terrain, les chercheurs professionnels, les décideurs.

En ce qui concerne le terrain, sa nature et ses limites ont constitué une donnée initiale de la recherche en ce sens que les travailleurs sociaux concernés et les gestionnaires du service de prévention spécialisée du Canton d'Hyères, lieu de la recherche, ont été en même temps demandeurs d'une explication externe de la structure qu'ils animaient. Cela conduisait à poursuivre "des investigations dont la nécessité émerge au sein d'une situation concrète locale définie où se posent des problèmes d'action" (1), plutôt qu'une recherche de connaissance validable. Cela contraignait les professionnels, organisateurs désignés des travaux, à départager dans un premier temps décideurs et acteurs sur le domaine à interroger, puis à en définir les contours, afin de pouvoir l'atteindre par une interrogation méthodique. Ainsi, c'est à partir d'une opération ponctuelle limitée dans le temps (une base nautique) et d'une interrogation par entretiens dirigés des protagonistes de la prévention qu'il a été convenu de formuler des objectifs de recherche et de repérer l'éventuel changement social à l'oeuvre.

En ce qui concerne la problématique de l'étude, plusieurs conceptions pouvaient s'affronter, sinon se compléter.

---

(1) Jean DUBOST - Pour, n° 90, p. 18.

En premier, celle du terrain "acteur" de la recherche et à la poursuite d'une méthodologie de l'action. L'éducateur en charge de prévention aspirerait à se donner les outils pour distancier ses prestations et ses conduites professionnelles, afin de les inscrire dans un modèle en rapport avec ses capacités d'interventions et les enjeux sociaux manifestes émergeant dans un environnement restreint.

Ensuite, celle des "managers" de cette forme "molle" d'action sociale qu'est la prévention spécialisée. Le développement et l'optimisation du service de prévention ne serait pour eux acceptable que sous garantie théorique, laquelle prend sa source dans des rationalisations tirées d'un diagnostic et d'un pronostic de fonctionnement de l'institution de prévention, elle-même fondée sur la prise en charge d'impondérables sociaux mis à jour par une lecture "scientifique" des données locales. Dès lors, s'interroger sur celles-ci reviendrait dans cette perspective à cerner les insatisfactions majeures de l'ensemble de la population du microcosme HYEROIS, à les hiérarchiser, puis à en tirer des logiques résolutes, peut-être pour certaines inattendues.

Quant au questionnement induit par les instances locales et les administrateurs plus particulièrement, il répondrait à une formulation simple qui ressortit en fin de compte aux mécanismes de la recherche d'influence, sinon de pouvoir : quelle est la nature, le quantum socio-économique et la portée du système de prévention affecté à la localité que les élus représentent, et qu'elle est la part non spécialisée ou bénévole que ce système peut intégrer ?

Un autre type d'interrogation plus externe n'a pas manqué de s'exprimer qui n'était pas exactement axé sur une photographie du modèle Hyérois de prévention spécialisée, non plus que sur sa congruence par rapport à diverses demandes locales. Il consistait à prendre "in vivo" en quelque sorte la mesure d'un dispositif particulier d'action sociale préventive, afin de le resituer dans un ensemble plus étendu de détermination des déviations et des forces sociales qui interfèrent dans le champ de ces marginalités. Partant à rechercher sinon la base ou l'esquisse d'une schématisation d'un modèle interactif de prévention, du moins quelques fondements d'une politique de prévention à l'échelle d'un département ou d'un pays.

Il n'est pas dit qu'en définitive le choc et la discussion de ces problématiques ambitieuses ne les aient fait succomber en partie sous la poussée réaliste et la volonté praticienne du chercheur professionnel chargé de coordonner les travaux. Tout en tenant compte des finalités diverses de l'étude, il a voulu lui une évaluation "photographique" "à la recherche d'une plus grande efficacité du travail social comme d'une plus juste adéquation au service offert aux attentes exprimées, ou non, du public. Pour ce faire, elle paraîtra plus aisée à réaliser lorsqu'elle va concerner un micro-phénomène déterminé dans l'espace par sa forme ainsi que dans le temps, ceci en prenant en compte les interférences multiples avec les microcosmes environnants" (1).

---

(1) Ph. PITAUD - *Éléments d'analyse pour une approche de l'évaluation en travail social*, Cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 31, juil./sept. 1985, pp. 65-70.

En ce qui concerne la méthodologie, il est également utile de préciser qu'elle a subi nécessairement l'effet en retour d'une application concertée car elle a du tenir compte du savoir faire relatif de l'ensemble des "chercheurs", réviser en diminution des procédures prévues et même prendre en compte des données "inventées" au sens fort du terme, c'est-à-dire découvertes par des travailleurs sociaux évoluant dans un esprit et avec des techniques de recherche.

Pris entre trois sortes d'influences, dont deux externes au terrain, les travaux envisagés se sont donc trouvés, comme le dit Claude MARTIN (1), typiquement érigés en "modèle qui tente une mise en présence, une confrontation négociées de logiques différenciées : celle de la commandite, logique de la décision ; celle de la pratique, logique de l'action ; celle de la recherche, logique de la connaissance ; celle des usagers, logique de la réponse aux "besoins", ce qui fait courir à ce modèle d'importants risques d'échec liés au seuil d'équilibre et de rupture entre ces diverses logiques".

Risque d'autant plus grand que l'action-recherche en question s'est trouvée comme tant d'autres semblables sous dépendance matérielle d'un terrain soucieux officiellement de changement, d'auto-production et d'auto-définition. En réalité, comme le souligne aussi C. MARTIN (2) "en quête de cohésion, de résolidarisation, d'identitarisation" conduisant au "non-événement" et aussi à une "lutte pour la production de savoir dans et sur le champ", "une quête de légitimité, de prestige ou de notabilité plus ou moins consciente".

Par conséquent, pour ne pas courir le risque de voir entrer l'étude dans une impasse ou de provoquer l'abandon des acteurs professionnels de la recherche, il a donc fallu faire entrer le projet dans un modèle d'exécution qui comporte ses logiques propres et qui tienne compte de la réflexion théorique disponible sur la recherche participative.

---

(1) Claude MARTIN - La recherche-action dans le secteur social, un théâtre où le spectacle est dans les coulisses. Cahiers D.E.C.A.R.T.S., n° 1, A.F.S.E.A., p. 4.

(2) Claude MARTIN - La recherche-action dans le secteur social, un théâtre où le spectacle est dans les coulisses, Cahiers D.E.C.A.R.T.S., n° 1, p. 31.

## 2 - RECHERCHE D'UN MODELE OPERATOIRE

### 2.1. - Prémisses de la construction des structures de recherche :

Porté aujourd'hui par une idéologie scientiste succédant à celle de la technicité et de la spécialisation qui lui a permis historiquement d'atteindre un statut professionnel, le travailleur social ne trouverait-il pas dans l'action-recherche le moyen d'accéder à un mode de régulation de ses activités par la maîtrise d'un savoir ainsi que le pense Daniel CEREZUELLE (1).

Celui-ci estime en effet que les critères scientifiques de mesure de l'efficacité étant identiques dans l'auto-évaluation et l'hétéro-évaluation, il n'en demeure pas moins que l'évaluation conduite par et pour les travailleurs a tout à gagner en se construisant par rapport à des valeurs, à des finalités, en somme à une éthique qui commande les engagements sociaux. Donc expliciter cette éthique, la mettre en relation avec les moyens et les situations concrètes, c'est une voie difficile mais réaliste pour échapper à la vanité d'une recherche objectivante dans un domaine où la théorisation ne peut que succéder à une maîtrise correcte d'un empirique constitué d'engagements à différents niveaux des regroupements sociaux.

Cette position ne manque pas d'impressionner quand on sait par ailleurs que l'important courant de recherche-action qui est intervenu en Europe sous la lancée des travaux de Kurt LEWIN, relayé par l'école de Francfort, s'est développé tout particulièrement dans les domaines de formation et de développement culturel où le "braconnage intellectuel", selon J.F. CHOSSON (2), s'appuie sur la dynamique d'une équipe autant que sur des bases théoriques pour inciter ses travaux autour de valeurs positives en s'impliquant affectivement et intellectuellement.

Face à cette nécessité de repérer l'efficacité en fonction de valeurs qui commandent l'action d'un groupe, l'intervention d'un évaluateur extérieur à l'action, associé aux acteurs de terrain, peut apparaître alors comme l'une des garanties possibles d'une évaluation objective. Encore faut-il que celui-ci (chercheur ou travailleur social formé en la matière et détaché de l'action) ait les moyens d'accéder au terrain et surtout l'aptitude et le goût des risques à prendre et des défis à relever pour se voir accepté par le groupe tout en demeurant l'observateur attentif des pratiques de ce dernier (3).

---

(1) D. CEREZUELLE - La recherche-action dans le secteur social, un théâtre où le spectacle est dans les coulisses. Cahiers D.E.C.A.R.T.S., n° 1, p. 31.

(2) J.F. CHOSSON - Plaidoyer pour le braconnage intellectuel. Pour, n° 90, p. 42.

(3) Ph. PITAUD - Article cité, Cahiers du CTNERHI, n° 31, pp. 65-70.

Cela ne suffit cependant pas, car un empêchement apparaît vite s'il se présente un soupçon de confiscation des sources évaluatives au profit d'un chercheur externe à demi immergé. L'obstacle à franchir ne tient pas dans ce cas au dépassement de conflits de pouvoir, mais au contournement d'incapacités structurelles éprouvées par les intervenants sociaux de se livrer réellement aux opérations de recherche et d'assumer les frustrations qui s'ensuivent.

Il y a en effet contradiction entre la gestion du temps et des disponibilités du travailleur social face à son client dans une dimension affective et l'inclusion de ce temps "mis à part" (1) dans une évaluation de ses produits. Est du même ordre l'opposition entre la perception complexe qu'a de son "champ" le travailleur social et la vanité de le transcrire dans un écrit auquel il répugne, mais qui est une exigence première du travail de recherche. Sans compter l'appréhension légitime qu'il éprouve quand la dérive immédiate des opérations de recherche conduit à une remise en question implicite de l'organigramme institutionnel auquel il appartient.

C'est sur la base de ces avertissements au bénéfice desquels nous avons repéré diverses forces en présence que nous avons tenté de construire un dispositif de recherche viable et opérant.

## **2.2. - Les dilemmes de la participation**

### **2.2.1. Pertinence de l'approche par rapport à la demande de recherche**

Les objectifs du projet d'analyse de la prévention spécialisée sur le territoire d'Hyères, apparus au cours du fonctionnement de croisière d'un service local de prévention spécialisée, ont placé, sui generis, ses agents en situation "d'actant" de la recherche au sens posé par BARBIER (2), c'est-à-dire reconnaissant qu'ils sont "dans une situation de sujet/objet inextricable, dans une recherche-action existentielle" et se donnant les moyens théoriques et pratiques de la faire "indépendamment de toute légitimation par un groupe institutionnalisé".

Donc, de fondation, l'expérience s'est inscrite dans le monde réel, dans une histoire concrète, l'opération ayant, de plus, ce "caractère irréversible" (3) par lequel l'implication du terrain le rend solidaire du processus de recherche.

---

(1) A. SAUVIN, D. DINOD, M. VUILLE - Recherche-action et travail social. Revue internationale d'action communautaire, 5-45, p. 58.

(2) René BARBIER - Recherche-action existentielle. Pour, n° 90, p. 28.

(3) Jean DUBOST et Otto LUDEMAN - Un nouveau courant de la recherche-action en Allemagne. Connexions, n° 21, pp. 101-114.

Bien entendu il ne s'est agi d'abord que de l'intention d'un groupe qui se pose des questions, qui a des difficultés à résoudre, mais qui leur cherche une solution non bureaucratique. Raison pour laquelle, qu'on ne s'y trompe pas, sa demande de recherche en collectif n'est pas forcément une démarche innovante de connaissance. En effet, une aspiration à voir "traiter les participants comme des sujets actifs, affirmer la nécessité d'une connaissance simultanée et complète des produits de la recherche, défendre le critère d'utilité pour la communauté ou le groupe de participants, sont autant de revendications à caractère socio-politique qui relèvent plus d'une théorie politique que d'une méthode de recherche" (1).

En l'espèce, la conjonction de deux nécessités a été déterminante dans le déclenchement de la recherche. D'une part, une politique de décentralisation plaçant un service spécialisé cantonal en position de s'inscrire dans un schéma départemental de prévention des déviations. D'autre part, la remise en question socio-politique d'instances associatives appartenant à un courant municipal divergeant. L'ensemble du club de prévention au regard de ses structures et de ses produits a du pour y répondre échapper à l'investigation expertale menaçant sinon sa survie, du moins son développement à partir de ses propres errements.

Consécutivement est apparue une demande d'alliance avec des institutions de recherches externes, ce qui n'avait pas pour but premier de provoquer une théorisation des actions entreprises pour les valider par une sorte "d'adéquation à un savoir" (2), mais de se doter d'une didactique, voir d'une pédagogie d'évaluation. Ceci posait d'entrée la nécessité d'instaurer une entente multipartie sur les travaux, de dégager une problématique plurivoque de recherche, de pratiquer des échanges en ce qui concerne aussi bien la fourniture des données que le feed back de leur traitement.

Par ailleurs, matériellement, l'alliance demandée par le terrain a trouvé sa formulation concrète au niveau financier, chacun des organes impliqués devant alimenter à valeurs égales le fond commun de recherche et intervenir à la mesure de ses moyens directement dans les actes de la recherche soit au recueil des données, soit à leur traitement, soit à la discussion collective sur l'avancement et l'orientation des travaux.

Ici se pose la question de savoir en quoi la démarche se révèle adéquate à l'objet de l'étude. C'est à partir de la définition que c'est donnée la prévention spécialisée qu'il nous faut y répondre.

---

(1) R. ZUNICA - La recherche-action et le contrôle du savoir. Revue internationale d'action communautaire, 5-45, p. 35.

(2) E.C.A.R.T.S. - Op. cité, p. 12.

Celle-ci est fondée sur la libre adhésion de la population touchée, le respect de son anonymat, le caractère non-institutionnel des interventions qu'elle conduit sans mandat. Le caractère anonyme mais paradoxalement non caché de cette action sociale reconnue place ceux qui s'y adonnent en position dominante occupant cette partie "haute" dont parle GRELL (1), d'un "savoir" exclusif qui porte sur la connaissance interne des situations et des actes. Mais ce savoir brut exige d'être mis à jour pour servir par des échanges inter-subjectifs avec un chercheur qui par son exterritorialité occupe d'abord la partie "basse" dans l'écoute et l'organisation subalterne du travail d'évaluation pour venir ensuite dans une partie "haute" du traitement et de l'interprétation avant le retour vers le praticien pour l'expérimentation des acquis de la réflexion.

Le bouclage effectué de la sorte solidarise les participants aux travaux. Ceux-ci ne seraient sans cela, suivant le cas, que spectateur et acteur simultanément, sans implication par un quelconque trait d'union entre recherche-action, alors qu'il est indispensable d'opérer une "interaction dynamique entre les exigences de la pensée théorique et les propriétés de l'univers de l'action pratique" (2). Si l'on veut que cette stratégie de recherche, moment provisoire d'un processus de découverte, trouve du sens aux pratiques, se mue en stratégie d'action qui "dans le champ de la pratique intègre des études ou des techniques en tant que moyens de progression et de contrôle" (3).

Ce n'est pas tout.

Se considérant en expérience, en crise, ou plus simplement dans une impasse, voire seulement anxieux sans raison explicitée face à une novation qu'il pressent comme inévitable dans la conjoncture présente, l'organe de prévention spécialisée de Hyères peut bien se placer le dos au mur pour réécrire son identité dans le contexte socio-politique de son canton, et par transgression des formules en provenance des appareils redéfinir sa spécificité. Une telle mise à jour ne relève pas de l'astuce. Il faut construire un modèle, opérer des choix, y voir clair dans les apports externes et internes qui peuvent tout autant favoriser une construction nouvelle que la seule destruction de l'ancien. Cela ne peut résulter que d'une réflexion partagée au sein d'un collectif, mais ce collectif doit, à peine d'être redondant, intégrer des éléments extérieurs, à la fois compréhensifs et critiques, sans quoi

---

(1) Paul GRELL - La recherche-action, instrument d'analyse de la pratique scientifique. Cahiers de la recherche en travail social, n° 6-7, p. 1.

(2) J. DUBOST - Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action. Connexions, n° 43, p. 14.

(3) J. DUBOST - Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action. Connexions, n° 43, p. 15.

l'évaluation ponctuelle risque de tourner à l'épisode dépressif. Se mettant en posture de reconnaissance dans plusieurs sens du terme, les acteurs sociaux de la prévention ne pouvaient donc accéder à la connaissance, puis l'exporter, qu'en se pliant à une discipline de recherche.

Celle-ci, de surcroît, ne pouvait obtenir un vote favorable des décideurs et des acteurs que sous condition d'explication permanente de la démarche afin que ce collectif maîtrise les dérives éventuelles par rapport à ses objectifs. A partir de quoi le chercheur professionnel, coordinateur et animateur du projet, a pu devenir par délégation, sans difficulté notable un "donneur d'ordre" des opérations de recherche et à partir de là, l'ordonnateur de celle-ci.

### 2.2.2. Elaboration d'une problématique et des limites du questionnement

Si l'on admet que le "dilemme des objectifs demeure permanent" (1) quand on choisit de fonctionner en collectif de recherche poursuivant un double programme pratique et scientifique, il n'en reste pas moins qu'un modèle d'évaluation doit être retenu et qu'il doit servir sinon des hypothèses construites quoique provisoires, du moins des interrogations finalisées.

Dans le cas présent, il n'est pas douteux que l'aspiration majoritaire du groupe se mettant en situation de recherche l'aurait conduit vers un questionnement arborescent dont les réponses auraient fourni "ad usum delphini" un portrait complet et évolutif du club de prévention, objet matériel de l'étude. Par une collection d'apports de natures différentes constituant autant de retouches, il eut été en effet possible d'élaborer un descriptif d'une institution en état de marche, fonctionnant depuis vingt ans et fournissant des points d'ancrage manifestes dans la population hyéroise, tant au niveau des groupes que des individus. C'était par avance courir le risque d'effectuer une fausse évaluation expertale par un portrait qui n'eut été qu'un maquillage.

Car la question latente n'était pas relative à l'existence et à l'usage du club en cause, mais à la nature, à l'impact, voire aux articulations d'un système de prévention installé mais éventuellement marginal par rapport aux nécessités sociales et à leurs requisitions.

D'où renonciation à une ambition de nature historique. Celle-ci aurait consisté à interroger sélectivement des situations et des interventions types à caractère ponctuel. Elle aurait permis d'y relever dans une perspective monographique des éléments de vali-

---

(1) Charles DELORME - De l'animation pédagogique à la recherche-action.-  
Lyon : Ed. Chronique sociale, 1982, p. 175.

dation a posteriori du service de prévention selon une perspective temporelle et concrète à base de discours conduisant à cette "argumentation systématique qui vise à atteindre une vérité sociale provisoire" (1).

Néanmoins, cette dimension historique atteinte par auto-évaluation à partir d'une hypothèse selon laquelle les équipes de prévention remplissent grosso modo un vide social, n'a pas été gommée de la perspective de recherche. Il a été convenu après discussion et attribution des rôles, d'en faire un apport descriptif du contexte socio-urbain dans lequel s'est inscrite l'expérimentation qui a constitué le noyau central de la recherche, qui était l'analyse de deux actions de prévention délimitées dans le temps et dans l'espace. C'est-à-dire un camp nautique, et des actions de rue conduites à un moment donné.

Car il a été nécessaire de formaliser le questionnement sur la réalité et l'impact de l'activité du club de prévention de manière à cerner deux sortes d'interrogation :

- "Y a-t-il incidence, et à quel degré de la fréquentation du club ou de ses initiatives d'intervention, sur la demande de la population locale en ce qui concerne diverses marginalités ressenties ou repérées ?" ;
- "Le système de prévention en activité participe-t-il, et dans quelle mesure, à un modèle plus complexe dans une dimension spatiale et temporelle plus étendue de protection sociale ?".

Le premier point n'a pu faire problème à l'équipe de recherche qu'en raison de son caractère extrêmement réducteur et du risque d'insignifiance qui pourrait s'ensuivre. Mais le réalisme l'emportant, il a fallu s'y ranger.

L'autre terme de l'interrogation ne pouvait intervenir qu'au second degré afin, comme le dit J. DUBOST (2), "de permettre d'en dégager des enseignements susceptibles de généralisation pour guider des actions ultérieures" et aussi de "disposer de certaines capacités d'anticipation en liaison avec un projet plus général qui l'englobe".

Dans l'ensemble, le modèle d'évaluation qui a pu être retenu est explicatif et démonstratif par l'analyse méthodique des éléments concourant à la particularité d'une structure donnée et de son fonctionnement dans un temps défini. A partir de là, se propage

---

(1) MOSER - cité par GRELL, op. cité, p. 159.

(2) J. DUBOST et Otto LUDERMANN - Connexions, p. 21.

une interrogation des structures environnantes, spécifiques et aspécifiques, articulées ou indépendantes à finalité identique de prévention des marginalités. S'agissant de praticiens en recherche, c'est au moment même où se poursuit l'application du protocole méthodique arrêté pour leur recherche que se trouve formulée une sorte de contre-questionnement sur les actions en cours à partir de l'environnement institutionnel (1). Et c'est alors seulement qu'il est possible de savoir si l'équipe qui se réclame d'une recherche-action "oriente ses travaux autour de valeurs positives" (2) en cherchant des réponses pour son devenir, et partant, si elle intègre la recherche dans le système de résolution de sa problématique de fonctionnement.

### 2.2.3. Participation aux travaux et régulation des actes de recherche

L'aspect collectif de la démarche de recherche n'est pas en lui-même une particularité notable, sauf si ce collectif est mixte et si majoritairement la recherche y est "le produit d'un groupe qui s'oppose à une perspective de changement qui serait extérieure aux personnes intéressées. D'où l'importance des relations intersubjectives et des effets d'entraînement" (3). Une position de cette sorte était, en gros, affirmée au sein du club de prévention initiateur : terrain et objet de l'étude.

Cette condition "sine qua non" des travaux n'a pas manqué d'influencer l'économie et ce que l'on pourrait appeler leur ordonnancement. Tout d'abord la notion centrale de recherche collective a été respectée, mais nous l'avons dit au prix d'un aménagement de deux formes participatives associées. D'une part, les praticiens ont travaillé intimement à la construction de la méthodologie, au recueil des données et à l'élaboration des produits finaux ; d'autre part, des travailleurs professionnels de recherche extérieurs à l'organisme ont collaboré aux mêmes opérations en apportant leurs "technologies" de recherche.

---

(1) Ce qui fait dire dans un autre contexte à P. DURNING (M.I.R.E. Information, n° 4, p. 11) à propos d'une recherche C.T.N.E.R.H.I. ("La suppléance familiale", parution 1er trimestre 1987) : "approche ethnologique clinique et compréhensive. Mais en soulignant que les procédures sont sous-tendues par une théorie du champ et de l'objet caractérisé par trois a priori : l'importance postulée de la dimension persécutive et la double nécessité de maintenir un écart d'étrangeté entre chercheur et praticien et d'éviter de constituer ou de demeurer un enjeu dans les stratégies et processus conflictuels des agents". Ce qui n'exclut pas une "approche compréhensive" en accordant de l'importance au "sens vécu par les agents".

(2) J.F. CHOSSON - Plaidoyer pour le braconnage intellectuel. Pour, n° 90, 1983, p. 50.

(3) P. GRELL - Cahiers de la recherche en travail social, op. cité, p. 150.

Toute la question est de savoir s'il ne s'agit pas d'une situation d'échange inégal entre "pouvoir institutionnel et pouvoir méthodologique" sur le lieu d'une recherche participative. Si, captif de ces pouvoirs, chaque chercheur ou sous-groupe de chercheurs ne va pas être en situation de tirer vers lui en correspondance avec sa vocation le sens et le profit des opérations. Les uns orientant l'enquête et la détournant, pour transmettre au système enquêteur ce qu'on veut essayer de faire croire "compte tenu des intérêts en jeu dans le projet de recherche" (1). Les autres intégrant à leur modèle disciplinaire des données retraitées pour transformer l'expression des praticiens en théorisation d'une pratique sociale intégrable à des savoirs déjà constitués.

En l'occurrence, le peu de consistance et le faible volume des cloisonnements, des hiérarchies et des spécialisations de l'organisation étudiée éliminaient le poids des structures institutionnelles et réduisaient considérablement ce risque du refus conservateur "d'accepter de se saborder techniquement ou professionnellement avant même de savoir si le jeu en vaut la chandelle" (2). Bien plus grande pouvait être la force latente d'inhibition due aux aspects fusionnels du travail habituel des praticiens sociaux contrariant la révélation, la mise à distance et l'inventaire méthodique des métacontextes d'intervention.

Du côté des chercheurs, fallait-il craindre un gauchissement de leurs travaux qu'ils auraient tenus pour hors norme en raison de leur crainte révérentielle à l'égard de la communauté scientifique, et de ce fait une standardisation rigide de leurs contributions, c'est-à-dire une tendance à refuser l'implication dans une affaire perçue comme alimentaire ?

Car c'est en définitive autour de cette notion d'implication que s'articulent les rapports entre chercheurs de métier et travailleurs sociaux professionnels engagés dans une entreprise d'évaluation dont la définition et l'organisation peuvent faire assez facilement l'objet d'un consensus mais dont le déroulement peut provoquer un schisme en raison d'intérêts et de références différents.

Le chercheur, en effet, poursuit dans un champ délimité et restreint, par l'application d'une grille des observations dont le traitement par une méthode choisie lui permettra de rapprocher ses constats d'une ou plusieurs hypothèses tirées de présupposés théoriques et de la revue des analyses antérieures pratiquées dans le même domaine.

---

(1) Guy Le BOITIERF - Pour, n° 90, op. cité, p. 43.

(2) A. SAUVIN, D. DIND, M. VUILLE - Op. cité, p. 60.

Cela ne supporte aucune diversion quant à la définition du terrain exploré, à l'application du protocole des travaux, à la gestion du temps de la recherche, à sa finition, à sa portée limitée, à la relativité de ses produits.

Pour les travailleurs sociaux se livrant à la recherche, la démarche comporte une part plus grande d'incertitude quant à la méthodologie à laquelle ils adhèrent et leur contribution s'inscrit dans une problématique de changement qui déborde le questionnement convenu.

Certes, ils acceptent la définition du schéma de base de toute la recherche participative, c'est-à-dire qu'elle intervient dans une histoire concrète sur une échelle restreinte, en tant qu'action délibérée visant un changement effectif et dégageant des enseignements susceptibles de généralisation et d'anticipation (1). Ils acceptent par voie de conséquence la discipline permettant l'observation, la récolte d'informations, l'enregistrement des traces dont le traitement conditionne la production des résultats, le contrôle et l'évaluation des effets. Du bout des lèvres peut-on penser. Car le concret, multiforme, se déstabilise à leur gré ou contre leur gré. Le champ retenu subit l'interférence d'autres champs qui s'interpénètrent. La modification des pratiques n'attend pas la fin et le résultat des travaux à supposer même qu'elle ne les invalide pas. Enfin, l'ordre de la recherche même observé à la lettre est provocateur, c'est dans sa nature. Au passage il découvre des plages de données insaisissables par la grille et qui, néanmoins, ne sont pas interdites à l'exploration. Là est la richesse du processus et sa gratification, mais ce peut être aussi sa perte.

Pratiquement, il y a donc lieu en instituant une géométrie de recherche implicite, de résoudre ce triple dilemme (2) :

- dilemme éthique : "une recherche trop puriste conduirait à rejeter toute recherche commanditée, une attitude trop opportuniste pourrait permettre des abus" ;
- dilemme des objectifs, par la demande de service d'une part, et des buts académiques d'autre part ;
- dilemme d'initiative, le "client" acceptant à un moment donné du processus de transformer sa perception du problème, à partir de la formulation initiale vers une autre formulation au fur et à mesure que le chercheur conduit son diagnostic.

---

(1) Jean DUBOST et Otto LUDERMAN - Op. cité.

(2) Rapport cité par Ch. DELORME - De l'animation pédagogique à la recherche-action. Lyon : Ed. Chronique sociale, 1982, p. 175.

Dans notre dispositif, le seul chercheur rétribué contractuellement comme tel n'est pas de ce fait devenu organique, demeurant impliqué dans d'autres démarches et fonctions extérieures. Il a donc pu s'engager dans le mouvement de recherche tout en se maintenant dégagé de l'organisation. Par contre, ses prestations l'ont étroitement mêlé en direct à l'exécution de chacune des opérations conduites.

Les travailleurs sociaux ont pu paraître aussi dans ces mêmes opérations à deux titres. D'une part en tant qu'exécutants d'une partie du questionnement, d'autre part en tant que fournisseurs d'informations, selon deux vocations séparées.

Par ailleurs, des chercheurs extérieurs à l'organisme, non rémunérés par lui, sont intervenus d'un bout à l'autre du projet à deux titres également. Comme modérateurs par une articulation de ce projet relatif à la prévention spécialisée à un cadre plus large régional et national de réflexions sur les mêmes problèmes. Aussi par une prestation effective dans la mise en oeuvre des travaux selon une attribution définie par le groupe de recherche.

Si bien que la question des rôles et du respect des fonctions à l'intérieur du programme arrêté a trouvé sa résolution au confluent de six forces vectorisées dont la combinaison a pu varier selon les nécessités à différents moments de la recherche, sans échapper aux exigences de régulation du système.

#### 2.2.4. La solidité et les rigueurs de la démarche

Nous nous retrouvons assez bien dans celle des cinq variantes de recherche-action que J. DUBOST (1) définit comme suit :

"Conduites d'études portant généralement sur des variables d'action ou sur un ensemble de variables articulées sous forme de programme ou de solution à un problème. Dans ce sens, les études visent à mettre en évidence les effets de ces variables ou de ces programmes sur l'état d'une situation sur des états d'acteur ou leur dynamique relationnelle. Ce sens ne renvoie pas à des problèmes de connaissance, mais d'action. Les questions posées sont issues de préoccupations de décideurs ou d'acteurs sociaux dominés et la dimension heuristique et son degré de scientificité sont aléatoires. Mais cet aspect n'exclut nullement que les responsables du projet doivent renoncer à chercher un ancrage théorique dans telle discipline ou à aménager les questions retenues pour qu'elles prennent davantage de sens du point de vue de la recherche".

---

(1) J. DUBOST - Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action, Connexions, n° 43, p. 11.

L'action dans ce cas est à l'initiative du "décideur", que cette action soit ou non autogérée. Celle-ci est en outre instrumentale dans le champ de la pratique et non dans celui de la recherche. La stratégie d'action possède une voie adaptatrice différente d'une stratégie de recherche qui tâcherait de produire des connaissances nouvelles. Toutefois, à cet égard, il conviendra de se demander si l'implication du chercheur ne permet pas d'y trouver autre chose qu'une alternative globale à l'action. Un moment du processus de découverte ou à tout le moins un effort d'intelligibilité susceptible "de donner matière à des analyses aussi bien en termes d'effets de force plus énergétiques, plus organisationnels, qu'en termes d'effets de sens plus herménautiques, plus institutionnels" (1).

Effet de force et effet de sens, l'un et l'autre ne peuvent être divulgués sans l'appui d'une théorie, ou a minima de principes de base fondamentaux à la lumière desquels sont établies des hypothèses, et fixée la lecture des phénomènes qui auront pour objet de vérifier ou de développer des postulats (2).

Nos investigations n'ont pas été poursuivies sans référence. Elles ont été engagées selon un parti disciplinaire de sociologie qui a permis aux décideurs, pour autant qu'ils diffèrent des acteurs, aux travailleurs sociaux en situation, aux chercheurs extérieurs de disposer d'abord d'une communauté de langage, ensuite d'un "noyau dur" d'idéaux types selon la terminologie de Max WEBER pouvant constituer un cadre conceptuel à partir duquel l'appareillage de la recherche pourrait être construit.

Nous verrons dans nos développements ultérieurs, comment l'accord s'est fait autour d'une approche des notions de besoins et même de vacuité sociale, c'est-à-dire d'attente, avec transversalement la notion d'aspiration. Ces notions trouvent leur expression sociologique en termes de demandes et de réponses dont la formulation d'abord, la congruence ensuite, sont au coeur des démarches, des fréquentations, des infiltrations et des échanges du travailleur social dans son approche libre de la population locale en prévention spécialisée.

Sachant la faiblesse de ce concept de "besoin", provisoirement en service, l'occasion de cette étude pouvait incliner les chercheurs statutaires du projet à le mettre à l'épreuve pour affiner le sens de quelques uns de ses substituts, notamment celui "d'attente" et, à partir de là, la participation de ses traducteurs-interprètes qui n'en sont peut-être que les porteurs momentanés.

---

(1) J. ARDOINO - Conditions et limites de la recherche-action, op. cité, p. 23.

(2) René AUCLAIR - La recherche-action remise en question, op. cité, p. 1.

Les demandeurs institutionnels de la recherche et les travailleurs sociaux eux aussi pouvaient trouver là le terrain d'un débat d'idée, pour autant que leurs projections respectives les conduisent à une démarche d'aide volontariste dont la raison d'être et les justifications se situent à la source de mouvements sociaux insolites et marginaux globalement fondés sur les insatisfactions d'une population "ciblée" aux plus mauvais sens du terme.

La construction d'un objet de recherche pouvait par contre poser question. En effet, quel que soit son angle d'attaque, la démarche évaluative finalisée vers l'action fait l'impasse d'un rapport d'extériorité entre l'acteur et le chercheur. Dans notre projet, la problématique sociologique relative à la pertinence de la réponse des travailleurs sociaux aux attentes d'une population porteuse de demandes indéfinies n'était élaborable que par le chercheur, fut-il collectif. Mais cette construction a nécessairement subi des déformations du fait des interventions des travailleurs sociaux en cours de recherche. Cela aboutit à une construction de nature bisexuelle (1) où l'étude longitudinale des avatars de la recherche croise un corpus d'observations méthodiques par l'intermédiaire de ce que P. DURNING appelle un "contre-transfert" (2) qui n'est pas seulement un trait "pathologique" de la démarche d'évaluation, mais l'un de ses constituants organiques.

C'est ce qui fait de notre analyse, véritable épreuve expérimentale, un objet reconstruit dont l'appréhension ne pourra se faire sans saisir à la fois des observations concrètes objectivées dans une grille et l'analyse des discours, des attitudes, voire des manifestations émotives des participants. L'étude de cet objet, en tant que produit final élaboré, sera donc un réexamen du corps des investigations mis à la discussion du collectif de recherche. D'où un risque déjà couru en d'autres circonstances à la phase finale de ce type de travaux, de tourner court par une rupture qui n'est pas seulement épistémologique (3), car elle peut provenir d'un refus de voir, pour peu que l'émergence de l'inédit dérange (4) ou que l'équipe de recherche s'arrête en chemin. En tout cas, l'évaluation d'un dispositif de prévention spécialisée local ne pourrait diriger des interrogations substantielles vers d'autres systèmes de connaissance et de prise en charge des déviances qu'à la condition d'avoir correctement établi sa propre nature, c'est-à-dire d'être un savoir organisé différent de la simple expertise par définition préconstruite.

---

(1) Annie BERGEIX et Margareth MAMANI - Le miroir, la loupe et le rétroviseur. Connexions, n° 43, p. 40.

(2) Paul DURNING - Op. cité, p. 13.

(3) MONNOUD et ali.

(4) André LEVY - La recherche-action et l'utilité sociale. Connexions, n° 43, p. 93.

## 2.2.5. La question du champ

La recherche-action se caractérise par ses aspects irrépérissables au sein d'une situation concrète locale. Il convient donc de bien percevoir dans l'évaluation demandée ce qui ressortit aux enjeux des "changements provoqués par l'acteur avec d'autres acteurs sociaux, les transformations du rapport avec son environnement" (1) et ce qui se rapporte aux objectifs, aux buts poursuivis par l'acteur.

Dans les deux cas, le champ de la recherche n'est pas exactement le même tant il est vrai qu'évaluer le degré d'ajustement d'une action à une politique préconstruite ne relève pas du domaine de l'observation participante qui en cours d'expérimentation vérifie la validité des hypothèses qui ont présidé à l'engagement des acteurs. Cette situation en apparence conflictuelle non seulement ne sépare pas chercheurs et praticiens qui se trouveraient respectivement dans un champ expérimental ou sur un axe praxéologique, mais elle les contraint à faire alliance pour convenir de la nature et des limites du site qu'il leur faut explorer en commun. La recherche-action en cela a-t-on dit est épatante "car elle combine le scientifique et le démocratique" et qu'il y faut "régler un problème social" (2) sachant bien qu'au mieux elle ne dira pas "ce qui doit être" et "ce qu'il faut faire", mais ira vers une explication de la finalité du travail social et "vers une réappropriation du registre des actes dans la pratique professionnelle". Par conséquent, une étude sur la prévention spécialisée dans une localité se situe dans une zone où il s'agit d'abord de "rendre plus rigoureux des phénomènes mouvants", de "mieux caractériser des pratiques incertaines". Se situant par ailleurs dans une visée pédagogique, ces pratiques ne sont pas réductibles à un champ théorique, "elles demeurent un artisanat basé sur des théorisations approximatives où chacun détermine ses principes d'action dans des champs scientifiques disparates" (3). Toutefois, l'incertitude du devenir institutionnel conduit inévitablement à rechercher un sens à cet objet complexe qu'est la prévention. Ce faisant, il conviendra de porter l'analyse dans un domaine où le signifiant sera tiré d'une étude de l'engagement des travailleurs sociaux face aux attentes, aux demandes, voire aux défis des populations où ces travailleurs sont immergés et vivent les conflits. Cette analyse relève du champ de la sociologie et doit lui emprunter ses cheminements.

---

(1) F. DUBET - Les rapports de la recherche et de l'action. M.I.R.E information, n° 1, p. 12.

(2) Cahiers E.C.A.R.T.S.-A.F.S.E.A. - Op. cité, pp. 20-22.

(3) J.F. CHOSSON - Op. cité, p. 54.

En définitive, c'est comme toujours par élimination que le dilemme relatif à ces deux tendances a pu être réglé et qu'a été fixé le profil de l'évaluation. Cette élimination tient moins à la discipline, nous l'avons précisé, qu'à la méthodologie inductrice du champ. A savoir que l'étude n'a pas pris en compte les faits personnels au coeur desquels pourtant doit bien se placer l'effet de prévention préoccupé de problématiques individuelles. L'approche clinique eut été alors la seule acceptable. Elle aurait retenu des données centrées sur des comportements, des attitudes, des conduites, des perceptions, des représentations, tout ce qui constitue la trame d'une déviance en actes dans une perspective largement étiologique. C'est dans cet espace primaire qu'il aurait été utile de découper éventuellement un domaine d'étude, participatif, pour s'interroger ambitieusement sur la posture du client de la prévention devenu comme le dit ZUNICA (1) "sujet critique qui est sujet unique, acteur et penseur intelligent et donc source de connaissances scientifiques, capable de penser de façon critique, expression d'une réalité sociale historique, potentiellement libre et sujet de droit avec des droits à comprendre, à connaître et à choisir surtout ce qui affecte sa vie y inclus la construction d'un projet de société et de sa mise en oeuvre".

Cette alternative ne s'est pas présentée dans l'activation de notre projet, ce qui est une sorte de preuve a contrario, non pas de la négation du champ intra et inter-personnel de la marginalité, mais du caractère collectif de la prise en charge qui s'ensuit et hors de laquelle il n'y a pas, de la part d'une institution spécifique de travail social, d'interrogations sur la déviance.

Toutefois, différents biais ont permis de replacer dans le champ de l'étude cette dimension personnelle, notamment par les entretiens et par l'approche historico-administrative du modèle d'intervention. Mais la projection de l'étude est ailleurs. Elle est dans cette "intentionnalité" dont parle R. BARBIER (2) qui a mis le groupe de chercheurs à la recherche d'un objet associatif, de ses traces et de ses formes, en se donnant pour ce faire un champ complexe de référentiels fortement marqués d'idéologies et des outils empruntés à la sociologie.

A partir de quoi, l'ordre particulier de la recherche a pu développer son modèle dans un cadre formel relativement étroit constitué par le croisement de deux sortes d'analyses :

- celle d'un dispositif temporel : les camps d'été, l'action de rue, les interventions planifiées, l'histoire du club ;

---

(1) Ricardo B. ZUNICA - Op. cité, p. 43.

(2) R. BARBIER - Pour, op. cité, p. 29.

- celle d'états grégaires : la fugue, la drogue, la délinquance, la carte du scolaire.

Chacune de ces analyses doit permettre, par juxtaposition, de formaliser des zones de compatibilité dans lesquelles se dessine la prévention spécialisée par son adéquation à ses objectifs et par rapport à ses enjeux institutionnels.

Court-on en se plaçant ainsi un risque de platitude ? Certainement. Mais c'est là un des produits essentiels de cette recherche que de saisir entre quel fond rudimentaire et quelle forme sommaire se formule l'intervention de prévention.

### **3 - POURSUITE ET EDIFICATION D'UN PROJET DE RECHERCHE : EVALUATION ET PRODUCTION DE CONNAISSANCE**

Quels que soient les aménagements qui président à la mise en oeuvre du projet, celui-ci a pour but de dégager, à la fin, une valeur ajoutée par rapport à ce que les acteurs de la recherche tenaient jusque là pour acquis en matière d'action et de savoir. Cette valeur ajoutée à la limite sera le pôle négatif si elle consiste à défaire ou réviser des idées reçues. Sous cet aspect, la recherche conduite à Hyères sur la prévention spécialisée obéit, nous l'avons précisé, à une intention pragmatique "s'inscrivant dans la perspective globale de l'action à partir de problématiques propres à chaque équipe" comme l'a écrit l'un d'entre nous (1).

Dès lors, il nous a fallu dégager une voie de travail réaliste afin de déterminer, au bénéfice des observations qui précèdent sur les dilemmes de la recherche-action, une pratique évaluative productrice d'effets.

C'est sur ce choix qu'il nous faut aussi donner explication.

#### **3.1. - Vers une pratique évaluative adaptée**

C'est dans la littérature relative à la pratique évaluative dans le secteur social que le chercheur mandaté pour coordonner les travaux a pu retenir les bases de la méthodologie, dont pour ce qui le concerne il a influencé l'adoption (2).

---

(1) Philippe PITAUD - Eléments d'analyse pour une approche de l'évaluation en travail social. Cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 31, pp. 65-70.

(2) Cf. à cet égard la position de Philippe PITAUD - Op. Cité.

Celui-ci souligne que pour les auteurs du rapport sur la recherche évaluative (1), "l'évaluation n'est pas une mode ; elle répond à une nécessité de situation et à une nécessité d'époque" dans la mesure où elle renvoie à la question : qu'est-ce que le travail social ?

Un certain nombre d'auteurs se sont penchés sur les origines de l'évaluation et apportent à notre interrogation quelques lumières. Ainsi, selon R. SAINSAULIEU (2), "des études sociologiques d'évaluation de besoins comme de résultats de la formation d'adultes sont apparues dès la fin des années 60. Un tel mouvement d'expérimentation ne s'est pas limité aux entreprises et dans la force du courant de mai 68, de nombreuses expérimentations ont été engagées sous forme d'entreprises autogérées, coopératives, associatives ; tandis que dans les écoles, l'action sociale, les hôpitaux et centres de santé mentale, etc..., on s'aventurait aussi vers une conception plus participative des structures pour y trouver plus d'égalité, de justice, d'expression et de créativité. Toutes ces expérimentations sociales ont culminé vers la fin des années 70 sur une grande interrogation en matière d'évaluation sociale et culturelle de leurs effets".

Cette grande interrogation est liée, comme le notent M. CHAUVIERE et D. RENARD (3) à "un effet direct de la crise économique et de la logique de restrictions budgétaires qu'elle induit" ; celle-ci ayant entraîné en matière d'évaluation "un passage de l'observation des progrès globaux à celle des actions ponctuelles qui sont censées les produire".

Comment définir l'évaluation ? Pour ces mêmes auteurs, "il s'agit de mesurer l'évolution d'une situation dans le sens général d'un progrès ou de rapporter cette situation à une norme, à l'aide d'un nombre important d'observations ponctuelles quantitatives ou qualitatives".

Pour C. de ROBERTIS, le processus d'évaluation se situe en amont de la définition des objectifs de changement et l'élaboration d'un projet d'action ; l'objectif de l'évaluation étant de donner au travailleur social, une hypothèse de travail sur laquelle appuyer son intervention".

Mais diagnostiquer les effets de l'action, les changements produits, le degré de résolution des problèmes, constitue également un moyen pour le décideur d'appréhender le bien fondé du soutien accordé à tel ou tel projet. C'est d'ailleurs ce que nous rappelle l'éditorial de la revue Informations Sociales consacrée à l'évaluation (4) : "Tout d'abord on ne saurait négliger la finalité même de l'action sociale - le service rendu au bénéficiaire - pouvoir déterminer les conditions du "meilleur service" en s'appuyant sur une méthodologie fiable d'évaluation comme un impératif

---

(1) La recherche évaluative : aspects théoriques. Association Réalités et projets, 1983.

(2) L'évaluation sociologique. in : Rencontre, n° 51, 1984.

(3) Méthodologie de l'intervention en travail social (1982).

(4) Informations sociales, n° 6, 1982.

logique et moral à la fois. La raison est aussi d'intérêt public. En effet, les efforts considérables consentis par la société pour se doter d'une protection sociale (quelle qu'elle soit) justifient qu'en retour des comptes lui soient rendus sur l'utilisation des moyens octroyés".

C'est d'ailleurs dans ce sens que s'inscrivent les auteurs d'une note sur l'évaluation élaborée pour le Compté du Conseil Régional de Provence-Alpes, Côte d'Azur (1) dans la mesure où "un certain gaspillage des moyens, à quoi s'ajoutent des inefficacités assez nombreuses, conduisent les administrations et les organisations sociales à l'espoir qu'une rationalisation de l'évaluation et des choix qui s'ensuivront, budgétaires et techniques, amèneront une meilleure utilisation des moyens et des énergies".

On le voit donc, l'évaluation apparaît à partir du moment où il y a nécessité de justifier le choix d'actions comme l'investissement de moyens spécifiques. Elle constitue en fin de compte "une séquence nécessaire de la gestion des actions de changement à caractère expérimental" (2). Ceci, notamment, dans le domaine du travail social, de même qu'une reconnaissance de la professionnalisation du travail social" (3).

"Cette nécessité admise, il convient alors de rechercher le ou les outils les mieux adaptés pour rendre compte non seulement du "coût" de l'action sociale mais également de son produit" (4). La fabrication d'instruments d'analyse devrait viser alors à la production d'outils d'évaluation "permettant de soumettre l'économique à une appréciation sociale" (5) et non d'enfermer l'évaluation dans une stricte analyse économique.

De ce point de vue, le modèle d'évaluation suppose deux axes, à savoir "l'évaluation de processus et l'évaluation de l'impact" (6). Il existe bien sûr divers modèles d'évaluation.

Pour BACHMANN (7), la méthode d'évaluation ne constitue pas "une technique infaillible de mesure du social mais toute une gamme d'instruments qui vont des plus rigoureux et des plus quantifiés aux plus légers et aux plus simples, et qui concourent tous, en fait, à la production d'une attitude : le double souci d'objectiver au maximum sa propre intervention et de l'adapter étroitement aux réalités quotidiennement observées".

---

(1) Commission de travail sur "L'évaluation du travail social", 1983.

(2) R. SAINSAULIEU - L'évaluation sociologique. Rencontre, n° 51, 1984.

(3) M. CHAUVIERE et D. RENARD. 1984.

(4) La recherche évaluative. 1983.

(5) Idem.

(6) Idem

(7) De la vertu à la nécessité. Informations Sociales, n° 6, 1986.

Au rang de ces instruments on trouve ce que cet auteur appelle "les formes primitives de l'évaluation" (éthique, expertise, politico-administratif, philosophie sociale).

Pour mémoire, on rappellera qu'il existe toute une gamme de méthodes d'évaluation en travail social principalement importée d'Amérique du Nord. Il en est ainsi de la méthode P.A.S.S. (Programme d'Analyse de Systèmes de Services - W. WOLFENBERGER) comme de l'échelle du mouvement (HUNT et KOGAN). La première visant (dans sa troisième version) à apprécier les différents aspects de la qualité des services à partir d'une échelle de valeurs ; la seconde, ayant pour objectif de "procurer au service social, un instrument étalonné pour mesurer le changement survenu chez les clients et dans leurs situation" (1), d'où son appellation de mouvement.

Les principales difficultés de l'évaluation tiennent moins au choix d'une méthode qu'à la nécessité de retenir pour l'effectuer une combinaison chercheurs évaluateurs/travailleurs sociaux car au niveau informatif, les travailleurs sociaux sont les partenaires les mieux placés car en contact direct avec le terrain pour fournir des indications importantes indispensables lors de ces opérations de dépistage et d'analyse des besoins" (2).

Nous avons dit les risques courus par la recherche participative quand elle est préférée en matière d'évaluation à une pratique plus externe, le moindre de ces risques n'étant pas "d'étudier les questions les plus épineuses, les plus délicates à traiter mais peut-être aussi les plus révélatrices du fonctionnement de l'équipe et de ses effets" (3).

On sait néanmoins "qu'il faut être très prudent par rapport à toute évaluation qui serait quantitative du simple fait que le travail social relève d'un ensemble d'actions globales sur un quartier, une cité donnée et qu'en définitive, la seule évaluation possible devrait s'appuyer sur une observation longitudinale en s'intéressant à l'amélioration de la vie sociale comme de l'évolution de la communication entre les groupes d'individus, là, le qualificatif primant le quantitatif".

Cette tâche est rendue difficile par la forme même du travail social. C'est ainsi qu'en matière de prévention spécialisée, par exemple, "on ne peut pas établir de corrélations entre l'avant et l'après. On peut dire qu'une activité s'est déroulée plus ou moins bien, qu'elle a induit des bénéfices plus ou moins grands mais cela s'arrête là" (4).

---

(1) M. du RANQUET - Recherches en Casework. 1983.

(2) N. LACROIX - Méthodologie évaluative et changement social. Rencontre, n° 51, 1984.

(3) M. LEPAGE-CHABRIAIS - Evaluation en secteur d'éducation spécialisée et mutation. Rencontre, n° 51, 1984.

(4) Rencontre, n° 51, 1984.

La solution par excellence consisterait à isoler un quartier, une aire donnée, avec sa population et rechercher les influences du travail social à travers les divers intervenants sociaux. Mais, on se rend bien compte que c'est là un objectif impossible à atteindre.

Néanmoins, l'évaluation paraîtra plus aisée à réaliser lorsqu'elle va concerner un micro-phénomène déterminé dans l'espace, par sa forme, ainsi que dans le temps, ceci en prenant en compte les interférences multiples avec les autres microcosmes environnants.

Elle devrait consister en la conjugaison d'outils méthodologiques permettant entre autre, d'obtenir les éléments d'une photographie :

- de la mise en forme de l'action,
- des ses impacts qu'ils soient partie's, induits, etc...,
- des freins à l'action,
- des critiques quant au dysfonctionnement,
- des suggestions émanant des acteurs du terrain.

L'objectif d'une telle photographie, dont on s'imposera de souligner les limites, viserait à permettre au commanditaire d'accéder rapidement à un ensemble d'informations qui lui parviendrait non filtrées par un processus d'auto-évaluation.

Ces informations faciliteraient sans aucun doute les corrections à apporter à l'action comme la stimulation des éléments défailants dans l'appareil mis en place.

En matière de travail social, il est vrai que la tâche d'évaluer les effets est plus ardue en ce sens que l'objet social est inscrit dans une perpétuelle mouvance et qu'on ne saurait alors le découper en le détachant, à un moment donné, de son contexte global.

C'est pourquoi, le principe de l'évaluation au sens d'une photographie non-exhaustive mais se voulant la plus fidèle possible par rapport à ce que l'on peut saisir, la plus honnête possible à l'encontre des limites inhérentes aux structures, etc..., doit être en lui-même retenu.

Cela ne signifie pas pour autant que le producteur d'un cliché tienne lieu de recherche dès lors que celle-ci prend la forme participative et qu'elle a, comme nous l'avons souligné, plusieurs destinations dont celle de produire, avec de la connaissance, un changement.

D'où une préoccupation méthodologique complémentaire en vue du passage de l'empirique et du descriptif à un savoir plus distancié, plus objectivé.

### 3.2. - L'horizon de la prévention spécialisée : une approche de sa validité

L'épreuve évaluative poursuivie pendant deux années dans le site Hyèrois sert-elle d'autres vues qu'une prise en considération à leur juste valeur des efforts locaux de prévention spécialisée ?

Nous avons aussi cherché à produire, dans un souci de généralisation, une mise en relief d'un travail social particulier : la prévention spécialisée, et pour cela, ainsi que nous l'avons évoqué, d'opérer, à partir d'une base empirique, la construction d'un objet de recherche dont la constitution permettra une réflexion théorique. Sans négliger ce qu'on attend d'une recherche-action : "des recommandations en vue de l'action et au changement social" (1) lesquelles ne se font pas sans effort de distanciation.

Il nous faut dire dans quel sens s'est engagé le passage de l'évaluation à l'édification de cet objet et sa compréhension.

A cet égard, il convient de prendre pour départ l'essentiel de la problématique car, comme le précise J. DUBOST (2) : "Les questions retenues dans le projet peuvent être suggérées par des préoccupations pratiques mais elles doivent prendre leur sens à l'intérieur d'une problématique propre à la discipline et être essentiellement régie par sa logique interne".

Si nous tenons pour principal dans les questions posées ce qui gravite autour de la notion d'attente qui commanderait les mouvements de la population touchée aussi bien que ceux des travailleurs sociaux, il importe d'alimenter cette notion afin d'y faire apparaître la dialectique de prévention. Celle-ci ressortit vraisemblablement, comme c'est souvent le cas dans l'action sociale, à des échanges qui sont réels ou symboliques, tant, dans ce domaine, les représentations sont en interaction constante.

C'est par un travail de réduction des données sur l'offre et la demande des partenaires en présence que vont pouvoir apparaître des manifestations expressives des demandes et des réponses parfois alternatives, parfois concordantes des travailleurs sociaux et de leur clientèle. Les uns et les autres, en effet, peuvent être à la fois demandeurs et prestataires. Il est alors envisageable que ce que chacun attend de l'autre dans des rencontres circonstanciées va devenir porteur d'une modification de ce que,

---

(1) René AUCLAIR - La recherche-action remise en question. Service social, n° 1-2, 1980, p. 190.

(2) J. DUBOST - Une analyse comparative des pratiques de recherche-action, op. cité, p. 10.

faute de meilleur terme, on pourrait appeler anomie. Ainsi, transversalement à ces notions couvrant un jeu de demandes et de réponses sociales diverses se trouverait précisé un enjeu. Celui-ci serait la régulation des situations collectives et individuelles faisant problème en raison de déviances manifestes ou latentes et en tout cas insupportées tantôt par les jeunes en cause, tantôt par leur environnement. Etant précisé par ailleurs que la prévention ne serait pas seulement médiation d'individu à individu, mais aussi support de projections d'un collectif à un autre ou plutôt de plusieurs collectifs en interférence.

Ainsi tracé dans ses contours, cet objet va-t-il prendre consistance au fur et à mesure de l'avancement des travaux et, dans l'affirmative, par quels moyens ?

Nous sommes ici, selon l'expression d'ARDOINO (1) au carrefour des "effets de force" propre à la dynamique du changement et des "effets de sens" producteurs d'un savoir, sachant que l'un et l'autre intègrent une "implication" par laquelle les acteurs de la recherche se consacrent à une inscription de leurs actes par rapport à un référentiel : d'où des effets annexes de conscientisation.

Qu'en est-il alors dans notre projet de cette double opération d'écriture et de lecture des opérations par lesquelles se trouve exprimée l'action socio-éducative de prévention se donnant en réponse à diverses attentes.

Ayant fixé l'expression littéraire et quantitative de la demande sociale, c'est-à-dire l'histoire, la géographie et la topologie du club de prévention dans son contexte, l'étude aura à en déterminer l'expression orale et qualitative, c'est-à-dire les discours des partenaires. Cela permettra de faire affleurer des attentes réelles ou potentielles à partir desquelles il y aura lieu d'élaborer un système d'examen de la présence et de la pratique d'une prévention spécialisée.

A priori celle-ci n'a pas d'existence tangible. Elle est au départ nulle et de nul effet sauf à cerner son effectivité.

Pour s'y employer, le recueil de matériaux s'impose dans un premier temps. Dans un second, ceci étant ordonné, il convient d'en rapporter la substance aux valeurs d'attente primaires repérées par la recherche et la mise en forme opératoire.

C'est alors que peut apparaître dans cette application une formulation en retour de la demande, à partir des engagements et des interventions des travailleurs sociaux impliqués. Attentes exprimées à l'égard des popu-

---

(1) J. ARDOINO, op. cité, p. 23.

lations touchées, mises en question, mais aussi, au delà, en regard des systèmes de protection sociale mis en cause non seulement dans leurs carences, leurs inadéquations, leur distance, mais aussi dans leurs excès institutionnels.

Il n'est pas dit que cette ambition soit totalement servie par l'exposé des travaux qui suit. Ceux-ci, néanmoins, devraient pouvoir ouvrir des pistes puis, par une reprise sur un modèle mieux circonscrit, faire apparaître cette interface des attentes où se situe l'échange de représentations producteur d'une prévention des marginalisés.

Une fois posé l'essentiel des éléments théoriques de notre démarche, et avant de nous exercer à la recension des travaux de recherche ou d'étude présents dans un tel champ de recherche, nous avons, dans un souci de rappeler le cadre légal de la Prévention Spécialisée, souhaité évoquer rapidement les grandes étapes de son développement ; ceci jusqu'au temps d'apparition des nécessités de la mise en place d'un processus d'évaluation.

#### **4 - QUELQUES REFERENCES HISTORIQUES CONCERNANT LA PREVENTION SPECIALISEE**

Il est malaisé de situer avec précision l'apparition des initiatives ou des expériences qui se réfèrent à ce qu'il convient d'appeler aujourd'hui les actions de prévention spécialisée.

En effet, les militants, les bénévoles, les personnes de bonne volonté qui ont été les pionniers dans ce domaine, étaient plus enclins à agir qu'à établir des comptes rendus ou des rapports.

Une autre difficulté à cerner l'origine de cette forme d'intervention réside dans la très grande diversité des actions.

Néanmoins, l'histoire de la prévention spécialisée ou plutôt l'histoire des clubs et équipes de prévention s'est construite tout au long des quarante dernières années. On peut distinguer quatre étapes, la dernière venant à peine de commencer puisqu'elle se confond avec le transfert de compétence intervenu au 1er janvier 1985 dans le cadre de la loi de la décentralisation.

- La première étape couvre les années d'après guerre de 1945 à 1955. C'est au cours de cette période que sont apparues des initiatives de personnes de bonne volonté, initiatives qui visaient à prendre en compte les jeunes désemparés, plus particulièrement les jeunes des grands centres urbains et de leurs périphéries (Paris - Lyon - Marseille).

Ces initiatives sont à différencier des autres réformes de cette même époque visant à transformer, à améliorer les mesures en faveur de la jeunesse (législation à propos des mineurs délinquants, éducation surveillée).

- La seconde étape se situe entre 1955 et 1965. Les actions entreprises se révèlent novatrices, efficaces. Les "créateurs" procèdent à des échanges qui contribuent à renforcer leur conviction que la démarche originale, spécifique de l'éducateur de rue, est une réponse adaptée aux difficultés des jeunes. Ces difficultés s'expriment dans le développement de la délinquance juvénile en général et plus précisément dans le phénomène des bandes appelées les "blousons noirs".

Au cours de cette étape les associations se structurent pour mieux aider, soutenir et gérer les actions sociales et éducatives entreprises. Elles peuvent ainsi sensibiliser les pouvoirs publics. C'est d'ailleurs au cours de cette période qu'apparaissent les premières interventions de ces mêmes pouvoirs publics (1).

1959 : Financement officiel des clubs et équipes de rue par le Ministère de la Santé.

1961 : Le haut Comité à la jeunesse établit la distinction entre l'action des clubs et équipes de prévention et les autres formes de prévention.

1962-1963 : La Jeunesse et les Sports diffusent deux circulaires demandant aux départements de soutenir l'action des clubs et équipes de prévention.

1963 : Le Premier Ministre créé par arrêté le Comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse.

- La troisième étape est une étape décisive, elle se situe de façon très précise avec la publication au journal officiel le 13 juillet 1972 de l'arrêté interministériel relatif aux clubs et équipes de prévention datant du 4 juillet 1972. Cet arrêté institue, d'une part un conseil technique de prévention et, d'autre part, définit les conditions d'agrément, par le préfet, des expériences existantes ou futures, ainsi que les modalités du financement. Il prévoit en effet la signature d'une convention qui garantit le financement en "contrepartie des services rendus au titre de la protection sociale de l'enfance". Cette contribution financière fait l'objet d'une délibération annuelle du conseil général (groupe 1 dépenses obligatoires remboursées par l'Etat en moyenne à 83 %).

Après la publication de ce texte suivront, en nombre important, des circulaires qui viennent préciser et compléter les dispositions contenues dans l'arrêté.

Ces différents textes officiels constituent les fondements de la prévention spécialisée ; ils ne font d'ailleurs que reprendre et reconnaître le travail réalisé par les militants associatifs et les professionnels.

---

(1) Cf. publication "Jeunes en marge" du Conseil Technique de Prévention.

Ces fondements sont pour l'essentiel :

- . la liberté d'adhésion,
- . la garantie de l'anonymat,
- . l'absence de mandat et la dimension non institutionnelle de l'action.

A partir de cette date, les actions se référant à la prévention spécialisée vont se multiplier.

En effet, en 1974 il y avait 294 clubs et équipes répartis dans 48 départements ; en juillet 1983 il y en a 565 répartis dans 75 départements "La gestion associative est massivement prépondérante" (1).

- La quatrième étape vient à peine de commencer puisqu'elle se situe au 1er janvier 1985, date de prise d'effet du transfert de compétence dans le domaine sanitaire et social.

C'est ainsi que les clubs et équipes de prévention relèvent désormais de la seule et exclusive compétence du Conseil Général. Bien que la loi "particulière" ou "complémentaire" en matière d'action sociale ne soit pas encore votée il est établi qu'il n'y aura pas morcellement de l'aide sociale à l'enfance. Cette nouvelle étape va donc se caractériser par des situations probablement différentes d'un département à un autre puisque la mise en œuvre de ce type d'action est laissée à l'appréciation du pouvoir politique local.

A ce jour, il est seulement possible d'imaginer des scénarios divers. La prévention spécialisée tout comme l'ensemble de l'action sociale se trouve confrontée aux réalités incontournables de la crise économique. Les interrogations et suggestions formulées dans le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (année 1984), démontrent à quel point il est nécessaire d'apporter la preuve de son utilité. Cette démonstration passe obligatoirement par la mise en place de processus d'évaluation des actions.

Ce processus, nous l'avons déjà évoqué, se situe en phase de développement. Il a d'ailleurs connu la réalisation d'un certain nombre de travaux que nous allons présentement évoquer.

---

(1) Extrait du rapport de l'I.G.A.S., année 1984.

## 5 - ESSAI D'UNE REVUE DES TRAVAUX D'ETUDE ET DE RECHERCHE

Au détour du thème que nous traitons dans les pages qui suivent, il nous a paru indispensable d'essayer de recenser les principaux écrits existant en la matière.

Il ne s'agit là bien entendu, pas d'une recension exhaustive dans la mesure où certains travaux ont pu de part leur non ou faible diffusion, échapper à notre vigilance, comme à celle du service de documentation (CREAI/PACA) qui nous a prêté son concours pour cette opération. On notera toutefois, d'emblée, qu'il existe, à notre connaissance, assez peu de travaux portant sur la prévention spécialisée. Cette remarque est par ailleurs renforcée par la non-homogénéité de ces derniers que nous qualifierons le plus souvent d'études plutôt que de recherches.

Il nous faut remonter à 1964 (1) pour rencontrer une recherche du type "engagée, sollicitant une collaboration continue d'éducateurs à tous les stades". Celle-ci réalisée sous l'égide du C.F.R.E.S. de Vaucluse repose sur une étude de type monographique portant sur "des terrains d'enquête délimités par l'existence d'un équipement préventif dans les quartiers vulnérables et d'un équipement du type club, c'est-à-dire comportant la disposition de locaux ouverts aux jeunes pendant les heures de loisirs".

Ce travail présente les clubs et leurs quartiers d'implantation et réalise une étude comparée des méthodes d'action préventive en prenant en compte le milieu, la nature et les formes que revêtent ces actions préventives.

Mentionnons au passage et à peu près à la même époque (1969) (2), une petite étude portant sur une population spécifique : les filles. Les trois quarts de l'ouvrage de référence sont constitués de témoignages à l'état brut et traitent d'aspects tels que : les occasions d'intervention, les lieux et types d'action, le personnel éducatif, les attitudes éducatives...

1977, nous offre sous la direction de J.P. LIEGEOIS, un recueil important de réflexions rassemblées sous l'intitulé : "Idéologie et pratique du travail social de prévention" (3). Les auteurs y abordent, à travers le projet de prévention, la pratique sociale dans son ensemble et posent le problème de la vérification des moyens employés comme des buts visés par le travail social de prévention, en soulignant combien "il importe de

---

(1) Clubs de prévention : expériences de socio-pédagogie en milieux urbains - Enquêtes et recherches - Vaucluse, CFRES, 1964, 146 p.

(2) Les filles et les clubs et équipes de prévention - Paris : Comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse, 1969, 139 p.

(3) Privat, 1977, 265 p.

savoir dans quelle mesure le travailleur social est et accepte d'être agent du contrôle social". Les auteurs et notamment J.P. LIEGEOIS, soulignent l'importance et "la nécessité permanente d'adapter l'action éducative à la population à laquelle elle est destinée" en enracinant cette démarche dans une évaluation ancrée dans le "vécu".

C'est d'ailleurs la même démarche que l'on va retrouver en 1980, avec deux publications témoignant des interrogations liées à l'évolution du travail de prévention spécialisée et de la société en général, du moins plus spécifiquement, dans ses rapports de force.

L'une (1) visait à "saisir le fonctionnement du travail de prévention à partir d'une analyse des obstacles qui s'y opposent". Pour ce faire, l'auteur a eu recours à une analyse du type "interne" faisant apparaître "les découpages qui existent entre le projet des éducateurs spécialisés et ce à quoi ils sont employés, entre les moyens dont ils disposent et l'ampleur des mécanismes qui concourent à l'inadaptation et à l'exclusion ; en un mot, d'analyser les pratiques professionnelles en acte, leur agencement ainsi que l'ambiguïté ou l'équivoque des rapports sociaux en train de se construire".

L'autre (2) repose plutôt sur une enquête d'opinion à partir d'interviews menées auprès des responsables de clubs et équipes de prévention en région parisienne. L'objectif a consisté à saisir d'une part l'image des jeunes que les responsables mentionnés côtoyaient en la comparant avec celle que présentaient leurs aînés, d'autre part à envisager les réponses nouvelles apportées à leur demande explicite ou implicite.

Cette analyse que l'on qualifiera, au second degré, de la demande des jeunes, témoigne en particulier, "d'un rajeunissement du nombre de ceux qui posent des problèmes de comportements anti-sociaux", alors que chez les responsables de la prévention spécialisée eux-mêmes, on peut noter "l'homogénéité concernant la conception idéologique de la place de la Prévention spécialisée ; tous se déclarant attachés à l'absence de mandat officiel personnalisé et au respect de l'anonymat", donc à l'inexistence de repères évaluatifs des actions...

Les différents thèmes abordés dans cette publication portent sur l'évolution des jeunes, celle du travail social, sur les nouvelles réponses ainsi que sur les orientations à donner à ces mêmes réponses.

- 
- (1) Unité et divisions du travail social de prévention : recherches sur la prévention spécialisée - G. BEAUGE - Association MONTJOYE, Nice, 145 p.
  - (2) Nouveaux jeunes, nouvelles réponses en prévention spécialisée. Commission prévention spécialisée du CREA - Colloque de Caen, octobre 1980, "Handicap social aujourd'hui", 67 p.

On recense également un certain nombre de travaux à caractère essentiellement monographique et portant soit sur la Prévention spécialisée dans une aire géographique déterminée (analyse des pratiques de présence sociale, de dépannage social, d'animation...) (1), soit sur un service spécifique telle l'étude réalisée à partir d'une association d'Aix en Provence (le tissu de la vie associative, les relations du tissu associatif à l'action de prévention, les jeunes et les loisirs...) (2).

La recherche fondamentale n'étant pas généralement la préoccupation première des initiateurs de la demande d'évaluation, on trouve aussi nombre d'études dites d'opportunité dont l'objet est d'analyser l'implantation future d'un service quant il ne s'agit pas de justifier a posteriori sa création.

Nous en mentionnerons pour mémoire quelques unes dans la mesure où bien que leurs objectifs demeurent très éloignés de notre propre démarche, elles participent du courant lié au processus évaluatif qui traverse le travail social.

- Etude sur l'opportunité d'une action de prévention spécialisée dans la ville de Digne (3).
- Etude sur l'opportunité d'une action de prévention spécialisée dans le département des Hautes-Alpes (4)
- Etude sur l'opportunité de la mise en oeuvre d'une action de prévention spécialisée à Sisterons (5).

Dans la catégorie des travaux descriptifs, signalons par ailleurs, la récente publication par la FCEP des Bouches-du-rhône, d'un inventaire départemental des situations de marginalisation des jeunes (6). Cet ensemble de dossiers constitue une photographie du département en la matière et comporte un certain nombre d'indicateurs de marginalisation que d'aucuns jugeront parfois contestables mais qui n'en n'ont pas moins le mérite d'exister. On y trouve également une banque de données permettant d'identifier les zones d'intervention et des équipes d'acteurs locaux concernés par les secteurs en question.

---

(1) La prévention spécialisée dans le département du Rhône - C.R.E.A.I.- Rhône-Alpes, oct. 1982.

(2) FCEP - Groupe de réflexion de Marseille, 1980, 44 p.

(3) F. LE MERLUS - C.R.E.A.I./PACA, 1982.

(4) Idem, 1981.

(5) C.R.E.A.I./PACA, 1982.

(6) FCEP/Bouches-du-Rhône - Dossiers I/II/III, 1985.

Notre revue ne serait pas complète, si nous ne citions pas le document de synthèse des colloques de mai et juin 1983 organisés par la Commission "caractéristiques de la Prévention spécialisée" (1) et dont l'objectif était de préciser les spécificités de ce champ d'action sociale telles qu'elles apparaissent à travers une étude diachronique au moyen d'une analyse de contenu des textes officiels. Nous retiendrons plus spécifiquement le chapitre premier de ce travail, chapitre traitant de la variation des besoins et de l'apparition de besoins nouveaux mais cependant, sans apporter d'éléments nouveaux de réflexion.

Il existe bien sûr, d'autres publications dont l'objet tend plus vers une large diffusion de l'information sur le travail de prévention spécialisée que vers une analyse des pratiques passées, présentes et à venir de celui-ci (2).

Sans anticiper sur l'exposé du travail qui suit, nos préoccupations comme notre démarche nous démarqueront assez nettement des travaux ponctuels menés ces toutes dernières années sur le thème de la prévention spécialisée.

L'objectif était d'autant plus ambitieux que, comme nous venons de le voir, il n'existe pas ou très peu "d'inventeurs" en matière de recherche-action sur les pratiques de la prévention spécialisée.

Nous souhaitons avoir contribué à une approche différente de ce champ de recherche qui, quelles que soient ses imperfections, devrait aider à une meilleure connaissance de l'action en prévention spécialisée comme à la nécessaire adaptation des services qu'elle offre à ses diverses clientèles.

---

(1) La prévention spécialisée aujourd'hui - Documents de synthèse, 1983, 64 p.

(2) - Le livre ouvert des clubs et équipes de prévention spécialisée - CNL-EVRY, 1982.

- Comment vivent-ils les réformes en cours ? CTCEP, 1984.

- Approche sociologique de la notion de prévention spécialisée - J.M. PETITCLERC, Caen, oct. 1980.



## CHAPITRE INTRODUCTIF

---



## CHAPITRE INTRODUCTIF

### Cadre général - Objectifs, hypothèses - Méthodologie

---

#### 1 - LE CADRE GENERAL

La présente recherche que l'on qualifiera de Recherche-action de part son origine et sa forme, s'inscrit donc dans la démarche générale de l'élaboration d'un modèle d'évaluation des pratiques de la prévention spécialisée, voire du travail social ; démarche dont nous avons abordé certains des grands traits en introduction de ce rapport.

Cette recherche est ainsi le résultat d'un processus d'auto-interpellation de la part d'un service de prévention spécialisée face au malaise permanent du travail mais également de l'évolution des besoins sociaux dans leur totalité.

Ce service, le Club des Jeunes de Hyères, a, en effet, perçu d'une manière pointue son implication dans la croissance de la demande d'une adaptation de ses pratiques comme de celles du travail social en général. Comme l'indique une note circulaire interne à cette structure, à l'origine c'est "la nécessaire adaptation des actions pour rendre le service attendu à la fois par les usagers et par les pouvoirs publics" qui est recherchée.

Une telle interrogation dont on souligne le caractère collectif vise dans un premier temps à se doter, ponctuellement, des moyens d'évaluer la finalité des actions mises en place tout en cernant mieux les populations atteintes par le service. Dans un second temps, il s'agit de poursuivre une réflexion plus générale sur le thème de la prévention spécialisée de son inscription dans la sphère de l'action sociale. Il était en effet intéressant de saisir à partir d'un service de prévention donné, l'évolution de phénomènes sociologiques globaux tels que les processus de marginalisation, la crise de l'emploi, celle du temps libre et du loisir, le choc des diverses collectivités socio-culturelles que regroupe la société française..., etc...

#### 2 - LES OBJECTIFS - LES HYPOTHESES

Les objectifs sous-jacents consistaient alors, dans un tel cadre, en une approche des pratiques en fonction des attentes des différents partenaires sociaux (jeunes, familles, pouvoirs publics, travailleurs sociaux...), de la satisfaction de ces attentes comme de leurs représentations par ces mêmes partenaires.

Au-delà de cette approche, c'est pour prendre en compte la mesure de l'impact mais également l'efficacité de l'action que l'on a tendu vers une meilleure compréhension du choix des pratiques ainsi que des influences qui s'exercent à un degré ou à un autre sur ce dernier : quel choix, comment se structure-t-il, à quelles stratégies obéit-il, quelles actions détermine-t-il ?...

Plus généralement, cette recherche d'une explication et d'une clarification des voies possibles pour l'appréhension de la portée des actions du service passait logiquement par une interrogation du social. Dans ce cadre, le questionnement que l'on pourrait qualifier d'original, a revêtu la forme suivante : Quels types de réponses sociales sont proposés dans le champ de la prévention spécialisée et, ceci, pour quelles formes de demande sociale ?

Compte tenu des objectifs tels que nous venons de les rappeler, les hypothèses de cette réflexion ont porté principalement sur les perceptions des attentes, des pratiques et sur celles des choix qui résultaient ou pouvaient résulter de l'interpénétration des uns et des autres.

Au niveau des perceptions et comme trame initiale de cette analyse, nous poserons à titre d'a priori hypothétique, que la perception des attentes et leur représentation sous forme de demande sociale diffère selon l'individu social et le groupe d'appartenance. De ce point de vue, administrateurs, travailleurs sociaux, "politiques"... peuvent avoir des perceptions différentes voire antagonistes, ne serait-ce que parce qu'ils se positionnent diversement les uns par rapport aux autres dans la structure de l'organisation sociétale.

Dans la même direction, on peut supposer alors que la demande sociale perçue par les travailleurs sociaux et les responsables du service ne correspond pas toujours à la traduction réelle des attentes de la clientèle. Dans cette hypothèse, la demande sociale ainsi exprimée, serait fonction de la lecture que chacun des partenaires fera des attentes : lecture découlant des approches de l'action sociale, du travail social, des conceptions du rôle de la prévention, comme de l'influence plus ou moins prégnante des exigences politico-sociales de l'époque concernée.

A partir du moment où nous abordons ce domaine, nous devons nous interroger sur les besoins non-perçus et, par là-même, sur les attentes non traduites sous formes de demande sociale, ceci posant le problème de la non-expression des besoins par les usagers ou bien, de la non-perception des attentes par les acteurs impliqués. Parallèlement, ce questionnement interfère avec ce que nous nommons la problématique du choix des pratiques ainsi que nous l'avons déjà souligné dans ces lignes.

Une telle réflexion supposait d'autre part, que l'on cherche à déterminer l'influence de la dimension historique sur les pratiques en cours, comme sur les choix, de même qu'une prise en compte des relations inter-institutionnelles. Elle entraînait également une nécessaire réflexion sur l'origine de la demande sociale, son évolution, celles des réponses comme la recherche d'une plus grande rigueur pour l'articulation des concepts qui gravitent autour de la notion de demande sociale : "attente", "besoin".

Plus globalement et parce que le choix de la méthode a concerné une recherche-action à moyen terme, nous devons nous "affranchir" à l'égard de ce qu'est une recherche-action, mais également dépasser l'outil qu'elle constitue pour situer notre démarche dans le mouvement évaluatif de ces dernières années.

Au moment où nous nous trouvons de ce texte, le lecteur aura déjà pris contact avec l'essentiel de cette approche que nous avons souhaitée introductive à ce rapport. Nous abordons maintenant, les grandes lignes de la méthodologie retenue, avant de prendre connaissance des résultats de ce travail.

### **3 - LA METHODOLOGIE**

Par rapport aux objectifs comme aux hypothèses tels que nous les avons énoncés précédemment, la méthodologie retenue comporte trois volets, coordonnés selon les exigences du fonctionnement du service et du développement de la recherche en elle-même.

Ces étapes de la collecte des données ont été envisagées en fonction de la pertinence de leurs apports aux différents degrés de l'interrogation centrale de ce travail. Ce sont les suivants :

#### **A/ Analyse socio-démographique et institutionnelle :**

- . définition du site (cadre général, approche des populations, institutions),
- . situation du service (historique, évolution des pratiques),
- . Etudes des processus de marginalisation (suicide, échec scolaire, drogue, délinquance juvénile).

#### **B/ Evaluation des pratiques :**

- . Mise au point et utilisation de critères objectifs sous forme de grilles d'analyse applicables à deux mois d'été et à deux mois de l'année (type de population, fréquentation des actions, activités..., etc...),
- . cette étape suppose également l'utilisation de critères subjectifs résidant dans le recueil de discours sur les activités du service auprès de la clientèle, des familles ainsi que des anciens bénéficiaires du service.

#### **C/ Analyse des attentes**

- . Celle-ci repose sur l'analyse de discours recueillis à partir de thèmes et concerne les populations suivantes : les jeunes représentatifs de la clientèle habituelle et potentielle, les familles issues des différents quartiers d'intervention, les travailleurs sociaux de l'équipe, les administrateurs du Club et les "politiques".

L'échantillonnage des diverses populations concernées par l'enquête sur le terrain a été basé sur l'utilisation de différents paramètres retenus en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs de cette recherche (sexe, âge, origine ethnique et géographique).

Les sujets retenus l'ont été en fonction de leur représentativité au sein des populations impliquées dans les pratiques du service ou en relation, à un second degré, avec les éducateurs.

Le recueil et une partie de l'analyse des données sont le fruit de travaux de groupes rassemblant les travailleurs sociaux du service, des cadres du CREA/PACA, des administrateurs du Club des jeunes ; l'ensemble, sous la coordination d'un sociologue se trouvant lui-même sous l'autorité scientifique d'un représentant du CTNERHI.

La réalisation des divers entretiens qui ont constitué, avec les grilles d'évaluation des activités, le fer de lance du dispositif de recueil des informations a été dévolue aux travailleurs sociaux (jeunes, familles, anciens bénéficiaires), aux cadres du CREA (politiques) enfin, au sociologue (travailleurs sociaux, administrateurs).

Les entretiens ont été menés à partir de guides dont les modèles ont été élaborés en commun en fonction des objectifs et de la problématique de la recherche.

L'analyse à proprement parlé des informations a revêtu quatre aspects :

- l'étude des divers dossiers (historique du service, analyse des pratiques, étude des différents processus de marginalisation, du cadre général) a été confiée à de petites équipes d'intervenants suivis par le sociologue.
- l'exploitation des grilles fut dans un premier temps le fruit d'un travail collectif puis dans un second temps, le résultat de la synthèse réalisée par le coordonnateur.
- l'analyse des entretiens, effectuée par le sociologue, a connu les différentes phases du processus classique d'interprétation des données dont on retrouvera les éléments tout au long de l'exposé des résultats.
- un tel travail ne pouvait, enfin, faire l'impasse d'une analyse bibliographique assez dense comme d'une synthèse des documents. Sur ce plan chacun a pris part au niveau de son engagement, dans telle ou telle partie de la recherche, ceci avec l'aide précieuse du service de documentation du CREA et du CTNERHI.

Nous ne nous étendrons pas plus longtemps sur la méthode en elle-même. Il suffit de rappeler l'intérêt que comporte une évaluation échelonnée dans le temps mettant en interaction des approches quantitatives et qualitatives. L'une longitudinale faisant intervenir deux observations éloignées dans le temps (grilles d'évaluation) ; l'autre ponctuelle visant à pratiquer un instantané de l'intervention du service à un moment donné.

Le déroulement de la recherche n'a pas posé de problèmes particuliers si ce n'est ceux inhérents à ce type de travaux. On a relevé en particulier :

- l'hétérogénéité des équipes en présence,
- les difficultés liées à l'auto-évaluation (implication des travailleurs sociaux ; objectivité freins...)
- les problèmes relationnels découlant de la multiplication des intervenants comme de l'instabilité générée par la mobilité professionnelle des membres de l'équipe ; de la plus ou moins grande implication de certains acteurs dans le processus de recherche, etc...

Ces éléments ont certes été générateurs de difficultés (retards, renoncement au développement de tel ou tel aspect, etc...), mais n'ont jamais réellement mis en danger l'existence même de cette recherche-action.

Au-delà de ces remarques, les différentes enquêtes sur le terrain ont connu les avatars de toute investigation, avatars que seule la conscience des intérêts en jeu présente chez la majorité des intervenants, a permis de dépasser, en nous permettant de mener à terme une réflexion ambitieuse compte tenu du temps et des moyens à notre disposition.

Nous abordons avec la fin de ce court chapitre introductif, l'analyse proprement dite des matériaux recueillis.

Nous verrons là comment à partir d'une étude de cas concrète nous avons souhaité dépasser le particulier pour tendre vers une réflexion plus générale sur la prévention spécialisée et ses interventions.



PREMIERE PARTIE

---

---



## ETUDE DE CAS D'UN SERVICE DE PREVENTION

---

Compte tenu de nos objectifs et de la méthode tels qu'ils ont été exposés précédemment, nous avons donc retenu l'approche de la prévention spécialisée à partir d'un cas-type : le Club des Jeunes de Hyères.

Cette première partie sera consacrée d'une part à la définition du contexte environnant de ce service (analyse socio-démographique du cadre général, mise en évidence de la clientèle potentielle à travers l'étude des processus dits de marginalisation - Délinquance ; Toxicomanie ; Fugues ; Echec scolaire - le Club de Jeunes de Hyères en lui-même, son évolution, à travers l'analyse du fonctionnement des activités), d'autre part à l'étude des réponses apportées par ce même service, dans ses pratiques ; ceci à partir des résultats de grilles d'évaluation comme d'entretiens menés auprès des jeunes.

### 1 - APPROCHE DU SERVICE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Bien saisir les données qui permettent de comprendre les pratiques d'un service dans un champ d'action déterminé passait tout d'abord par la définition du contexte environnant ; contexte représenté tant par les populations en présence que par les structures intervenant directement ou indirectement auprès des jeunes.

Il paraissait en effet indispensable, puisque notre choix méthodologique nous avait incité à faire reposer notre réflexion sur l'étude d'un cas-type, de situer en premier lieu ce même cas-type en en faisant ressortir les spécificités ; ne serait-ce que pour mieux appréhender la complexité de l'action en matière de Prévention Spécialisée.

L'étude des processus de marginalisation visait, quant à elle, à sensibiliser le lecteur à certains des problèmes rencontrés dans le cadre d'une intervention en Prévention Spécialisée d'une part, et d'apporter, d'autre part, des éléments d'évaluation dans chacun des domaines soulevés, pour être à même de mieux aborder, sinon apprécier, les réponses construites par l'équipe de prévention.

Notre analyse se situant dans le cadre d'une recherche-action, différents groupes de travail composés de travailleurs sociaux ont donc été investis de ces approches.

Il convient de souligner ici que les analyses qui suivent sont avant tout le produit d'acteurs de terrain impliqués pour un temps dans une dynamique de recherche. Elles contiennent, de ce fait, les limites inhérentes au cadre de travail correspondant ; limites qu'a modulées la personnalité de chacun d'eux.

## 1.1. - Etude socio-démographique du site

Elle résulte essentiellement de la compilation des données INSEE, ANPE, municipalité, disponibles, auxquelles l'on a adjoint le produit d'entretiens avec des personnalités locales.

Dans la perspective d'une analyse micro-sociologique, nous souhaitons redéfinir le cadre socio-démographique national en mettant dès le début en exergue, des informations relatives aux jeunes et aux étrangers ou du moins aux sujets sociaux de souches étrangères récentes. Il ne s'agissait pas, bien entendu, de tomber dans le piège grossier d'une stigmatisation nocive de certains groupes de population. On rappellera plutôt, qu'en France, comme dans n'importe quel pays, les immigrés constituent un vivier d'individus à problèmes, ne serait-ce que de part leurs conditions de vie, leur confinement dans des emplois précaires et l'exploitation dont ils sont généralement l'objet.

De manière plus générale, les données résultant de l'application de grilles d'évaluation aux actions de prévention confirmeront nos hypothèses en la matière.

### 1.1.1. - Quelques chiffres représentatifs à l'échelon national

#### A) Les étrangers

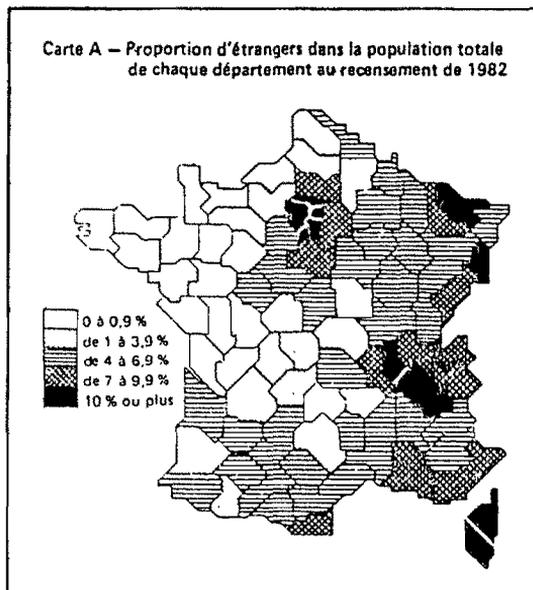
Par groupes d'âge en 1982

	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 64 ans	65 et plus
Ensemble de la population	100 %	20,7 %	15,8 %	49,6 %	13,9 %
Français de naissance et par acquisition	100 %	20,3 %	15,0 %	49,5 %	14,3 %
Etrangers	100 %	25,8 %	14,8 %	51,8 %	7,6 %

On notera d'emblée que, par rapport à l'ensemble de chaque catégorie d'individus, les jeunes étrangers constituent une population plus importante que les français de naissance et par acquisition.

Un rapide regard sur la carte qui suit permet d'ailleurs de situer géographiquement les grands foyers de distribution de ces populations ; le Sud-Est étant particulièrement concerné puisque le volume des étrangers y fluctue entre 7 et 9,9 %.

CARTE



Globalement, et à titre indicatif, on retiendra les principales caractéristiques suivantes de la population étrangère en France.

- Accroissement de 7 % entre 1975 et 1982. Elle représente 6,5 % de la population totale en 1975 et 6,8 % en 1982.
- La pyramide d'âge est extrêmement jeune : un étranger sur 3 a moins de 20 ans, contre 28 % pour les français ; 60 % des étrangers de cet âge sont nés en France métropolitaine (3,3 % pour les 20 ans et plus).
- La population active étrangère a diminué. Moins souvent actifs que les français, les étrangers comptent une plus forte proportion de chômeurs.

## B) Les chiffres du chômage

Cette dernière caractéristique nous entraîne au rappel de quelques éléments d'information sur le problème grave que constitue le chômage tant au point de vue de la collectivité que de l'individu lui-même.

Au sens du Bureau International du Travail (B.I.T.), "les personnes en chômage sont les travailleurs à même de prendre un emploi, qui se trouvent sans emploi et en quête de travail". Si l'on se réfère à cette définition, au 31 décembre 1984, les demandes d'emploi en France et en Provence-Côte-d'Azur témoignent d'une progression constante du taux de chômage, plus fort pour les femmes et les jeunes de 18 à 25 ans.

	FRANCE	P.A.C.A.
1982	2.131.359	184.314
1983	2.227.247	185.502
Dont % de femmes	48,2 %	44,1 %
% - de 25 ans	44,5 %	37,5 %

### 1.1.2. Approche démographique du VAR et de la Région P.A.C.A.

#### A) Le Var (83)

Sans nous étendre sur le descriptif de ce département que nous retiendrons comme zone d'accueil de notre aire d'enquête (ville de Hyères), rappelons que le chef lieu de ce département est Toulon.

Il se situe dans une dépression géographique, domaine des cultures forestières et du vignoble. L'industrie, à l'extraction de la bauxite (importants gisements autour de Brignoles), est surtout représentée par la métallurgie (Toulon). L'importance du secteur tertiaire est liée, quant à elle, partiellement à celle du tourisme estival.

Ces données attestent donc d'un net ralentissement de la population étrangère au cours de ces 7 dernières années. Ceci est dû à la baisse de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment, phénomène auquel viennent s'adjoindre les décisions prises à partir de 1973 en matière d'immigration.

## B - LA POPULATION DU VAR

### TABLEAU GENERAL

Population Total	Français dont	Français par acquis.	Total étrangers	Italiens	Algériens	Portugais	Espagnols	Tunisiens	Marocains	Autres CEE-Turcs divers
708.280	656.660	36.580	51.620	6.960	13.160	3.020	3.640	9.060	7.880	7.900
Femmes										
363.860	343.220	20.800	20.640	3.280	4.340	1.180	1.760	3.340	2.940	3.800
Hommes										
344.420	313.440	15.780	30.980	3.680	8.820	1.840	1.880	5.330	4.940	4.100

Ce tableau récapitulatif permet une vision rapide de la population du Var (indice INSEE, recensement 1982). Le Var se situe dans les départements dits à forte densité d'étrangers (9 %). La moyenne nationale est de 6,8 %.

### TABLEAU EVOLUTION 1962 - 1982

Population totale	P.A.C.A			VAR		Provence - Alpes - Côte d'Azur						
	Français	Etrangers	%	Français	Etrangers	Italiens	Algériens	Espagnols	Portugais	Tunisiens	Marocains	Autres
1962	2.821.777	234.616	8,3 %		31.535	44,9 %	17,4 %	17,2 %	0,5 %	1,9 %	0,9 %	17,2 %
1968	3.305.556	271.340	8,3 %		37.876	32,2 %	22,9 %	23,3 %	2,2 %	3,5 %	2,2 %	13,7 %
1975	3.676.210	313.260	8,5 %	626.093	47.250	22,2 %	29 %	16 %	3,8 %	9,3 %	6,6 %	13 %
1982	3.942.980	322.820	8,2 %	708.331	51.620	15,2 %	29,9 %	9,7 %	4,8 %	12,9 %	10,6 %	16,8 %

1962-1968	16,5 %
1968-1975	14,6 %
1975-1982	3 %

Croissance de la population régionale depuis 1962 : 9,7 %  
 France : 69,6 %  
 Croissance de la population étrangère depuis 1962 : 7,6 %/

	1962	1975	1982
France	4,7 %	6,5 %	6,8 %
P.A.C.A.	8,3 %	8,5 %	8,2 %

(proportion étrangers en France et P.A.C.A.)

On constate également des transformations dans les nationalités. Il y a moins d'italiens et d'espagnols mais plus de portugais et de maghrébins. Ceci est dû au "retour au pays" et à des naturalisations massives de la part des italiens et espagnols.

1962 : 2 étrangers sur 3 sont italiens, espagnols  
soit 62,1 % des étrangers.

1982 : 1 étranger sur 2 est maghrébin.

Si l'on s'attarde sur la distribution de la population d'étrangers par âge par rapport à la population de nationalité française en P.A.C.A., on peut constater une diminution sensible des plus de 55 ans (notamment italiens, espagnols repartis au pays) que vient contrebalancer une population de maghrébins plus jeunes.

Le tableau suivant laisse apparaître le glissement des cohortes d'âges.

ETRANGERS PAR AGE - 1962-1982 - P.A.C.A.  
part dans la population totale correspondante par rapport à la  
Population Française en Région P.A.C.A.

AGE	1962	%	1968	%	1975	%	1982	%
- 15 ans	32.458	5,4	58.396	8,3	69.215	9,3	69.840	9,8
15-24 ans	24.813	6,7	29.540	6	40.670	7,6	42.960	7,3
25-34 ans	43.291	11,5	47.080	11,7	52.630	10,3	53.560	9,3
35-54 ans	60.888	8,3	69.108	8,4	86.095	9,4	95.000	9,8
55-64 ans	30.906	9	25.488	6,5	21.165	5,8	24.100	5,5
65 et +	42.206	10,7	43.728	8,8	43.485	7,2	37.360	5,7
Total	234.416	8,3	273.340	8,3	313.260	8,5	322.820	8,2

L'ensemble de ces informations traduit par ailleurs un forte augmentation des moins de 15 ans entre 1962-75, suivie d'une relative stabilité. En 1982, 1 enfant sur 10 de la catégorie "moins de 15 ans" est étranger en P.A.C.A.

La tendance est donc à un certain rajeunissement de la population étrangère mais le ralentissement de l'immigration et la stagnation des moins de 15 ans pourraient amener un renversement dans les prochaines années, en raison de l'importance, en volume, des 35-54 ans.

**Part des étrangers de moins de 15 ans par rapport à la population étrangère selon le sexe**

	M	F	Ensemble
1962	12,2 %	16,1 %	13,8 %
1968	18,7 %	25 %	21,4 %
1975	18,9 %	27 %	22,1 %
1982	18,3 %	26,3 %	21,6 %

Les femmes étrangères représentent 41,5 % de la population totale étrangère. Les femmes françaises 52,5 % de la population totale française.

Ces données indiquent l'évolution de l'immigration familiale ; celle-ci a gonflé les chiffres quant aux femmes. Si à l'origine, l'homme était "délégué à l'immigration" pour subvenir aux besoins de sa famille (sens large), depuis quelques années, il fait suivre cette dernière dans le pays d'immigration.

Sur ce point particulier on soulignera qu'en P.A.C.A. on compte environ 2,58 personnes par ménage. Pourtant les densités varient selon le milieu social et culturel, voire ethno-culturel puisque qu'on dénombre 3,5 sujets par ménage pour les étrangers dont 4,29 pour les familles du Maghreb et, notamment, Algériennes.

C) L'activité de la population étrangère en P.A.C.A.

Durant ces 13 années écoulées, la population active étrangère avait fortement augmenté (+ 8 % entre 62 et 68)  
(+ 15,1 % entre 68 et 75).

Pourtant les effets de la crise économique se faisant sentir avec plus d'acuité, les travailleurs étrangers ont vu leur évolution, au niveau des actifs, regresser.

Ainsi, entre 75 et 82, les effectifs d'actifs étrangers stagnent et ils ne représentent plus que 8,4 % dans la région.

**Evolution de la population active étrangère**

Année	Pop. active totale	Pop. active étrangère	% Pop. active en région PACA	% Pop. active étrang. France
1962	1.084.530	107.059	9,9	5,7
1968	1.250.236	115.584	9,2	6,2
1975	1.424.660	132.990	9,3	7,3
1982	1.579.400	132.080	8,4	6,6

L'analyse des taux d'inactivité est d'ailleurs révélatrice de cette stagnation comme du cortège de problèmes sociaux qu'elle sous-tend.

Le tableau ci-dessous nous indique les grandes lignes de cette inactivité en fonction de l'origine ethno-culturelle.

Algériens-Tunisiens....	56 %	Nombreux enfants, femmes peu actives
Portugais.....	53 %	
Italiens.....	34,1 %	Petit nombre d'enfants, fort % de retraités

Nous venons de situer rapidement le cadre socio-démographique du Var et de la Région P.A.C.A. Le choix que nous avons fait de souligner l'importance des éléments liés au chômage, et au chômage des jeunes en particulier, comme à la situation parfois précaire des étrangers (très souvent des travailleurs immigrés), n'est pas fortuit. Nous ne cesserons de retrouver ces spécificités au travers de l'analyse des populations concernées par les actions de prévention spécialisée.

### 1.1.3. La ville de Hyères

Au détour de cette approche nous nous devons de dresser le portrait de notre aire d'enquête, portrait de sa population, de la distribution ethno-culturelle de celle-ci, comme des divers groupes socio-professionnels, actifs-inactifs et, bien sûr, de sa population jeune.

#### A) La population

Avec 34.875 habitants en 1968 et 38.999 en 1982, la municipalité de Hyères a connu une évolution de sa population analogue à l'évolution nationale moyenne (5,8 % de croissance de 1968 à 1975). Cette évolution est toutefois largement inférieure à la progression observable pour le département du Var (+ 12,2 % de 1968 à 1975).

Plus globalement, on assiste à un net ralentissement de la progression démographique de la ville (près de 5 fois inférieure en proportion de 1968 à 1975 par rapport aux données relevées de 1962 à 1968). Ce ralentissement dû pour une part importante aux répercussions du phénomène du rapatriement des "pieds-noirs" intervenu en 1962 pour l'essentiel, est plus important que celui enregistré dans le département du Var.

#### Distribution de la population Hyéroise

AGE	TOTAL	F	M	%
0 à 25 ans	13.340	6.260	7.080	33,1 %
25 à 60 ans	18.100	-	-	44,80 %
60 et +	8.960	-	-	22,17 %
	40.400			100 %

Celle-ci laisse apparaître une répartition jeunes/adultes à peu près identique aux autres villes françaises de cette taille. On remarquera toutefois la représentation plus importante des 60 ans et plus, ce qui traduit le caractère estival de la ville dans une région goûtée des retraités.

## B) Les étrangers hyérois

A Hyères et selon les données disponibles, les étrangers sont relativement moins nombreux que pour l'ensemble national (5,6 % contre 6,8 %) et nettement moins nombreux qu'en P.A.C.A. (11 %). Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :

**/ Population totale - 1982 : 2.456 /**

Hommes	Femmes	Actif.	Italiens	Autres CEE	Espag.	Port.	Alger.	Maroc.	Tunis.
1.484	972	888	436	128	112	76	716	700	108

### **Evolution de la population étrangère sur Hyères**

1968	2.214	1.311 hommes 903 femmes
1975	2.209	1.235 hommes 974 femmes
1982	2.456	1.484 hommes 972 femmes

On constate une baisse de la population étrangère hyéroise qui résulte essentiellement de la baisse de la population C.E.E. (920 en 68 à 600 en 75). Baisse partiellement compensée par l'augmentation des Algériens qui passent de 367 à 670. La part de l'immigration familiale algérienne semble donc connaître une forte évolution.

### Tableau par Nationalité - Age - Sexe

	Italiens		Autres C.E.E.		Espagnols		Portugais		Algériens		Marocains		Tunisiens	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
- 19	12	24	12	12	4	4	12	8	180	136	104	160	16	0
+ 19	200	220	56	48	64	40	44	12	272	128	316	120	84	8

Ces tableaux permettent une vision générale de l'immigration sur Hyères. Les marocains et algériens sont les plus représentés. Les moins de 19 ans se chiffrent à 684 toutes nationalités confondues.

Nous ne manquerons pas de retrouver les effets indirects de tels paramètres lors de l'approche qui sera faite de la clientèle du service.

#### C) Les chiffres du chômage

Ainsi que nous l'avons fait plus globalement au niveau national, nous nous pencherons sur l'état de la situation de l'emploi à Hyères. A cet effet, nous considérons tout le secteur de Hyères, soit 13 communes. Hyères-ville, représente environ 48 % des demandeurs d'emploi enregistrée à l'A.N.P.E. En janvier 1985, 5.000 demandes d'emploi, soit 2.400 pour Hyères seule.

**Tableau des chômeurs 18-25 ans (A.N.P.E.)**

	TOTAL	Hommes	Femmes
1er emploi	478	211	267
Déjà travaillé	1.710	812	898
<b>Total</b>	<b>2.188</b>	<b>1.023</b>	<b>1.165</b>

Sur une population totale de 40.400, il y a 4.660 jeunes de 18/25 ans, dont 2.188 sont au chômage (43,60 %). Les chômeurs Hyères-ville (1.050) représentent 2,59 % de la population totale (les 18/25 ans).

Par ailleurs, et sur des informations plus pointues, 173 jeunes se sont inscrits à la Permanence d'Action-Information et Orientation (P.A.I.O.) pour l'année 1984 (16-18 ans) et 132 ont été placés en stage d'insertion, qualification, soit :

Inscrits : 173      98 garçons      75 filles  
Placés : 132      73 garçons      59 filles.

**Population non active Hyères**

	Nbre	%	H	F	% F
Personnes 16 ans et +	8.170	37,1	4.250	3.920	48
Etudiants élèves + 17 ans	1.525	6,9	825	700	45,9
Retraités et retirés des affaires	7.070	32,1	2.795	4.275	60,5
Autres non actifs de 17 à 65 ans	5.090	23,1	505	4.585	90,1

Total..... 21.855 inactifs

Globalement il faut garder à l'esprit le nombre relatif mais important de chômeurs pour une ville de la taille de Hyères. Cet élément est d'autant plus inquiétant que, sans être pour autant générateur de délinquants potentiels, le chômage fragilise certains individus et peut les placer dans des positions de rupture avec la collectivité, surtout si cette dernière en vient (comme c'est trop souvent le cas) à négliger ses devoirs.

D) La distribution des Hyérois par catégorie socio-professionnelle en 1982

Comprendre les problèmes socio-économiques et humains d'une aire géographique donnée et, a fortiori, les problèmes liés à la "destabilisation sociale" de certains groupes nécessitait que nous précisions l'importance des divers groupes socio-professionnels en présence.

Voyons en premier lieu la distribution de la population active et son évolution.

	Total	Hommes	Femmes
Population active en 1968	37,5 %	65,8 %	34,1 %
Population active en 1975	39,9 %	61,8 %	38,2 %
Population active en 1982	40,5 %	61,9 %	38 %

La population active progresse lentement : + 2,4 % de 1968 à 1975 (Var à la même époque : + 15 %).

Elle est quasiment stagnante de 1975 à 1982 : + 0,6 %.

Les retraités sont fortement représentés, à peu près une personne sur cinq.

La population active masculine régresse de 1968 à 1975 : - 4 % et gagne de 1975 à 1982.

Par contre, la population active féminine augmente de 1968 à 1975 : + 4 % et stagne entre 1975 et 1982.

L'augmentation importante de l'emploi féminin : + 14,7 % permet seule à la population active de progresser faiblement entre 1968 et 1975. A cette date, le taux d'activité féminin est important (29,3 % sur Hyères 23,5 % pour le Var).

La décomposition de cette même population active en groupes socio-professionnels se traduit pour 1982 par les paramètres suivants :

- Un peu plus d'une personne active sur quatre appartient au groupe "employée" (fonction publique, administratifs d'entreprise, de commerce, services directs aux particuliers).
- Un peu moins d'une personne sur 4 relève du groupe "ouvriers" (qualifié, non qualifié, agricole).
- Une personne sur six : "profession intermédiaire" (enseignement, santé, fonction publique et assimilé, techniciens, contremaître, agent de maîtrise).
- Un peu de moins d'une personne sur dix est "artisan, commerçant, chef d'entreprise de 10 salariés ou plus".
- Un peu plus d'une personne sur vingt est "cadre" (profession libérale, cadre de la fonction publique, profession intellectuelle, et artistique).

Ce sont ces paramètres que le tableau ci-dessous nous présente d'une manière plus synthétique.

	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	2,1 %	65,1 %	34,9 %
Artisans, commerçants, Chefs d'entreprise	4,2 %	70,6 %	29,4 %
Cadres	2,7 %	75,9 %	24,1 %
Professions intermédiaires	7,3 %	62,2 %	37,8 %
Ouvrier	9,7 %	85,2 %	14,8 %
Retraité	16,6 %	50,7 %	49,3 %
Autres personnes	43,8 %	36,2 %	63,8 %

Réaliser une approche d'une population déterminée passe également par une observation de ses sous-groupes en formation et notamment des jeunes puisqu'il sort ici, à travers la prévention spécialisée, l'objet de cette recherche.

Dans cette optique, il nous est apparu intéressant d'essayer de connaître le niveau d'étude des jeunes Hyérois.

**Population de jeunes de 15 ou plus (ni scolaire, ni apprentis)  
par sexe et niveau de diplôme**

NIVEAU DE DIPLOMES	Les 2 sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
Aucun diplôme déclaré	40,97 %	39,83 %	42,03 %
C.E.P. - D.F.E.O.	19,03 %	19,91 %	21,01 %
B.E.P.C.	8,76 %	7,50 %	8,93 %
C.A.P. - B.E.P. - (sans B.E.P.C.)	9,09 %	11,32 %	7 %
C.A.P. - B.E.P. - (avec B.E.P.C.)	2,37 %	3,13 %	1,65 %
Brevet professionnel, brevet de maîtrise, fin stage FPA 2ème degré ou BEA-BEC-BEB-BATA-BES	3,29 %	4,22 %	2,42 %
Total (pas niveau Bac)	83,51 %	85,91 %	83,04 %
Bac Technique (F,G,H), B.T. B.T.A., capacité Droit	1,31 %	1,50 %	1,14 %
BAC	6,85 %	6,22 %	6,87 %
Diplômes des professions de la Santé, des professions sociales	2,23 %	0,95 %	3,43 %
B.T.S., D.U.T., D.E.S.T., 1er cycle	1,31 %	1,90 %	0,76 %
Diplômes universitaires, 2ème et 3ème cycle	1,44 %	1,50 %	1,40 %
Grande Ecole	3,29 %	4,36 %	2,29 %
Total (Bac et supérieur)	16,43 %	16,43 %	15,89 %

On notera que, globalement, il ressort que 83,5 % de la population de jeunes de plus de 15 ans ne possède pas le baccalauréat ; que les filles présentent un niveau d'étude moins élevé que les garçons et, qu'enfin, parmi les sujets concernés par la rubrique "aucun diplôme déclaré", on compte 40,97 % de filles et 42 % de garçons ; ce qui constitue des pourcentages non négligeables et sous-tend toute une série de problèmes divers liés aux conditions faites aux jeunes sans emploi.

#### 1.1.4. Les différentes structures accueillant les jeunes sur Hyères

Faire reposer notre recherche-action sur une institution déterminée supposait que nous la situions au mieux par rapport aux différentes structures accueillant les jeunes sur Hyères et en essayant de mettre en exergue les liens qui pouvaient exister entre cette même institution et ces structures.

#### A - Recensement des structures

##### **1°) Structures municipales**

##### a) Loisirs, sports, culture

- \* Maison des Hyérois : Park Hôtel
  - atelier de poterie : 70 enfants inscrits de 6 à 17 ans
  - atelier de peinture sur soie : 10 enfants inscrits de 10 à 18 ans
  - école de musique en 1983-1984 : 220 élèves inscrits de 6 à 20 ans
  - école de danse en 1983-1984 : 60 élèves inscrits de 6 à 20 ans

Activités offertes intéressantes mais relativement onéreuses, en moyenne 100 F./mois.

- \* Bibliothèque municipale  
Transformation en 1977 et création à cette époque du Bibliobus.
- \* Cinéma au Casino  
Cinéma d'art et d'essai, création en 1977 des mini-nuits du cinéma.
- \* Comité Vacances-Loisirs : (voir tableau en annexe)  
En 1984 : 670 enfants sont partis par le Comité Vacances-Loisirs
- \* Ecoles municipales de sports  
Pour les enfants de 6 à 12 ans, 900 enfants inscrits pour l'année 1984-1985.  
(Natation, hand-ball, basket, patinage, gymnastique, foot, voile, athlétisme, rugby, escrime, tennis, judo, cyclisme, volley). Les inscriptions sont gratuites.

b) Social, Santé

- \* Bureau d'hygiène  
Les prestations y sont gratuites.
- \* Comité de Prévention  
Depuis septembre 1984, un Comité de Prévention sur la Toxicomanie essaie de se créer à l'aide de personnes bénévoles sur Hyères. Une formation (session de 2 jours) a été donnée à ces personnes, à cette date les permanences se sont pas encore mises en place.
- \* Comité d'information-orientation  
Dépend du Ministère de l'Education Nationale.
- \* Permanence d'accueil des jeunes 16-18 ans  
Orientation des jeunes exclus du système scolaire et pas encore en âge de s'inscrire à l'A.N.P.E.

c) Etablissements scolaires

. 9 écoles maternelles	893 inscrits
. 21 écoles primaires	2.421 inscrits
. 3 C.E.S.	1.610 inscrits
. 1 lycée	777 inscrits
. 3 L.E.P.	1.082 inscrits
. 1 lycée agricole	377 inscrits

Etablissements scolaires libres

. 2 écoles maternelles	45 inscrits
. 3 écoles primaires	1.195 inscrits
. 1 C.E.S.	713 inscrits
. 1 lycée	292 inscrits

2°) **Structures non-municipales**

a) Loisirs, sports, culture

- \* Clubs sportifs privés
- \* 24 centres de vacances et de loisirs implantés sur Hyères.

b) Social, Santé

- \* 1 Club de prévention
- \* Centre D.D.A.S.S. (P.M.I., etc.)
- \* 3 Maisons d'enfants à caractère social (150 lits)
- \* 2 C.A.T..... 105 inscrits
- \* 1 I.M.P. (IMC)..... 104 inscrits
- \* 1 Maison d'enfants à caractère sanitaire (40 places)
- \* Association Etudes et Chantiers
- \* 1 service A.E.M.O.

On le voit donc à l'exception du Club de prévention, il existe très peu de structures (pour ne pas dire pas de structures) dont la mission réside dans l'intervention de rue et la prévention des facteurs de risques psychologiques, sociologiques, économiques.

## B - Relations entre ces différentes structures et le Club des jeunes

Il était bien évidemment difficile de quantifier, voire même de mettre à jour, les relations entre le Club des jeunes et les autres structures tant celles-ci relèvent du coup par coup, du non-officiel ou encore des aléas des cas à traiter.

L'énoncé qui suit résulte donc de l'expérience quotidienne de chacun des travailleurs sociaux à travers leurs pratiques et l'analyse de ces dernières.

### 1) Relations avec les structures municipales

- \* **Le bureau d'hygiène** : "dans le cas de prise en charge de toxicomanes par le bureau d'hygiène, jeunes que nous connaissons par ailleurs, nous travaillons en collaboration avec les infirmiers psychiatriques de secteur".
- \* **Comité de Prévention** : "Le Clubs des jeunes a participé aux sessions de formation du Comité de Prévention, et a comme projet de participer aux permanences d'accueil qui ne sont pas encore mises au point".
- \* **P.A.I.O.** (Permanence d'Accueil et d'Information et Orientation) : "Nous adressons des jeunes à la P.A.I.O. quand ceux de moins de 18 ans recherchent un stage de qualification ou d'insertion. Nous participons régulièrement à certaines réunions de coordination".
- \* **Etablissements scolaires** : "Actions scolaires du Club des jeunes en relation avec certains établissements (soutien scolaire, loisirs, prêts de matériel). (Primaire -C.E.S. - Lycée)".
- \* **Etablissements sportifs** : mise à disposition de terrains de jeux.

### 2) Structures non-municipales

- \* **D.D.A.S.S.** : Travail en collaboration avec les assistantes sociales du secteur, éducateurs, collaboration ponctuelle.
- \* **Maisons d'enfants** : "Certains jeunes de ces maisons d'enfants participent aux activités du Club des jeunes (loisirs, camp, etc.). Nous prêtons du matériel (véhicules, matériel de ski, camping...). Peu de relations avec les éducateurs en ce qui concerne le suivi social des jeunes".
- \* **A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert)**  
Contacts ponctuels avec l'éducateur du secteur de Hyères par rapport à certains jeunes.

\* **Association Etudes et Chantiers** : Projet de créer un stage de qualification suite à une expérience commune, dans le but de mettre en place une entreprise intermédiaire. Contacts fréquents et réguliers.

Au détour de cet énoncé, il nous est possible de noter la faiblesse des relations entretenues avec d'autres types de structures. Ces relations apparaissent ponctuelles alors qu'il est vrai, elles devraient être régulières. Elles semblent également empreintes d'une certaine superficialité liée, n'en doutons pas, à leur localisation dans le temps et l'espace ; le paramètre accidentel semblent dominer en la matière.

### C - Quelques mots sur la saison touristique

Avant d'achever ce descriptif de l'aire d'enquête, il nous est apparu important de rappeler en quelques mots, la spécificité touristique de la ville de Hyères.

Celle-ci fût un ville traditionnelle de tourisme ; tourisme d'hiver de luxe avec une clientèle anglaise, puis ce fût le démarrage du site en tant que station balnéaire avec développement du tourisme familial (création de camping, hôtels plus modestes, apparition de résidences secondaires).

Cet essort du tourisme se traduit essentiellement par une multiplication du volume de la population pendant les trois mois d'été. Cette augmentation à des incidences économiques non négligeables et génératrices de perturbations sur le plan des relations entre les divers groupes en présence (groupes d'âges, groupes sociaux...).

Cette approche nous aura aidé à situer plus clairement le contexte Hyérois. D'aucuns la jugeront peut-être incomplète mais nous n'avions d'autres objectifs que de proposer une des photographies possibles du cadre d'intervention dans lequel s'enracinent les réalités quotidiennes de l'action de prévention.

Du point de vue général de la recherche elle-même, et dans un rapport théorie/pratique, il était particulièrement intéressant de nous positionner face au contexte sociologique, démographique tout en évaluant l'entourage immédiat, ceci d'autant plus qu'on ne peut parler aujourd'hui encore d'une véritable coordination, voire d'une concertation, de tous les partenaires sociaux locaux.

Avec les éducateurs investis dans ce travail, nous constatons, outre le manque de structure de loisirs pour les jeunes (14 à 25 ans), une inadéquation des structures existantes qui ne favorisent pas la participation des jeunes d'un certain milieu (pas forcément des marginaux).

Le prix des activités n'est pas seul en cause dans ce fait, mais il faut considérer l'accueil et le fonctionnement de ces dites structures (cadre fermé, activité trop structurée). Il reste aux jeunes comme lieu de rencontres permmissibles :

- la rue
- le bar
- le Club des jeunes.

Ainsi, et à titre indicatif : il y a 800 logements au Val des Rougières et aucun lieu d'accueil, d'expression et de rencontre dans ce quartier (par exemple : maison de quartier).

"Le Club des jeunes devrait être la dernière "roue de secours" remplaçante des roues ordinaires.

Mais les effectifs de jeunes dont nous nous occupons, nous montrent que nous sommes une structure à part entière qui s'occupe tous azimuts de pallier certaines carences (animation, suivi de jeunes, orientation de jeunes, dépannage financier, etc.)".

C'est, entre autre, sur de tels constats qu'il nous sera donné de revenir au cours de notre analyse.

ooooo

Nous avons pu voir précédement l'importance relative des populations de jeunes et de moins de 25 ans (33,1 % de la population Hyéroise), comme la surreprésentation des 18-25 ans dans la population au chômage (43,60 %).

Sans vouloir établir de relation de cause à effet entre non-travail et inscription dans le processus de marginalisation voire de déviance, on soulignera qu'une telle situation est souvent génératrice d'antagonismes entre l'ensemble des sollicitations extérieures et les moyens à la disposition des jeunes.

Compte tenu de ces réflexions nous ne pouvons éviter de nous pencher, même rapidement, sur quelques uns des grands problèmes sociaux dont on peut considérer qu'ils contribuent à alimenter la clientèle de la prévention spécialisée.

## 1.2. Les jeunes : clients potentiels à travers l'étude des processus de marginalisation

Nous aborderons successivement cet ensemble à partir de thèmes regroupés par modules.

### 1.2.1. Eléments d'analyse des processus de marginalisation

#### 1.2.1.1. Introduction à l'étude de la marginalité

Le problème de la délinquance prise dans le sens large et commun du terme constitue un élément central de l'activité de prévention, du moins du point de vue réglementaire puisque les arrêtés de 1972, définissant l'objet des services de prévention stipulent : (1) 'prévenir l'inadaptation et la délinquance'.

Ces notions d'inadaptation, mais surtout de délinquance, suscitent de nombreux propos et se présentent aujourd'hui comme un élément de l'actualité, tant pour les responsables : hommes politiques. que pour l'homme de la rue : campagne dans les médias.

De plus, la mise en place des comités départementaux de prévention de la délinquance doit susciter, chez les professionnels de ces phénomènes, des questions.

Pour les travailleurs sociaux, dont certains se qualifient de "salariés de la délinquance", ce questionnement s'inscrit tout à fait dans le débat actuel. C'est donc à partir de l'écho de ces techniciens du terrain que nous allons voir de quoi nous parlons lorsque le terme délinquance est avancé.

#### A - Comment envisager une étude sur les processus de marginalisation ?

##### **\* Le problème de définition**

Il nous faut bien l'admettre d'emblée, une approche de ces processus a mis les praticiens-chercheurs dans l'embarras et ceci en dépit de leur expérience en matière de toxicomanie ou de délinquance.

Fallait-il considérer une définition de la délinquance au sens juridique du terme ?

---

(1) Circulaire n° 26 du 17/10/72 relative à l'arrêté du 4/7/72.

"Acte répréhensible au nom d'un code légiféré et repéré par les institutions comme tel" (1).

Ou, au contraire, devons-nous considérer ce phénomène dans le cadre sociologique de sa production ? Nous trouvons alors les définitions suivantes :

"Phénomène de masse qui comprend l'ensemble des infractions pénales" (2). Le délinquant par cette approche est plus qu'un sujet de droit. Il est aussi un sujet social, ou simplement : "Sociopathie" (3).

Du sujet de droit au sujet lié à un rapport social en passant par le sujet psychologiquement constitué, le délinquant traverse de nombreuses disciplines ; chacune d'entre elles présentant sa définition et de façon sous-jacente ses moyens propres d'intervention.

Ce rapide constat suggère de nous extraire pour cette étude d'une discipline particulière : approche juridique, approche psychanalytique... pour tenter, au contraire, de nous situer face à ces phénomènes dans une position trans-disciplinaire.

Pour nous les phénomènes toxicomanie ou délinquance sont des phénomènes **sociaux**.

Ainsi, toxicomanie, délinquance, phénomène social ne veulent pas dire "chose" ou phénomène particulier, mais processus. C'est-à-dire, articulation déjà existante autour de trois **dimensions** actives.

Ces trois dimensions seraient :

- . politique . c'est-à-dire situant ou plaçant des sujets dans les positions de commandement ou de subordination.
- . économique : c'est-à-dire situant des sujets dans les rapports de production qui sont aussi les repères de la consommation des biens et des richesses.
- . idéologique : en tant que système de valeurs ou modèles (disciplines), justifiant ou questionnant les rapports politiques ou économiques.

---

(1) Maurice CUSSON M.F. - Déliriance Pourquoi ?

(2) Vocabulaire de psycho-pédagogique - R. LAFFONT - P.U.F.

(3) MUCHIELLI R. - Comment deviennent-ils délinquants ?

Le délinquant ne serait donc pas un "in - dividu" indivisé, sans clivage, personnalité à jamais stabilisée évoluant dans un environnement immuable.

\* **Le problème de l'étude en terme de processus**

Ce dernier est lié bien évidemment au problème précédent de définition.

"La recherche des causes peut régresser à l'infini, chacune d'entre elles pouvant apparaître comme l'effet d'une autre plus immédiate" (1).

Ces quelques précisions ne font que retarder notre propre tentative de définition des phénomènes en cause mais permettraient peut être de préciser :

- . qu'une étude sur la toxicomanie et la délinquance à Hyères ne devrait pas se contenter de considérations uniquement locales ;
- . que toute simplification en la matière n'aura pour objet qu'une meilleure compréhension de nos propos.

B - La problématique de cette analyse

Les propos tenus par n'importe quel citoyen ou les études spécialisées ont pour objet commun de fabriquer une **représentation** rationnelle ou non des phénomènes de délinquance ou de toxicomanie et des conditions de leur apparition.

En dépit du souhait qui était le sien, d'adopter une position trans-disciplinaire, le groupe de travail n'a pas eu la volonté, ni les moyens, de se transformer en chercheurs à part entière. Sans oublier que ces approches se situaient dans le cadre d'une recherche-action, les participants ont tenté avant tout de se situer comme des praticiens-chercheurs ; c'est-à-dire comme des professionnels utilisant principalement les informations acquises du fait de leur pratique, à savoir : les relations entretenues avec les jeunes, les institutions et l'environnement local.

Nous distinguerons ainsi les notions de toxicomanie et de délinquance du fait que cette distinction résulte de la pratique professionnelle des acteurs impliqués.

---

(1) cf. Rapport d'évaluation du CNRS sur le rapport cabinet TEN.

D'autre part, et compte tenu de l'extrême hétérogénéité des sources comme des mesures statistiques (juge d'instruction, juge pour enfant, commissariat, hôpital général, hôpital psychiatrique), nous avons retenu la démarche consistant à élaborer une représentation de type impressionniste des phénomènes en essayant pour cela de faire ressortir d'éventuelles spécificités locales ; spécificités à même de faciliter l'approche des réponses comme l'analyse de la demande ou tout au moins de son interprétation.

### 1.2.1.2. L'une des réflexions possibles menées à partir d'un dossier de presse

Si donc les phénomènes toxicomanie et délinquance agissent principalement dans les mentalités comme une **représentation** du réel, c'est-à-dire comme une déformation imaginaire de cette réalité, nous avons tenté de retrouver comment ces déformations pouvaient intervenir dans les mentalités hyéroises.

Pour ce faire, nous avons recensé les faits commis sur notre cité par l'intermédiaire de la presse locale et plus particulièrement du Journal Var-Matin République (VMR).

Nous avons ainsi compilé les coupures de journaux relatant des faits ayant eu comme théâtre d'action notre commune, ou des propos proches de nos sujets.

La période d'observation a été arbitrairement choisie et correspond aux mois de novembre, décembre 1984 et janvier 1985.

#### 1) Périodicité des faits relatés sur la période d'observation

	<u>fiche</u>
Le 8 novembre 1984 - Attentat explosif.....	1
" 14 " " " - Drogue arrestation.....	2
" 17 " " " - " " " .....	3
" 17 " " " - Vol-Braquage.....	4
" 24 " " " - Drogue trafic.....	5
" 24 " " " - Vols.....	6
" 24 " " " - Drogue.....	7
" 26 " " " - Drogue.....	8
Le 2 décembre 1984 - Escroquerie chèques.....	9
" 2 " " " - Vol braquage.....	10
" 3 " " " - Vol arrestation.....	11
" 5 " " " - Fugue.....	12
" 6 " " " - " .....	13
" 8 " " " - Drogue arrestation.....	14
" 17 " " " - Fugue.....	15
" 30 " " " - Cambriolage arrestation.....	16

Le 12 janvier 1985	- Vol.....	17
" 16 " " "	- Braquage.....	18
" 18 " " "	- Vol arrestation.....	19

Que constatons-nous ?

D'une part : sur un peu plus de deux mois d'observation (70 jours), la presse locale produit 19 articles ayant trait à **15 affaires** (attentats - fugue - drogue - vols braquages).

D'autre part : la parution de ces articles se reproduit à un rythme irrégulier allant de plusieurs articles le même jour concernant des faits différents à 13 jours d'intervalle (17 décembre au 30 décembre).

## 2) Analyse

Parmi les faits relatés :

- a) un article concerne les **attentats à l'explosif** et reprend l'historique de ce phénomène local.

"Quatre années explosives" VMR 8/11/84.

Depuis 1980, on apprend que 12 attentats ont été commis dans notre cité. Ces actes visent exclusivement des biens.

Cette série d'attentats semble correspondre à un phénomène très circonscrit à notre localité :

"Il ne restera bientôt plus un seul brin d'herbe dans la cité des Palmiers..." VMR du 8/11/84 : Propos journalistique tendant à exagérer les faits dans leurs conséquences pour la population, d'autant qu'aucune explication rationnelle ne nous est fournie. Ceci présente chaque citoyen comme une éventuelle victime de ce phénomène aveugle.

- b) six articles concernent le phénomène toxicomanie : sur les quatre affaires relatées, nous retiendrons :

### \* "Drôle de farine pour un boulanger hyèrois"

VMR 14/11/84 (annexe III)

Celui-ci nous semble révélateur d'une présentation particulière du phénomène : celui-ci apparaît, en effet, dans sa caractéristique **d'universalité**.

Même le boulanger : personne identifiée aux yeux des lecteurs (nom - adresse) profession honorable s'il en fut et clientèle non moins insoupçonnable... et pourtant ! Il semble impossible de distinguer "les angoissés" (drogués) des "véritables gourmands". C'est-à-dire nous. Ainsi, même la démarche banale auprès de son boulanger, ou de tout autre commerçant, se trouverait dont hypothéquée par le phénomène ?

Dans cette affaire, deux questions restent posées et suggérées par l'auteur de l'article :

- Pourquoi un citoyen (même récent) de notre ville se livrait-il à ce trafic ?
- Comment la police est-elle parvenue à l'interpellation du coupable ?  
"mystérieuse apparition policière..."  
"on ignore comment..."

\* "Un couple qui ne rêvait que de voyage" VMR 17/11/84  
"Porquerolles, plaque tournante d'un trafic international"  
VMR 26/11/84 (annexe III).

C'est le trafic lui-même qui est en cause et plus particulièrement ses conditions d'organisation. La commune de Hyères, avec sa façade maritime importante, offrirait de multiples possibilités à ce trafic particulier. Les hyérois se trouvent ainsi **particularisés** dans le cadre international de ce phénomène. Les grosses quantités de cette marchandise particulière transitant par les "eaux communales" font pressentir que ce phénomène est à notre porte. Si quelques indications nous sont fournies quant à la provenance des produits (Colombie), aucune explication ne vient préciser les éventuels liens avec le **marché local** et ces grosses quantités de produit saisies.

**Pour les Hyérois, la question demeure !**

- c) 9 articles concernent les actes de **voies** dont 3 avec des armes. Ces actes touchent principalement des commerçants. Les butins sont, la plupart du temps, assez maigres (300 F.) mais nécessitent par contre l'emploi des armes.

Notons que 12 personnes ont été arrêtées  
et 6 sont encore recherchées.

Si l'on compare les faits recensés par la presse à ceux inscrits sur le registre du tribunal pour enfants de Toulon durant notre période d'observation, deux affaires seulement dans la presse alors que onze sont inscrites au tribunal.

- Y-a-t-il mauvaise information ? Pourquoi ?
- Y-a-t-il sélection des faits à relater ? Pourquoi ?

### 3) Conclusion

- a) Les événements relatés ne sont pas explicatifs mais signifiants. Ce qui fonde le fait divers dans le journal, c'est l'information. L'absence de présentation, d'analyses, ou de mise en rapport du fait avec les structures sociales locales, cantonne le fait divers dans un vécu narratif, et concourt, par les immenses zones d'incertitudes qu'il procure, à une forme de désinformation.

- b) Les actes relatés apparaissent dans le domaine de l'étrange mais, dans le même temps, ce dernier est très proche puisque localement situé.

Proche géographiquement mais éloigné socialement, l'article semble, dans sa forme, vouloir conserver la distance du lecteur au délinquant.

- c) Nous relèverons pour compléter notre constat que la drogue est la première source d'inquiétude des français. VMR du 16/01/85 (annexe III). Cette inquiétude est reprise, semble-t-il, par les élus de notre ville, VMR du 9/12/84 : "... situation alarmante de ces phénomènes sur notre jeunesse..." (Drogue et délinquance).

### 1.2.1.3. Une approche de la délinquance

#### A - Eléments statistiques (sources -INSEE -PACA - Revue Sud- Informations économiques

Quelques repères terminologiques :

Ce système statistique distingue 3 niveaux de gravité pour la criminalité.

- 1/ La grande criminalité groupe les crimes et les délits inspirés par le profit, qui compromettent le plus gravement la sécurité de la collectivité : homicides crapuleux, vols à main armée...
- 2/ La moyenne criminalité groupe des faits, qui, bien que graves, sont moins durement ressentis par la société. Ces faits peuvent être inspirés par le profit - cambriolages - ou par d'autres motivations souvent passionnelles : homicides non crapuleux, viols...
- 3/ La délinquance enfin, rassemble les autres méfaits dont la caractéristique commune est de représenter un trouble moins grave pour la société : les vols sans viols, les escroqueries par chèque, la toxicomanie...

- a) Répartition dans ces rubriques des crimes et délits commis en 1980 pour la région P.A.C.A.

Total crimes et délits....	279.567	
Grande criminalité.....		2 %
Moyenne criminalité.....		14,4 %
Délinquance.....		83,6 %

- b) P.A.C.A. une région très concernée par la délinquance

	En 1980
Population française résidant en Provence ...	7 %
Ensemble des crimes et délits P.A.C.A.....	10,5 %
Grande criminalité P.A.C.A.....	14,5 %

La région, en ce qui concerne le taux de criminalité (rapport entre l'ensemble des crimes et délits d'une zone et sa population), se situe au premier rang pour l'ensemble des crimes et délits, au second rang pour la grande criminalité.

- c) L'évolution selon les départements reste très contrastée

. Si entre 75 et 80, la criminalité violente progressait dans le Var (pour exemple : + 40 % pour les vols à main armée), elle restait cependant peu importante : 136 vols à main armée dans le Var contre 502 pour les Bouches-du-Rhône - Total P.A.C.A. : 860.

. pour les cambriolages de résidences secondaires, le Var est le département français le plus atteint.

- d) Toxicomanie : la région s'inscrit dans la moyenne nationale.

En 1980, la toxicomanie révélée ne représentait que 0,27 % de la criminalité régionale (0,39 % pour la France).

Le taux de délits de ce type était de 1.94 pour mille habitants, le même niveau que la moyenne nationale : 1.90 pour mille.

## B - Le phénomène à Hyères à travers les chiffres de la Justice (sources : Tribunal pour enfants de Toulon)

Parce que nous souhaitons préciser l'étude microsociologique du site, nous proposons au lecteur une synthèse des données disponibles au niveau de la justice. Ces informations sont à prendre avec les biais que comprennent tout relevé de ce type. Elles n'en constituent pas moins des indicateurs d'une tendance sinon d'une situation.

Ainsi, en 1984, 53 cas de délinquance ayant entraîné une prise en charge judiciaire ont été relevés. 49 garçons et 4 filles. Ceux-ci correspondent à la distribution suivante.

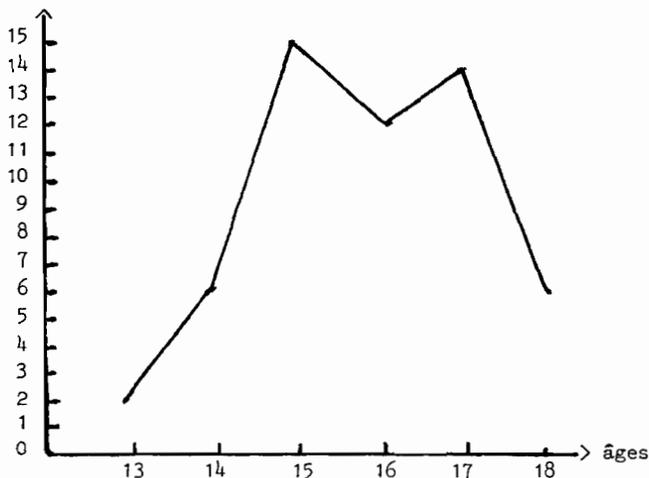
### Type des faits

VOL				Coups blessures avec arme	Stup.	Proxéné- tisme	Divers (1)
avec vio- lence	avec recel	avec dégra- dation	avec effraction				
22	9	4	3	1	2	2	6

(1) Divers comprend : outrage à agent, usage de faux, extorsion de fond.

### Courbes des âges à la date des faits

18 ans : 6  
17 ans : 13  
16 ans : 11  
15 ans : 15  
14 ans : 6  
13 ans : 2



Du point de vue du service de prévention, précisons que nombre des ces jeunes sont connus et ont fait l'objet d'une démarche. Sur 53 jeunes enregistrés par le Tribunal pour enfants en 1984, 19 ont été sinon traités du moins approchés par le service.

#### 1.2.1.4. Une approche de la toxicomanie

L'extension du problème de la drogue perçu à maints égards comme un fléau national, nous a entraînés vers une confrontation de ce sentiment avec ceux des responsables locaux qu'il s'agisse du domaine préventif, répressif ou bien encore curatif.

A cet effet diverses données ont été rassemblées provenant de sources variées. C'est donc de la conjonction de ces sources que l'on a dressé un portrait de l'évolution de ce phénomène sur une ville comme Hyères.

##### A - Sources : Commissariat général

Les chiffres annoncés concernent seuls l'usage et la détention de drogue. Est donc exclue la notion de trafic. Ces chiffres tentent donc d'évaluer **un indice de consommation**.

Sur l'année 1984 :

57 personnes ont été interpellées, dont :

< 16 ans	0		
16 > 18 ans	5 garçons		3 filles
18 > 21 ans	24 " "		2 " "
21 > 25 ans	18 " "		1 " "
< 25 ans	3 " "		1 " "
Total	50 " "		7 " "

Distribution selon la C.S.P.

##### **Catégories socio-professionnelles :**

Professions libérales.....	1
Agricole.....	1
Militaire.....	3
Employé.....	3
Ouvrier.....	12
Etudiant.....	7
Lycéen.....	3
Sans profession définie.....	27
Total.....	57

On remarquera que :

- le nombre de garçons interpellés est 7 fois supérieur à celui des filles. Peut-on en déduire que la consommation masculine est supérieure dans ces proportions à celle des femmes ?
- c'est dans la catégorie 18-25 ans que la consommation semble la plus importante ou que l'activité des services de police est la plus efficace.

D'autre part, la distribution des personnes recensées laisse apparaître une forte concentration des sujets en situation de non-emploi. Sans tirer des conclusions hâtives, voire erronées, on s'interrogera de savoir si le contexte du non-emploi est générateur de ce type de problème ou bien si ces personnes se trouvent sur-représentées du fait qu'elles attireraient une attention particulière des services de police.

#### B - Sources : L'hôpital psychiatrique

Les chiffres énoncés concernent les admissions dans le service spécialisé : Toxicomanie.

Comparativement aux sources de commissariat, s'il s'agit aussi d'usage de drogues, nous atteignons ici un degré supérieur dans la consommation, entraînant notamment, tous les phénomènes de narco-dépendance.

D'autre part, il faut distinguer deux sortes de placements que nous distinguerons d'ailleurs dans les chiffres proposés :

- . le placement judiciaire -réf. loi de 1970- avec **obligation** de soins
- . le placement à l'entière initiative du jeune, qui même s'il n'est pas contraint, peut être parfois à l'initiative des familles.

Sur 1984 :

14 admissions  
Moyenne d'âge : 24 ans  
Moyenne durée d'hospitalisation : 5 semaines. plus le service de suite de l'hôpital psychiatrique pour le 1/3 des effectifs.

## Evolution des admissions

Année	Nombre	Moyenne d'âge
1975	6	25
1976	6	27
1977	4	19
1978	4	26
1979	5	30
1980	5	26
1981	9	27
1982	9	25
1983	13	25
1984	14	24 dont 2 placements judiciaires

On voit que la moyenne d'âge des sujets hospitalisés reste relativement constante.

Précision que d'un point de vue général, le nombre des admissions ne traduit pas la réalité du phénomène. Il n'en constitue qu'un timide indicateur.

En effet, tous les hospitalisés ne sont pas originaires de la commune (proportion 50 %).

D'autre part, l'hôpital psychiatrique n'est pas le seul lieu d'accueil possible. Il existe en effet, dans la région, des cliniques privées pratiquant la cure de sommeil et garantissant un "certain anonymat" ou échappant au moins à l'image dégradante de l'hospitalisation en hôpital psychiatrique.

La moyenne d'âge se situe donc aux environs de 25 ans ; chiffre supérieur aux données du commissariat, justifié par le lent processus de consommation induisant une "cure". On ne se désintoxique pas d'une consommation de haschich !

Nous relèverons une sensible progression du nombre des admissions à partir de 1981. Cette indication correspond d'ailleurs à l'impression donnée pas les jeunes interviewés (cf. pages suivantes).

De plus, il faut reconnaître que l'évolution est bien à situer en terme de progression du nombre d'hospitalisations en 10 ans de 6 à 14.

### C - Réflexion à partir d'un interview de dealers (cf. annexe)

L'équipe avait souhaité approfondir sa connaissance du problème en enracinant sa démarche dans la réalisation d'une interview de dealers. Partant de la constatation que la consommation de drogues dures (héroïne, cocaïne) est un aspect important de la localité concernée tant par les quantités absorbées que par le

nombre de sujets touchés, l'équipe s'est tournée vers le contact direct avec deux jeunes (21 ans et 22 ans) connus par le service pour leurs qualités de consommateurs et de vendeurs.

### **1/ Conditions de l'interview**

Après accord des interviewés, nous avons réalisé l'interview à notre siège social et nous l'avons enregistrée puis décryptée. Nous avons éliminé, de cette retranscription, tous les éléments concourant à une identification des personnes. Nous avons, en outre, reformulé certains propos pour des raisons techniques :

- propos tenus simultanément
- bruit de fond..., etc.

Nous avons préparé cette interview en fonction d'une hypothèse de départ.

### **2/ Notre hypothèse**

Nous avons supposé qu'aux phénomènes de pharmacodépendance viennent s'ajouter des processus liés aux conditions socialisées de consommation.

Autrement dit, nous avons considéré la drogue comme une marchandise particulière, répondant aux mêmes lois du marché que n'importe quel produit de consommation courante existant dans le cadre d'échanges marchands.

De ce point de vue, le produit et ses effets chimiques se trouvent banalisés mais permettent d'entrevoir certains des phénomènes liés à la circulation du produit.

### **3/ Les questions**

Nous avons construit notre interview de manière à vérifier notre hypothèse, mais aussi pour aborder quelques thèmes :

- L'importance du phénomène à Hyères
- La colle
- La nature des produits en circulation
- Le mode d'approvisionnement
- L'organisation du marché
- Les profits
- Les rapports avec la police
- Les rapports avec les services sociaux
- Les perspectives
- Le rapport Toxicomanie/Délinquance (présentation de notre dossier de presse).

On se reportera en annexe pour la lecture de ce témoignage, sous bien des aspects captivant, voire dramatique.

Voyons au moment où nous sommes quelles remarques cette approche nous a inspirées :

Si l'entretien est apparu difficilement exploitable au stade de notre hypothèse et que nous n'avons pu que préciser certaines des impressions de départ en relevant toutefois beaucoup de réponses contradictoires, il nous a inspiré cependant un ensemble de remarques qu'il est intéressant de pointer.

- **Importance du phénomène** : Ce thème, empreint d'une part de subjectivité de la part des interviewés fait cependant ressortir l'impression qu'un grand nombre de personnes est touché : "5.000", mais aussi que le phénomène aura des effets à terme : "Tu verras dans 10 ans, tu verras des jeunes vieux".
- **La colle** : L'intervention de la Mairie, limitant les conditions de vente, semble avoir produit une restriction du marché.
- **La nature des produits** : C'est principalement l'héroïne qui circule (la cocaïne et les produits pharmaceutiques ne se consomment qu'épisodiquement)
- **La police** : L'attitude des instances de répression ne semble pas comprise par les jeunes interviewés.
- **Rapport Toxicomanie/Délinquance** : Le fait divers évoqué dans le dossier de presse, impliquant un boulanger hyérois, semble bien avoir des incidences sur la consommation locale.
- **Organisation générale du marché - Profits... et pertes**  
Nous ne pouvons, bien entendu, évaluer les quantités de drogue vendues, achetées et absorbées sur Hyères. Il semble impossible de certifier non plus l'existence d'une Var-Connection, ni même d'une Hyères-Connection. Si on accorde du crédit aux propos tenus par nos interviewés et par les données "Police et Hôpital Psychiatrique", on peut considérer que le phénomène semble bien installé sur Hyères, qu'il possède ses réseaux d'approvisionnement et sa clientèle potentielle ; c'est-à-dire, qu'un marché est organisé.
- **Les profits** : A partir des propos tenus par les jeunes et en cas de revente intégrale du produit initial, le capital initial peut se trouver multiplié par 6. Nous ne pouvons, bien entendu, nous contenter de la stricte analyse financière. Celle-ci nous permet cependant de montrer que le marché local suppose l'accumulation de grande quantité d'argent, surtout, si l'on prend comme exemple de consommation notre interviewé qui consommait à une époque 10 doses par jour, soit pour une valeur marchande théorique de 3.000 F. par jour.

Ceci suppose une autonomie financière consommateur-vendeur qui est en réalité entièrement dépendante des quantités de consommation personnelle sachant :

- . Cette autonomie financière du consommateur-vendeur est entièrement dépendante des quantités de consommation personnelle et suppose :

a) que le consommateur-vendeur reste dans la proportion  
 $\frac{2}{5}$  ventes  $\frac{3}{5}$  consommations personnelles

b) pour 10 doses par jour-consommation, un voyage d'approvisionnement s'impose tous les 3 jours.

Cette nécessité de l'approvisionnement pourrait donc apparaître comme la préoccupation centrale de la dynamique de consommation de certains drogués parmi les plus durs.

- **"Les pertes"** : Traiter d'un sujet aussi douloureux nous entraînait à aborder le domaines des pertes. Laissons sur ce thème la parole aux intéressés, certains propos étant en eux-mêmes plus parlant que n'importe qu'elle analyse.

"Tout ce que tu gagnes, c'est que tu perds tes dents".

"Les dettes sont dans le corps, elles sont dans les veines...".

Dans un tel contexte et au stade de la dépendance, la consommation s'organise autour de **"l'évitement"** du manque et de la douleur.

Le produit apparaît alors comme une monnaie particulière, comme un bienfait. Une logique est alors inversée. Sa particularité est la transformation des rapports sociaux et des systèmes de valeurs.

Quelles conclusions tirer de cette approche à l'égard d'une analyse de l'action de prévention sinon qu'elle permet de localiser des lieux d'intervention (le "marché s'organise autour de la place du marché dans la vieille ville, qu'il est organisé par des hyérois en particulier), de mieux situer le phénomène sur le plan de son ancrage à Hyères et qu'enfin il y aurait une quasi-inexistence de rapports entre les toxicos hyérois et les services sociaux de la ville.

Seul l'hôpital psychiatrique apparaît alors comme une étape sans illusion dans un éventuel processus de mise à distance du produit et de ses phénomènes, posant par là-même et au-delà de son action curative, celle de l'action préventive dans un domaine il est vrai très complexe.

#### 1.2.1.5. Les fugues

Dans la continuité de l'analyse que nous faisons de certains des grands problèmes liés à la jeunesse, il nous fallait aborder le phénomène des fugues.

Celui-ci est en effet intéressant à retenir dans la mesure où toxicomanie et délinquance peuvent résulter de ce type de rupture avec ce qu'il est possible de nommer "l'ordre familial".

Dans le passé et encore aujourd'hui, la fugue a souvent eu, une connotation de délinquance qui est un peu à l'origine même de la prévention spécialisée.

Au début du siècle, la fugue se nommait plus volontiers vagabondage et constituait l'un des axes centraux de l'Action Sociale en direction des mineurs.

Au XIXème siècle, les conditions de vie et la dureté du travail des enfants dans les manufactures accentuent ce phénomène et donnent lieu à une lutte contre le vagabondage sous la forme d'une répression judiciaire.

La fugue est sanctionnée d'un emprisonnement avec des mesures rééducatives et morales (1840 colonies pénitenciaires). **Enfant coupable.**

La notion de vagabondage va par la suite s'élargir en même temps qu'elle va se dépenaliser (1935) et l'on passe d'une répression judiciaire à une action éducative. **L'enfant coupable devient l'enfant malheureux.**

Ainsi apparaît en 1912, une loi créant une juridiction spéciale pour les mineurs (notion de liberté surveillée) qui se concrétise à partir de 1945.

**L'enfant malheureux est devenu l'enfant en danger.**

Les années 50 voient la création des premiers Clubs et Equipes de Prévention visant à éviter l'intervention judiciaire, puis en 1958, l'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert).

La réponse la plus récente restant les S.A.U. (Service d'Accueil d'Urgence) dépendant de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales et de la Justice.

Depuis 10 ans, en France comme à l'étranger, le nombre de fugues augmente régulièrement chez les jeunes de moins de 18 ans.

### **Nationales**

1980 :	100.000 fugueurs soit environ 2 % de la population des 10-18 ans
Dont :	30.000 sont officiels 70.000 sont non inventoriés
soit :	1/3 de cas connus pour 2/3 estimés.

1981

	G	F	Total
Brigade des mineurs et gendarmerie	38	187	314
S.O.E. (1) Toulon	22	27	49
Etablissements	14	20	34 signalés 70 présumés

(1) Service d'Orientation Educative

Si l'on tient compte du rapport Fugues connues - Fugues non inventoriées des statistiques nationales, le nombre de fugues (Brigade des mineurs-Gendarmerie) serait pour le Var de 917 cas.

Brigade des mineurs et Gendarmerie

	G	F
- 13 ans	12	7
13-16 ans	32	76
16-18 ans	44	104

Scolarisés	155
Sans profession	82
Exerçant une profession	38

## Hyères

### Commissariat de Police

	G	F	Total
- 13 ans	1	1	2
13 à 16 ans	28	19	47
16 à 18 ans	10	4	14

Dont 48 fugueurs occasionnels  
15 fugueurs habituels

Scolarisés	60
Sans professions	3

Motifs : Sentimental..... 1  
          Familial..... 32  
          Pécunier..... /  
          Professionnel..... /  
          Scolaire..... /  
          Divers..... 30

Orientation : Délégation Régionale de l'Education Surveillée 1981.

1 - Activité du Service d'Orientation Educative auprès du Tribunal pour enfants du Var.

478 jeunes orientés :

→ 70 remis à leur famille (14,6 %)  
→ 128 remis à leur famille avec une mesure éducative (26,8 %)  
→ 46 placés à l'A.S.E. (9,6 %)  
→ 57 placés dans un établissement public (11,9 %)  
→ 26 placés dans un établissement privé (5,4 %)  
→ 123 mandats de dépôts (25,7 %)  
→ 2 Hôpital psychiatrique (0,4 %)  
→ 26 mesures diverses (5,4 %).

Nous pouvons, cependant, faire ressortir un certain nombre de constats :

La fugue intervient dans la majorité des cas sur la tranche d'âge située entre 14 et 18 ans et pour Hyères chez les 13-16 ans. Peut-être les parents déclarent-ils moins les fugues après 16 ans ?

La fugue va concerner également des jeunes issus de milieux absolument hétérogènes.

On note, dans les statistiques de Hyères, que dans la plupart des cas, le motif invoqué est **familial** mais surtout que sur les 63 fugueurs répertoriés, **15 fugueurs sont récidivistes soit 37,5 %**.

L'orientation des jeunes ayant eu **affaire** avec la Délégation Régionale de l'Education Surveillée montre que :

- 41,4 % des jeunes sont retournés dans leur famille avec pour la plupart une mesure éducative.
- Contre 26,9 % placés dans un établissement éducatif ; ce qui laisse supposer qu'il y a eu de leur part réalisation d'actes répréhensibles du point de vue de la loi.

On remarquera que, dans l'ensemble, les données sur Hyères et le Var restent très imprécises. C'est ainsi que nous ne savons rien sur la répétition du phénomène, la durée, le lieu. S'il existe des périodes plus favorables, et les raisons restent très vagues (statistiques commissariat de Hyères).

Face à ce vide en la matière et parce que le problème existe également en institution avec des retombées sur l'extérieur (la rue, la cité) il nous a semblé opportun de faire référence à une récente enquête menée par l'Association Varoise d'Aide aux Jeunes en rupture.

Dans ce travail 1981 constitue l'année de référence.

23 établissements ont été contactés. Ce sont ceux qui accueillent des adolescents (es) à partir de 13 ans.

#### 1/ Nombre de fugueurs

1978		1979		1980		1981		1982	
G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
12	5	4	6	8	13	14	20	4	19
17		10		21		34		23	

A noter le ratio élevé : Fugueurs/nombre de lits Etablissements

$$\frac{34}{149} = 0,23$$

En ce qui concerne l'année 1981, notre année de référence, on peut constater que le nombre le plus important de fugues, tant en ce qui concerne les filles que les garçons, se situe dans la tranche d'âge des 16-18 ans.

FUGUES	ANNEE 1981
<u>GARCONS</u>	
12 - 13 ans.....	5
14 - 15 ans.....	3
16 - 18 ans.....	6
<u>FILLES</u>	
12 - 13 ans.....	1
14 - 15 ans.....	8
16 - 18 ans.....	10
+ de 18 ans.....	1
TOTAL	34

## 2/ Durée de la fugue :

En règle générale, il y a un nombre égal et important de fugues d'une durée d'un ou deux jours.

Viennent ensuite celles de trois jours.

A noter le nombre élevé de fugues dépassant la semaine.

Ces remarques restent valables pour l'année 1981, année de référence.

TABLEAU RECAPITULATIF

DUREE DE LA FUGUE	1978	1979	1980	1981		1982	TOTAL
				G	F		
1 Jour.....	1	3	4	4	2	6	20
2 Jours.....	2	3	3	3	3	11	25
3 Jours.....	4	-	6	1	2	1	14
4 Jours.....	1	-	-	1	2	1	5
5 Jours.....	-	-	3	-	1	-	4
6 Jours.....	3	-	-	-	-	-	3
7 Jours.....	1	1	-	1	2	-	5
+ d'une semaine.	5	1	4	3	3	2	18
+ d'un mois.....	-	2	1	1	5	2	11

3/ Répétition des fugues

	1978	1979	1980	1981		1982	TOTAL
				G	F		
1 fois.....	12	2	5	6	5	9	39
2 fois.....	2	3	6	3	3	7	24
3 fois.....	2	1	1	-	1	1	6
4 fois.....	-	-	-	-	-	-	-
5 fois et plus...	-	2	2	1	-	5	10

4/ Lieu de fugue :

On note un nombre très élevé de fugues à destination de la rue  $\frac{61}{105}$

Ratio : 0,58 / soit plus de la moitié du nombre total de fugueurs sur les cinq dernières années.

Viennent ensuite les retours en famille.

LIEU DE FUGUE	1978	1979	1980	1981		1982	TOTAL
				G	F		
FAMILLE.....	4	6	6	11	5	6	38
RUE.....	12	4	13	3	14	15	61
AUTRE INSTITUTION..	-	-	-	-	-	1	1
AMI - VOISIN.....	1	-	2	-	1	1	5
TOTAL	17	10	21	14	20	23	105
				34			

##### 5/ Interventions durant le temps de fugue

Ce sont les Services sociaux qui de loin sont le plus intervenus lors des fugues.

Viennent ensuite, dans l'ordre : la police et la justice.

Les familles, par contre, ont une intervention limitée par rapport aux fugues, mais il ne faut pas oublier qu'elles se situent dans le contexte d'un placement de leur (s) enfant (s).

INTERVENTION	1978	1979	1980	1981		1982	TOTAL
				G	F		
POLICE.....	3	1	5	1	7	8	25
JUSTICE.....	4	1	2	-	-	4	11
SERVICES SOCIAUX...	10	7	8	10	7	4	46
FAMILLE.....	-	-	6	-	1	3	10
NON PRECISE.....	-	1	-	8		4	13

Nous entendons par intervention la prise en compte active qui s'effectue durant le temps de fugue.

## 6/ Conclusion (Résultantes) des fugues

On constate en premier lieu un nombre élevé de retours de fugues à propos desquels aucune solution n'a pu être trouvée :

$$\text{RATIO} = \frac{37}{105} = 0,35$$

Viennent ensuite dans l'ordre :

- a) le retour dans l'établissement d'origine (auquel cas, la fugue pourrait être interprétée plus comme l'expression d'un malaise dans l'institution que comme un rejet de ladite institution).
- b) la remise en famille qui semblerait remettre en cause l'opportunité du placement lui-même.
- c) un nouveau placement qui pourrait laisser entendre que l'orientation initiale n'était peut-être pas suffisamment étayée.

CONCLUSION	1978	1979	1980	1981		1982	TOTAL
				G	F		
Maintien dans l'établissement	9	3	6	5	13	7	43
Remise à la famille	4	1	5	2	1	1	14
Nouveau placement dans un autre établissement	1	1	5	1	1	2	11
Rejet de l'établissement sans solution	3	5	5	4	7	13	37
TOTAL	17	10	21	34		23	105

Il se dégage de ces diverses données, un certain nombre de constatations. On relève ainsi que le nombre de fugeurs en institutions est assez important ; de l'ordre de 23 fugues pour 100 lits. D'autre part, et si la majorité des fugues relève d'une durée moyenne de 1 à 3 jours, certaines d'entre elles vont d'une semaine à un mois. Elles sont souvent le fait de récidivistes et sont réalisées sans but précis, sans point de chute autre que la rue. On comprend donc qu'elles puissent constituer un terrain très favorable pour l'inscription d'un jeune dans ce que l'on pourrait désigner comme "les filières de

marginalisation". De telles situations nous semblent, de ce fait, à pointer en particulier par un service de prévention, ne serait-ce que parce qu'il y aurait là la possibilité d'une intervention en amont. Ceci supposerait toutefois une très forte coordination entre les institutions, voire les familles, pour permettre une action immédiate et approfondie sur la rue.

D'ailleurs, et d'une manière plus globale, il faut rendre à la fugue son caractère de crise. Appréhendée à temps, elle peut permettre d'établir un bilan, de débloquer une situation.

Le placement provoque souvent une rupture avec la famille que ni le jeune, ni les parents, ne sont généralement prêts à assumer.

Aussi voit-on aujourd'hui se créer de nouvelles structures plus souples qui travaillent à partir des notions d'urgence et de crise : ce sont en général des lieux de passage où les jeunes viennent de leur propre gré et où leurs choix concernant l'avenir sont respectés.

Ainsi, il existe dans cet ordre d'idée, sur Toulon, l'Association Varoise d'Aide aux Jeunes en rupture, qui accueille les jeunes mineurs, adolescents et adolescents et de jeunes majeurs en situation de fugue ou de rupture.

Deux démarches sont proposées :

1/ L'accueil d'urgence

Pas de projet éducatif, celui-ci incompatible avec la notion d'urgence.

Une réponse immédiate : TOIT-NOURRITURE-ECOUTE (48 h.).

2/ L'accueil à durée déterminée

A la suite des 48 h., possibilité pour le jeune de maintien dans le lieu avec un nouveau contrat hôtelier d'accueil à durée déterminée dans des conditions bien précises.

A Hyères, des travailleurs sociaux (Toutes institutions publiques ou privées confondues) constatant le manque de structures d'hébergement souple, sont à l'origine du R.A.E.S. (Relais-Accueil Educatif et Social). Le Club des Jeunes est lui-même partie prenante du projet.

Cette structure (il s'agit d'un studio) s'adresse :

- à des personnes seules ou des ménages sans enfant,
- à des jeunes à partir de 15 ans

qui, à un moment donné de leur existence, ont besoin d'un abri.

En ce qui concerne les mineurs, les conditions d'accueil sont les suivantes :

- recherche de l'accord des parents ou, à défaut,
- information du juge des enfants quant à la présence d'un mineur dans la structure.

Passé 24 h. d'anonymat :

- signalement au juge des enfants.

Le R.A.E.S., en évitant d'enclencher une démarche administrative précoce, permet au jeune dans un espace pas trop précaire et angoissant de faire le point sur sa situation et de trouver une aide éducative.

Notons cependant que cette structure est peu ou pas utilisée par des mineurs en fugue (âge moyen 24 ans).

On remarquera enfin qu'en ce qui concerne les données dont nous disposons, 46 cas de fugues sur 105 ont été résolus par les services sociaux (cf. tableau des interventions durant le temps de la fugue) ; les services de prévention spécialisée du type Club des Jeunes devraient avoir dans ce cadre et parce que leurs éducateurs "travaillent la rue", un rôle spécifique sinon primordial à jouer.

#### 1.2.1.6. L'échec scolaire

Dans notre volonté de mettre en exergue certains des processus dits de marginalisation des jeunes, nous avons souhaité qu'une équipe se pencha sur le problème de l'échec scolaire. Des interférences liées au déroulement de cette recherche-action n'ont pas permis de dégager l'ensemble des informations que nous aurions voulues rassembler.

Les pages qui suivent soulèvent néanmoins le problème dans sa globalité. Elles n'ont pas d'autres ambitions que de rappeler son existence en montrant que si l'échec scolaire ne conduit pas forcément les jeunes vers la drogue, la délinquance, il constitue l'un des éléments sur lesquels il faut agir pour "dé-fragiliser" certaines populations de jeunes.

La question que nous nous posions donc à l'origine était celle de savoir en quoi l'échec scolaire pouvait apparaître comme le moteur d'une désocialisation.

En matière d'insertion sociale, l'école est en effet l'outil qui permet le mieux un repérage de l'inadaptation des individus (test-sélection-niveau-rythme-norme-etc...).

Dans ce cadre, l'échec scolaire est souvent le premier échec sanctionné par la société. Par renvoi à l'enfant d'une image négative de lui-même, il va contribuer à altérer ce que l'on peut appeler : son projet personnel d'avenir.

Plus généralement, s'interroger sur l'échec scolaire, revient à s'interroger avant tout sur un certain nombre d'enjeux d'ordre médical, politique, économique, pédagogique.

Il n'est pas, bien sûr, de notre ressort d'analyser ici plus avant ces enjeux. Il convenait cependant de souligner quelque peu la complexité du phénomène en détaillant leurs caractères :

- **médical**

Les paramètres pris en compte à ce niveau sont l'arriération, le déficit mental, la débilité, et l'enjeu est celui de l'existence ou de la non-existence d'une fatalité génétique.

- **politique**

L'école en tant que modèle de vie, d'identification et de formation culturelle. L'échec scolaire serait donc dans ce cadre l'effet d'un rapport social (inégalités socio-culturelles, lutte des classes...).

- **économique**

Des enjeux économiques : le système éducatif résulterait des enjeux socio-professionnels liés à la place des groupes sociaux dans les rapports de production.

- **pédagogique**

L'échec scolaire serait le résultat d'un processus institutionnel de sélection et d'orientation.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'approche théorique du problème, de nombreux auteurs (1) se sont largement penchés sur ce thème à partir de l'analyse de la nature et du fonctionnement de l'institution éducative.

---

(1) BOURDIEU-PASSERON : "Les héritiers"  
BAUDELLOT-ESTABLET : "L'école capitaliste"  
BOUDON : "L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles".

Nous ne pencherons donc pas plus profondément sur ce sujet qui n'est au demeurant pas notre objet dans ces lignes, mais nous présenterons très rapidement quelques éléments statistiques ainsi qu'un interview-débat, révélateurs du problème lui-même (cf. annexe).

Bien qu'il soit difficile d'évaluer avec justesse les implications de l'échec scolaire en lui-même, nous avons donc tenté de prendre en compte, pour la ville d'Hyères, quelques données mettant en relation le niveau de qualification, défini par un nombre d'années effectuées après la fin du cycle d'observation et des demandes d'emploi fin de mois, enregistrées pour la population de moins de 25 ans.

On trouvera sur ce thème, en tableau 1, l'équivalence entre les catégories professionnelles et les niveaux de qualification. En tableau 2, les offres et demandes d'emploi selon les catégories professionnelles.

**TABLEAU 1**

**EQUIVALENCE ENTRE LES CATEGORIES PROFESSIONNELLES ET LES NIVEAUX DE QUALIFICATION DEFINIS PAR UN NOMBRE D'ANNEES FAITES APRES LA FIN DU CYCLE D'OBSERVATION**

NIVEAUX DE QUALIFICATION	CATEGORIES PROFESSIONNELLES
<b>Niveau 1/</b> Très haute qualification en moyenne 11 années	Cadres administratifs et commerciaux - Ingénieurs
<b>Niveau 2/</b> Haute qualification en moyenne 9 années	Cadres administratifs et commerciaux - Ingénieurs
<b>Niveau 3/</b> Techniciens et administrateurs en moyenne 7 années	Cadres administratifs et commerciaux - Techniciens - Dessinateurs
<b>Niveau 4/</b> Agents de maîtrise en moyenne 5 années	Agents de maîtrise - Employés
<b>Niveau 5/</b> Personnel qualifié de 3 à 4 années	Employés - Ouvriers spécialisés
<b>Niveau 6/</b> Personnel sans qualification	Ouvriers spécialisés Manoeuvres

TABLEAU 2

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI SELON LES CATEGORIES PROFESSIONNELLES**  
**Ville de Hyères - 1er semestre 1984**

Qualifications	Non précisées	Manoeuvre O.S.	Employé non qualifié O.Q.	Employé qualifié Agent de Maîtrise	Techniciens	Cadres	Totaux
Offres d'emploi enregistrées	0	33	127	65	9	2	236
Demands d'emploi fin de mois moins de 25 ans							
Hommes	22	787	2.158	648	50	6	3.671
Femmes	0	306	2.032	1.922	40	11	4.311
Ensemble	22 (0,27 %)	1.093 (14 %)	4.190 (52 %)	2.570 (32 %)	90 (2 %)	17 (0,21 %)	7.982

Sources : Ministère du Travail - A.N.P.E. Tableau MT.Q.M.

D'emblée, on remarquera la disproportion énorme entre les offres d'emploi et les demandes.

Par ailleurs, le tableau 2 révèle la proportion des personnels demandeurs d'emploi sans qualification (14 %) à laquelle viennent s'ajouter les individus jouissant d'une faible qualification (3-4 années) et qui constituent plus de la moitié de l'ensemble (2 %).

Sans vouloir tirer de conclusions hâtives, nous rappellerons que ces populations sont généralement le produit d'une inadaptation scolaire mal gérée et non gérée pour des raisons diverses et dont il est possible de dire qu'elles ont participé d'une situation d'échec scolaire.

Afin d'illustrer en l'enrichissant, l'analyse de ce problème, nous avons effectué une interview de groupe rassemblant divers intervenants de l'action éducative (psychologue, professeur C.E.S., institutrice, animatrice, éducateur spécialisé).

On retrouvera en annexe cette partie, le texte du débat collectif.

Globalement, il semblerait qu'avec Baudelot et Establet, il faille admettre que le système scolaire mette en place ses propres normes qui sont, en fait, des normes d'exclusion.

Toutes les réformes annoncent leur intention de lutter contre l'échec scolaire, mais la réalité tendrait à aller dans le sens inverse ;

"Certaines réformes contribuent à accentuer ce phénomène d'échec".

L'échec scolaire prend ses racines dans le primaire notamment au moment de l'apprentissage de la lecture, mais l'éclatement de la cellule familiale est également l'un des facteurs de construction de cette situation d'échec.

De notre point de vue et bien que ceci ne constitue pas un élément nouveau, il nous est confirmé que les élèves les plus en difficulté sont d'origine modeste, qu'ils appartiennent à des milieux où l'équilibre affectif est en danger et qu'ils alimentent les effectifs des cycles courts type S.E.S. - L.E.P. - etc...

Les possibilités d'influer sur cet état de fait n'apparaissent alors réalistes qu'au niveau du primaire, avant que les choses soient trop figées et ne permettent plus à l'enfant d'évoluer.

En la matière, un certain nombre de réponses sont possibles dans le cadre duquel peut et doit s'inscrire la prévention spécialisée.

### L'ACTION PREVENTION-EDUCATIVE DU CLUB DES JEUNES

Bien avant la mise en place de la Zone d'Education Prioritaire (Z.E.P.), le service de prévention s'est intéressé aux réponses à apporter aux jeunes en difficulté scolaire dans la mesure où ce type d'action est le fait même de la prévention à caractère social.

Cette intervention revêt deux formes :

- celle du soutien scolaire ; approche extérieure à l'école et à ce titre différente. Elle vise à permettre à l'enfant d'avoir un lieu pour travailler (ce qui n'est pas toujours possible au domicile dans certaines zones de pauvreté) et d'être en contact avec des personnes susceptibles de l'aider face à ses difficultés.

Cette intervention instaure une relation individuelle parfois valorisante pour l'enfant et crée les conditions d'une écoute qui dépasse souvent la dimension scolaire.

En 1985, l'outil d'évaluation à notre disposition a permis de mieux cerner les caractéristiques des enfants relevant du soutien scolaire.

Nous les proposons au lecteur telles qu'elles se présentent.

### Données statistiques sur la population

Population : 76 enfants sont concernés,  
35 familles.

Age :	8 ans : 15,27 %	6 ans : 11,11 %
	12 ans : 13,88 %	13 ans : 9,72 %
	9 ans : 12,50 %	7 ans : 5,55 %
	10 ans : 12,50 %	14 ans : 4,16 %
	11 ans : 12,50 %	15 ans : 1,38 %
		17 ans : 1,38 %

Niveau de scolarité :	C.M. :	31,57 %
	C.E. :	27,63 %
	6ème à 3ème :	21,05 %
	C.P. :	11,84 %
	S.E.S. Perf. :	7,8 %

Ecole fréquentée :	Exclésior I et II :	72,60 %
	C.E.S. M. Rivière :	20,53 %
	S.E.S. Rougières :	4,10 %
	Michellet (Perf.) :	4,10 %
	L.E.P. Golf Hôtel :	1,36 %

Répartition géographique :	Bellevue (Tour O.M.N.) :	52,72 %
	Exclésior :	22,38 %
	Bellevue (G.H.I.J.K.) :	19,66 %
	Mataffe :	5,24 %

Origine ethnique :	Musulmane :	82,89 %
	autre :	17,11 %

Fréquentation :	Moyenne sur 15 séances :	39 jeunes
	Taux le plus bas :	28 jeunes
	Taux le plus élevé :	49 jeunes
	Taux d'absentéisme vacataires :	17 %

On peut y constater la très forte proportion d'élèves issus de culture différente : comme ceux provenant des quartiers les plus déshérités. Les données attestent également d'une action privilégiée en direction des enfants du primaire.

## Les relations avec les écoles

Celles-ci consistent essentiellement en des actions conjointes avec des enseignants en particulier dans le cadre des P.A.E.

Le contexte de l'éducation scolaire des enfants est, nous le savons, révélateur de grandes disparités sociales. C'est le rôle des éducateurs de prévention de prévenir, là où ils le peuvent, les conséquences néfastes du processus de marginalisation que représente l'échec scolaire. Des interventions diverses et variées sont envisageables auprès des enfants mais également auprès des parents dont on peut considérer à juste titre que le manque de sensibilisation à l'itinéraire de leurs enfants pose problème.

L'ensemble de ces diverses contributions a rendu plus précis le contexte et l'origine des problèmes sociaux relevant par essence de la prévention spécialisée pour l'aire géographique en question.

Il s'agit, au moment où nous en sommes de cette photographie du site, de présenter le Club des Jeunes comme élément de réponse possible par rapport à ces phénomènes de déviance.

Pour ce faire, on procédera à la présentation historique du service suivie d'une analyse du fonctionnement ; ceci dans une perspective évolutive.

### 1.3. - Le Club des Jeunes d'Hyères (C.J.H.) : Service de prévention spécialisée

#### 1.3.1. - Rappel des grands axes historiques

Situer le Club de Jeunes passait par l'énoncé des caractéristiques historiques de son évolution. Dans cette intention on trouvera, ci-après, un canevas des grandes lignes de son développement depuis 1968, date de sa création.

L'analyse de l'historique du Club des Jeunes fait donc apparaître quatre grandes périodes.

#### A - 1968-1969

Création par l'Association Familiale de la Maison des Jeunes, association regroupant des personnes bénévoles, avec un esprit militantiste très important, leur premier but étant la prise en charge de leurs propres enfants.

Le 15 juin 1968 l'Association Familiale de Hyères ferme la Maison des Jeunes en raison de problèmes financiers et du changement de clientèle (pré-délinquants).

Il apparaît nécessaire d'en revoir l'orientation, une solution mieux adaptée est envisagée : la création d'un club de prévention.

#### B - 1969-1975

L'Association "Le Club des Jeunes de Hyères" a été créée le 18 mars 1969 et déclarée à la Préfecture du Var sous le numéro 64 paru au J.O. du 29 avril 1969, pour répondre aux problèmes de l'inadaptation sociale juvénile sur la commune de Hyères.

Le Club résulte de la prise de conscience des administrateurs de l'Association Familiale et de l'administration de l'Action Sanitaire et Sociale, de ce que l'extension de la violence et de la délinquance au sein de la Maison des Jeunes de l'Association Familiale nécessitait une connaissance plus précise des problèmes soulevés par les bandes de jeunes sociaux, et, par là-même, une activité plus spécifique.

Le Club des Jeunes adhère très vite à la Fédération Varoise des Clubs et Equipes de Prévention qui, depuis plusieurs années, regroupait d'autres associations du département poursuivant les mêmes buts. Le caractère public de cette action est alors reconnu par le financement octroyé par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale à travers des subventions importantes sur son budget de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Malheureusement, la Fédération Varoise devait être dissoute très rapidement, avant même qu'une collaboration efficace ait pu être envisagée.

L'évolution des formes de l'associabilité juvénile conduit par la suite, à ne plus s'appuyer uniquement sur les activités de loisirs, mais à privilégier les techniques de "prévention" proprement dite, à travers le travail de rue.

Les membres fondateurs du Club sont, à cette époque, en majorité les mêmes que ceux de l'Association Familiale à sa création.

Aucun document archivé ne permet de repérer des réunions de coordination entre les instances et les permanents, toutefois la transmission orale permet de savoir que lors des réunions de bureau était présent le permanent chargé de la responsabilité du fonctionnement du Club.

Quelques démissions d'administrateurs sont enregistrées durant les premières années de fonctionnement et s'accroissent en 1972 - 1973.

Notons qu'à cette date interviennent :

- l'arrêté de 1972: modification des statuts ;
- l'agrément en 1973 ;
- la convention en 1974 ;
- l'élection d'un nouveau président.

A cet ensemble de modifications, on peut ajouter une orientation différente impulsée par les nouveaux administrateurs :

- ouverture sur l'extérieur du Conseil d'Administration qui s'étend à 15 membres ;
- évolution vers une spécialisation de la prévention ;
- les membres de droit ne voteront plus, ils seront présents à titre consultatif.

Il faut signaler d'autre part un certain nombre d'interrogations financières. Malgré les orientations voulues par les instances de l'association, l'embauche d'un troisième permanent qualifié ne peut être envisagée, avant 1974.

Le budget ne permet pas le fonctionnement de trois permanents, un licenciement économique intervient en avril 1975 : le Conseil Général n'a pas voté la subvention, la fermeture complète est même envisagée. Les décisions gouvernementales de transfert de la préfecture à Toulon ont perturbé pendant quelques mois les travaux du Conseil Général.

Une subvention supplémentaire finalement accordée permet de faire redémarrer le Club.

## C - 1976-1983

Au début de cette période (1977-1978) apparaît un projet associatif élaboré par les administrateurs suite à des propositions présentées par l'équipe éducative et qui, apparemment, ne sont pas conformes aux choix voulus par l'association.

## PROJET ASSOCIATIF :

Nous pouvons, en conformité avec les textes, proposer 2 axes de recherches qui sont complémentaires et ont le mérite d'être clairs.

- 1°) **Suivi d'un certain nombre de cas marginaux soit individuellement avec contrôle d'équipe, soit en équipe en tenant compte du contexte familial et social.** (Anonymat et absence de mandat doivent être respectés).

Le monopole de la prévention n'appartient à personne...

L'éducateur de Prévention n'en constitue qu'un des éléments de la prévention globale.

L'originalité d'un éducateur spécialisé de prévention réside dans sa rencontre avec les jeunes en rupture.

- Il s'agira de jeunes marginalisés ou en voie d'inadaptation, à partir de 16 ans, dont la prise en charge relève, ni d'institutions, ni de services spécialisés actuellement existants (A.E.M.O. - Services sociaux...).
- Pour permettre un suivi efficace lié à la notion de temps (1 ou 2 ans), chaque travailleur social ne peut envisager une action qu'individualisée ou de groupe sur un nombre de cas limité (nécessité d'un projet pédagogique avec des objectifs clairs).
- Nécessité d'un travail d'équipe dont les membres sont garants les uns des autres (ils ont à répondre de leur travail vis-à-vis de leurs collègues et donc, à accepter la remise en cause de leurs actions et de leurs objectifs).
- Le contexte familial et social suppose l'intégration à un contexte socio-économique et géographique donné. (Quartier = Entité).

- 2°) **En collaboration avec bénévoles, vacataires, personnes physiques et morales, ou tout autre organisme public ou privé intéressé par une action identique ou complémentaire** (sans préjuger de la nature de cette action), **susciter ou aider à l'action sur le milieu en vue d'une prévention plus globale.**

**Le but à atteindre étant de donner à la population des moyens de socialisation et de promotion.**

- Offrir aux populations ou groupes concernés les possibilités de se prendre en charge dans différents domaines (loisirs, rattrapage scolaire, etc...) ne signifie pas se substituer aux différents intervenants, mais rester dans une démarche spécifique d'éducateur.
- Socialisation : dans le sens de sortir les familles de leur isolement, de créer un tissu relationnel par le biais de la vie associative qui débouche inéluctablement sur une promotion personnelle (Epanouissement de l'individu).

Cette période verra de nouvelles démissions de membres fondateurs en désaccord avec les orientations prises par le Club.

#### D - 1983-1984

Cette période fait apparaître une nouvelle fois les préoccupations financières liées aux votes de l'Assemblée départementale (budget complémentaire voté en juin).

Des modifications interviennent sur le plan politique et administratif, à savoir les élections municipales et la mise en place progressive de la décentralisation qui entraînent un certain nombre d'interrogations.

Sur le plan interne, deux événements :

- l'élection d'un nouveau président
- la décision de réaliser une recherche scientifique à propos de l'action de prévention spécialisée au sein du Club des Jeunes depuis sa création.

Par ailleurs, on constate un phénomène inconnu jusqu'alors : de nombreux départs au sein de l'équipe éducative. Ces départs survenus après le démarrage de la recherche-action ne semblent pas, a priori, attribuables à celle-ci, chacun des éducateurs démissionnaires ayant des raisons personnelles assez importantes. On remarquera, toutefois, que pour au moins deux d'entre-eux, la démarche évaluative a pu avoir des incidences secondaires sur une certaine prise de conscience de leurs possibilités ou de leurs souhaits personnels : possibilités et souhaits non réalisables dans le cadre du service en question.

#### 1.3.2. - Analyse du fonctionnement des activités

Le projet initial prévoyait une **Etude des rapports d'activités**.

Il nous a semblé plus judicieux de faire une **Etude des activités**, faisant appel à différentes sources portant sur la période allant de septembre 1969 à août 1984, soit 15 ans.

Les raisons ayant principalement motivé le choix de la méthode sont :

- 1) Nous n'avons pas trouvé dans les archives les bilans de toutes les années.
- 2) Quelques fois, il y a un rapport d'un travailleur social et pas de rapport récapitulatif de l'année, ou pas des autres travailleurs sociaux.
- 3) Enfin, que ce soit dans les bilans annuels ou dans les rapports de chaque travailleur social, il n'y a pas toujours des renseignements suffisamment détaillés, que ce soit d'un point de vue quantitatif ou qualitatif.

Il s'agira donc ici d'une présentation synthétique et fidèle de l'évolution du fonctionnement et des activités du service année par année et ceci depuis 15 années.



### 1.3.2.1. Synthèse des rapports d'activités

Octobre 1969 - Août 1970

- Ce sont les 15 premiers de la vie du Club.
- Le Club des Jeunes se structure, mais a déjà un champ large d'interventions auprès :
  - de jeunes d'âge scolaire
  - d'adolescents
  - des parents
  - des jeunes adultes.

Pendant l'année scolaire, deux grands axes sont choisis, un travail de rue, et des activités d'animation régulières au Club. Lors des vacances, le choix est fait sur une action camp de travail de 21 jours.

- Des réunions régulières de coordination sont mises en place.

#### Remarques :

- \* pas de trace des objectifs organisationnels de l'équipe.
- \* la date de présentation du rapport d'activités 1970 n'est pas indiquée.
- \* seuls deux comptes rendus de réunions mensuelles sont retrouvés (novembre 1970 et décembre 1970).

#### A - Synthèse du rapport d'activité 1971

- Le rapport fait apparaître une évolution par rapport aux 15 mois précédents par une multiplicité d'interventions individuelles.
  - \* une multiplication des activités proposées
  - \* une adaptation des actions par rapport aux besoins des diverses clientèles.
- Le personnel ((permanent et animateurs bénévoles), les lieux d'interventions, la clientèle cernée, le contenu des activités et leur objectifs sont suffisamment décrits pour en avoir une vision exacte. (Voir tableau récapitulatif).
- A noter que ce rapport d'activité est celui présenté à l'Assemblée générale de juin 1972.
- S'y ajoutent pour la synthèse les comptes rendus des réunions mensuelles regroupant le personnel permanent et les animateurs bénévoles.

Ces réunions ont pour ordre du jour trois grands points :

  - . étude de cas
  - . questions matérielles et diverses
  - . questions diverses.

Outre des détails sur le fonctionnement des activités, il ressort une période de crise interne aux animateurs janvier-mars 1971.

#### Remarques

- \* pas de trace des réunions hebdomadaires réunissant les permanents
- \* à noter une nouvelle activité : le rattrapage scolaire qui a été mis en route.

#### B - Synthèse du rapport d'activité 1972

- Pas de trace des objectifs organisationnels de l'équipe
- Pas de trace de rapport d'activité
- Pas de trace de compte-rendu de réunions réunissant les permanents.
- Pas de trace de compte-rendu du contenu des activités de rue
- Seuls deux comptes-rendus de réunions mensuelles de coordination (juin 1972-octobre 1972) permanents-animateurs sont archivés.

Outre un résumé des diverses activités en cours, il ressort aussi des interrogations sur le devenir du Club. Période de crise :

- . relation animateurs-permanents
- . organisation-réorganisation
- . interrogations budgétaires.

#### C - Synthèse du rapport d'activité 1973

- Pas de trace des objectifs organisationnels de l'équipe
- Pas de trace de rapport d'activité
- Pas de trace de compte-rendu des réunions réunissant les permanents.
- Seuls quelques comptes-rendus des réunions animateurs et un compte-rendu de l'action vacances juillet-août 1973 (Centre d'Accueil à la Badine, presqu'île de Giens) sont archivés.

L'action vacances "connote" un changement d'objectif du Club pour l'animation des grandes vacances par une meilleure connaissance des individus et du milieu.

C'est ainsi que :

"La saison touristique transforme assez considérablement les habitudes des gens de la ville.

Le tourisme, s'il offre parfois des emplois qui font terriblement défaut le reste de l'année, apporte également une vie facile, et même un laisser-aller dont les jeunes sont témoins. Cette vie mouvementée, anarchique même, est, pour les jeunes que nous avons à connaître, l'occasion de se mettre dans des situations délicates.

Tous ces éléments fascinent les jeunes, et, plus particulièrement, notre "clientèle" facilement suggestible.

L'absence de contrôle de la part du milieu familial est un élément qui vient s'ajouter aux nombreux écueils qui jalonnent ces deux mois d'été.

Or, le Club, jusqu'à présent, à travers ses éducateurs et ses animateurs, n'offrait plus, à cette période, le soutien et l'aide nécessaire à l'ensemble des jeunes, puisqu'il retenait pour le camp une vingtaine de jeunes seulement.

C'est ainsi qu'à chaque automne, nous retrouvions nos jeunes avec des délits, parfois importants, en cours d'instruction.

C'est donc à partir de ces quelques constatations qui, incontestablement, faisaient apparaître la nécessité de maintenir une présence durant ces deux mois d'été, que nous avons essayé de trouver une réponse nouvelle et originale".

D'où l'ouverture d'un Centre d'Accueil ouvert sans interruption pendant deux mois, axé principalement sur l'accueil.

Le Club a travaillé en collaboration avec le C.L.J. pour les activités de loisir.

#### D - Synthèse du rapport d'activité 1974

- Pas de trace des objectifs organisationnels de l'équipe
- Pas de trace de rapport d'activité
- Pas de trace de compte-rendu de réunions réunissant les permanents
- Seuls les comptes rendus des réunions mensuelles des animateurs bénévoles permettent de ne cerner que l'éventail des activités proposées par le personnel bénévole. (voir tableau).

Il n'en ressort ni la clientèle concernée, ni le pourquoi du choix de telle ou telle activité.

#### E - Synthèse du rapport d'activité 1975

- Pas de trace de documents, quels qu'ils soient, avant novembre 1975
- Le 15 novembre 1975, dans un courrier adressé à Monsieur le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale, Monsieur M. PETIT, responsable du Club des Jeunes, écrit, je cite :

"Nous avons l'honneur de vous transmettre les éléments d'information que vous nous avez demandés le 17 octobre dernier (Féf. 5402 MA/MM).

Il nous est apparu nécessaire d'accompagne ces renseignements d'un certain nombre de précisions.

D'une part, le compte-rendu d'activités que vous nous demandez couvre la période du 1er octobre 1974 au 1er octobre 1975. Il s'agit de l'année où notre association a vécu une série d'événements qui ont considérablement modifié les objectifs prévus, son existence même ayant été mise en cause.

Ce n'est que depuis le mois de juillet 1975, au niveau des projets, et seulement depuis un mois environ au niveau des réalités, que l'association a trouvé l'ensemble de ses moyens et que nous pouvons valablement envisager l'avenir.

Les 12 mois qui viennent de s'écouler ont donc vu l'association vivre au ralenti en ce qui concerne les activités éducatives et sociales. C'est une tentative de survie qui a prévalu".

Ceci explique donc sans doute celà...

Dans l'annexe de ce document, nous relevons la constitution de l'équipe (permanents, bénévoles, vacataires, stagiaires).

- L'équipe s'est agrandie et surtout les permanents passent au nombre de 3.
- Les actions de rue touchent deux secteurs (Vieille Ville + Val des Rougières) ; les activités dans les locaux et extérieures sont toujours prises en charge par les bénévoles (voir tableau). Mais, aucun rapport détaillé ne permet d'aborder une étude qualitative du contenu.
- Enfin, il est à noter une multiplication des contacts du Club avec des services extérieurs (voir tableau).

**A partir de cette période, les rapports concernent non plus les années civiles, mais scolaires.**

#### F - Synthèse du rapport d'activité octobre 1975 - août 1976

- En préambule, des faits importants sont signalés :
  - . constitution d'une véritable équipe éducative,
  - . persistance de l'incertitude financière.
- Période de transition où mes actions rue et activités de loisirs (intérieures et extérieures) ont continué mais avec ralentissement dans certains domaines.
- Je cite : "Les objectifs étaient de faire le point après plusieurs années de fonctionnement et de préparer un projet pédagogique à partir de constatations et de moyens nouveaux à la disposition de notre survie".

**Remarque :** Retenons trois notions qui apparaissent pour la première fois dans les documents archivés consultés :

- \* "objectif"
- \* "faire le point"
- \* "préparer un projet pédagogique".

- D'autre part, dans ce rapport, sont évalués :
  - . la clientèle concernée
  - . leur milieu de vie
  - . le milieu socio-professionnel des parents
  - . les demandes exprimées ou implicites

- . les réponses apportée par l'équipe
- . les moyens mis en oeuvre.

**Remarque :** Cette période octobre 1975 - août 1976 semble être une "clé" dans le fonctionnement du Club.

#### G - Synthèse du rapport d'activités septembre 1976 - août 1977

- Elaboration d'un projet d'action éducative en octobre 1976, s'appuyant sur : des constats sociologiques  
des constats sur les jeunes (enfants, pré-adolescents, adolescents).

Ces constats s'appuient sur des données chiffrées et sur l'étude des actions des mois antérieurs.

- Le rapport d'activité fait une analyse qualitative des actions, qui s'adressent principalement à deux clientèles : les jeunes et les plus de 12 ans.

Les activités sont prises en charge uniquement par les éducateurs, les occupations de loisir au Club disparaissent, le choix s'oriente vers une animation soit individuelle, une place prépondérante est donnée à l'animation des jeunes à la sortie d'écoles. La notion de soutien scolaire est moins abordée que les années précédentes, mais est envisagée, soit une animation plus globale par groupes pouvant compter 100 personnes, sorties, camps divers.

#### **Remarque**

- \* Le bilan d'activité semble avoir suivi le projet initial
- \* Il manque toutefois dans ce bilan, les notions quantitatives de prise en charge.

#### H - Synthèse du rapport d'activités septembre 1977 - août 1978

- Le bilan d'activité ne concerne qu'un quartier (Val des Rougières)
- Il fait apparaître trois actions principales, suite au projet pédagogique prévu, un travail orienté vers les écoles, les groupes et l'animation globale.
- Deux types de clientèles sont touchés par les actions : les moins de 12 ans et les 12-18 ans.
- Notons un nombre important d'activités-sorties, une collaboration avec les différentes associations de quartier existantes, et un choix d'activités établi en fonction des demandes des jeunes et après approbation du projet pédagogique par les instances.

Des divergences dans les objectifs, entre les travailleurs sociaux et les instances de l'association, transparaissent dans les rapports d'activités.

En janvier 1976, un Conseil d'administration (26/01/78) établi une note de fonctionnement du Club, en quatre points :

1/ L'action du Club des jeunes doit être essentiellement orientée vers les adolescents. A cet effet, les éducateurs devront considérer le local - Jardin du Casino - comme lieu privilégié d'accueil et de rencontres et, selon les besoins, faire appel à des animateurs en vue de constituer une équipe susceptible de répondre aux demandes exprimées par les jeunes. L'intervention de ces animateurs sera prise en charge sur la base d'un forfait ou sur la base de vacations horaires selon le type des activités auxquelles ils participeront.

L'ouverture du Club aura lieu les :

- Lundi	16 h. 30 - 19 h.
- Mercredi	14 h. - 19 h.
- Jeudi	20 h. 30 - 22 h. 30
- Vendredi	16 h. 30 - 19 h.

2/ Les éducateurs rechercheront toutes informations de nature à faire apparaître les besoins de la ville d'Hyères, en matière de prévention points de rassemblement des jeunes (quartiers, places, bar...) et leurs éventuelles conséquences (constitution de bandes, vandalisme, drogue...). Ce travail sera effectué avec le souci de mieux connaître tous les quartiers.

3/ Pour l'ensemble de ces actions, une collaboration sera établie avec l'ensemble des travailleurs sociaux et de toutes les structures d'animation de la ville. Cette collaboration devra tenir compte de l'action spécifique de prévention spécialisée.

4/ Les éducateurs transmettront régulièrement à l'Association toutes informations à propos de leur travail.

A partir de cette date, on retrouve chaque année un projet en début d'année scolaire et un rapport d'activités en fin d'année scolaire.

#### 1 - Synthèse du rapport d'activité septembre 1978 - août 1979

Ce rapport d'activités est le premier qui permet de connaître avec précision :

- les différents lieux géographiques concernés
- les différentes activités mises en place
- la clientèle touchée
- le personnel mobilisé
- l'organigramme
- le budget investi dans les activités.

On relève une action importante de soutien scolaire auprès des 10/14 ans et une première intervention d'aide pour la recherche d'une activité professionnelle.

#### J - Synthèse du rapport d'activités septembre 1979 - août 1980

- Le projet 1979/1980 a été réalisé dans ses grandes lignes dans l'année.
- Les préoccupations des jeunes (selon l'âge)
  - . soutien scolaire
  - . difficultés pré-professionnelles
  - . formations professionnelles
  - . planning familialapparaissent nettement comme ayant été le pôle des activités principales.

A partir de cette date, on trouve des rapports d'activités trimestriels, mais le rapport de juin ne présente plus la rigueur du rapport de l'année précédente.

#### K - Synthèse du rapport d'activités septembre 1980 - août 1981

- Le projet pédagogique reprend les données de l'année précédente et, quelques fois même, n'est plus un projet innovant, mais un simple rapport d'activités 79/80.
- Ne sont archivés que deux rapports trimestriels, non signés et, en plus, incomplets, il est donc impossible de faire une évaluation du travail entrepris.

#### L - Synthèse du rapport d'activités septembre 1981 - août 1982

- Le projet s'intitule :

"Proposition pour la mise en oeuvre d'une action sociale et éducative dans le cadre de la Prévention Spécialisée à Hyères".

Il fait le point et explique le "creux" 80-81, citons :

"Par ailleurs, il me semble important de rappeler les conséquences réelles, liées aux différents événements intervenus au sein du service au cours de ces derniers mois - mutation de personnel - réduction d'activité - c'est-à-dire une crédibilité entamée et un certain septicisme à notre égard.

Il est donc essentiel de retrouver une certaine cohérence. Seules la clarté et la continuité des options retenues peuvent nous permettre d'atteindre cette cohérence.

Il nous faut encore souligner que les divergences qui sont apparues au cours de l'analyse mais également dans les conceptions d'intervention ont bien entendu déterminé l'orientation des actions à entreprendre".

Ce projet permet de connaître :

- 1) les secteurs concernés,
- 2) les jeunes, qui sont-ils ?
- 3) les comportements,
- 4) les actions proposées,
- 5) les moyens nécessaires.

- Trois rapports d'activités sont archivés.
  - . Le premier, daté de janvier 1982, permet d'analyser les actions entreprises depuis l'été 81. Analyse très **qualitative** des actions.
  - . Les deux autres relatent le travail entrepris de janvier à juin 82 sur les deux secteurs géographiques (Vieille-Ville et Val des Rougières).
- Il en ressort une adaptation des interventions en fonction des demandes des jeunes, soit toujours :
  - . soutien scolaire
  - . entrée dans la vie active professionnelle
  - . planing familial
  - . les loisirs.

M - Synthèse du rapport d'activités septembre 1982 - août 1983  
Synthèse du rapport d'activités septembre 1983 - août 1984

- Les rapports d'activités de ces deux dernières années font preuve d'une longue analyse sur le plan quantitatif mais surtout sur le plan qualitatif.
- Se juxtapose surtout une interrogation spécifique des travailleurs sociaux.
- Il est parfois difficile "d'en faire le tri" pour avoir une idée simplifiée du travail accompli par l'équipe du Club.
- Retenons :
  - Toujours le soutien scolaire,
  - L'aide importante dans les problèmes d'orientation et de formation professionnelle,
  - Le travail en collaboration avec d'autres partenaires sociaux,
  - Les activités de loisirs,
  - Et un approfondissement de la réflexion, fortement sensible dans le rapport 1983-84.

**CONCLUSION**

De cette analyse succincte de chaque rapport, quelques remarques sont à noter :

- 1/ Il est toujours fait mention de **Rapport d'activités** et non pas de **Bilan d'activités**.
- 2/ Peu d'éléments de comparaison existent d'une année à l'autre.
  - Des critères constants n'existent pas, ni sur le plan général :
  - . Qui rédige le rapport d'activité ?

. Le bilan annuel est souvent absent...

ni sur le plan particulier des actions menées :

- . Combien de jeunes pour telle activité ?
- . Pourquoi tel choix ?
- . Pourquoi telle clientèle "ciblée" ?
- . Eclaircissement des moyens mis à disposition,....

3/ Trois périodes se différencient les unes par rapport aux autres :

1969/1975-76, des rapports d'activités succincts ou absents

1976/1979, des rapports d'activités où une certaine organisation des actions se met en place.

1979/1984, des rapports d'activités fortement marqués par des interrogations personnelles des travailleurs sociaux.

Pour l'anecdote, si un rapport de la première période résume en 10 pages les actions, en 1983-1984, il faut 100 pages.

4/ Enfin, malgré certaines lacunes dans la rigueur de ces rapports, deux points transparaissent régulièrement :

- le désir de collaboration avec les autres partenaires sociaux,
- l'adaptation des projets d'intervention en fonction de la demande de la clientèle et des besoins socio-économiques.

### 1.3.2.2. Analyse des activités à partir des tableaux récapitulatifs

#### A - Tableau général du fonctionnement des activités du club

Deux périodes globales se dégagent au premier abord :

1969 - 1975

1976 - 1984

#### 1/ Première période : 1969- 1975

\* C'est une période de mise en place et de démarches administratives :

- 1972 : texte sur la prévention

- 1973 : agrément du Club

- 1975 : convention avec le département.

et d'incertitude financière dûe au retard dans les subventions, particulièrement en 1974 et 1975.

\* Le personnel permanent est en nombre réduit, et a dû faire appel à un soutien extérieur psychiatrique (réunion mensuelle de l'équipe avec un psychiatre). Le personnel recruté est qualifié et expérimenté.

\* Les activités d'accueil au Club et multi-animation ponctuelle ont été prises en charge surtout par du personnel bénévole. Les activités se sont déroulées aussi bien en hiver qu'en été.

Le secteur d'intervention en travail de rue, dans un premier temps, fut unique (centre ville) et rapidement va s'étendre à deux zones (centre ville et Val des Rougières).

- \* Les locaux sont le point central des activités.
- \* Le repérage de la clientèle suivie est bon et précis : scolaires, adolescents et adolescentes, parents et jeunes adultes.
- \* Les rapports avec les autres partenaires sont constants, nombreux et diversifiés.
- \* Les évolutions budgétaires de 1970 à 1975 sont :
  - . subvention
  - . personnel
  - . compte d'activité.

## 2/ Deuxième période : 1975- 1984

On peut y lire deux sous-périodes :

- \* 1975-1981
- \* 1981-1984.

### 1975-1981

- C'est une période à développement régulier, de deux personnes permanentes, on passe à sept travailleurs sociaux éducatifs.

Il est fait appel, non plus à des bénévoles, mais à des collaborateurs occasionnels indemnisés (vacataires).

- Pour les activités, les projets sont différents et se transforment :

- . Abandon des activités de type atelier de loisirs dans l'année et des actions temps fort lors des vacances au profit de la multiplication de petites actions diversifiées réalisées plutôt à l'extérieur de la ville d'Hyères.

- . Seul ce travail de rue reste constant avec toutefois la tentative d'une action préférentielle sur un secteur (1976-1977).

- . Parallèlement, il y a remise en question de certaines options pédagogiques avec élaboration d'un projet associatif écrit.

- . Le local central n'est plus le lieu privilégié des actions, mais viennent s'y ajouter d'autres lieux d'intervention (apport d'un véhicule et développement des moyens matériels mis à disposition).

- La clientèle concernée diminue d'âge avec une approche des moins de dix ans.

- Il y a élargissement de l'éventail des partenaires.

#### 1975-1984

- Période de structuration en deux équipes éducatives.
- C'est une période de rotation multiple des permanents, en quatre ans : 7 départs  
6 arrivées  
avec prédominance du personnel féminin.

Par ailleurs, pas de changement important pour les collobarateurs occasionnels.

- Dans les activités, la notion d'action à visée socio-professionnelle apparaît.

Un temps d'accueil-animation-loisir réapparaît et des temps forts lors des vacances sont réintroduits.

- Le local principal est mis à disposition d'autres partenaires sur les deux dernières années.
- Les évolutions dans le budget sont :

Années	Pourcentage du Compte Activité	Pourcentage du Compte Personnel
1969	0,70	22,60
1970	15	31,25
1971	26,91	53,69
1972	24,10	44,30
1973	20,87	35,46
1974	19,89	43,71
1975	13,35	31,45
1976	12,28	64,25
1977	6,81	70,52
1978	14,44	63,09
1979	7,63	78,76
1980	11,95	75,69
1981	7,01	77,10
1982	6,33	70,08
1983	8,16	73,06
1984	7,50	76,64

\* On remarquera une évolution progressive du compte "personnel" d'année en année, ce qui s'explique clairement par la multiplicité progressive de ceux-ci, qui du chiffre 1 permanent passe à 7.

\* Le fléchissement, noté en 1975, est dû à une diminution des collaborateurs occasionnels.

\* En ce qui concerne le compte "activité", les pourcentages, élevés jusqu'en 1975, s'expliquent par le choix d'interventions multiples d'ateliers-loisirs.

Les années suivantes, les projets pédagogiques s'orientent vers d'autres interventions de travail de rue, interventions à l'extérieur...

#### Etude du fonctionnement des activités années par année

##### \* Octobre 1969-août 1979

. Avec un **seul permanent** et **6 bénévoles**, la première année de fonctionnement a vu la mise en place immédiate d'une présence dans un secteur (vieille ville) pour un **travail de rue** ainsi que la mise en place rapide (2 mois après l'ouverture du Club) d'**accueil - animation** et d'**activités - loisirs** sur l'extérieur, touchant plusieurs secteurs de la ville.

. Les premières **périodes de grandes vacances** sont commencées par un camp en CORSE (15 jeunes, mixte).

##### \* Septembre 1970-août 1971

. L'arrivée d'un deuxième permanent va permettre une présence dans un deuxième secteur (Val des Rougières), de connaître et d'intervenir sur un éventail plus large de clientèle, mais le départ rapide de ce permanent (6 mois) sera un frein au développement des actions.

. Le fonctionnement de l'équipe (permanent et bénévoles) se structure en outre, grâce à des réunions régulières.

. Même nature d'activité.

##### \* Septembre 1971 - août 1972

. Un nouveau second permanent (C) remplace le départ de (B).

. L'organisation du travail d'équipe se précise, et s'y ajoute une réunion mensuelle de type supervision, avec la collaboration d'un psychiatre.

. Le Club bénéficie d'un apport de matériel relativement important (matériel d'équipement de bureau) suite à la dissolution de la Fédération Varoise des Clubs et Equipes de Prévention.

D'autre part, des investissements par le Club sont réalisés pour permettre le développement des activités.

- . Les différentes activités se complètent par un soutien régulier auprès des jeunes en difficulté sur le plan scolaire.

Les permanences d'accueil au local sont développées (3 fois par semaine). Elles entraînent une clientèle géographiquement diversifiée, mais les jeunes des deux secteurs où s'effectue le travail de rue, sont majoritaires.

\* Septembre 1972 - août 1973 - Septembre 1973 - août 1974  
Septembre 1974 - août 1975

- . Ces trois années se caractérisent par une reproduction des activités tant en travail de rue qu'en accueil-loisirs-animation ; les choix des actions été, centre d'accueil permanent en bord de mer, à Hyères, introduit une nouvelle approche des jeunes.

Cette période sera stable en ce qui concerne les deux permanents, mais voit la rotation d'un certain nombre d'animateurs bénévoles.

L'ensemble des trois années constituera une période de transformation et d'adaptation du Club au plan administratif et réglementaire. Le point de départ étant l'arrêt du 4 juillet 1972.

La fin de cette période (1er semestre 1975) sera fortement perturbée par des remaniements administratifs et politiques locaux (transfert préfecture de Draguignan à Toulon).

Le Club sera directement touché par ces conflits extérieurs qui entraînent des restrictions budgétaires et met en cause l'avenir du Club ; on constate le licenciement économique d'un permanent.

Il est à noter qu'il n'a pas été retrouvé de rapport d'activités pour cette période.

\* Septembre 1975-août 1976

Le deuxième semestre 1975 voit se régler les difficultés, ce qui va permettre l'embauche de deux permanents.

Cette année semble transitoire dans l'organisation générale du travail. Toutefois, le travail de rue s'est intensifié (3 permanents), avec réduction de l'accueil dans les locaux (retour à une fois par semaine), l'animation ponctuelle extérieure persiste.

La clientèle connue ou prise en charge a triplé par rapport à la première année d'ouverture.

\* Septembre 1976-août 1977

Cette année est une année charnière.

- o Un secrétariat est assuré à mi-temps,
- o L'équipe mieux structurée, ne fait plus appel à un technicien extérieur (psychiatre),

- Acquisition d'un véhicule "Estafette", réduction importante des intervenants, des animateurs. Les collaborateurs éventuels deviennent des vacataires salariés,
- Les activités d'animation réalisées à l'intérieur des locaux sont abandonnées.

Priorité est donnée à un travail de rue sur un secteur unique (Val de Rougières).

\* Septembre 1977-août 1978 - Septembre 1978-août 1979

Dans cette période, l'équipe des permanents s'élargit

Les projets proposés par l'équipe et les attentes des administrateurs diffèrent. Ceci entraîne :

- un retour à un mode de fonctionnement antérieur (travail de rue sur 2 secteurs, animations extérieures assurées à ce moment là par des permanents et accueil ponctuel au local).
- la réalisation d'une enquête sociologique
- l'élaboration d'un projet associatif écrit.

Les interventions auprès d'une clientèle plus jeune apparaissent (moins de 12 ans).

Un deuxième local, situé au sein même du Val des Rougières est mis à la disposition du Club.

D'autre part, les divergences d'interprétation des textes de 1972 vont trouver leur solution par la mise au point de l'administration centrale.

\* Septembre 1979-août 1980 - Septembre 1980-août 1981

Dans cette période se dessine pour le Club son fonctionnement optimal, pour aboutir à la constitution de deux équipes éducatives de trois permanents (cf. interprétation texte de 1972) animé par un directeur.

Parallèlement, on note un réaménagement des locaux avec progression des moyens matériels mis à disposition.

Les actions se développent sans modifications importantes.

\* Septembre 1981-août 1984

Cette période regroupée sur quatre années verra de nombreuses modifications :

- Les équipes sont constituées, mais il y a la nécessité d'une réflexion sur les pratiques et sur le fonctionnement (réalisation d'un stage de créativité, perspective et mise en oeuvre d'une étude). Rappelons une première réflexion sur ce sujet en 1978-1979 (enquête sociologique).

C'est une période de grand remaniement : changement multiple de personnel.

Les actions sur les deux secteurs sont intensifiées.

Il est fait appel régulièrement à des vacataires pour des actions complémentaires à celles des permanents.

Apparaissent des nouvelles modalités d'intervention (stage d'insertion-qualification, action économique) et un renforcement de la collaboration avec les autres partenaires (prêt du local).

La recherche contribue à l'amélioration de la réflexion dans la mise en oeuvre de nouvelles actions (exemple : action été 1984).

### **Remarques**

- Personnel : 1 permanent est en poste fixe depuis 15 ans  
1 permanent est en poste fixe depuis 9 ans (1975)  
1 permanent est en poste fixe depuis 6 ans (1976)
- Ouverture du Club :  
Pour la 1ère période 1969-1975 : 250 (personnel réduit)  
Pour la 2ème période 1976-1984 : 300 jours.
- Activité été :  
On identifie les vacances scolaires d'été comme une période d'actions privilégiées.  
  
Il ressort des périodes cycliques (3 ans) où le choix évolue quant à la durée, quant au lieu.  
On observe des camps longs (3 semaines) ou courts (3 à 4 jours) et une implantation tantôt extérieure, tantôt locale.
- Relations avec les autres partenaires :  
Elles ont toujours été nombreuses et se sont encore multipliées au fil des années.  
(cf. Annexe).

### **B - Analyse du tableau des qualifications et des interventions du personnel permanent**

- L'âge se situe pour la majorité entre 26 et 30 ans. Une seule exception : une des dernières personnes recrutées (septembre 1984) a 23 ans.
- Pendant dix ans (1969-1979) le personnel recruté est exclusivement masculin, puis, pendant les quatre années suivantes, le recrutement fut du personnel féminin.

- Ce n'est qu'en 1982, soit 13 ans après l'ouverture du Club, et 10 ans après la parution de l'arrêté de 1972, que deux équipes de 3 personnes sont définitivement constituées, en incluant la notion d'équipes pluridisciplinaires.
- D'autre part, le personne recruté avait déjà acquis une expérience professionnelle, variant de 2 à 4 années, mais hors secteur "Prévention spécialisée".
- En matière de formation continue et permanente, on note une réelle dynamique, qui semble indiquer la recherche d'une meilleure adaptation des pratiques en relation directe avec l'évolution des activités.  
(cf. Annexe).

### C - Analyse du tableau des qualifications et des interventions des collaborateurs occasionnels

#### Etude tableau "Collaborateurs occasionnels"

##### 1/ Age - sexe

Les premières années, on remarque une grande majorité de collaborateurs masculins. Ceci est à mettre en parallèle avec la nature de l'intervention : loisirs, camps, C.A.

L'apparition des collaborateurs correspond avec le début du soutien scolaire.

En ce qui concerne l'âge des premières années (69 à 74/75), les âges se situent au-delà de 28/30 ans. Parallèlement la durée de la collaboration est régulière et s'échelonne sur l'année.

L'apparition de collaborateurs(trices) plus jeunes est souvent liée à une collaboration plus courte (1 mois, 3 mois, 6 jours, 2 jours...).

##### 2/ Nature de l'intervention

Très caractéristique, seules les 3 premières années voient une double intervention : sur le terrain et dans les instances.

On peut se poser les questions suivantes : Est-ce le hasard ou un choix de l'association ou le choix des intervenants ?

##### 3/ Les formations - professions

Assez différenciées les premières années, on voit apparaître des sans emploi en 1975/1976 pour collaboration (sauf exception) occasionnelle pour une courte durée.

Il est à noter que les enseignants et les étudiants s'occupent surtout du soutien scolaire, laissant les loisirs, sorties, camps surtout à des animateurs, moniteurs sportifs, assistants sociaux et autres professions variées n'appartenant pas au secteur.

#### 4/ Le statut du Club

Le statut de chaque collaborateur a suivi et la législation en vigueur et les besoins économiques d'année en année, ils sont passés de bénévoles à vacataires indemnisés, puis vacataires salariés, pour devenir même contrat déterminé en 1984 lors de l'action été.

#### 5/ Rupture et durée

Sur les trois dernières années, on remarque dans l'ensemble davantage de collaborations ponctuelles.  
(cf. Annexe).

#### D - En guise de conclusion

Reprenons notre introduction à cette partie : il a été impossible de faire une analyse stricte des rapports d'activités -ceux-ci souvent n'étant pas retrouvés en archive- il y a donc eu obligation de faire appel à différentes sources pour avoir un éventail précis et plus complet du fonctionnement des activités du Club de 1969 à 1984 :

- les rapports d'activités archivés
- les dossiers des différents personnels
- le registre de l'association
- les livres de comptes
- les différents courriers avec les partenaires extérieurs au Club
- l'écoute du seul permanent, recruté en 1969 et qui a collaboré tout au long de ces 15 années au fonctionnement du Club.

Différentes remarques sont à noter :

- 1/ Des documents précis, récapitulatifs, réguliers et à critères constants n'existent pas toujours, pourquoi ?

Hypothèses :

- a) dans les premières années, les comptes-rendus des actions s'échangeaient verbalement en cours de réunions de bureau entre le permanent et les membres de l'association.
- b) les exigences extérieures de rapports écrits étaient peu formelles.
- c) le nombre restreint de permanents dans les premières années (69-75) ne nécessitait pas de réunions institutionnalisées.

- d) la fonction de responsable à part entière n'a été introduite par les instances de l'association qu'en 1979.

2/ Trois périodes apparaissent nettement :

1969 - 1975  
1975 - 1981  
1981 - 1984

- a) 1969-1975, peu de permanents, de nombreux collaborateurs occasionnels, des activités multiples dont on a une assez bonne représentation pour tout ce qui touche aux loisirs, mais toutes les actions de prises en charge éducatives sont moins identifiables. Par exemple : les réunions dites de "supervisions" avec un psychiatre (72675) ne font pas l'objet de rapports écrits.

En ce qui concerne l'évolution budgétaire, le compte "activité" a un pourcentage élevé jusqu'en 1975 s'expliquant par le choix d'interventions multiples d'activités loisirs, alors que le compte "personnel permanent" est restreint. Ce sont les collaborateurs occasionnels (bénévoles au début) qui étaient chargés des différents ateliers.

Les actions menées, tant au point de vue loisirs, que soutien scolaire (dès 1971), que prises en charge éducatives sont dès les premières années menées en collaboration avec des partenaires extérieurs au Club (élus et autres partenaires sociaux), et déterminées par :

- le manque d'autres structures de prises en charge,
- et la demande des jeunes.

- b) 1975-1981, période charnière de structuration du Club, rendue nécessaire :
- par la législation,
  - par la progression régulière du nombre de personne permanent éducatif (2 en 1975, 6 en 1981),
  - par les changements intervenus dans les instances associatives (voir rapport "Analyse historique du Club).

Les différents écrits sont marqués par de fortes interrogations et remises en question de la pratique du travail social et de son sens de la part du personnel permanent éducatif. Les collaborateurs occasionnels interviennent de façon beaucoup plus ponctuelle et, de ce fait, ne participent plus de façon institutionnelle à la réflexion collective.

Notons enfin pour cette période, des relations multiples et diversifiées avec les autres partenaires, ainsi qu'une orientation vers des réponses d'actions socio-professionnelles à partir de 1981. Cette orientation était induite par les préoccupations des jeunes eux-mêmes, et les possibilités offertes par les programmes mis en place par les pouvoirs publics.

c) 1981-1984

- Confirmation des actions liées au secteur socio-économico-professionnel :

- . avec collaboration renforcée entre non seulement les partenaires sociaux de terrain mais les différentes instances de ces organismes (s'appuyant sur des conventions d'actions communes).
- . le choix des interventions est orienté par la réalité de la situation des jeunes (absence d'emploi, manque de qualification, échec scolaire...) et s'appuie sur les différents dispositifs mis en oeuvre localement par la municipalité, le département, la région et l'Etat :

Par exemple : Stages de qualification  
Prévention Eté 84

Plus globalement et si de nombreux constats (activités diverses, relations avec les autres partenaires, réflexions sur les personnels, réflexions sur les formes d'interventions, etc...) ont pu être mis en évidence grâce à une recherche approfondie "tout azimut", il est regrettable qu'un document annuel, synthétisant le fonctionnement des activités du Club, n'existe pas.

Dans cette optique et à cette étape du rapport de synthèse, nous formulons le souhait qu'un tel document soit envisagé à l'avenir ; il permettrait à tous (administrateurs, direction, travailleurs sociaux, élus et financeurs) d'avoir un aperçu exhaustif du fonctionnement réel du Club.

Nous proposons dans cette grille récapitulative d'intégrer au minimum les données suivantes :

- Personnel	Volume
	Spécialisation
	Intervention
	Statut du Club
	Rotation éventuelle
	Part budgétaire
- Réunions	Volume
	Contenu
- Locaux et moyens matériels mis à disposition	Volume
	Utilisations
	Part budgétaire

- Activités	Populations concernées )	( Volume
		( Caractéristique
	Rythme	
	Particularités	
	Secteur géographique	
	Contenu	
	Part budgétaire.	

○○○○○

Globalement, ces dernières analyses montrent de la part du service de prévention, la recherche, dès les premières années de son existence, d'une collaboration avec d'autres partenaires extérieurs.

La modification du statut des personnels témoigne quant à elle d'une plus grande professionnalisation des équipes en même temps qu'une professionnalisation de la prévention spécialisée dans son ensemble. Ce processus s'accompagnait d'ailleurs d'une reconnaissance sociale et législative de ce type d'intervention sociale.

Il faut noter que cette démarche qui comprend l'élimination progressive du recours à des intervenants ponctuels repose essentiellement sur la recherche de réponses sociales mieux adaptées à la demande. L'étude dans le temps montre également un glissement des actions de prévention vers des interventions de plus en plus liées au monde de l'emploi et correspondant à la crise économique qui affecte le monde industrialisé, pour ne parler que de lui.

Dans un second chapitre, nous allons nous intéresser de plus près à cette volonté d'adéquation. Nous ne le ferons plus comme auparavant, dans une perspective longitudinale, mais plutôt dans le sens d'une approche ponctuelle des pratiques du C.J.H. celle-ci dont le caractère "photographique" est à souligner, fera intervenir aussi bien l'approche quantitative (élaboration et utilisation de grilles) que l'analyse qualitative (interviews de jeunes).

## 2 - APPROCHE DES REPONSES

### 2.1. - Les critères objectifs ; les grilles d'analyse

L'évaluation des pratiques du service telle que nous l'avons définie dans l'énoncé de nos objectifs passait par l'utilisation de grilles d'analyse.

Celles-ci, mises au point avant l'été 1983, ont été utilisées à deux reprises, non sans avoir subies quelques modifications après leur emploi premier (1).

Les résultats de ces grilles permettent de se rendre compte de l'activité du Club de prévention, mais surtout de quantifier son impact en matière de clientèle.

Ils constituent, de ce fait, une photographie intéressante de la population accueillie ainsi qu'un outil d'appréciation des moyens mis en oeuvre par les travailleurs sociaux, la direction du service et les financeurs de programmes d'actions.

#### 2.1.1. - Les actions de l'été

##### 2.1.1.1. Indices de clientèle

A/ La base

Les lignes à venir regroupent l'ensemble de la réflexion sur le contenu des grilles d'analyse expérimentées au cours de la période été 1984.

Elles découlent essentiellement d'une observation à plat de ces grilles, suivies d'une interprétation des micro-phénomènes qui nous sont apparus.

"L'activité base" du Club des jeunes a porté sur une plage-temps se situant entre le 2 juillet et le 11 août à raison d'une durée d'ouverture journalière de 9 heures (10 h à 19 h), soit un volume de 36 journées.

La population totale répertoriée se chiffre à 1001 jeunes garçons et filles se répartissant entre 715 garçons et 286 filles, soit, respectivement, 71 % et 29 % de l'ensemble.

---

(1) On trouvera en annexes les divers exemplaires de ces grilles, ainsi que les transformations subies tout au long du déroulement de la recherche-action.

Si l'on s'intéresse à la moyenne de fréquentation journalière, on obtient 27,8, soit environ 30 jeunes par jour. Il faut toutefois signaler ici que les deux premières semaines ont eu une fréquentation plus faible (5 à 15 jeunes par jour) alors que les deux dernières semaines ont vu près de 50 à 60 jeunes présents journalièrement aux activités.

Ces premières constatations font apparaître trois points liés au type de l'action retenue ; à savoir : l'importance de la publicité et le phénomène de bouche à oreille ; une "fidélisation" du public ; une durée de la base un peu courte dans la mesure où l'observation longitudinale de la clientèle laisse transparaître un temps d'accoutumance à l'action chez les jeunes moins insérés socialement.

#### - Indice de clientèle : Grille 1

L'analyse traduit une assez forte concentration des sujets dans la tranche 14-18 ans avec 59,6 % de l'ensemble ; les plus de 18 ans quant à eux représentant 22,3 % de ce même ensemble.

La distribution générale de cette population selon l'origine ethno-culturelle montre que 16 % des jeunes appartiennent à des familles de culture musulmane, alors que 84 % sont de culture européenne.

Sur cette population, l'observation des situations familiales particulières permet de noter 178 jeunes dont les parents sont séparés ou divorcés, 30 orphelins de père et 77 relevant d'une famille nombreuse/ressources faibles. Ces jeunes représentent 28,7 % de l'ensemble des participants à la base et témoignent de la précarité sociale et psychologique d'une partie de la population accueillie.

Sur ce point spécifique, on remarquera que l'essentiel des jeunes issus des familles dont les parents sont séparés ou divorcés proviennent de milieux culturels européens (90 %). Ceci s'expliquera par la plus grande cohésion que l'on note généralement dans les milieux musulmans, au sein desquels la cellule familiale a conservé tout son poids au niveau des valeurs comme des prérogatives.

La répartition des individus selon l'origine socio-professionnelle des parents traduit -en dépit des problèmes que pose l'interprétation employé/ouvrier- une corrélation entre le contexte familial et l'origine socio professionnelle des parents. Ainsi parents séparés ou divorcés, familles à faibles ressources, familles nombreuses, sont plus fréquemment observables chez les chômeurs, les ouvriers, voire les employés. On voit que sur les 18 jeunes placés par la D.D.A.S.S., 11 proviennent de ces groupes.

Ces éléments corroborent certaines évidences sociales relatives aux exclus et que R. LENOIR a relevées dans son ouvrage (1) : "Les milieux défavorisés fournissent la grande masse des enfants pris en charge par l'Aide Sociale (recueillis temporaires et mineurs en danger) et des inadaptés scolaires. Ces enfants forment les gros contingents (les deux tiers environ) des délinquants juvéniles, des fugueurs, et des jeunes sans qualification professionnelle sérieuse ; ils seront eux-mêmes à l'origine de milieux carencés où se reproduiront à grande échelle les phénomènes de névrose, de délinquance et de dissociation familiale".

Il est bien sûr possible que les dernières données mentionnées (11 placés par la D.D.A.S.S.) témoignent également de l'activité de la D.D.A.S.S. dont on peut supposer qu'elle touche des populations cibles traditionnelles. Dans cette hypothèse, on retrouverait alors, en priorité, les enfants de groupes stigmatisés socio-économiquement ; enfants inscrits dans des circuits de prise en charge du fait de la situation de leurs parents vis-à-vis du chômage, etc...

Globalement, on a donc affaire à une population relativement modeste puisque, même critiquable, la catégorisation adoptée permet d'isoler les milieux aisés ou plus favorisés, des autres. On se trouve ainsi en présence d'un important groupe de jeunes issus de milieux ouvriers, employés (avec les variantes qu'il est possible de trouver dans un tel groupe du type, manutentionnaire à contrat déterminé, employé de la municipalité) : soit 58,5 %.

15,6 % sont issus d'une famille où le père ou la mère est au chômage. Pour les groupes que l'on considère généralement comme vivant mieux économiquement parlant, on atteint un pourcentage de 25,9 %.

#### - Grille 2

Par rapport aux différentes zones géographiques incluant la ville de Hyères et l'extérieur, les jeunes provenant du secteur habituel d'intervention des équipes de travailleurs sociaux sont majoritaires avec 64 % d'individus. Sur cet ensemble, on retrouve 46 % issus du Val des Rougières où vivent beaucoup de petits employés aux revenus modestes.

---

(1) LENOIR (R.) - Les Exclus : Un français sur dix.- Paris : Ed. du Seuil, 1976.- 180 pages, p. 30.

Ce quartier de H.L.M. à forte densité de population (800 logements) est déclaré zone prioritaire d'éducation et est investi régulièrement par une équipe du Club.

On notera à l'intérieur même de ce quartier, des différences de représentativité résultant de l'absence des populations de blocs déterminés (Tour G, Bâtiment 17), regroupant en majorité des familles de harkis, comme un élargissement du public habituel du quartier avec des jeunes de la Tour J.

Les 18 % restant proviennent, quant à eux, du Centre ville et de la Vieille-ville, également zones d'actions traditionnelles du Club des jeunes.

Si on s'intéresse aux origines ethno-culturelles, celles-ci traduisent une répartition plus équilibrée entre européens et musulmans (42 contre 31) pour le Centre ville, alors que la Vieille-ville présente, par contre, une majorité de jeunes issus de familles musulmanes. Ceci n'est pas étonnant si l'on rappelle que la Vieille-ville offre des logements aux loyers assez bas et que ceux-ci regroupent généralement les populations immigrantes.

Le restant des jeunes, soit 36 %, correspond à une clientèle nouvelle, dont 5,1 % vient de l'extérieur de Hyères (jeunes en vacances dans la famille, avec leurs parents, etc...).

Plus largement, les données du Val des Rougières indiquent que la clientèle habituelle s'est déplacée sur la base. De plus, la base aura permis de toucher des quartiers où le Club n'avait à l'origine, pas l'intention d'intervenir (bien que des jeunes rencontrés sur la ville peuvent très bien provenir de ces cité-dortoirs, notamment sur la Vieille-ville en provenance des Bosquets : 7 %) ou, sur lesquels, il n'avait pas d'action spécifique.

Parallèlement à la forte mobilité des jeunes dans ces zones urbaines, on retiendra que c'est également la première fois depuis 15 ans que l'action du Club a fait l'objet d'une promotion sur l'ensemble de la ville et que d'une certaine manière cette politique n'est pas sans incidences sur les résultats obtenus.

En fin de compte, l'analyse de l'origine géographique et urbaine des jeunes clients de la base traduit deux résultats des actions de la base, à savoir :

- l'élargissement de la population habituelle,
- l'éclatement de la sectorisation.

Cette grille comporte également des éléments sur la situation de la clientèle par rapport aux diverses filières de scolarité (S.E.S., C.P.A., C.P.P.N., cursus normal). La question qu'il y avait lieu de se poser en la matière, était celle de savoir s'il existait une influence de l'origine ethnico-culturelle ou du milieu socio-professionnel sur l'inscription des sujets dans les filières de scolarité synonymes d'échec ?

Le déroulement de la recherche-action et les implications des travailleurs sociaux sur la base n'ont pas permis de rassembler les informations à partir des milieux socio-professionnels. On rappellera toutefois avec P. BOURDIEU et J.C. PASSERON (1) que "l'inégalité initiale des diverses couches sociales devant l'école apparaît d'abord dans le fait qu'elles y sont très inégalement représentées et qu'il y a une relégation des enfants des classes inférieures et moyennes dans certaines disciplines".

L'analyse des données concernant les filières ne traduit pas cette répartition dans la mesure où on retrouve une majorité de jeunes dans les filières de cursus normal (84,2 %) contre un moins grand nombre (15,8 %) pour les autres filières (S.E.S., C.P.P.N., C.P.A.). On remarquera cependant que les garçons sont, dans ces dernières filières en légère sur-représentation (80 % contre 76,9 %).

De manière générale la base semble avoir attiré des jeunes socio-culturellement intégrés.

On le voit également pour les jeunes de culture musulmane dont on sait qu'ils appartiennent aux ethnies les moins "bien servies" tant économiquement qu'au niveau scolaire.

Ainsi, les jeunes de ces groupes qui sont venus à la base ne traduisent pas ce caractère de sous-population culturelle qui désigne habituellement ces populations dans la Société Française.

Ceci voudrait signifier qu'une certaine catégorie de jeunes est venue aux activités de la base ; catégorie qui n'est pas toujours celle des pratiques du travail social, notamment pour les jeunes de culture musulmane. Sur ce point particulier, on notera que sur le Val des Rougières seuls certains groupes sont venus à la base, et que l'on n'a pas trouvé de fils de harkis par exemple.

On le verra plus loin, les activités de rue toucheront des jeunes socio-culturellement plus défavorisés de ce point de vue.

---

(1) Les Héritiers .- Paris : Ed. de Minuit, 1971, 189 p.

### - Grille 3

La grille 3 qui situe cette fois les sujets par rapport à leur situation éducative ou professionnelle, nous permet après regroupement de voir que 83 % des jeunes sont en situation de formation (école primaire, L.E.P., C.E.S.) ; le restant : 16 % se trouvant en situation d'emploi ou d'hors emploi (chômage indemnisé et non-indemnisé, stage de formation et apprentissage ou emploi).

On avait pu noter auparavant, qu'il y avait une majorité de 14/18 ans. On ne sera donc pas surpris de voir qu'un grand nombre de ces jeunes sont en cursus scolaire.

Il faut cependant remarquer que l'analyse des sous-groupes de cette population nous montre des jeunes de culture musulmane, plus nombreux en apprentissage ou emploi (53,5 %) et qui composent 1/3 des chômeurs.

### - Grille 4

L'appréciation de l'état de santé général des jeunes au sens de la mise en évidence d'éléments de stigmatisation, s'est révélée, soit peu aisée, soit que les travailleurs sociaux n'aient pas voulu ou pu jouer le jeu d'identifier les sujets.

Mais le manque de données en la matière traduit peut-être aussi l'existence d'une population en "bon état" apparent.

De manière générale, la catégorisation des individus par rapport à leur inscription dans des processus de marginalisation semble avoir posé les mêmes problèmes. Il faut dire que la base n'offrait pas par ses activités, le loisir d'en savoir "un peu plus" sur chaque jeune. On trouve donc peu de cas de drogue/alcoolisme ou de délinquance. Par contre, l'échec scolaire a pu être noté plus nettement. Nous y voyons la même distribution garçons/filles que dans les rubriques précédentes (2/3, 1/3). Il y a 69 jeunes en échec scolaire sur 1001, ensemble total ; cette donnée étant à relativiser compte tenu de l'interprétation de l'échec scolaire, fluctuant selon les individus, ainsi que de par le manque d'information qui a pu exister au sujet de tel ou tel jeune.

Ces diverses données complètent les remarques faites antérieurement, à savoir que la base a drainé un certain type de jeunes à la socialisation plus marquée. On a noté que les jeunes du Val des Rougières ont été plus longs à venir ; ce qui expliquerait d'une certaine manière le moindre nombre des sujets inscrits dans des processus de marginalisation.

En conclusion, nous dirons que c'est la nature même de l'action qui a influencé, compte tenu des différents paramètres (lieu géographique, volonté d'éviter la marginalisation des jeunes, etc...), la structure de la population atteinte.

La grille 4 comporte également des éléments concernant les comportements face aux activités.

Sur ce thème, la répartition par sexe reste stable. On rencontre 59,4 % de sujets ayant adhéré pour la première fois à une activité du Club.

Cet élément vient renforcer l'idée d'un objectif atteint dans la mesure où le Club a voulu une structure d'accueil reposant sur des activités attrayantes.

C'est le nouveau mode de fonctionnement et la nature des activités retenues qui ont constitué le moteur de ce phénomène de clientèle nouvelle, plutôt que le fonctionnement passé du Club. En contrepartie, la population qui venait régulièrement aux activités du Club a été plus faible (36,4 %) et celle y venant épisodiquement très faible (4,2 %).

Selon que l'on se placera au plan de l'extension du champ d'action du Club des jeunes ou au niveau de son intervention en matière de prévention spécialisée, l'interprétation qui vient d'être réalisée revêtira divers aspects qu'il ne nous appartient pas pour le moment de relever, mais que la réflexion en cours devrait faire émerger.

B/ Grille clientèle : travail de rue

L'ensemble des grilles clientèle/rue nous offre de trop faibles chiffres pour que le calcul de pourcentages soit significatif.

De manière globale, on remarquera une connaissance plus précise des sujets ; les informations au niveau du travail de rue étant plus aidément repérables.

La répartition par sexe montre une plus forte proportion de garçons ainsi qu'on l'avait déjà vu pour la base, ceci avec une très forte concentration sur le 14/18 ans et plus. Cette dernière donnée n'est pas une surprise si l'on rappelle qu'il s'agit là d'un travail de rue donc survenant très souvent le soir.

Les jeunes composant ce type de clientèle se situent essentiellement dans des familles dont les parents sont séparés, divorcés ou dans des familles nombreuses à ressources faibles.

On retrouve de nouveau, une moins forte représentation des jeunes de culture musulmane dans les familles dont les parents sont séparés ou divorcés, ceci traduisant de nouveau la plus grande cohésion de ces familles, le poids des valeurs traditionnelles en leur sein ainsi que leur moins grande propension à éclater.

L'observation des chiffres portant sur les familles sans problèmes graves laisse apparaître une plus forte représentation des garçons que des filles. Ainsi les rapports garçons/filles sont à peu près les mêmes partout mais dès que l'on s'intéresse aux familles sans problème, on peut noter une différence très nette (7 filles contre 37 garçons).

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que lorsque la cellule familiale fonctionne sans gros problèmes, les filles sont alors moins autorisées à vivre à l'extérieur.

Ce phénomène se trouve par ailleurs renforcé quand il s'agit de familles de culture musulmane et dans les rues, il faut souligner que ce sont les jeunes d'origine musulmane qui sont sur-représentés.

Pour ce qui concerne la situation socio-professionnelle des parents (avec les réserves formulées antérieurement au sujet de la catégorisation adoptée) il semble que l'on puisse établir une corrélation entre cette clientèle plutôt défavorisée socio-culturellement et économiquement, avec des origines socio-professionnelles modestes des jeunes impliqués.

La répartition des jeunes selon le quartier d'origine, traduit quant à elle, directement l'activité du Club.

C'est ainsi que 38,4 % des jeunes sont du Centre ville et Vieille ville, alors que 46,1 % proviennent du Val des Rougières, zones d'action traditionnelles du Club de prévention.

L'analyse de la situation scolaire des jeunes pris en charge par le travail de rue montre une focalisation des interventions sur des jeunes se situant en majorité hors scolarisation.

En effet, l'observation de leur situation éducative ou professionnelle témoigne d'une forte concentration des sujets dans le groupe emploi/hors-emploi, avec 67,5 %, ceci traduisant une adéquation certaine de l'activité.

Le regard sur l'inscription des individus dans des processus de marginalisation laisse apparaître, au contraire de la base, une population plus typée avec des problèmes de drogue/alcoolisme (6) et de délinquance (4) concentrés essentiellement chez les garçons.

On retrouve ici une prédominance des plus de 18 ans, notamment sur le plan de la drogue, de l'alcoolisme ou de la délinquance ; l'échec scolaire (5 garçons, 4 filles) étant, quant à lui, réparti sur les 14/18 et plus de 18 ans.

Les autres données (64,6 % viennent régulièrement aux activités du Club) traduisent un travail de suivi sur une population relativement connue (aux 64,6 %, il faut ajouter 26,8 % venant épisodiquement, soit un ensemble de 91,40 %).

On signalera toutefois deux éléments correcteurs de cette analyse, à savoir que :

- l'absence de filles est une conséquence du départ de deux travailleuses sociales juste avant l'été,
- qu'un biais a été introduit sur ces grilles dans la mesure où au cours de l'été, le travail de rue a principalement consisté à provoquer une soirée liée aux activités de la base.

#### 2.1.1.2. Indices d'activité : Base/Rue

Le contenu des grilles d'activité traduit par sa pauvreté le caractère unique dans le temps et dans l'espace de l'activité du Club des jeunes durant la période estivale.

Construites pour permettre la mise en évidence des diverses démarches du travail social, ces grilles se sont mal accomodées de la répétition des activités sur un lieu donné : la base. Il en est de même de la rue, dans la mesure où l'activité de l'été s'est déroulée dans le prolongement de la base ; celle-ci engageant une dynamique alors que la rue elle-même ne pouvait déboucher que sur la base. On considèrera ainsi que le travail de rue n'a pas pu avoir sa dynamique propre du fait de ces conditions opératoires comme du temps imparti (environ 1/4 du temps au travail de rue).

Les grilles consacrées à la base témoignent de la globalité du travail réalisé par les équipes. On relève donc 36 journées d'activités correspondant aux paramètres suivants :

- . permanence dans le temps et le lieu
- . zone d'intervention extérieure au Club et aux quartiers
- . actions de type collectif et individuel
- . actions limitées au canton : espace géographique de la base impliquant d'autres partenaires de l'action sociale ou éducative (jeunesse et sports, agents de plage...).

Il est intéressant de noter, d'autre part, qu'au moins cinq familles (des mères essentiellement) étaient présentes et constituaient à ce titre un élément de stimulation, d'autant plus

important que cela traduisait l'intérêt de certains parents pour les activités proposées à leurs enfants. Il faut signaler, en outre, que ce chiffre de cinq familles, est bien inférieur au nombre de celles présentes à proximité, mais qui ne se sont pas mêlées à la base.

La grille 2 témoigne de la permanence des locaux (la base) ainsi que de l'importance comme de l'utilisation du matériel mis en oeuvre. Le local sur la plage a ainsi servi 11 fois sur les 36 journées, ceci lorsque les équipes ont eu à faire face à des problèmes nécessitant un support logistique.

Le véhicule lui-même s'est révélé indispensable (déplacements pour la plongée et transport du matériel) avec 26 utilisations.

Les activités organisées ont nécessité le recours à l'apport de matériel extérieur bien sûr (matériel voile, 36 journées) et ont entraîné la remise de 12 certificats de plongée.

Le projet monté quant à lui sur 7 travailleurs sociaux n'a effectivement fonctionné, suite aux démissions du début de l'été, qu'avec une moyenne de 4.30 travailleurs sociaux par journée et 2,6 vacataires.

On remarquera, à ce propos, le taux d'absence : 12 pour 36 journées, taux relativement élevé, imputable pour l'essentiel aux absences des vacataires.

Plus généralement, on notera que 19 de ces 36 journées ont été affectées par des problèmes de météorologie, et, qu'en dépit de ce chiffre, il n'y a que quatre journées pour lesquelles la clientèle est faible. Ce qui signifierait que le caractère attractif de la base a été prégnant même en cas de mauvais temps.

La grille 4 renvoie, quant à elle, à l'origine de l'activité, ici les travailleurs sociaux, comme le conseil d'administration pour les directives.

L'innovation de l'action n'a pu être clairement mesurée dans la mesure où la base était en elle-même une structure innovante ; de là un certain amalgame ayant entraîné une confusion entre activité (globale) innovante et sous-activités (individuelles).

Le remplissage des grilles au cours de la période estivale a rencontré un certain nombre de difficultés liées, comme le note un membre de l'équipe "à la position du praticien-observateur et au fait que compte tenu des enjeux, la bonne marche de la base a souvent primé sur une position d'observateur et de questionnement des jeunes".

Pour d'autres, le problème a surtout résulté d'une certaine méconnaissance de la population des jeunes à laquelle s'est adjoint un manque chronique de temps. C'est d'ailleurs ce qu'a noté un élément de l'équipe du Club :

"le recueil des informations auprès des jeunes a été problématique dans le sens où il introduisait un nouveau mode d'approche de la "clientèle", basé non pas sur une relation de confiance s'installant dans le temps, mais sur l'élaboration de grilles elles-mêmes. Ce problème a alors été d'autant plus important cet été que notre clientèle s'est renouvelée pour une part importante".

Comme nous l'avons souligné, l'analyse critique de ces premières grilles a entraîné le nécessaire remodelage de quelques paramètres, l'adjonction de certains, l'élimination d'autres.

On relève ainsi quelques modifications concernant la catégorie socio-professionnelle des parents ou du tuteur, l'introduction de la variable "primaire, retard scolaire" dans les filières de scolarité, la durée du chômage révélatrice de la prise en charge du sujet par le système de protection sanitaire et sociale et, enfin, la notion d'accueil, prise au sens large du terme.

#### 2.1.2. - Le travail de l'année

Le travail de prévention quotidien a donc également été soumis au recueil de critères objectifs à partir de l'emploi des grilles remaniées.

La période retenue en fonction des incidences du service a donc porté sur les mois de mars et d'avril. Cette période a inclus, du fait des caprices du calendrier, deux temps de vacances scolaires, dont on retrouvera les effets sur la composition de la population recensée.

Dans la période choisie cohabitent ainsi deux types d'interventions, à savoir : les vacances scolaires avec des actions spécifiques et l'accueil constant au Club, plus particulièrement le vendredi.

##### 2.1.2.1. Indices clientèle : grille 1

La grille 1 traduit une répartition par sexe à peu près identique à celle de l'été. Pour un ensemble de 1.463 jeunes recensés on compte 69,4 % de garçons et 30,6 % de filles.

## Distribution par groupes d'âge

plus de 18 ans	19,3 %
16 à 18 ans	16,3 %
14 à 16 ans	29,5 %
11 à 14 ans	16,3 %
moins de 11 ans	18,6 %
Total	100 %

La distribution par âge, plus précise dans la mesure où nous avons introduit un certain nombre de tranches intermédiaires entre 14 et 18 ans, nous montre que le groupe le plus important numériquement est celui constitué par les 14 à 16 ans, suivi par les plus de 18 ans (19,3 %).

Pour l'essentiel, les 14/16 ans sont touchés par les activités sportives, les camps vacances, les permanences du service, le mercredi, alors qu'en ce qui concerne les plus de 18 ans, on a plutôt affaire à des interventions spécifiques traduisant l'existence de problèmes plus douloureux (chômage, drogue, etc...).

Les moins de 11 ans sont quant à eux également bien présents dans la clientèle du service mais, il y a lieu de remarquer, qu'en procédant au croisement de cette donnée avec l'activité, on note que le soutien scolaire englobe 90 % de ces jeunes.

Le problème, tant et si peu que l'on puisse parler de problème, se situerait plutôt au niveau de la tranche des 16/18 ans. En effet, ceux-ci accusent un pourcentage de représentation plus faible (16 %). Certes à ces âges les jeunes offrent des comportements plus indépendants (moins grande adhésion aux activités trop structurées), mais il faut également s'interroger sur la possible non-adaptation des réponses offertes comme au fait que ces mêmes jeunes peuvent être pris en charge ailleurs : notamment par les nombreux dispositifs d'insertion socio-professionnelle existants.

Cette particularité avait d'ailleurs déjà été notée en 1982 par les auteurs d'un cahier du C.T.N.E.R.H.I. (1) ; ainsi ; "les structures actuelles ne sont pas à même de prendre en compte la totalité des jeunes inadaptés. En effet, de nombreux jeunes "disparaissent" totalement entre 16 et 18 ans. On arrive ainsi à toucher les enfants soumis à l'obligation scolaire, puis on ne les rencontre plus dans les circuits traditionnels avant de les voir réapparaître plus tard dans les secteurs adultes".

---

(1) Bizarres ou maltraités. Cahiers du CTNERHI, n° 3, mars 1982, pp. 14-15.

Les informations concernant la répartition des sujets par origine ethno-culturelle prennent la forme suivante.

Français musulmans (harkis)	19,5 %	} 37,1 %	} 67,3 %
Français musulmans seconde génération	17,6 %		
Etrangers (très forte dominante maghrébine)	30 %		
Français (souche française)	31,3 %	} 31,03 %	
Français origine étrangère Europe	1,67 %		

Bien que certaines de ces données puissent être légèrement contestées du fait qu'il n'a pas toujours été possible de connaître l'origine "harkis" ou "seconde générations" des jeunes de culture musulmane, on remarque néanmoins que l'ensemble des jeunes d'origine non européenne est assez important (67,3 % de l'ensemble). Ceci est d'autant plus intéressant à relever que l'on a affaire ici à des données inversées par rapport à la clientèle d'été.

Les jeunes de culture musulmane (la très forte majorité des 67,3 %) sont en effet très présents aux activités d'accueil, alors que les jeunes de culture européenne participent plus aux activités structurées du type camps de vacances, etc..

**Il existerait donc bien deux clientèles-type ; l'une correspondant aux activités structurées, l'autre aux activités d'accueil ; la scission s'effectuant sur le plan de la culture d'origine.**

On peut, certes, invoquer pour la participation aux activités structurées les freins liés à la contribution financière du jeune (on a vu que les européens appartiennent, dans l'ensemble, à des familles moins défavorisées) (1). Mais il semble que l'on soit plutôt confronté ici à l'influence des différences culturelles. L'approche des loisirs par les parents, mais aussi par les enfants, n'est pas la même selon la culture. En ce sens, les européens, plus accoutumés à la civilisation du loisir, offrent des comportements de consommation, alors que les nord-africains relèvent beaucoup plus de sociétés ayant conservé le sens de la relation à autrui comme celui de l'échange intra-groupe et inter-groupe.

(1) Les familles françaises musulmanes et étrangères représentent 83,2 % des familles à ressources faibles.

La grille 1 offre également un ensemble de paramètres concernant la catégorie socio-professionnelle des parents :

Chômeurs/sans emplois	50,7 %
Ouvriers non qualifiés/emploi précaire	
Employés	32,9 %
Commerçants/Agriculteurs	5,5 %
Cadres moyens/techniciens	2,1 %
Professions libérales/cadres supérieurs	0,4 %

Ces éléments correspondent, dans l'ensemble, aux chiffres de l'été. Le peu d'enfants de cadres moyens/techniciens que l'on perçoit résulte de la population accueillie lors des vacances scolaires et témoigne, par là même, d'une volonté d'élargissement de l'action de prévention à des couches sociales a priori peu concernées mais pouvant être touchées à terme par certains phénomènes en extension (toxicomanie par exemple).

#### - Grille 2

Cette grille reprend la distribution des jeunes selon le quartier d'origine et selon la filière de scolarité dans laquelle ils se trouvent au moment de la recherche.

L'origine géographique des jeunes est sensiblement la même que celle de l'été avec une prédominance des quartiers à forte concentration de familles modestes (Val des Rougières, Centre-ville, Vieille-ville : 74 % de l'ensemble) et peut être une plus faible proportion de jeunes extérieurs à Hyères. D'ailleurs pour la période en question on notera que les jeunes extérieurs à Hyères correspondent essentiellement aux camps des temps de vacances.

La surreprésentation des quartiers en question traduit une certaine cohérence dans la mission du service comme par rapport à la configuration de la ville et à la distribution des groupes socio-professionnels. Elle est également liée à la personnalité de certains travailleurs sociaux comme à leur approche des jeunes ; approche dont on sait qu'elle est capitale pour le développement et la réussite de ce type d'actions.

---

(1) Au Val des Rougières on compte ainsi 117 parents/chômeurs sur les 147 recensés pour la ville et 91 ouvriers non-qualifiés sur les 160 recensés.

On voit aussi que selon le quartier, les filles sont plus ou moins représentées.

Val de Rougières	Filles	26,5 %
	Garçons	73,5 %
Centre-ville/Vieille ville	Filles	41 %
	Garçons	59 %

Sur le Val de Rougières, quartier à forte densité maghrébine, on peut penser que ceci est lié à des phénomènes de culture comme au problème de transport généralement plus aigu pour les filles (elles ne sont pas propriétaires d'un deux roues, elles hésitent à faire du stop, etc...).

Ce phénomène est d'ailleurs encore plus important qu'il ne paraît dans la mesure où les filles comptabilisées dans cette grille comprennent celles vues dans le cadre du soutien scolaire.

L'inscription dans les diverses filières de scolarité ne présente pas, quant à elle, des variations particulières par rapport à ce que nous avons vu pour la période été, sinon que les filles plus jeunes sont généralement plus souvent scolarisées et qu'elles bénéficient en plus grand nombre de l'action de soutien scolaire (135 filles en soutien scolaire sur les 161 filles recensées).

Globalement donc et pour l'essentiel, les jeunes, clients du service, se trouvent en cursus scolaire normal (72,1 %) contre 2,8 % en S.E.S. et 5,9 % en C.P.A./C.P.N.

### - Grille 3

Cette grille consacrée à la situation éducationnelle, voire professionnelle, des jeunes, nous montre que les sujets concernés sont principalement en situation scolaire puisque ces derniers représentent 69,3 % de l'ensemble total (68,5 % de l'ensemble garçons et 81,8 % de l'ensemble filles).

Ceci signifie également que 30,7 % sont en situation d'emploi ou plutôt d'emploi potentiel dans la mesure où 69 % de ce groupe sont au chômage, 91,5 % des jeunes inscrits au chômage ne perçoivent pas d'indemnités.

Ces données concernant l'emploi renforcent les constatations que nous ferons plus avant de ce travail ; constatations qui portent sur un glissement des pratiques de la prévention spécialisée, notamment en matière d'emploi.

Il faut d'ailleurs souligner que lorsque les jeunes ne sont pas au chômage, ils sont principalement inscrits à un stage de qualification ou sont en apprentissage. En vérité seul un faible nombre à un emploi.

- Grille 4

Nous achèverons cette revue des indices de clientèle relevés pour la période "année" par un regard sur l'inscription des jeunes dans ce que nous avons nommé les processus de marginalisation.

Drogue	12,7 %	plus de garçons que de filles
Délinquance	56,7 %	uniquement des garçons
Echec scolaire	27,1 %	plus de garçons que de filles
Fugues	1,6 %	plus de filles
Suicides/tentatives	1,6 %	autant de filles que de garçons

On voit que la délinquance recensée comme étant principalement masculine, l'emporte de loin sur les autres items.

On signalera, par ailleurs, que l'inclusion dans la période d'observation d'un certain type d'activités de vacances et, par là, d'un certain type de clientèle, a entraîné la réduction de quelques paramètres dans la mesure où les jeunes comptabilisés n'ont pas toujours été ceux faisant l'objet d'interventions spécifiques de l'accompagnement éducatif et social.

Il y a lieu de remarquer également qu'un certain nombre d'intervenants, en particulier en matière de toxicomanie, n'apparaissent pas dans ces relevés du fait qu'il s'agit de prise en charge ponctuelle pouvant être masquée par une activité quelconque (prise en charge à l'intérieur d'un stage par exemple...).

Plus spécifiquement on peut voir que les sujets sont essentiellement concentrés dans la tranche des 14 à 16 ans et que, proportionnellement, les jeunes d'origine non-européenne, présentent des taux de délinquance plus élevés (65 % de ces jeunes contre 37 % des jeunes d'origine européenne). Ceci n'est pas surprenant si l'on rappelle qu'ils appartiennent en général à des milieux particulièrement démunis et regroupant des familles de plus de quatre enfants.

Cette grille est également un indicateur des comportements de la clientèle envers les activités proposées par l'équipe de travailleurs sociaux.

Jeunes adhérant pour la première fois	19,2 %
Jeunes venant régulièrement	72,8 %
Jeunes venant épisodiquement	8 %

Si on compare ces données avec celles résultant des observations de l'été, on note que la dominante concerne les jeunes participant régulièrement aux activités (72,8 %), alors que pour l'été, on avait plutôt affaire à une population nouvelle (1) (59,4 % sont venus pour première fois à une activité).

Ceci correspond à une certaine logique dans la mesure où la base nautique attire des jeunes ne relevant pas forcément de la prévention spécialisée.

Les grilles "année", par contre, traduisent davantage la présence au Club, d'"habitués" du service. Ces derniers seraient plutôt à la recherche de contacts avec des éducateurs et entre jeunes eux-mêmes, au sein d'un espace où ils ne sont pas rejetés. On retrouve d'ailleurs cette constante dans le type de population ; les étrangers et les jeunes de culture musulmane constituant l'essentiel de cette clientèle.

---

(1) "La période de vacances, ce n'est plus uniquement de la prévention mais aussi de l'occupationnel dans la mesure où elle englobe la prise en charge de jeunes dont on n'a pas à s'occuper de manière spécifique. C'est une période d'éclatement des pratiques". (Educateur).

Nous retiendrons enfin de cette grille la distinction qui semble s'opérer dans la répartition des jeunes selon le type d'activités.

**Ainsi, les moins de 16 ans seraient plutôt concernés par des activités de loisir alors que les 16-18 et plus, par des activités comprenant une prise en charge.**

#### 2.1.2.2. Indices d'activité

Ces grilles ont posé un certain nombre de problèmes tant au niveau de leur remplissage que de leur interprétation ; ceci en dépit des modifications adoptées après l'été.

**Elles permettent toutefois de voir que les zones actuelles d'intervention des membres de Prévention spécialisée, se situent pour l'essentiel à l'extérieur des locaux du Club quand il s'agit de démarches et de contacts individuels.**

**Elles traduisent donc le risque pour les travailleurs sociaux, de ne plus être suffisamment présents sur les quartiers et témoignent d'un éloignement du terrain.**

Cette constatation résulte du fait que "les rapports entretenus avec les jeunes dans la rue ne sont pas forcément inscrits", mais il y a lieu d'admettre avec certains membres de l'équipe que "l'on est actuellement pas très présents dans la rue".

Selon les uns, ceci participerait de la période de restructuration que connaît le service depuis un an ; période qui inclue la démarche d'analyse constituée par le développement de la recherche-action de référence.

Pour les autres, le service est confronté effectivement à un problème qui est celui de la place du travail de rue comme de l'inscription de ce même travail de rue dans les objectifs globaux.

En guise de conclusion de cette analyse, nous ne reviendrons pas sur les principales caractéristiques déjà mises en exergue dans les pages précédentes ; des caractéristiques qui nous ont permis de typer d'une certaine manière, la clientèle du service ainsi que les réponses qu'il apporte aux jeunes.

Globalement l'exploitation de ces grilles a offert la possibilité de mieux quantifier l'action du service ; ceci même, s'il faut bien l'admettre, les grilles n'ont pas toujours traduit fidèlement la réalité.

Sur ce point particulier, il nous a semblé plus opportun d'associer davantage l'activité et la clientèle. En effet, les grilles clientèle sont apparues révélatrices d'un profond contact avec les jeunes dans la mesure où derrière chaque chiffre, il était possible de discerner un visage.

C'est donc pour prendre en compte l'expérience des deux évaluations successives que nous avons élaboré un "outil" permanent. Celui-ci est, certes, encore contestable. Quelle "invention" ne l'est-elle pas. Il a du moins le mérite d'exister, d'avoir été testé et remodelé à diverses reprises par une équipe de praticiens. Il constitue surtout un outil déjà opérationnel au sein d'une service et qui facilitera l'observation longitudinale des productions de celui-ci.

## **2.2. - L'analyse qualitative : le discours des jeunes, des familles, des anciens bénéficiaires**

L'évaluation des activités d'un service telle que nous l'avons retenue résidait également dans l'approche des discours véhiculés à son encounter par les bénéficiaires actuels ou anciens de son action. Il était de ce fait intéressant de procéder à une analyse qualitative des effets de son intervention.

Nous traiterons donc du discours de la clientèle actuelle, potentielle, des familles, des jeunes comme des anciens bénéficiaires, ceci en veillant à ce que l'exploitation critique de ce matériau contribue à rendre moins sèche l'analyse des données chiffrées contenues dans les grilles d'évaluation.

### **2.2.1. - Les perceptions du Club des jeunes**

L'image d'un service est avant tout celle de sa clientèle. Elle traduit en effet son implantation comme la spécificité de son action. Le discours sur ce point particulier est d'autant plus important que le miroir de la parole nous transmet un reflet assez juste de la population impliquée ou censée l'être au titre de la prévention spécialisée.

Il s'agit donc généralement de jeunes qualifiés de sujets à problèmes. Ces problèmes sont des problèmes financiers d'emploi, de relations familiales, de bien-être individuel, etc... On a alors rencontré des jeunes de tous âges, provenant de différents quartiers de la ville ; plus particulièrement les plus démunis.

Le dénominateur commun de ces jeunes paraît être l'ennui : "les jeunes qui viennent au club sont ceux qui n'ont rien à faire", autrement dit "ceux qui ne savent pas où aller" ou qui "sont à la recherche de contact".

Certains y voient essentiellement une clientèle "d'immigrés, d'arabes" qui se justifie dans la mesure où ceux-ci regroupent "les gens qui ont le plus de problèmes de toute sorte".

Dans cette clientèle, qui n'est pas constituée "de travailleurs" (le service apparaît comme un lieu de rencontre d'inactifs de toutes origines) il est alors possible de distinguer les "petits jeunes" ceux que les loisirs attirent et les "moins jeunes" qui viennent au club pour y suivre une formation dans le cadre de stages.

"Je vois des adolescents, des biens jeunes comme le mercredi, des scolaires ceux qui vont à l'école. Autrement ce sont ceux qui font des stages de formation comme nous par exemple mais il n'y a pas de professionnels".

Parallèlement à cette diversité, un lien paraît unir ces populations : le contact établi précédemment, dans la rue, dans les lieux de vie de quartier (la cage d'escalier, le bar...) par les éducateurs.

"Les jeunes qui viennent au club, c'est surtout ceux qui ont été contactés par J.C. ou par les autres éducateurs parce que sinon, beaucoup ne connaissent pas le club. Pour mon cas on était avec des pôtes au Centre ville, J.C. vient souvent à la salle de jeux et nous a parlé des projets qu'il voulait faire, des activités quoi ; c'est comme ça qu'on est venu qu'on a été contacté."

L'image de marque du service correspond quant à elle à trois axes principaux : loisirs/divertissement ; convivialité/contacts ; mise à jour des problèmes/aide, auxquels viennent s'ajouter quelques axes secondaires.

Le loisir se démarque nettement de l'ensemble des qualificatifs servant à caractériser le club des jeunes. On y vient pour "s'amuser", "s'éclater", "se distraire", et on peut avancer sans risques que la réputation du service est largement liée aux activités loisirs.

"C'est un club où on se retrouve avec les moniteurs, les collègues, pour s'amuser, pour se défouler".

"J'ai plein de copains qui connaissent le club. Ils disent qu'ici on s'éclate, qu'on s'amuse bien".

"Le club ça sert à venir se détendre, à avoir des activités, par exemple cet été, je me suis bien occupé. Les années précédents je m'ennuyais tout l'été tandis que là j'ai appris à faire de la voile, du canoë, du ping-pong, je me suis bien amusé."

Cet aspect est, par ailleurs, renforcé par le caractère peu onéreux des activités proposées ; "si on n'a pas les moyens, ça nous revient moins cher de venir ici."

Le second aspect qui apparaît connoter le service consiste dans la communication qui s'établit entre les différents acteurs ; jeunes, éducateurs.

"C'est un lieu où on ne peut se retrouver, trouver quelqu'un à qui parler, savoir ce qui se passe un peu partout."

Le club des jeunes est alors sous cet angle, non seulement un lieu de distraction mais également une place où s'exerce une certaine forme de convivialité. On y vient ainsi pour "se réunir", "voir des personnes que l'on ne fréquenterait pas autrement", "se faire des amis", rencontrer des jeunes mais aussi des adultes différents" de ceux que l'on côtoie habituellement (professeurs, parents) avec pour cadre, d'autres rapports relationnels.

Par là-même, on va profiter de l'opportunité pour confronter ses problèmes avec ceux des autres, rompre la solitude, cette solitude qui ne contribue ni à porter ses difficultés et encore moins à les résoudre.

Tout cela fait que le service est également un lieu où on vient chercher des solutions à ses problèmes ou tout au mieux des conseils.

"Il y en a qui viennent pour des problèmes. Ils se font conseiller, des trucs comme ça. Moi ça m'est jamais arrivé mais ça peut m'arriver et je peux venir demander sur l'école et par rapport à la famille."

"Si j'ai besoin d'un peu d'aide, par exemple pour me trouver du travail ou m'aider à en trouver je viens ici."

Globalement le service apparaît tel un refuge ; un refuge contre les difficultés de la vie et surtout, un refuge contre l'ennui. Les vocables, temps, passer le temps, ennui, reviennent d'ailleurs assez fréquemment dans la parole de ces jeunes pour lesquels temps est synonyme d'ennui et ennui, de "bêtises" ou de tentation à la déviance. "C'est toujours pareil, lorsqu'on sait pas quoi faire, on a au moins un endroit où on peut se distraire."

Le service est aussi d'information ; on sait qu'on peut la trouver sur des thèmes divers ; c'est la possibilité d'étudier sans être dérangé alors qu'on a six ou sept frères et soeurs et que l'on habite un quatre pièces. C'est enfin une occasion d'apprendre une certaine forme de vie dont on sent confusément que cela servira "plus tard".

Il est aussi intéressant de remarquer que les discours retranscrivent, d'une certaine manière, l'aspect prévention des activités en même temps qu'une volonté affichée chez certains jeunes de s'auto-protéger contre l'ennui et ses tentations.

"Le mercredi après-midi, ça nous arrange bien, au lieu de traîner".

"Il vaut mieux venir ici chaque fois qu'on peut comme ça on fait pas de c...".

"Le club ça sert à donner des activités aux jeunes pour ne pas qu'on traîne dans la rue".

Le club apparaît également mais timidement comme "un moyen pour diminuer le nombre des chômeurs" ; cette représentation était très certainement à relier à l'organisation de stages de formation professionnelle ou de formation vécue comme telle.

Dans l'ensemble c'est une perception largement positive qui se dégage des activités du service ; des activités vécues dans une bonne ambiance des activités libres tout en étant dirigées et par la même garantes d'une qualité certaine. C'est d'ailleurs ce que nous indique ce jeune :

"Il y a toujours de l'ambiance et surtout la même liberté. On est suivi mais il y a beaucoup de liberté et puis on est bien entre copains quoi !"

Nous reviendrons par la suite sur les activités même du service. Voyons pour l'instant qu'elles sont les images véhiculées par les familles, qu'ils s'agissent d'images au premier degré (contact direct avec les éducateurs) ou au second degré (à travers la satisfaction ou la non satisfaction des enfants).

D'une manière générale, les entretiens témoignent d'une non-connaissance du service. On connaît tel ou tel éducateur dont on sait "qu'il s'occupe des gosses, qu'il essaye de les aider", parce qu'on le voit "de temps à autre dans le quartier", mais on ne sait pas pour qui il travaille réellement.

Le club, c'est alors, l'Etat qui a décidé de "s'occuper des chômeurs", la ville qui "veut occuper les jeunes" ou encore une structure en liaison avec les assistantes sociales et chargée de conseiller certains jeunes pour trouver un travail, un stage.

L'action bien que floue est perçue positivement mais avec la conscience de l'existence de certaines limites.

"C'est vrai, ils se coupent en quatre pour les jeunes mais ils vont trouver une place pour un, pour deux, mais ils ne peuvent pas trouver pour toute la ville."

On ne peut donc pas parler ici d'une image du club mais plutôt de l'image que donne l'éducateur ou l'éducatrice à travers son savoir-faire et l'aptitude à résoudre tel ou tel problème.

Quant à la réputation au second degré, elle est généralement positive mais on peut penser qu'elle sert également aux jeunes à assurer une certaine "couverture" de leurs temps hors du foyer familial ; en ce sens elle ne peut être que sur-positivée.

"Moi je ne suis pas au courant de ce qu'ils font au club. Je sais seulement ce que dit mon fils."

"Je sais que mon enfant me dit, on va au club, le mercredi ou le jeudi soir mais autrement je connais pas les éducateurs."

Cette méconnaissance du club paraît liée, là encore, à une moins grande présence de service sur le quartier comme à l'attraction des jeunes vers des activités localisées à l'extérieur des lieux de vie.

De ce fait, une coupure certaine existe entre les familles et les éducateurs, ou du moins apparaît comme telle dans les discours.

"En ce moment, je connais pas trop ce qu'ils font dans le quartier."

"Sur le quartier j'ai pas beaucoup de contacts avec les moniteurs, il n'y a jamais de réunions pour les parents, on ne les connaît pas."

Elle crée ainsi deux mondes, celui des jeunes et du service dont on sait vaguement qu'il cherche à aider les jeunes, celui des familles pour lesquelles le travailleur social, l'éducateur représente un pouvoir, au même titre que le médecin ; un pouvoir curateur mais dont on perçoit fort mal les formes. On pressent seulement et confusément que l'on pourra tirer quelques bénéfices matériels pour soi-même ou pour les siens.

### 2.2.2. - Ce qui se fait au club

Les discours sur les activités de prévention portent essentiellement sur les activités à caractère ludique. Celles-ci semblent se définir par leur aptitude à prévenir le désœuvrement habituellement générateur de problèmes divers. L'aide au sens large du terme est également évoquée. Elle va concerner plus précisément, le soutien scolaire dont certains interviués soulignent le caractère positif.

"J'étais pas tellement bonne en maths. Il y a longtemps de ça. Depuis que je vais au club, faire des devoirs, je suis vachement forte."

L'aide se retrouve aussi en matière de formation ou de recherche d'un emploi. On connaît bien entendu les limites de cette action, limites liées à la raréfaction du travail, notamment pour les jeunes sans formation et de surcroît, déviants ou hors normes. Toutefois nous tenions à souligner les extraits de l'entretien suivant tant ils sont révélateurs des efforts déployés par certaines équipes de prévention.

"Je cherchais un travail et là on m'a beaucoup aidé. L'éducateur m'a beaucoup apporté. Je ne sais pas si c'est son rôle, mais il m'a vachement épaulé. J'ai commencé à travailler un peu grâce à lui puisque c'est lui qui m'a amené sur les lieux, qui m'a aidé à me présenter au patron. Seul, comment dire..., je ne me serais pas bien exprimé et tout."

Globalement, et au-delà de l'aspect descriptif, l'analyse des discours concernant les activités du service, traduit l'intérêt d'une démarche groupale dans la mesure où les jeunes semblent se déplacer en groupe. On a ainsi des déplacements sur les activités de groupes de jeunes ("je viens avec mes copains"). Ceci met alors en exergue l'intérêt de l'action sur une collectivité, action pouvant prendre la forme d'une attraction du leader du groupe ou de la collectivité de jeunes en question.

Il y a lieu par ailleurs de souligner que chez quelques jeunes, parmi les plus difficiles à atteindre, prend place une certaine forme de fidélisation envers un éducateur donné plutôt qu'envers l'institution, prévenir passerait alors par une forme de culte de la personnalité, par la présence de référents (comportementaux, affectifs, etc..) auxquels s'identifieraient les jeunes. Sur ce point, on est en droit de s'interroger, voire de s'inquiéter du prix à payer lorsque l'éducateur "type" ou typé par le terrain, s'en va chercher fortune sous d'autres cieux.

On retiendra enfin et plus particulièrement pour ce qui concerne les activités de l'été, qu'il existe un problème lié à la diffusion de l'information. Cela est tout à fait net chez les jeunes correspondants à la clientèle potentielle. Il faut d'ailleurs noter que le service a eu conscience de cette difficulté puisqu'il a tenté, sans grand succès, de mettre en place avec d'autres partenaires, un forum d'information. Toutefois comme nous le remarquons lors d'une analyse précédente (1), le principe même du forum s'est avéré totalement inopérant dans la mesure où il ne s'agissait pas de porter l'information vers les jeunes mais d'attendre que ceux-ci viennent la chercher d'eux-mêmes.

Le problème dominant paraîtrait être, et dans de nombreux cas, moins celui de la diffusion de l'information que celui du travail de l'écoute. Celui-ci suppose alors que l'on ait réussi à susciter un intérêt minimum chez le jeune en question à partir d'un travail préalable en profondeur.

Le travailleur social, l'éducateur sera alors, le vecteur premier de cette information. Mais, tout cela dépendra de son insertion dans le quartier, de la distance qu'il mettra entre lui-même et les populations présentes, enfin des lieux à partir desquels il va parler.

---

(1) Rapport d'évaluation - AIRE de Marseille - SUD-EST - Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale/MIRE - 1985 - 77 pages plus annexes.

### 2.2.3. - Ce qui relève du domaine des attentes

Pour introduire ces quelques lignes il était intéressant de se pencher, même rapidement, sur les autres investissements des jeunes, clients habituels et potentiels, en matière de loisirs ou d'autres types d'activités.

D'emblée, il se dégage que la très grande majorité des sujets rencontrés ne fait rien à l'exception de sa participation à la vie du club ou absolument rien pour les jeunes relevant de la clientèle potentielle.

Quelques rares individus, généralement les plus dynamiques (ou perçus comme tels parce qu'ils sont inscrits dans une dynamique d'action), clients du service, pratiquent parallèlement d'autres activités. Il s'agit essentiellement de la participation à d'autres clubs, principalement sportifs : athlétisme, judo, volley, planche à voile;

L'intérêt de cette situation est que sur une ville du type de Hyères, se dégage l'idée d'un quasi-monopole du service de prévention en matière d'activités loisirs à bon-marché : "à Hyères à part le club des jeunes, il n'y a rien."

Cette appréciation est à moduler dans la mesure où beaucoup de jeunes sont, on l'a vu, mal informés et où beaucoup "ignorent ce qu'ils veulent". Ceci pose alors le problème des attentes immédiates envers l'offre de l'équipe de prévention.

A côté de l'expression d'une satisfaction à l'égard d'attentes que l'on a pu percevoir lors de l'analyse des perceptions du service (convivialité, aides diverses, loisirs...), il semble que l'on puisse dégager dans les entretiens l'expression même de la demande des jeunes.

Celle-ci revêt parfois curieusement la forme de non-attente du type "je vois rien d'autre", "je ne sais pas", "je ne vois pas" qui prend sa source dans l'impossibilité dans laquelle se trouvent certains jeunes de préciser leur demande tant vis à vis de leurs interlocuteurs que d'eux mêmes. Cela nous donne alors des réponses aussi déroutantes que : "que voudrais-tu trouver au club ?" - "ben tout ce qu'on peut faire de ce qui est pas ; faire autre chose que ce qui est" ; réponses qui participent pour nous plutôt du vide culturel dans lequel sont plongés les jeunes (impossibilité de concevoir sa propre projection) que d'un manque d'imagination pouvant être qualifié par de mauvais esprits de "socialement génétique".

Chez d'autres pourtant, les attentes revêtent des aspects plus définis et s'échelonnent en fonction d'une certaine graduation d'intérêt. Il s'agit :

- d'attentes liées à ce que nous nommerons l'évasion. Très petites, elles portent sur le développement des activités de loisir (sports à diversifier ; ping-pong, randonnée...), du matériel disponible (flippers, vidéo, salle de lecture), des occasions de réunions (boums, fêtes...).

- des attentes au niveau de la communication et de l'échange relationnel. C'est alors une demande de développement de l'action communautaire et de la vie associative ; la recherche à ce stade, d'une plus large participation de la clientèle, avec la réalisation de fête (repas, etc..) permettant à tous de se retrouver au sein d'un groupe. Cette nécessité d'une convivialité ,et ici on peut évoquer pour certains le terme de besoin, est d'ailleurs assez présente comme si l'occupation individuelle comportait des limites que chacun souhaiterait transcender au sein d'un groupe donné. Cette donnée met en exergue la symbolique du groupe comme les espérances que ces jeunes mettent en lui dans leur recherche d'un mieux-être.
- Ces attentes se couplent avec d'autres plus spécifiques en matière d'information. Les jeunes souhaitent être mieux informés de ce qui leur est proposé.  
En ce sens, la question se pose de rechercher de meilleurs vecteurs pour une diffusion de l'information sur telle ou telle action. "On pourrait être par exemple, mieux informé sur les choses qui peuvent être faites, les activités, dans la ville et au club. On ne sait pas trop ce qui s'y passe".
- Des attentes en matière de formation, qu'il s'agisse de l'organisation de stages diversifiés ou de la mise à la disposition de salles de travail avec présence d'un éducateur.
- On trouve enfin des attentes liées aux solutions que l'on souhaite trouver à ses problèmes (problèmes d'argent, de famille, etc..) mais pour lesquels, chacun se pose la question de savoir si le service peut réellement répondre.

Un élément intéressant en la matière réside dans le type de réponse des jeunes au niveau de l'aide : "si tu as des problèmes à qui t'adresses-tu ?", la grande majorité des réponses impliquera les amis et parfois d'autres membres de la famille élargie (oncle, parrain, tante). Ce recours potentiel ou réel à d'autres personnes que les membres du club va recouper le discours sur les loisirs et la focalisation sur ces activités. Méconnaissance de certain type de services pouvant être rendus, manque de confiance... ?, nous ne possédons pas ici la matière pour confirmer ou infirmer de telles hypothèses.

Chez les familles mêmes, en dépit d'une méconnaissance du service, on trouve un certain nombre d'attentes se situant à un second degré et prenant en compte, mais à un niveau plus global, l'ensemble des préoccupations de notre temps.

L'attente dominante concernera bien sûr l'emploi, la formation. On espère au mieux que le jeune "trouve du travail", au pire, des conseils, et dans l'entre deux, une formation la plus adaptée possible.

"Ce qui serait bien, c'est que votre club des jeunes, soit une ouverture à l'emploi". "Je pense que vous pouvez faire quelque chose surtout du point de vue du travail. Vous pouvez toujours les conseiller, à s'orienter vers un centre, un métier. Vous savez, vous êtes dans le métier, vous savez ce qui marche et ce qui ne marche pas". "On veut qu'ils aient du travail à faire parce que dès qu'ils sont sortis, ils sont dans la rue. C'est ça qu'il faut voir parce que le problème est là".

On retrouve à ce sujet, un certain nombre d'insatisfactions, d'autant plus que les uns et les autres situent assez mal le service dans le labyrinthe des structures de l'action sociale.

"Ce n'est pas du social que vous faites parce que quand même il y a le problème de l'emploi et vous vous prenez le jeune qui est au chômage, vous le formez et il retourne au chômage."

Les attentes des familles vont également concerner l'encadrement et le développement des relations éducateurs/jeunes ne serait-ce que pour "les mettre en confiance" et retenir leur attention. Pour cela les familles souhaitent une démarche en direction des jeunes de la part du service : "Il faudrait faire des réunions, aller vers eux les rencontrer car ils ne viendront pas tout seuls." "D'eux-mêmes ils ne s'adresseront pas à vous. Il faut les solliciter, c'est le problème d'établir la confiance."

On notera enfin que certains parents estiment qu'il faut associer ces jeunes à l'élaboration des réponses à leurs attentes parce que "le moniteur ne peut pas savoir ce qui se passe dans le jeune lui-même et n'a pas à lui imposer ce qu'il n'a pas envie de faire" ; un problème de co-gestion de la construction des réponses en quelque sorte...

#### 2.2.4. - Le passé du club des jeunes

Une incursion dans le passé à partir d'anciens bénéficiaires du service nous offrent l'opportunité de relativiser l'analyse précédente en l'inscrivant dans une longitudinalité de l'intervention du club. Sur ces thèmes, le discours recoupe à la fois les points forts des souvenirs mais également les représentations du club des jeunes et de son action.

A ce propos les anciens bénéficiaires évoquent non sans regret, la vie de groupe en même temps que l'éducation à la vie qu'a constitué leur passage au club, en quelque sorte une forme de socialisation à la vie adulte et à la collectivité : "Ils ont fait l'effort de nous aider et cela m'a appris qu'il faut d'abord faire l'effort soi-même quand on est aidé, il faut pousser aussi."

Chez certains, il y a eu une relation que l'on pourrait qualifier de "mystique" voire oedipienne dans la mesure où le service supplantait le père. "Je pense que pour ceux qui avaient des problèmes graves, tout ça drogue..., je pense que cela les a aidé à s'en sortir. Ceux qui voulaient bien écouter **la voix du club des jeunes.**"

En cela on peut considérer que le service a joué pleinement le rôle qui lui était dévolu par ses créateurs.

Le passage au club a, par ailleurs, laissé, dans l'ensemble, un sentiment que traduit essentiellement trois termes retrouvés fréquemment dans les discours, à savoir :

- Sécurité : psycho-affective, dans les activités proposées et suivies par des techniciens (1).
- Présence : Aide morale, idée d'un groupe ("un genre de petite famille").
- Efficacité : Des éducateurs dévoués et passionnés : "je les ai toujours vu se battre pour trouver des places à l'époque. Il allait dans les familles essayer de voir ce qu'on pouvait leur attribuer, voir ce qu'on pouvait faire. Il s'en occupait jusqu'au bout et ne les lâchait pas comme ça même s'il fallait se présenter au commissariat."

L'ensemble de l'action est perçue toutefois avec ses limites en moyens et en personnel mais avec la conscience du caractère préventif de l'intervention dans sa globalité.

"Ils nous emmenaient, ils nous entraînaient, ils nous changeaient les idées pour pas qu'on fasse de conneries. Ils cherchaient toujours à trouver une situation professionnelle ; ils nous aidaient le mieux possible."

Quelques années après, le club des jeunes a conservé dans la mémoire individuelle mais aussi collective de ces "anciens jeunes", l'image d'un lieu d'échanges et celle d'un refuge.

A postériori ce phénomène est constitutif d'une adéquation entre l'offre et la demande, mais comme le signale l'un des interlocuteurs : "autrefois, ils étaient souvent dans la rue, ils étaient présents. Je ne sais pas si c'est toujours comme cela."

Il n'y a pas là de critique fondamentale de l'activité présente du service mais un ensemble d'interrogations et d'apports pour un réajustement des interventions compte tenu de l'évolution du terrain, de celle des travailleurs sociaux et des moyens alloués à l'action de prévention spécialisée sur Hyères.

Ces analyses successives sont révélatrices de part leur quantitativité et leur qualitativité, de la richesse mais également de la complexité de l'action sociale dans le champ de la prévention spécialisée.

Elles constituent une photographie que d'aucuns jugeront imparfaite mais qui pourtant se rapproche de très près de la réalité, ne serait-ce que parce ce que nous agissons dans le cadre d'une recherche-action.

Mais faut-il le souligner le contexte spécifique de cette approche n'était qu'un prétexte pour passer du particulier au général par rapport au thème qui fait l'objet de cette réflexion, ce à quoi nous nous attacherons dans la seconde partie de ce rapport.

---

(1) "Questions de problèmes ils étaient là. On était content de le savoir. J'ai des copains qui ont eu des problèmes. Bon on a vu qu'ils étaient là pour les jeunes."

DEUXIEME PARTIE

---



## I - LA DEMANDE SOCIALE

Définir ce qu'est la demande sociale à partir des discours des travailleurs sociaux comme des autres partenaires administratifs ou élus, n'est pas chose aisée. En effet, la demande sociale apparaît à nos interlocuteurs dans sa globalité, non-formulée à l'adresse d'un service spécifique : ceci tout au moins pour ce qui concerne la prévention spécialisée ; en ce sens, elle ne sera pas reliée à l'attente d'une réponse précise - "il faudrait de toute manière que le public ait une idée précise du dispositif de prévention pour formuler une demande quelconque".

Cette demande va alors être appréhendée comme difficile voire impossible à cerner et cela d'autant plus que les personnes concernées vont être éloignées du terrain immédiat. Ce sera par exemple le cas des "politiques" pris au sens large du terme dont l'appréciation de la demande va souvent résulter d'une médiation assurée par d'autres ; "Je pense que la demande sociale est plus un sentiment que quelque chose de tangible" (élu-municipalité).

Ce flou dans l'évaluation des attentes peut alors se traduire dans leur propre démarche en matière de prévention ; ce que nous confirme ce travailleur social : "les élus sentent quelque chose mais ne savent pas exprimer exactement ce qu'ils souhaitent en dehors de l'exigence de solutions globales".

Le sentiment diffus qui prédomine repose alors sur la référence qui est faite au législateur. Celui-ci a, en effet, à travers un certain nombre de textes, donné droit de cité à la prévention spécialisée reconnaissant par là-même, l'existence d'actes de déviance et donc, une certaine demande sociale.

"Il y a une demande sociale à partir du moment où les pouvoirs publics ont été amenés à légiférer, à réglementer dans ce domaine. L'Etat a reconnu ainsi le bien-fondé d'une demande ou tout au moins d'une problématique".

Quelle que soit la place d'où l'on parle, on va de toute manière admettre bien volontiers la présence d'une demande sociale émanant de divers niveaux. Ce seront, d'une part, les notables, les élus, les décideurs qui "demandent une intervention d'un corps de travailleurs sociaux auprès d'une population à problèmes", d'autre part, d'un public fragilisé par son inscription dans des processus de déviance ou de marginalisation et auquel vont s'adresser des interventions spécifiques.

Entre ces deux pôles, la demande sociale va prendre forme à partir des médias en général qui seront les vecteurs de l'opinion publique et qui, dans l'enchevêtrement des influences politiques comme des sentiments de la population dans son ensemble, exprimeront une certaine demande que l'on qualifiera de sociales. L'exemple du phénomène lié à l'insécurité qui nous est avancé par les éducateurs participe d'ailleurs de ce type de démarche : "il y a le problème de la sécurité et toutes les idées concernant ce sujet. L'ensemble contribue à créer une demande en matière de prévention".

Sur ce thème, ce sont les mauvaises conditions de vie sous-jacentes à la difficile relation des sujets sociaux avec l'environnement immédiat, qui vont être à la source de la demande sociale et de ses expressions. Cette dernière pourra sous-tendre des besoins en qualité de vie, sécurité, etc..., qui relayés voire "récupérés" par certains groupes de pression apparaîtront alors sous la forme d'une demande sociale.

Sur un plan plus général qui est celui des administrateurs, des élus, la demande sociale ne constitue qu'une des résultantes de la crise économique et du cortège des problèmes qui l'accompagne notamment pour ce qui a trait aux conditions d'existence faites aux jeunes issus des groupes sociaux les plus démunis. On se reportera sur ce thème, au discours portant sur le non-avenir socio-professionnel de cette jeunesse ; "au niveau travail, les jeunes sont très désorientés parce qu'ils ne parviennent plus à se projeter dans un avenir même immédiat du fait de l'absence de débouchés professionnels". Cet aspect avait d'ailleurs été déjà souligné par M. PIALOUX dans son article intitulé "Jeunesse sans avenir et travail intérimaire" (1).

Cette présence de cohortes de jeunes sans avenir, laissées à elles-mêmes et donc "potentiellement déviantes" pour ne pas dire "délinquantes", va étayer fortement les préoccupations de ceux que nous avons choisis de dénommer "les politiques". Pour ces derniers, la demande sociale n'est que le reflet d'une opinion publique dont les tenants attendent des élus qu'ils parviennent à "empêcher ces gens de venir perturber notre société".

Dans cette intention, il s'agira alors de tenter de "responsabiliser les jeunes afin de les aider à donner un sens à leur avenir". Dans cette perspective, la demande, expression des besoins, supposerait même une anticipation de leur expression en fonction des intérêts de chacun des partenaires impliqués comme des groupes de pression concernés. Pourtant, il faut souligner ici que, prise comme ce qui est perçue de certains des besoins du public, la demande peut de ce fait être manipulée, voire transformée, déformée, quand elle ne sera pas elle-même génératrice de besoins ; des besoins que certains aimeraient, pour diverses raisons, la voir porteuse. On assistera dans cette hypothèse à une démarche de rationalisation a posteriori qui verra "l'invention d'une demande sociale et donc de besoins" afin de justifier telle ou telle intervention. En fait, "toute la difficulté sera de savoir comment les gens (pouvoirs publics, relais, fonctionnaires;..) interprètent la demande ; là c'est loin d'être évident".

---

(1) In : Actes de la recherche en Sciences sociales, n° 26/27, 1979.

On se reportera sur ce point particulier, aux propos d'un des travailleurs sociaux concernant ce processus de justification... "au départ, c'est certain, il y a ici et là, des problèmes de délinquance mais le fait de créer de la prévention équivaut à créer un hôpital. Celui-ci est plein tout de suite. On crée donc de la prévention et il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de jeunes, donc on dit qu'il y a des besoins, on arrive toujours à des besoins de prévention qui justifient une politique donnée".

### **1.1. - Perception des attentes**

A l'occasion du développement précédent, nous avons dit que la demande sociale constituait ce qui était perçu des attentes des sujets sociaux pour peu que ceux-ci parviennent à exprimer les besoins ou une partie des besoins dont ils auraient conscience.

Cette conscience prendrait forme dans la différence entre la sensation (même vague) d'un manque et l'existence connue d'une politique de le combler qu'il s'agisse de la connaissance d'un service, d'un droit... ou d'une sollicitation extérieure (appel à la consommation d'un produit, d'un loisir...); "on peut considérer qu'à travers les réponses que nous apportons en prévention spécialisée, il y a des germes de l'apparition d'autres attentes, attentes dont les jeunes n'avaient peut-être jusqu'alors pas conscience".

On retrouvera comme au niveau de la demande, cette imprécision des attentes des jeunes dont on ne sait pas toujours ce qu'ils souhaitent et pour cause; eux-mêmes l'ignorent souvent.

"il y a pas mal de jeunes que l'on touche et qui sont mal dans leur peau, qui ne savent pas que faire de leur journée et qui sont demandeurs, de quoi précisément, c'est difficile à dire. Eux-mêmes ne le définissent pas".

Il n'y aurait alors pas d'attente particulière par rapport aux travailleurs sociaux, nous confie cet éducateur tandis que d'autres subodorent ces attentes mais reconnaissent qu'il y a un problème quant à leur expression. La question se pose de nouveau, du décodage: "ils ont envie de quelque chose mais ils ne savent pas de quoi".

Pour les "politiques", l'interprétation est tout autre ou du moins se traduit immédiatement par des préoccupations d'insertion ou de solutions aux problèmes sociaux que posent ces jeunes et non aux problèmes qui sont les leurs. Les administrateurs d'un service de Prévention spécialisée dont on peut considérer qu'ils sont les maillons indispensables entre décideurs et acteurs du terrain, expliquent d'ailleurs que ce qui intéresse avant tout les élus, c'est "que les jeunes se tiennent tranquilles, qu'ils ne cassent pas trop, mais que ce soit fait par des spécialistes ou non, l'essentiel ce sont les résultats". Ceci est confirmé par les propos de cet élu qui semble admettre non sans une certaine réticence, l'existence d'attentes chez les jeunes, attentes qui de toute manière "se présentent sous forme de conflit" (tout un programme...).

Ces éléments sont ainsi révélateurs des contradictions qui opposent attentes des jeunes et attentes des élus ; chacun cherchant en fait des solutions à ses problèmes propres ; les unes et les autres ne coïncidant pas forcément. Ceci nous entraîne à nous pencher sur les représentations des types d'attentes que véhiculent les divers discours recueillis.

Les attentes perçues sont alors de l'ordre des loisirs ; "ils s'ennuient, il y a donc une attente d'opération loisir ou du moins de réponse à ce niveau là". Comment occuper son temps, comment gérer le temps libre, constituent les fondements de ces formes d'attentes. Généralement, cela se traduit comme une première demande et un premier contact avec le service de prévention. Mais très vite, on s'aperçoit que ces attentes en masquent d'autres plus profondes, qui, à côté des attentes d'aide individuelle, de relations humaines, vont concerner d'une façon générale, le rapport des jeunes à la société.

Ce rapport va être tout d'abord médiatisé pour les plus jeunes, par la relation à l'école, au collège ; "j'arrive pas, je ne comprend rien...", ensuite, pour les plus vieux, cela va concerner l'emploi, avec des discours du type :

"ça fait quatre, cinq ans que je suis sorti de l'école, sans diplôme, sans formation et que je ne fais rien. Qu'est-ce que je peux faire maintenant ?"

"Parmi les jeunes qui viennent ici, les attentes dépendent de l'âge. Chez les 16/18 ans, cela se situe plutôt au niveau du chômage et du boulot. Pour les 14/15 ans, c'est plutôt les loisirs".

Ces attentes là traduisent également pour ces jeunes, une recherche d'insertion au sein d'une société qui leur nie tout droit à la participation qu'il s'agisse du travail, de la consommation sous toutes ses formes... C'est ce que note cet éducateur et qui nous apparaît comme l'une des hypothèses explicatives de la déviance ; déviance prise ici comme une réponse à la frustration qu'entraîne la non-intégration à l'environnement social et économique.

"La véritable attente des jeunes sera de pouvoir être comme tout le monde, c'est-à-dire d'être un français moyen qui gagne son fric. Moi je suis très prudent par rapport au discours sur les jeunes. Je les sens très intégrés au système c'est-à-dire que même si ont leur propose de rentrer dans un C.A.S. ils y entreront. Le problème en fait c'est qu'aujourd'hui on ne leur propose même plus, ni travail, ni couple et encore moins la patrie sous une autre forme".

La déviance semblerait plutôt correspondre ici à un phénomène de recherche d'intégration au sens où elle constitue une réaction à l'incapacité dans laquelle se trouve la collectivité d'insérer ces populations de jeunes. Ceci est particulièrement intéressant dans la mesure où nous avons là les éléments nous permettant d'appréhender ces phénomènes de marginalisation moins comme des attitudes de rejet à l'égard de la société dans son ensemble que comme des attentes d'intégration ; "une recherche de valeurs que les jeunes n'ont pu trouver".

"Dans les années 68, la déviance se faisait par réaction, par la recherche d'un anti-conformisme et c'est parce que la société n'arrivait pas à offrir à ces jeunes des voies marginales qu'ils étaient déviantes. Or, si on se penche sur ce qui se passe aujourd'hui, il y a presque un retour aux normes, la crise aidant à une recherche de la sécurité, d'un emploi...

Ce serait donc parce que cette société ne donne plus à ces jeunes la possibilité de se "normaliser" qu'ils sont marginalisés. On doit faire face à un phénomène différent et donc à des attentes différentes".

On comprend alors qu'il puisse y avoir divergence entre des responsables politiques dont les attentes sont généralement inspirées par l'opinion publique (qui peuvent concerner pour l'essentiel l'encadrement des jeunes à des fins de sécurité) et celles des jeunes dont l'objectif conscient ou inconscient est d'occuper la place qui leur revient à juste titre au sein de la société.

Dans cette confrontation pour la satisfaction de leurs attentes, attentes souvent contradictoires, les uns et les autres vont se tourner vers le travail social qui fut en son temps pourvoyeur de solutions et de réponses.

## 1.2. - Crise économique et évolution de la demande sociale

En effet, il y aurait bien une évolution des attentes en même temps qu'un déplacement de la demande sociale. Celles-ci résultent des transformations qui affectent nos sociétés modernes en particulier dans le domaine de l'emploi. De fait les travailleurs sociaux apparaissent confrontés dans leurs pratiques à une impossibilité de produire des réponses adaptées aux demandes.

"Il y a certainement une évolution de la demande et pour nous une évolution des réponses à rechercher. Sur ce point, il y a six ans encore, on arrivait à faire des types de réponse par rapport au marché du travail, une réponse qui tienne debout, individuellement ou par petits groupes. Aujourd'hui, ce n'est plus possible parce que les jeunes que nous rencontrons sont ceux qui sont les plus mal lotis. Auparavant pour un gars qui sortait de la scolarité obligatoire, même sans formation et sans diplôme, mais avec un désir de travailler, bon ce n'était pas évident, mais on parvenait à trouver une solution. Maintenant, il se présente en même temps, des gens qui ont un BAC ou une formation type CAP, qui sont éjectés des formes de prises en charge existante et là on se retrouve nous, les travailleurs sociaux, particulièrement démunis".

De tels propos traduisent bien l'incapacité dans laquelle les acteurs de terrain sont plongés dans certains domaines de leur intervention du fait des nouvelles formes de la demande sociale pris au sens large du terme ; plus spécifiquement et en ce qui concerne les jeunes, cette évolution va se traduire par une modification des rapports au travail et à la société. C'est ainsi qu'aujourd'hui on doit faire face à "une évolution des jeunes par rapport à la vision qu'ils ont du travail. Ceux-ci connaissent davantage leurs droits, certaines des possibilités qui s'offrent à eux en matière de stage, etc..."

Par ailleurs, les difficultés liées à la crise économique comme à la raréfaction des emplois ont modifié le rapport des jeunes au travail ; celui-ci apparaît aujourd'hui en arrière plan de "la volonté très forte de socialisation des individus par la société".

Tout ceci fait dire aux uns comme aux autres que l'on se situe actuellement dans une phase de transformation et, par la même, dans une période de transition.

Cette analyse est déjà réalisée par les travailleurs sociaux qui notent que l'on se situe actuellement "dans une recherche de jeu d'équilibre entre l'expression des demandes des jeunes en particulier et ceux qui mandatent les travailleurs sociaux, à savoir les garants de l'intérêt collectif".

Ces derniers d'ailleurs ne perçoivent pas toujours cette évolution comme une volonté d'intégration des jeunes à une société qui ne leur en offre pas la possibilité mais apparaissent plutôt concernés par les conséquences de cette non-intégration (problème d'aggravation de la délinquance ; insécurité, etc...). C'est ce que nous confirme ce conseiller municipal : "Il y a une évolution de la demande sociale, de la société vis-à-vis des jeunes. La société souhaite que les jeunes travaillent et ne lui cassent pas les pieds".

On le voit bien, il y a deux discours deux interprétations pour une même évolution des faits. D'un côté la demande sociale des jeunes qui traduit leur attente en matière d'emploi, d'insertion socio-professionnelles, de l'autre, celle des "défenseurs de l'ordre", pour lesquels peut importe la cause, seul le résultat compte : l'équilibre social. Au centre, les travailleurs sociaux, interpellés par les uns et par les autres quand ce n'est pas par eux-mêmes, face à l'absence de certaines réponses adaptées comme aux choix qui leur sont imposés du dehors.

Ce "dehors", ils en ont conscience, ce sont les décideurs ; les travailleurs sociaux le savent : "le politique c'est quelque part aussi un client puisque c'est lui qui va nous dispenser de l'argent, il faut être le plus près possible de lui et on pourrait dire que mon patron n'est pas le Conseil d'Administration mais le Président du Conseil général".

Cet aspect des relations travail social/élus va d'ailleurs se trouver consolidé par la décentralisation en cours qui, tout en ne constituant pas dans l'absolu une révolution, va entraîner "une modification des pratiques dont on ne connaît pas encore les effets".

Cette analyse est de toute façon partagée à un autre niveau par les élus eux-mêmes qui "bien qu'ils se posent un grand nombre de questions sur les effets de cette décentralisation", n'envisage de toute manière pas autrement la prévention que liée étroitement aux intérêts socio-politiques.

"On ne peut dissocier la prévention du cadre socio-politique, du contexte socio-administratif. La réflexion doit se situer au niveau essentiellement "politique".

Le danger en la matière sera de privilégier uniquement les stratégies que d'aucuns qualifient de "sécuritaires" et qui peuvent prendre des formes plus répressives : "certainement, il y a un lien entre le contexte socio-politique et les formes que prendra la demande sociale. Ainsi, actuellement, la tendance sociale peut revêtir un aspect plus répressif car le contexte est plus dur. "Il reste alors à savoir quel rôle veut jouer et peut jouer le travail social en général et la prévention spécialisée en particulier.

### **1.3. - Les besoins**

L'analyse que nous menons sur la demande sociale, nous a entraînés à utiliser à diverses reprises, le terme de "besoin" mais sans pour cela en préciser le contenu.

Au moment où en sommes de notre réflexion, il paraissait opportun d'approfondir un tel concept en développant certaines de ces facettes tout en cherchant à relier cette approche à l'objet de ce travail.

Dans le cadre de l'approche du concept de besoin que nous nous sommes fixés, nous commencerons ces quelques lignes avec François ABALLEA (1) en rappelant que le sociologue n'aime pas tellement cette notion de besoin et que plus on l'interroge à son sujet, plus il se sent mal à l'aise.

D'ailleurs les sociologues sont tous loin d'être d'accord sur une conception du besoin. Les uns distinguent le besoin comme étant avant tout, un produit de la société, les autres y voyant, au contraire, une résultante des caractéristiques de l'individu.

Il faut donc le reconnaître, le concept de besoin est assez flou et pose un certain nombre de problèmes quant à la diversité des éléments qu'il recouvre selon le temps, le lieu, l'individu ou le collectifs d'individus qu'il va concerner.

On admettra cependant qu'il peut exister des contextes socio-économiques, culturels et des comportements de sujets sociaux pouvant se comprendre, s'appréhender en terme de besoin.

Ce sont ces contextes et ces comportements que les acteurs sociaux en charge de l'action sociale voire sanitaire, pourront alors percevoir comme des attentes, des désirs. D'une transmutation idéologique, administrative, ou professionnelle, que savons nous encore, naîtra une demande sociale et pas là même des objectifs à atteindre et une satisfaction à donner.

---

(1) La notion de besoin : La politique sociale face aux incertitudes du sociologue. Recherche sociale, n° 64, 1977, p. 26.

Notre prétention n'est pas ici de régler définitivement le problème posé par le concept de besoin ; d'autres, nombreux, se sont penchés sur la question soit d'une manière théorique, soit en cherchant à relier ce concept à la production du travail social mais en éludant tout débat de fond le concernant.

Nous verrons ce que nos grands prédécesseurs en ont dit et comment il est possible d'utiliser ce concept, le moins malhonnêtement possible, dans le cadre de la recherche en cours.

Si l'on se réfère aux grands auteurs, le concept de besoins repose sur une dualité physiologique et sociale.

Pour le psychologue, le besoin correspond à une tension de l'organisme provenant d'un manque (faim, soif) sur le plan physiologique (PIERON), pour l'économiste, le terme est utilisé de manière implicite en corrélation avec satisfaction.

Les sociologues quant à eux, nous l'avons dit, n'aiment pas cette notion. F. GODARD la dénonce comme servant à contourner un problème théorique mal résolu. Il définit toutefois les besoins individuels comme la manière de penser le rapport de l'individu à ses conditions d'existence. Se référant à Marx lui-même, il admet que celui-ci ne donne jamais de définition précise des besoins ; il s'en sert en plusieurs sens différents (besoins physiques du travailleur, besoins de la famille, etc...).

F. GODARD (1) souligne toutefois en reprenant les termes de Louis ALTHUSSER que le capital marchand "interpelle" les individus consommateurs et, en leur désignant leurs besoins, constitue "les individus concrets en sujets".

Il nous restait à parler des psychanalistes et des anthropologues. Pour les premiers, c'est le désir au sens de LACAN le définit comme la demande sans le besoin. Pour lui le besoin n'est alors que purement organique et ne peut s'exprimer à l'état pur. Ce sont la pulsion et le désir qui se manifestent dans le psychisme.

Pour les seconds et en particulier l'anthropologue américain B. MALINOWSKI, le besoin se situe au sein d'une structure ethnique et peut revêtir pour les individus une fonction vitale. Ainsi, certains besoins culturels vont apparaître aussi impératifs que certains besoins physiologiques. Ils prennent la forme alors de besoins sociaux.

---

(1) De la notion de besoin au concept de pratique de classe. La pensée, n° 166, 1972.

C'est ce qui fait dire à P. ALBOU (1) que dans la société humaine ou l'humanité socialisée (Feuerbach), le besoin qui s'affirme et qui conditionne l'établissement de relations entre les hommes, en vue de se satisfaire, n'est déjà plus ce "besoin sensible" qui provient de la nature : "c'est d'abord un besoin social".

Mais c'est avec H. CHOMBART DE LAUWE que nous achèverons cette revue dans la mesure où il ébauche une théorie des besoins distinguant les besoins obligations des besoins-aspirations. Pour cet auteur, le besoin se rapporterait aux normes élémentaires de la reproduction, normes élémentaires dont la définition varie en fonction des époques, des lieux et de l'état de la société. Les aspirations quant à elles relèveraient davantage d'une analyse culturaliste : aspiration à la sociabilité, à la culture, à la considération.

Toujours selon H. CHOMBART DE LAUWE, au fur et à mesure que les besoins obligations sont satisfaits, les besoins aspirations tendent à se transformer en besoins-obligations dont la satisfaction est le moteur de l'histoire (2).

En ce sens, le besoin serait un état provoqué par un écart entre ce qui est nécessaire au sujet et ce qu'il possède actuellement mais cet écart ne serait jamais comblé du fait que la satisfaction serait génératrice en elle-même de besoins.

C'est ainsi ce qui fait dire à H. MENDRAS et M. FORSE (3) que tous les besoins sont des produits sociaux. Ils sont définis par les moyens de les satisfaire que chaque société met à la disposition de ses membres. Un besoin n'existe alors qu'en fonction de sa satisfaction éventuelle.

Ramené au travail social ces éléments de réflexion introduisent une relation entre besoin et satisfaction qui exige une médiation. Cette médiation va être effectuée sur le terrain par les travailleurs sociaux.

Mais, comme le note G. VATTIER (4), rendre compte aussi objectivement possible des besoins de jeunes n'est pas chose aisée. En effet, dès lors que l'éducateur se place en situation d'observateur, tient-il compte des besoins exprimés par les jeunes ou des besoins qu'il ressent comme étant les leurs ?

---

(1) Sur le concept de besoin. Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LIX, 1975, p. 197.

(2) Pour une Sociologie des Aspirations.

(3) A. COLIN - Le changement social, 1983. p. 284.

(4) Besoins des jeunes suivis dans le cadre d'un service d'éducation en milieu ouvert. Rencontres, n° 25, 1978, p. 39.

De plus c'est là qu'il y aura lieu de distinguer attentes, désirs et demande sociale dans la mesure où la demande serait ce qui risque d'être soit perçue, soit exprimée de l'attente et du désir.

De ce fait, on conviendra avec les auteurs du rapport "Introduction à une problématique des besoins sociaux" (1) que le besoin ne peut se réduire à la demande car il convient de cerner des besoins qui ne sont pas exprimés et que de toutes façons, la demande formulée par l'intermédiaire des travailleurs sociaux ne représente qu'un aspect particulier du fait même des éléments énoncés précédemment.

L'évaluation des besoins n'échappe donc pas au flou de sa définition à la mouvance de la société elle-même ainsi qu'à l'analyse subjective des besoins à partir des valeurs propres aux adultes.

Pourtant, réduire les inadéquations d'un service en travail social passe par la nécessaire approche des attentes et des désirs de jeunes que l'on s'évertuera à traduire sous forme de demande sociale ; cet objectif visant à se doter des moyens d'aller au devant de cette demande et si possible de la satisfaire.

On n'oubliera pas pour autant que l'ouvrage ne sera jamais achevé, la société évolue, les jeunes aussi à l'intérieur de leur personnalité, de leur groupe d'appartenance. Un risque majeur demeure celui mis en exergue par Nietzsche "on croit que le besoin crée la chose mais c'est la chose, bien souvent, qui crée le besoin".

On créerait ainsi sans cesse, des besoins par la satisfaction de ce que l'on a perçu comme l'expression d'un manque ; ce manque qui fait apparaître selon J.F. CATALAN (2) "la tendance vers les objets capables de satisfaire le besoin" et peut entraîner les individus vers l'auto-satisfaction pour les besoins les plus impératifs en s'inscrivant pour cela dans les seules conduites possibles ; celles des conduites marginales ou déviantes. Ce sont ces comportements liés à des manques que la prévention spécialisée, objet de la recherche-action en cours, doit chercher à prévenir.

Nous achèverons cette note en nous référant au contenu des entretiens réalisés avec ce qu'il nous indique sur la notion de besoin elle-même, vue par les acteurs de terrain.

A côté de ceux pour lesquels le terme pose problème et qui n'ont pas souhaité s'y étendre, "j'ai défini ce terme. Je n'ai pas tellement envie de m'arrêter sur des termes comme ça parce que je crois qu'on ne s'en sortira jamais. C'est quelque chose qui me fait peur".

---

(1) Etude du C.T.N.E.R.H.I., n° 3, 1978.

(2) Besoins humains : quelques définitions. Rencontre, n° 25, 1978, p. 4.

On trouve ceux qui l'abordent avec cynisme et y voient un moyen de pérenniser l'action sociale.

"Ce terme signifie pour moi être dépendant et en ce sens, il a une utilité, une fonction d'occultation d'une certaine réalité. En parlant de besoins de jeunes, j'occulte ces jeunes là, je me les fidélise et je me salarie moi-même pour des mois. En vérité, je ne suis pas inquiet pour l'avenir parce qu'il suffit qu'un politique me dise il y a des besoins là... mais ce qu'on ne dit pas c'est qu'en fait on est tout à fait d'accord pour régler les problèmes de besoins".

C'est ainsi que pour ce type de travailleur social, on serait tenté de dire, "pour vivre heureux, cherchons les manques et tant que cela dure...".

Mais, pour la grande majorité des jeunes, le besoin se traduit concrètement par la recherche d'une reconnaissance d'un certain statut social, d'être rassurés sur un avenir trop incertain, d'être écoutés, d'être insérés, acceptés par un système et de s'accepter soi-même comme tel, bref **d'exister**.

"Il y a en fait deux niveaux : un besoin d'exister qui est celui de l'équilibre, de la réussite et le reste qui est en fait tout à fait secondaire comme les loisirs, la consommation".

"Ils ont des besoins comme tous les autres jeunes et surtout ils ont besoin d'être rassurés quant à l'avenir. Là le besoin de reproduction de l'espèce n'est pas en danger mais celui de conservation oui ; c'est croûter, il faut aussi bosser et dans notre société pour cela il faut avoir une formation".

Dans un tel cadre, les attentes en loisirs revêtiraient un aspect quasi secondaire et sont celles qu'il est le plus aisé de percevoir.

En fin de compte le grand problème en matière de travail social lorsqu'on se penche sur ce concept de besoin, c'est qu'il y a "une difficulté pour le public de s'exprimer, de pouvoir dire. Ils ont envie de quelque chose mais ils ne savent pas quoi... et le problème va être de décoder" tout ceci.

Certains acteurs de terrain ne s'y trompent pas d'ailleurs, et posent la question de savoir de quoi on parle, si on accepte d'utiliser le concept de besoins. Des besoins provenant des individus, ou rationalisés par les Pouvoirs publics, administratifs ?

Derrière la question des besoins, des attentes et de la demande sociale se profile une question de fond : celle de l'interprétation des attentes par les travailleurs sociaux et de leur traduction en réponses sociales à partir de moyens disponibles. C'est là que réside toute l'interrogation actuelle sur l'impact de la prévention spécialisée.

En conclusion de cette approche du concept de besoin, nous dirons que là encore, transparaît si l'on tire cette notion vers la sphère du travail social, la nécessité d'une médiation.

Il faut noter également, que ce concept est traversé par le phénomène des représentations. Celles-ci, comme les pratiques, constituent des lieux d'affrontements sociaux et sont alors de l'idéologie en actes.

Besoins, attentes et demande sociale sont ainsi des enjeux pour les divers groupes qui s'affrontent autant pour leur survie sociale, économique que pour l'acquisition ou la conservation du pouvoir politique.

A travers les différents thèmes abordés dans cette partie, nous avons surtout mis en exergue la fonction de médiation qui a jusque-là constitué les travailleurs sociaux comme des "intermédiaires obligés" (1), comme "les médiateurs entre la société et ceux que les processus de socialisation tiennent en marge" (2).

Dans cette perspective, ils étaient en quelque sorte les "traducteurs" des attentes des populations les plus démunies ; attentes dont nous avons soulignées le rapport qui les liait aux besoins.

L'évolution actuelle du travail social, le transfert des pouvoirs de décision à l'échelon local vont très certainement faire évoluer cette fonction de médiateur vers une forme qu'il est encore aujourd'hui difficile d'appréhender. Les élus face à leurs nouvelles responsabilités comme à leur nouveau pouvoir de décision, peuvent en effet choisir d'apprécier par eux-mêmes, la demande sociale émanant des groupes marginalisés en modulant dès l'origine cette dernière sur les impératifs liés aux exigences de l'Opinion. Dans une telle perspective les travailleurs sociaux risquent de n'être plus qu'un des "outils" pour satisfaire au mieux les intérêts représentés par les décideurs.

Dans cette hypothèse, il s'imposait à nous de mieux comprendre les tenants et les aboutissants de ce qui constitue les réponses sociales. Ce sera l'objet de la partie qui suit.

---

(1) ION (J.), TRICART (J.P.) - Les travailleurs sociaux.

(2) *Idem.*

## II - LES REPONSES SOCIALES

### II.1. - Les limites aux réponses ; le décalage Attente/Réponse ; l'anticipation de l'action de Prévention spécialisée - Le mythe de l'autonomie et les réponses aux attentes - L'évaluation des réponses...

D'emblée la prévention spécialisée est présentée comme l'une des réponses possibles aux attentes exprimées des jeunes. Celle-ci doit s'inscrire, en effet, dans un aréopage de structures ayant chacune leur spécificité. Cet éventail ne prétend pas en lui-même satisfaire l'ensemble des attentes, mais il permet déjà d'apporter un ensemble de réponses diversifiées. C'est ce que l'on va trouver dans les grandes villes, mais qui ne concernera pas toujours, les petites agglomérations. Le service de prévention spécialisée a pour tâche de se pencher sur un certain nombre d'attentes qui ne relèvent pas forcément de ses objectifs.

"Ici on se consacre aux problèmes de loisirs, mais ce n'est pas le travail de la prévention que de s'occuper des loisirs. On y est obligé, plus ou moins, du fait qu'ici il n'y a pas de Maison des jeunes, de loisirs, de centre aéré, si ce n'est pour les tout petits."

Cette "perversion" des pratiques de la prévention spécialisée rejoint d'ailleurs la critique faite au moment "choisi" pour apporter les réponses ; moment malvenu pour les uns : "nous ne prenons pas les problèmes à la base. En effet, la plupart du temps on intervient dans des situations extrêmes, là où les gens sont déjà confrontés à leurs problèmes, qu'ils sont déjà bien enfoncés dans leurs difficultés. On prend le problème déjà trop tard et non à la base", et devrait intervenir bien en amont.

En ce sens prévenir reviendrait à anticiper les difficultés de vie en évitant le plus possible l'inscription des jeunes dans des processus de déviance. Ceci est d'autant plus souligné que la prévention spécialisée apparaît comme "un dispositif d'assistance" et qu'en tant que tel "elle ne pourra jamais répondre aux demandes du simple fait qu'il pénétrise ces dernières".

Pour les autres, c'est le cadre même de la prévention et l'aggravation du contrôle qui s'exerce sur les éducateurs spécialisés qui pèsent sur les pratiques de la prévention ; celle-ci ayant connu "des périodes beaucoup moins cadrées au sein desquelles les travailleurs sociaux avaient plus de latitude de prendre des initiatives liées au contexte local" et... d'apporter des réponses efficaces.

On va alors parler du glissement de la clientèle qui "n'est plus ce qu'elle était" du moins pour celle demanderesse de loisir ; "je pense qu'un service de prévention intervient en priorité auprès des jeunes en difficulté, qui ont besoin d'être aidés ou conseillés (les chômeurs ; les délinquants, ou encore les drogués). Cette clientèle devrait être notre clientèle privilégiée, or, au club ce n'est pas celle-là que l'on rencontre".

Ce glissement est relevé par d'autres, c'est ainsi que l'on constate qu'il y a en fait deux clientèles : "l'une spécifique à un club de prévention ; l'autre qui n'a pas besoin qu'on s'occupe d'elle si ce n'est de pouvoir jouer au ping-pong".

Ceci témoigne donc d'un décalage dans le type de réponse ; les unes correspondent à une demande spécifique, les autres satisfaisant une simple attente ludique que les sujets concernés seraient en mesure de trouver ailleurs.

Mais la question de fond, lorsque l'on se penche sur les brides de discours tels que : "les jeunes veulent autre chose..."

"Il y a forcément un décalage parce qu'on ne peut pas répondre aux attentes des jeunes sur la question travail. Eux et nous, nous sommes mis devant des faits qui nous dépassent et sur lesquels on ne peut pas agir".

... revient à s'interroger sur la réponse loisir : n'est-elle pas, à côté d'une volonté des jeunes d'accéder aux loisirs, l'expression d'une incapacité à produire des solutions adéquates aux problèmes de ces jeunes ? Autrement dit, ne fait-on pas du loisir parce que l'on est dans l'impossibilité de faire autre chose ? Ceci est d'ailleurs corroboré maladroitement par un éducateur qui nous dit : "on pourrait faire que cela : du loisir et ne pas couvrir les besoins". Cela ne voudrait-il pas dire au 2ème degré que les loisirs ne constituent pas l'unique préoccupation de ces gens et qu'en priorité leurs besoins immédiats, les plus préoccupants (travailleur, bâtir un avenir, être reconnu socialement) ne sont pas satisfaits ?

L'activité insertion elle-même paraît contestée puisque même en ce qui concerne les stages, "manifestement il y a pas mal de jeunes qui en ressortent déçus. En effet, ça je le comprend bien du fait que, pas mal de ces stages sont relativement "bidons", ne leur donnent pas de nouvelles qualifications et ne règlent en rien le problème de l'emploi".

Cette incapacité à fournir des réponses satisfaisantes est alors analysée comme la résultante de variables externes à la prévention spécialisée ; variables produits d'un ordre du choix des réponses, sur lequel nous reviendrons par la suite. Ainsi, qui dit choix suppose que "l'on ne prenne pas en compte la totalité de la demande des jeunes et que l'on se trouve obligé de laisser une partie du travail à faire".

Parmi les raisons avancées pour expliciter l'insatisfaction des attentes ou du moins l'impossibilité qui existerait d'y parvenir, on retrouve également celles, plus traditionnelles liées au manque de moyens.

"Quantitativement on est un peu faible. Une équipe de trois sur un secteur de 4.000 habitants c'est faible et, à vrai dire, 120 heures par semaine ne permettent pas d'avoir une rentabilité très importante ou de moins d'intervenir tout azimut".

Cette difficulté c'est d'ailleurs celle que les éducateurs retrouvent face à des problèmes qui hier pouvaient être traités cas par cas, mais qui aujourd'hui sont devenus des problèmes de masse ; tel l'emploi.

Dans un tel cadre l'action de prévention spécialisée qui est avant tout l'histoire "d'une problématique individuelle, va devenir celle d'un groupe". Là on a recours à des dispositifs (16/18, 18/25) d'insertion sociale et professionnelle qui dépassent le cadre même de la prévention et au sein desquelles celle-ci n'est plus qu'un relais parmi tant d'autres. Que ces dispositifs en comblent réellement les attentes des jeunes en matière d'emploi et par ricochet la prévention spécialisée s'en trouve pénalisée. On se retrouve alors face à son incapacité à offrir des solutions particulières pour des cas particuliers ; dans le cadre d'un phénomène traité à l'échelle collective.

"Ici on s'interroge beaucoup sur l'échec scolaire et les problèmes d'emploi. Les groupes se sont d'abord des individus. Lorsqu'on trouve du travail, on ne le trouve pas à un groupe mais à un individu. Confrontés à l'emploi, à la formation, on est très souvent démunis".

Ce caractère individuel de l'action en prévention spécialisée et le problème que pose l'accroissement des populations demandeuses posent un certain nombre de difficultés liées à la confrontation du qualitatif et du quantitatif.

Cette interrogation est reprise par l'un des administrateurs du club des jeunes qui nous sert de terrain d'observation :

"Cette population est une frange de plus en plus importante alors que les activités de service restent encore restreinte. De toutes façons, on ne peut agir valablement avec des groupes importants car la relation est totalement modifiée. Multiplier ce type de club serait quelque chose de peu viable, je n'ai pas de solution".

Ce "je n'ai pas de solution" vient rejoindre les propos de ceux plus pragmatiques, soucieux de suivre cette évolution ; propos qui vont concerner pour leur part la nécessité d'évaluer les pratiques actuelles pour les dépasser et... trouver peut-être ces solutions en question.

"Je m'interroge pour savoir si avec les moyens à notre disposition, nous avons réellement travaillé au maximum. Je ne l'authentifie pas dans l'état l'actuel, a-t-on fait "tant de jeunes", est-ce que l'on a pris la bonne orientation ? est-ce qu'on ne ronronne pas pas un peu trop ; est-ce que l'on ne peut pas trouver quelque chose d'autre qui soit plus efficace ?"

Tout ceci nous entraîne, bien logiquement, vers l'évolution des pratiques de la prévention spécialisée.

## **11.2. - L'évolution des pratiques**

L'évolution des pratiques est en action sociale une nécessité du fait même de l'extrême mouvance du champ dont elles participent.

L'apparition de phénomènes nouveaux tels que la généralisation de la toxicomanie et la crise de l'emploi ont entraîné la mise au point de nouvelles formes d'interventions.

Les travailleurs sociaux pour leur part perçoivent cette "nécessaire et constante permutation des pratiques" comme une recherche d'adéquation entre évolution de la demande et évolution des réponses. Mais leur situation même au sein d'un système en tant qu'acteur, et par là au titre de sujet/objet de cette permutation, ne leur offre pas toujours les possibilités de distanciation que l'on pourrait souhaiter.

Le cadre même de la recherche action n'a pas constitué pour l'ensemble des équipes une occasion de réflexion pour une prospective de l'évolution des pratiques de prévention. On a invoqué certes les méfaits d'une trop grande sectorisation du travail social et de la prévention spécialisée. Elle entraîne "une spécialisation du social et à l'intérieur de cette spécialisation, une spécialisation des individus qui suscite une détermination des tâches et parcellise en fin de compte, complètement les gens en se saisissant d'une partie de leurs problèmes".

Ne retrouvons-nous pas alors, qu'une prise en compte d'une partie de l'évolution de la demande et par là-même, une évolution limitée des pratiques ?

C'est ce que semblerait nous confirmer cet interlocuteur pour lequel : "l'évolution qui semble être vécue actuellement au C.J.H., serait une évolution vers le loisir".

Celle-ci d'ailleurs tout en étant appréciée comme une réponse secondaire par rapport à un demande d'équilibre général et de réussite sociale", apparaît toutefois justifiée, du fait que l'on se situe "dans une société de consommation de loisirs et par ce biais, il est possible de mettre des jeunes en situation de s'exprimer voir de toucher des groupes que l'on atteignait pas jusque là. Voici un choix d'action qui ne se justifiera que dans l'hypothèse où cette intervention servirait de tremplin pour une éducation d'un public plus large.

Ceci nous ramène vers la centralité de l'interrogation relative à l'évolution des pratiques et qui concerne l'évolution du rapport à la clientèle dans son ensemble.

En effet, l'évolution de la demande comme des pratiques tendrait à inscrire de plus en plus celles-ci dans un rapport marchand au sein duquel une certaine "technico-commercialité" de l'action sociale serait requise.

En d'autres termes et face aux effets secondaires de la décentralisation l'évolution des pratiques pourrait laisser supposer que nous nous acheminions lentement mais sûrement, vers une contractualisation de l'action de prévention et de l'action sociale dans son ensemble.

"Je crois qu'on doit être aujourd'hui de plus en plus capable de dire par exemple : "monsieur le Maire, vous avez un problème : la drogue ; faites une offre de marché, voici ce que nous proposons". Cette inscription dans des rapports que je qualifierais de marchands, de rapports d'échanges, je pense que c'est une des tendances actuelles de l'évolution de la prévention".

Cette démarche "offensive" correspondrait certes aux conceptions d'élus souhaitant avant tout des résultats. Elle témoignerait d'une plus grande émulation des acteurs sociaux et garantirait la réalisation d'actions qu'engageront des contrats spécifiques et déterminés dans le temps.

Nous ne nous engagerons pas à débattre du bien-fondé de cette approche. Laissons toutefois transparaître le gain en matière de lutte contre la monotonie et la somnolence qui affectent certains secteurs publics et parapublics de notre pays et qui, charité bien ordonnée..., concernent également quelques secteurs de la recherche.

### **11.3. - L'influence du cadre socio-politique**

Les réflexions attestent, quoiqu'il en soit, du sentiment qui prévaut parmi les éducateurs spécialisés, les plus avertis des changements en cours ; à savoir que comme nous le soulignons précédemment ; si le politique est avant tout un client, il est déjà (et tendra à l'être de façon croissante) un interlocuteur déterminant.

Cette donnée n'échappe pas non plus aux gestionnaires du service qui ont conscience que "la régionalisation est une idée importante qui va être déterminante, dans l'avenir du club". Dans cette optique on doit alors rechercher les différents interlocuteurs non pour les avoir tels des clients mais surtout pour travailler avec eux au titre de partenaires".

Toutefois, les plus prudents estiment qu'une telle opération devra avoir lieu en respectant "la spécificité de chaque partenaire comme en préservant une certaine flexibilité de l'action de prévention".

Ce lien au corps des décideurs présentés par certains comme "inévitables" et relevant d'un constat d'obligation, est justifié par les autres dans la mesure où il s'agit de finances publiques, d'intérêts collectifs et que dans un tel cadre, il n'est pas possible d'oublier que :

"la prévention spécialisée ne se situe pas au dehors des rapports sociaux mais qu'elle est bien un élément de tous les systèmes, de toutes les institutions qui concourent à améliorer le fonctionnement social".

Quelque part, et comme le constate ce travailleur social, "on est donc obligé d'aller dans leur sens" (celui des élus).

De là l'intérêt qu'il y aurait dans une "perspective de survie à bien maîtriser le contexte socio-politique". D'ailleurs, une démarche du type : recherche d'une maximalisation des relations avec les partenaires politiques, etc..., permettra très certainement dans un contexte de moindre expansion des fonds sociaux, de mieux être capable "de définir des positions et de savoir avant tout les exprimer en les défendant face aux détracteurs qui, faut-il le rappeler, ne font pas défaut en la matière".

Derrière les pratiques, il y a le choix avec ce qu'il suppose de déterminants, d'influence et d'intérêts communs ou divergeants.

Attachons-nous dans un premier temps à ce que nous nommerons, les déterminants du choix des pratiques. En effet, qui du public, des élus, des travailleurs sociaux, des contraintes financières, pèsent sur les choix ? comment arriver à distinguer dans cet enchevêtrement d'intervenants ou de déterminismes socio-économiques l'influence dominante ? Autant de questions qu'il convenait, dans le cadre de la démarche qui est nôtre, de soulever, même s'il n'est pas envisageable de répondre de façon exhaustive.

Selon les uns et les autres, travailleurs sociaux responsables devant le public et le Conseil d'administration, administrateurs, devant les financeurs et élus devant leurs électeurs, l'origine ou les déterminants des choix de pratiques varient.

Le choix est avant tout "un acte et une décision politique". Il va donc s'inspirer des intérêts en présence, des directives existantes comme des résultats attendus. En ce sens, ce que d'aucuns ont nommé "le choc du public", d'autres le poids ou "la pression de la demande des jeunes" vont jouer un rôle effectif dans la formation du choix.

Au sein du service de prévention, les inventeurs du projet social, très souvent des travailleurs sociaux, vont influencer fortement le choix des pratiques, ne serait-ce que parce qu'ils se constituent, à tort ou à raison, comme les traducteurs, les interprètes des attentes des jeunes.

"Sur ce projet social vont peser les travailleurs sociaux, ceci plus ou moins lourdement selon le statut dans l'institution, l'ancienneté, l'expérience que chacun peut revendiquer..."

Mais ce choix va également s'inscrire dans ce qu'un administrateur à dénommé "une certaine" philosophie politique. Plus réaliste, un élu a quant à lui, admis sans ambiguïté que le choix est "de toute façon, du ressort de l'autorité socio-politique" et ceci ne serait-ce que parce qu'il s'exerce dans un cadre budgétaire ; de là l'intérêt d'une codification. "Il faut que l'on se trouve en face d'une volonté bien précise, bien comprise. Que l'on ne s'engage pas dans n'importe quoi pour faire de la prévention. Et là, c'est suffisant sérieux pour que ce soit codifié. Autrement, on fait n'importe quoi et souvent on dépense de l'argent et du temps. Ceci est très important au niveau de la prévention ; quant à l'argent et le temps, ils sont également très importants ; ils ne faut pas les gaspiller" (un élu).

On retrouve d'ailleurs l'expression des contraintes budgétaires comme des influences diverses se situant derrière ces dernières, dans le discours des acteurs de la base : "On n'a pas toujours la possibilité de faire les choix que l'on souhaiterait en matière d'action. On peut retenir certaines directions, se voir confrontés à la réalité budgétaire et être obligés de biaiser, de s'écarter de certaines propositions".

Tout cela rejoint un certain mécontentement perceptible chez quelques uns d'entre eux et pour lesquels la demande réelle des jeunes (du moins celle qui est interprétée par les travailleurs sociaux) va être déformée par les impératifs de l'action sociale dans son ensemble et que, dans un tel cadre les pratiques retenues ne seront plus tout à fait le fait de la volonté de répondre à la demande ainsi exprimée.

"Ce qui devrait déterminer les pratiques, c'est justement ce que nous, en tant que travailleurs sociaux, on arrive à voir de la demande réelle. La pratique devrait s'adapter en cela un peu plus à ce que l'on perçoit du terrain. Mais là je suis un peu idéaliste". (un éducateur).

Idéaliste, certes non. Cet acteur de terrain ne l'est pas, dans la mesure où les élus eux-mêmes savent bien que même si les décisions finales leur reviennent, "ils ne peuvent se passer de l'éclairage des techniciens du terrain".

Mais à ce stade doit-on également prendre en compte la nécessaire concertation entre tous les acteurs et jouer sur le travail d'équipe ; ne serait-ce que parce "qu'en équipe, il y aura une perception plus nuancée des besoins et que cela offre la possibilité de dépasser les perceptions individuelles en réduisant les risques de dérapages".

Dans un tel cadre et au sein du service lui-même, l'équipe intégrera les travailleurs sociaux mais également les administrateurs ; le chef de service assurant quant à lui, la médiation entre les uns et les autres mais également entre le service et les décideurs extérieurs.

#### **11.4. - Les jeunes et la dynamique du choix des pratiques**

Par rapport au problème que pose le choix des pratiques de prévention et afin de mieux "coller" aux attentes de la clientèle, certains vont jusqu'à souhaiter la participation des jeunes à l'élaboration du projet éducatif, voire au choix collégiale ; ceci pour éviter qu'il ne s'établisse pas un déphasage entre "les besoins, les attentes des jeunes et les actions du travail social". A l'appui de cet argument est également invoqué l'impact pédagogique qui veut que "les jeunes ont besoin de s'impliquer et qu'à ce titre, agir sur eux et pour eux, passe par leur responsabilisation".

Cette participation dont l'évidence n'est plus, pour quelques uns de nos interlocuteurs, à démontrer, "parce que de toute façon, le choix ne peut se faire en dehors d'eux dans la mesure où ce sont ces mêmes jeunes qui nous fournissent la matière à la construction de nos réponses", supposerait

que ces jeunes "interviennent à un niveau institutionnel en tant qu'individus regroupés formellement, ne serait-ce que pour qu'ils soient inscrits dans une dynamique de réflexion".

Cette démarche permettrait selon ses promoteurs, d'amener les jeunes à "rechercher les solutions à leurs problèmes tout en constituant une projection de leur devenir immédiat comme de ce qu'ils sont".

Le problème qui va alors se poser, sera celui de la mobilisation des jeunes et celui de leur intégration dans les instances de décision. Sur ce thème, peu de propositions concrètes chez les travailleurs sociaux. Quant aux élus rencontrés, ils se définissent d'eux mêmes comme des "modérateurs" et se retranchent pour l'essentiel derrière des discours du type ; "associer les jeunes est une vaste question. On ne peut pas leur demander cela du jour au lendemain. Et puis, c'est à eux de prendre l'initiative pour que l'on soit en mesure de leur permettre de faire quelque chose".

Au delà de la dynamique des choix et du rôle que jouent les différents acteurs dans ce processus, d'autres déterminants vont peser sur la construction puis sur la mise en forme des pratiques de prévention spécialisée.

L'un d'entre eux influence tout particulièrement ce choix. Il s'agit de la structuration même de l'action sociale dans notre pays avec la multiplicité des décideurs, la diversité des logiques institutionnelles et le rigoureux cloisonnement des différentes institutions qui la caractérisent.

Une évolution de la situation actuelle passe, cela est certain, par le développement des relations de chaque structure du travail social dans une aire géographique déterminée.

## **2.5. - La recherche d'une coordination inter-institutionnelle pour une plus grande efficacité de l'action de prévention**

Dans l'état actuel des faits, il semble qu'on ne puisse pas réellement parler d'une coordination des différentes structures de l'action sociale. Cette absence de collaboration entre les divers acteurs de terrain comme au niveau des responsables est dénoncée par l'ensemble des travailleurs sociaux qui voient dans la sectorisation à outrance, les germes d'une dénaturation de l'action collective faisant place à la recherche d'un clientélisme...

"J'ai souvent essayé de travailler avec d'autres institutions. Très souvent on se trouve face à une espèce de chasse gardée (et ils peuvent en dire autant de nous). On bute généralement sur des problèmes de barrières, de sectorisation de la prévention de l'aide sociale".

Ce clientélisme n'est d'ailleurs pas sans effet sur les jeunes eux-mêmes dans la mesure où comme certains éducateurs le notent : "quand on intervient sur un jeune on l'étiquette un peu trop. Les jeunes en arrivent à dire : Mon éducateur, Mon juge...".

Les plus virulents de nos interlocuteurs critiquent fortement ce corporatisme au sein duquel "chacun défend sa boutique" ; un corporatisme qui entraînerait une juxtaposition d'actions et d'interventions en même temps qu'un gaspillage de moyens et de personnels.

"Il y a ici et là une juxtaposition d'institutions qui s'occupent chacune d'un petit morceau de la prévention. Ce n'est pas très efficace en vérité. Pour citer un exemple, à un moment donné, on a été recensé par l'ancienne municipalité et on était 35 à intervenir pour les mêmes problèmes sur les mêmes quartiers".

Une telle situation contribue à enfermer chaque travailleur social, voire chaque équipe, dans sa problématique personnelle et par là-même, à l'isoler, rendant inopérantes certaines des réponses sociales proposées et constitue un réel handicap.

"Chacun suit dans son coin ses objectifs. Ce n'est pas concevable et je suis persuadé que cela entretient le fait qu'on n'arrive pas à adapter nos réponses aux gens".

Sans vouloir contester qu'une telle division du travail social puisse correspondre à l'existence de besoins spécifiques des populations concernées (besoins en santé, en aide matérielle, psychologique...), il y aurait lieu de repenser l'organisation même de l'intervention sociale et ceci, en terme d'innovation. En effet, l'enfermement de certains groupes sociaux dans des situations non-évolutives et l'incapacité dans laquelle se trouvent les représentants des diverses institutions à sortir leur clientèle de processus de marginalisation de plus en plus complexes et cumulatifs, suppose que l'on remette en cause les anciens schémas d'organisation de l'action sociale.

L'une des premières tâches à laquelle il serait souhaitable de se consacrer, c'est certainement celle de combattre les corporatismes en tous genres, afin que comme nous l'indique cet administrateur "il n'y ait plus de lutte entre les différentes institutions et les différentes administrations".

Pour ce faire, il y aurait lieu de rechercher une véritable concertation des diverses structures de l'action sociale. Cette concertation reposerait sur une coordination inter-institutionnelle et pourrait être prise en charge

par une structure de type collégiale au sein de laquelle les élus, à travers le développement de la décentralisation, auraient à jouer un rôle non-négligeable (1).

Sur le plan des interventions ponctuelles, un exemple nous est d'ailleurs fourni en la matière par la coordination mise en place dans chaque département concerné pour la préparation et la réalisation des Dispositifs dits Prévention-Eté. Mais ne s'agit-il là encore, que d'une action limitée dans le temps et dont la coordination est, après quatre années d'expérience, parfois laborieuse tant sont puissants les intérêts individuels de chacun des participants.

### III - TRAVAIL SOCIAL, TRAVAILLEURS SOCIAUX, LA PREVENTION SPECIALISEE

#### 3.1. - Travailleurs sociaux et travail social

Une interrogation telle que la nôtre devrait nous entraîner vers une approche globalisante du travail social. La question se posait en effet, au détour de nos différentes explorations, tant de la demande sociale que des réponses que l'on pouvait construire, de cerner le rôle et la physionomie du travailleur social lui-même comme agent correcteur des imperfections, voire des carences de l'ordre social.

Il ne s'agissait pas ici de refaire leur portrait au sens où Jacques ION et Jean-Paul TRICART l'ont établi dans leur récent ouvrage (2), mais plutôt de donner certaines des caractéristiques ressortant des entretiens sur ce thème. D'ailleurs le discours en la matière est difficile à appréhender ne serait-ce que parce que, comme le notent les auteurs pré-cités, "les travailleurs sociaux semblent avoir quelque peine à dire qui ils sont, ce qu'ils font et que curieusement, ces professionnels, dont l'essentiel de l'activité mobilise la parole, n'énoncent pas volontiers ce qu'ils font - comme s'ils redoutaient que la mise en mots des pratiques ne vienne trahir le sens de leur vécu".

---

(1) Ainsi que le note J.L. LEONARD, in "Le travail social dans une économie de crise". Vie sociale, 1-2, 1984 :

"A l'évidence, les conditions de la négociation locale vont changer. Les associations comprennent bien que les décisions seront prises localement. Le dialogue ne pourra reposer que sur une connaissance réciproque. Il faudra apprendre à se connaître et à se reconnaître, à définir en commun des objectifs, à prendre des décisions motivées, à évaluer correctement les résultats".

(2) Les Travailleurs sociaux .- Paris : Ed. la Découverte, 1984, 125 p.

D'emblée le travailleur social vu par ses pairs est un travailleur comme les autres, qui se situe par rapport à un contexte politique ou économique" Il y a par là même, rejet de toute forme de neutralité sociale quelle qu'elle soit. Ce travailleur là fait bien partie intégrante d'un système dont il participe, au sujet duquel il subit les influences de son milieu professionnel familial affectif, socio culturel..

C'est cependant un travailleur investi "d'une mission sociale d'aide : une mission déterminée par le cadre institutionnel dont les politiques sont déterminées par des choix souvent indépendants des orientations personnelles de ce travailleur .

Dans un tel contexte, son rôle va être un rôle d'entraînement, de mise en route d'une dynamique des sociabilités : ce que nous rappelle à sa manière cet interlocuteur un travailleur social ne peut rien faire à la place d'un individu ou d'un groupe d'individus. Il n'est pas là pour intervenir à leur place mais pour les déterminer à se prendre en charge".

Ces acteurs du social entretiennent par là même, une relation spécifique avec les populations, notamment celles qui jouissent de peu de moyens d'expression généralement les plus démunies. Ils constituent alors les relais indispensables supposant de fait, "une promiscuité du terrain beaucoup plus importante que n'importe quel responsable institutionnel ou décideurs politiques voire financiers".

Ce sont alors (et cela devrait être presque toujours le cas) avant tout des travailleurs de l'écoute investis d'une recherche d'un mieux-être envers les laissés pour compte du développement social et économique.

Son rôle va être de travailler avec des gens qui se battent pour survivre et de se débrouiller pour essayer de leur apporter un minimum de qualité de vie".

Pour ce faire, ils sont les médiateurs nécessaires entre ceux qui détiennent les moyens publics d'aide, de prise en charge et ces mêmes populations. On retrouve ici de nouveau, cette fonction essentielle de médiation entre le terrain et les élus : fonction que nous avons à de multiples reprises fait émerger dans cette analyse.

On a un rôle important à jouer auprès des politiques : les informer si on veut qu'ils soient capables de prendre les décisions adéquates. La décision leur revient et ce sont eux les vrais responsables. De ce fait, nous nous devons de contribuer à ce qu'ils puissent prendre les meilleures décisions dans ce domaine".

Cette conception des relations travailleurs sociaux/"politiques" est d'autant plus intéressante à souligner que d'autres entretiens auprès d'élus nous ont permis de retrouver les mêmes paramètres : à savoir, que leur rôle est perçu également à travers trois pôles : l'information, la prévention des risques, la suggestion ; ce que nous confirme ce conseiller municipal :

"Dans la mesure où ils sont actuellement dans le centre du problème, les travailleurs sociaux doivent être des agents d'information au niveau de toutes les couches sociales et en particulier, des élus. Il faut que les élus soient au courant de ce qui se passe sur le terrain et actuellement ce sont les travailleurs sociaux qui sont les mieux placés, qui connaissent les véritables problèmes".

Ce rôle d'information est certes très important mais encore faut-il que ces mêmes élus s'y intéressent et aient pour cela une représentation du travailleur social qui ne constitue pas une barrière à l'assimilation de cette même information. Sur ce thème, on va retrouver chez eux tout un discours que nous qualifierions de mythique et qui concernera les travailleurs sociaux. Ceux-ci seront tour à tour là pour pallier aux carences d'une société qui néglige ses "pauvres". des missionnaires animés par une idée forte de leur fonction de correction des inégalités, voire des sujets sociaux pénétrés d'une foi en l'action sociale et ses bienfaits et, dont le rôle à terme, serait de contribuer à la disparition même de leur secteur professionnel : le travail social.

"C'est quelqu'un qui a envie de donner de soi, des gens généreux qui ont envie de venir en aide aux autres. Je pense que c'est très difficile parce qu'il n'y a pas vraiment de cadre précis qui puisse sécuriser et cela doit être assez angoissant comme métier".

En ces temps de crise, il ne faut pas être étonné de ne trouver là que des discours empreints de positivité. Il y a certes les biais communs à nombre d'enquêtes, mais également les inquiétudes de nombreux "politiques" face à la montée des inégalités sociales comme au train de problèmes qui les suit.

On peut alors s'interroger plus particulièrement sur les attentes à l'égard de ces travailleurs sociaux, "bricoleurs ou techniciens de la sociabilité" (1) dans lesquels certains voudraient voir les gardes-fou d'un système "d'Apartheid social" en essor permanent (2)

Face à tel débat qu'il ne nous est pas donné d'approfondir dans ces lignes, voyons comment se perçoivent mutuellement les travailleurs sociaux eux-mêmes. Pour les uns, "faire du social c'est avant tout, un engagement on y entre comme l'on entre en religion ou en politique ; avec une certaine candeur pour ne pas dire naïveté". Mais les désillusions en ce

---

(1) J. ION et J.P. TRICART .- Les travailleurs sociaux .- Paris : Ed. la Découverte, 1983, 125 p.

(2) On nous pardonnera cette vision Dantesque d'une société future où le bien-être social et économique serait la propriété d'une minorité des citoyens.

domaine arrivent vite et "l'on comprend rapidement qu'il n'y a pas grand chose à faire dans le social", que "l'on doit souvent se battre seul" et paradoxalement contre d'autres structures dont les objectifs sont a priori les mêmes.

Il faut alors beaucoup de motivations ("pour faire ce métier on est obligé de croire") et un certain nombre d'objectifs, de défis personnels pour continuer à se battre dans "la galère du social".

"Moi, plus les jeunes sont en difficulté économique, scolaire;.. plus ils sont laissés pour compte, plus cela m'intéresse. Ma croyance c'est de leur donner des chances d'obtenir une qualification. Là l'objectif c'est d'arriver à amener des jeunes à un niveau 1ère ou 2ème année de L.E.P., des jeunes sachant à peine lire et écrire. En cela, je défie l'Education Nationale".

Tout ce que nous venons de dire s'inscrit d'ailleurs dans le discours sur les désillusions liées au travail social en général. Celui-ci est perçu à travers son manque de moyens comme son incapacité à apporter les réponses qui permettraient de satisfaire l'ensemble des demandes sociales. la complexité du social comme celle de l'inscription des sujets dans de multiples rôles au sein de groupes sociaux très divers imposent les limites mêmes de l'action. Ainsi, "un jeune qui se drogue pourra être aidé, trouvera une réponse par rapport à la drogue, mais on ne peut pas trouver les solutions à l'ensemble de ses problèmes dans la mesure où on est sans pouvoir face à la famille, au monde de l'emploi, etc..."

Ces limites, nous allons ainsi les retrouver dans le discours sur la reproduction des symptômes sociaux. Il y aurait donc, comme le souligne cet éducateur, "un certain processus de renouvellement de difficultés sur des gens que j'ai vu vivre d'une certaine façon avec leurs parents et dont les enfants reproduisent les mêmes comportements alors que je suis intervenu en amont en tant que travailleur social".

Cet aspect est d'ailleurs évoqué comme un frein à une illusoire autonomie des sujets sociaux, qu'est supposé faire émerger le travail social : "pour moi le travail social c'est d'autonomiser les individus, leur rendre, leur donner ou faire en sorte qu'ils existent, qu'ils aient la parole et les possibilités de poser des actes".

"Le travail social c'est faire en sorte que les gens arrivent à se prendre en charge et qu'ils n'aient plus besoin de nous".

On s'empresse, de toutes façons, de rappeler "les grandes questions existentialistes" car, en fait, pour nombre de travailleurs sociaux, l'objectif de l'autonomie participe de la fonction suicidaire de l'action sociale et comme quelques uns nous l'indiquent : "cela pose aux travailleurs sociaux un gros problème d'œuvrer à leur disparition". "Je crois qu'on peut avoir une fonction parfaitement suicidaire. On tendrait en quelque sorte à disparaître. Je pense que si on intervient sur un secteur donné, on devrait logiquement avoir à se déplacer sur un autre par la suite".

### 3.2. - Travail social et avenir

Ces considérations nous entraînent directement vers la question de l'inscription du travail social dans une dynamique ; celle de l'avenir.

En effet, dans le tohu-bohu des transformations qui affectent nos sociétés, pour ne parler que d'elles, le travail social dans son essence première, apparaît aujourd'hui et à certains de nos interlocuteurs, "un peu vieillot", comme "s'il n'évoluait pas et n'acceptait pas une remise en cause fondamentale de son fonctionnement en gageant sur le maintien de l'assistanat des populations qui relèvent de l'action sociale.

D'ailleurs, nous l'avons noté précédemment dans ce rapport, la demande sociale évolue et elle entraîne une nécessaire adaptation des pratiques du travail social. Pour certains, on assiste déjà à une forme d'isolement du travailleur social que l'on ne peut plus appréhender comme un acteur du changement social : "demain on ne pourra plus avoir les mêmes comportements. Il nous faudra adapter, changer, si nous voulons demeurer en prise avec l'évolution rapide de tout ce qui nous entoure : la famille, l'emploi..., les jeunes eux-mêmes, qui ne sont déjà plus ni ceux d'après 68, ni ceux du début de la crise".

Aujourd'hui se pose de toute façon la question d'une "rentabilité du travail social, de son aptitude comme le souligne cet élu, "à répondre à des problèmes concrets par des solutions concrètes, évaluables rapidement par les décideurs locaux". Cet interlocuteur introduit, par là-même, la nécessité de redéfinir le travail social en inscrivant si possible cette redéfinition dans la recherche d'une concertation et, pourquoi pas, d'une coordination de l'action sociale dans sa globalité.

Face à de telles perspectives et alors que la redistribution des pouvoirs liés à la décentralisation fait peser quelques incertitudes sur l'avenir du travail social, on peut comprendre que certains travailleurs sociaux puissent avoir la tentation de se retrancher derrière les acquis de ces dernières années et exprimer par la même occasion, de légitimes inquiétudes : "on peut justement être inquiet car l'avenir du travail social est tellement lié, et de plus en plus, aux instances politiques, qu'il n'est pas possible de prévoir ce que cela donnera dans une dizaine d'années".

Il y a donc lieu de prendre le train en marche et peut-être même, dans la mesure du possible, de le devancer pour ne pas se trouver, comme nous l'indique ce Conseiller municipal, "débordés par la demande, puisque la société égalitaire n'est pas pour demain". L'évolution du taux de chômage, du nombre des pauvres, des laissés pour compte, etc..., nous montre, malheureusement assez bien, que nous ne sortirons pas de sitôt du tunnel, par conséquent "il y aura du travail, beaucoup de travail" et un certain nombre de réponses immédiates et concrètes à offrir.

### 3.3. - La prévention spécialisée ; rôles et objectifs

Pour revenir plus particulièrement au plan de nos préoccupations premières, du moins celles qui ont motivé cette recherche, il convenait d'analyser également les discours sur la prévention spécialisée, de voir en fait ce qu'elle recouvrait pour nos interviewés, et comment ont pouvait l'inscrire dans une perspective d'avenir.

La prévention spécialisée nous apparaît au premier abord, déterminée par la fonction des autres institutions sociales, voire de la collectivité dans son ensemble, à engendrer des carences et des inadaptations. Dans cette perspective, la prévention va alors revêtir un caractère pluridimensionnel. C'est avant tout une réponse à un problème politique ; "la marginalisation économique, sociale, au niveau de l'éducation d'un certain nombre d'individus pose problème. Les travailleurs sociaux ont la nécessité de les régler. C'est ce qu'on leur demande" (un élu).

A partir de là son objectif sera donc "d'harmoniser la société" en produisant en quelque sorte dans un champ bien spécifique, de l'intégration par la réduction des comportements déviants, mêmes les plus insignifiants :

"En amenant ma gamine à l'école, je me suis dit, tiens c'est dingue, je suis en train de lui apprendre le respect des horaires. Et bien la prévention cela sert également à ça. Je m'aperçois que quand j'ai monté le stage, je leur gueulais sans cesse sur les horaires, je leur disais de ne pas être en retard. Je m'aperçois maintenant que j'étais en train de leur apprendre le respect des horaires. C, il faut l'avoir pour vivre, pour travailler. C'est un élément important de la socialisation des personnes".

"Notre job, c'est faire en sorte que les jeunes soient occupés (peu importe comment) et qu'ils ne posent pas de problèmes. On est en sorte des gardes fous".

D'ailleurs son rôle est souvent perçu pour les jeunes hors scolarité comme un rôle correcteur du système éducatif classique ; elle constitue un appareil, le seul qui permette de venir en aide aux jeunes en difficultés.

Ce qui rend possible ce quasi monopole d'intervention va être alors sa souplesse d'action comme l'existence d'un cadre d'intervention assez souple favorisant le traitement de problèmes qui échappent généralement aux structures traditionnelles.

Mais toute pratique comprend ses limites. En la matière, la critique porte sur le caractère souvent curatif de son action ; une intervention a posteriori qui relèverait plutôt de la "rééducation que de la prévention".

"On nous demande d'aller réparer des jeunes, de les colmater. Par rapport au nombre, on en sort quelques uns, mais pour les plus déstructurés, la prévention qui n'est plus de la prévention intervient trop tard".

Dans ce sens, il faudrait agir plus en amont et "ne pas attendre que ces jeunes soient complètement dégradés pour tirer la sonnette d'alarme".

Cet objectif, "il serait possible de l'atteindre par un travail au niveau de la famille, du tissu associatif quand il existe".

Au-delà des actions à imaginer pour intervenir sur l'environnement même des jeunes (familles/quartier/école), prévenir reviendrait également à informer sans tromper sur les réalités du social.

"Informer les Pouvoirs publics, les représentants de la nation pour qu'ils ne puissent se dérober" : informer aussi les jeunes des difficultés réelles qui les attendent et des efforts qu'ils auront à consentir en évitant avant tout de les "anesthésier pour le bien-être de l'ordre social" en en faisant des assistés comme leurs parents.

Avant d'achever cette seconde partie de notre réflexion consacrés à une analyse plus générale de certains des champs d'action du social et d'entrer dans l'aire des conclusions, voire des recommandations du groupe de travail, nous souhaitons recourir une dernière fois à la parole des différentes personnes rencontrées en abordant, même succinctement, l'avenir de la prévention spécialisée.

Celui-ci s'inscrit, sans aucun doute, dans l'avenir même de la crise économique comme de ses effets sur l'emploi et tout ce qui gravite autour de la relation au monde du travail (logement, ressources, conditions de la vie sociale : crise des valeurs...). Cet avenir est également concerné par le développement croissant des problèmes liés à la toxicomanie ; phénomène dont il faut ici rappeler la gravité, ne serait-ce que pour ne pas participer nous aussi à sa banalisation.

C'est alors par rapport à cette évolution de certains des paramètres sociaux qu'il y a lieu de penser le devenir de la prévention spécialisée. D'ailleurs, et comme quelques uns de nos interviewés se sont plus à le souligner, "il n'y a pas réellement de danger dans la mesure où si la société elle-même continue de rejeter les jeunes en difficulté, les pauvres, les vieux, les chômeurs, il y aura toujours une mission pour la prévention spécialisée, même si cette mission devient une "mission impossible".

Dans un tel cadre les interrogations portent alors plus sur les effets attendus de l'action de prévention que sur les conditions de sa survie. Elles vont concerner en fait l'aptitude des agents de la base à faire évoluer la prévention spécialisée dans le sens d'une plus grande efficacité : efficacité recherchée par des responsables locaux dont les exigences ne devraient que croître au fur et à mesure qu'ils maîtriseront les pouvoirs encore récents acquis par le biais de la décentralisation.

Pour satisfaire de telles exigences, l'action de prévention devra reposer davantage sur un projet pédagogique globalisant qui dépassera le cadre même du domaine de l'action sociale dont elle est un des éléments constitutifs.

Un "politique" nous l'a ainsi précisé : "la jeunesse actuelle sera le monde du travail de demain. C'est tout le potentiel de la France qui est là et qui suppose une politique qui tendrait à mettre les jeunes en situation de réussite et donc d'adaptation à cette société". Il y aura certes toujours des degrés dans la marginalité et de là des degrés d'intervention.

Ce futur là intègre la prévention spécialisée, mais celle-ci devra se prévaloir d'une ouverture beaucoup plus large que d'empêcher les jeunes de s'inscrire dans la déviance. "Elle doit leur offrir une monnaie d'échange, une occasion de les responsabiliser, en ne restant plus aussi passive face à leur dégradation.

Ce tournant, les éducateurs, les responsables de l'intervention spécialisée, les administrateurs en charge de la gestion de ces actions, se doivent de le négocier avec le plus grand sérieux, la plus grande attention. Pour ce faire, ils passeront obligatoirement par une redécouverte des responsabilités en même temps que par une renégociation des rôles de chacun dans le nouvel échiquier de l'action sociale.

Ces bouleversements à l'aube desquels nous nous trouvons ont d'ailleurs été mis en exergue par les auteurs du récent rapport du Commissariat Général du Plan intitulé : "Comment vivrons-nous demain ?" (1).

Concluons avec eux, ces quelques lignes de réflexion en dépassant plus largement l'axe de cette analyse :

"Personne ne saurait dire vers quels autres équilibres nous nous orientons. Tout au plus peut-on souligner les risques d'une société disloquée et désagrégée si nous n'y prenons pas garde, si nous ne nous donnons pas les moyens à tous les niveaux et dans les différents domaines de la vie sociale pour négocier de nouveaux contrats sociaux, pour reconstruire de nouvelles institutions adaptées à une nouvelle vie économique et sociale".

Il y a là, l'incitation à la mise en forme d'un processus de rénovation qui touchera n'en doutons pas, également le travail social et à l'intérieur de celui-ci, la prévention spécialisée.

La recherche-action, parce qu'elle met en présence des acteurs d'horizons divers, est à ce titre l'un des éléments constitutifs de cette démarche de rénovation.

Les conclusions du groupe de travail qui suivent pourront servir, dans un tel contexte, de directions en la matière.

---

(1) Rapport du groupe Long Terme : "Changement des modes de vie". Préparation du IXème Plan. 1984/1988. Paris : La Documentation française, 1984, 203 p.



## CONCLUSION

---

---



## CONCLUSION

---

En introduction de ce rapport, nous avons posé la difficulté qu'il y avait à construire la prévention spécialisée en tant qu'objet réel du fait de la très grande diversité des actions comme des multiples interférences avec d'autres microcosmes environnants dont il fallait tenir compte pour cerner l'activité propre d'un service déterminé.

Cette difficulté dont l'expression fut celle d'une forme de blocage, que nous avons qualifié d'épistémologique, nous avait entraînés alors, à revenir vers une méthodologie plus sommaire, permettant à minima la connaissance de l'objet-sujet en question.

Les choix qui s'imposaient au regard de cette démarche, impliquaient, comme dans toute approche, des limites ; limites d'une méthodologie dont nous nous plaisions à rappeler qu'elle résulte d'un travail commun des praticiens et des chercheurs.

En portant un regard analytique, voire critique, sur les opérations de la recherche elles-mêmes, nous nous trouvons, au moment où s'achève ce travail, en mesure de nous interroger sur la nécessité qu'il y aurait eu d'ajuster, voire d'adapter en le transformant, les outils méthodologiques retenus. Nous pensons en particulier qu'il aurait été indispensable d'approfondir la méthode de transcription des observations "in situ", voire la technique d'observation elle-même, vraisemblablement par une meilleure définition de situations types, un cadrage de la durée et des lieux. Peut-être aussi par une caractérisation de l'écriture et l'édification de notations mieux standardisées. L'action-recherche n'est-ce pas aussi un apprentissage communautaire du regard et du dire contrôlé ? Le manque de disponibilité des chercheurs, leur origine diverse ne permettaient pas de l'envisager sérieusement.

Si bien qu'arrivés à la fin d'une opération d'évaluation dont nous avons pu noter, au fur et à mesure qu'elle prenait corps, les aspects lacunaires, il nous faut bien réinterroger nos apports selon une triple fin.

D'abord en vue d'un perfectionnement méthodologique, pour réviser les modes d'approches des données et leur prise en compte : l'informatif et le descriptif conduisent rarement à l'élaboration d'indicateurs acceptables. N'est-ce pas à partir d'un champ moins vaste et mieux délimité qu'il eut fallu interroger sur la demande et la réponse sociale, sur le rapport qui s'établit entre elles et d'où surgit la notion de prévention ? N'est-ce pas à l'aide de procédures non déformables qu'auraient du apparaître les faits sociaux examinables au regard de notre problématique ?

Dans une zone d'influence donnée, à différents niveaux d'intervention ou de présence, chacun des travailleurs sociaux individualisables et le groupe tout entier auquel ils appartiennent, oeuvrent dans des durées et des espaces qu'il importe d'abord de définir. Ensuite, l'observation participante peut intervenir, laquelle n'est peut-être que le relevé systématique au jour le jour des éléments qui constituent la substance d'un système de prévention. L'événementiel n'y exclut pas le longitudinal. La prise en compte des histoires de vie personnalisées s'y inscrit dans une perspective plus étendue des mouvements sociaux avec lesquels chaque destinée interfère. Pour servir cette ambition l'étude aurait du, après une longue préparation, s'attacher à un domaine plus étroit. Elle eut évité de la sorte le soupçon de trahison que ressentent après coup les acteurs du terrain : seule apparaît, leur semble-t-il, l'esquisse de leur ombre portée et rien n'est dit d'une infinité d'efforts de relations, d'initiatives sans cesse répétées, ni de l'invention permanente d'outils qu'exigent les situations imprévues auxquelles ils sont confrontés. Péchant là par défaut, l'équipe de recherche n'en a pas moins compris qu'une voie existait.

Ensuite, par une meilleure recherche du sens des productions de la recherche. Une démarche participative donne des produits complexes. La lecture primaire qui en a été faite, pour nécessaire qu'elle soit, aurait du être accompagnée d'une discussion plus fine des données traitées, ce que des entretiens guidés avec les acteurs n'ont permis que partiellement. Il manque, c'est évident, la prise en compte de débats institutionnels sur la recherche et ce qu'elle a provoqué.

Enfin, s'agissant d'une recherche action il serait essentiel de saisir à travers toutes les péripéties de la démarche et dans le déroulement du processus, y compris après l'achèvement des opérations, l'effet en retour de cette entreprise atypique ; c'est-à-dire la mesure du changement initié par ces travaux. Celui-ci est intervenu réellement à plusieurs niveaux. C'est-à-dire dans la pratique professionnelle de chaque agent, dans l'avancement de leur réflexion et de leur technologie d'intervention, également dans le regard de leurs instances.

Ceci étant, il a bien été convenu de retenir pour leur valeur informative, les apports propres des acteurs de terrain afin d'en tirer une pratique de lecture d'éléments plus spécifiques venant d'une grille de questionnement des activités et d'interviews guidées dont les trames ont été élaborées en groupe et l'application effectuée par l'ensemble des participants. Si bien que la recherche s'est déroulée en interaction constante. Les recueils ponctuels (entretiens) ont renvoyé à des observations longitudinales (grilles d'activités). L'approche périphérique et historique des déterminants de la prévention spécialisée locale a tendu vers une mesure plus géographique et circonstancielle des instruments actuels de la prévention. L'analyse des données structurelles et fonctionnelles sur le long terme a pu répondre à une interrogation suffisante des processus d'intervention ad hoc. Le tout devant aboutir à une focalisation correcte permettant de comprendre la réponse particulière que le club fournit à la demande sociale dans la conjoncture où il se trouve aujourd'hui.

Par la suite, partant de ces constats de base, nous étions alors à même d'élever notre réflexion à un niveau plus global en envisageant l'ébauche d'un modèle, voire d'une méthode d'évaluation généralisable, tout au moins dans ses prémisses.

Globalement l'hypothèse selon laquelle la demande sociale réelle n'est en fait pas perçue en elle-même par les différents acteurs, semble vérifiée ; les travailleurs sociaux sont ainsi apparus dans l'incapacité d'évaluer certaines des nouvelles formes de la demande sociale, la convertissant trop souvent en demande de loisirs que masque un discours d'impuissance à l'encontre des grands problèmes de notre temps tels que l'emploi ou la drogue. Les élus quant à eux, ont témoigné d'une inadaptation troublante à appréhender les besoins de ces populations et on ne peut qu'espérer que dans l'avenir ils ne soient pas tentés de revendiquer le monopole de l'évaluation de ces mêmes besoins ;

Le service lui-même, à l'image sans doute d'autres unités d'action en travail social, atteste dans ses pratiques d'une réduction des zones d'intervention qui paraît l'éloigner, sous diverses raisons (ou prétextes) pédagogiques, de la rue, son véritable domaine. D'ailleurs faut-il le rappeler, à l'exception d'une clientèle qui se démarque il est vrai par sa fidélité, le service et son action sont généralement très mal connus des populations, ce qui est, à notre sens, significatif d'une inadéquation certaine des pratiques ou du moins de l'éloignement de celles-ci.

Mais l'observation d'une structure déterminée n'était qu'un prétexte pour mettre en place une analyse réflexive dont le but était de se doter des moyens de mieux défendre l'action sociale au moment où la raison économique paraît l'emporter sur toute autre considération.

Une mesure de l'objet à saisir, ne serait-ce que pour prétendre le dépasser, est certainement celle du glissement des pratiques. L'action de prévention nous apparaît essentiellement dans son rôle correcteur du système social et surtout du système éducatif classique. Il s'agit là, et nous le déplorons, d'une intervention qui a posteriori relève plus de la rééducation que de la prévention au sens intrinsèque du terme. Sur ce plan d'ailleurs, il existe déjà tout un ensemble de structures déterminées.

Alors, prévention spécialisée : Mission Impossible ? Nous ne le croyons pas. L'approche évaluative et en son sein la recherche-action, permet de mieux saisir la complexité des choix et surtout de mieux appréhender le problème fondamental, à nos yeux, de la structuration de l'action sociale dans notre pays, de la multiplicité des décideurs, du développement des clientèles privilégiées, des monopoles d'interventions trop souvent curatives, etc...

Une méthode d'évaluation commune, si elle ne prétend pas apporter de solutions immédiates, peut toutefois supporter de nombreuses critiques qui ne manqueront pas de surgir chez les défenseurs des nombreux acquis de ces dernières années, ne serait-ce que parce qu'elle seule peut permettre, au-delà des comparaisons de jeter les bases d'une action sociale de masse. En effet, concertation et coordination inter-institutionnelle sont les bases de l'intervention future dans un monde de plus en plus complexe et tourmenté. Elles ne peuvent prétendre prendre forme qu'à partir de l'existence d'un dominateur commun. Ce dénominateur pourrait être un modèle d'évaluation accepté de tous.

Dans ce travail, nous n'avons pas, bien sûr, la prétention de l'avoir inventé au sens créatif du terme, nous espérons tout au plus avoir suscité un intérêt pour cette démarche. Plus cette dernière sera contestée, plus elle interrogera le lecteur, et plus nous aurons mérité notre "salaire".

## ANNEXES GENERALES

	<b>Pages</b>
<b>Annexe I</b>	189
<b>Annexe II</b>	215
<b>Annexe III</b>	235
<b>Bibliographie</b>	253



**ANNEXE I**

Tableau 1

RYTHME SCOLAIRE	PERSONNEL	ROTATION DU PERSONNEL	REUNIONS D'EQUIPE: RYTHME	LOCAUX UTILISATION	MOYENS MATERIELS MIS A DISPOSITION
OCT. 69 / AOUT 70	1 E.S. 4 Ani. bénévo. 2 Ani. bénévo. pour l'extérieur	Arrivée A		Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanent	Aménagement locaux Achat matériel Activités
SEPT 70 / AOUT 71	1 E.S. 1 E.S. (6 mois) 4 Ani. bénévo. indemnisés (nov. 70) 1 Ani. bénévo. pour l'extérieur	Arrivée B Départ B (personnel)	1/semaine pour permanents 1/mois Ani + permanents	Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanents	
SEPT 71 / AOUT 72	1 E.S. + 1 5 Ani. bénévo. indemnisés	Arrivée C 1 Ani. part. 1 Ani. arrive	1/mois Psychiat. (supervision) 1/semaine pour permanents 1/mois Ani. + permanents	Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanents Garage	Achat matériel pour activités Récupération Matériel Fédé.
SEPT 72 / AOUT 73	1 Chef Serv. Ed. 1 E.S. 5 Ani. bénévo. indemnisés	2 Ani. partent	1/mois Psychiat. (supervision) 1/semaine pour permanents 1/mois Ani. + permanents	Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanents Garage	
SEPT 73 / AOUT 74	1 Chef Serv. Ed. 1 E.S. 7 Ani. bénévo. indemnisés		1/mois Psychiat. 1/semaine pour permanents 1/mois Ani. + permanents	Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanents Garage	Travaux locaux (Extension)
SEPT 74 / AOUT 75	1 Chef Serv. Ed. 1 E.S. 7 Ani. bénévo. indemnisés Eté : Contrats saison	1 ani. part - Départ C <u>LICENCIEMENT ECONOMIQUE</u>	1/mois Psychiat. 1/semaine pour permanents 1/mois Ani. + permanents	Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanents Garage	
SEPT 75 / AOUT 76	1 Chef Serv. Ed. 2 E.S. 6 Ani. bénévo.	2 Arrivées D et E Novem. 75	1/mois Psychiat. 1/semaine pour permanents 1/mois Ani. + permanents	Activités par bénévoles Siège Social Accueil par permanents Garage	

SECTEURS GEOGRAPHI- QUES	CLIENTELE	ACTIVITES		RYTHME		RELATIONS: ELUS AUTRES PARTE- NAIRES SOCIAUX ET EDUCATIFS	BUDGET (Année Civile)	
		Local	Extérieur	Année	Vacances			
Vieille Ville	Pré-Adolesc. (14 et +) Garçons	AERO Photo Musiq- Audio- visuel	Sorties en car	Rue Local: act. 6J/sem Accueil 1J/sem	Eté : Chantier Jeunes Corse	Foyer DDASS AEMO Juge Enfants Conseil Général	69 Subvention totale : totale : 20000 Dépense : 12000 (Investissement) Compte Activité : 140 Personnel: 4521.	
Vieille Ville	41 Scolaires 40 Adolescents 23 Adolescentes 50 Parents 75 Jeunes Adult.	AERO Photo Musique Audio- visuel	Sorties en car Piscine	Rue Local: Act. 6J/sem Accueil 1J/sem	Eté : Chantier Jeunes Corse Hiver	Municipalité : Juge Enfants	70 Subvention totale : 110000 Dépense : 84000 Compte Activité : 16500 Personnel: 34403	
Vieille Ville Val des Rougères	61 Scolaires 65 Adolescents 38 Adolescentes 54 Parents 18 Jeunes Adult.	AERO Musique Photo Mécani- Scolaire	Sorties en car Voile Piscine Ski Foot	Rue Local: Act. 6J/sem Accueil 3J/sem	Eté : Chantier Jeunes Corse Hiver	Municipalité Circonscription Ed. Surveillée Juge Enfants	71 Subvention totale : 100000 Dépense : 135156 Compte Activité : 26911 Personnel : 53693	
Vieille Ville Val des Rougères	PAS DE RAPPORT D'ACTIVITES ARCHIVES	AERO Musique Photo Mécani- Scolaire	Foot Ski Piscine	Rue Local: Act. + Accueil 3J/sem.	Eté : Bord de Mer Hyères (internat) Hiver: Ski	Municipalité Circonscription Ed. Surveillée Juge Enfants Police - CLJ Maison d'enfants La Pinède	72 Subvention totale 121500 Dépense : 145309 Compte Activité : 29286 Personnel : 53932	
Vieille Ville Val des Rougères		Orchest. Mécan. Emaux Photo Scolaire	Foot Plein Air Ski Piscine	Rue Local: Act. + Accueil 3J/sem.	Bord de Mer Hyères (internat) Ski	Police - CLJ Maison d'enfants La Pinède Structure Loisir Val des Rougères Centre Vacances Ville Hyères	73 Subvention totale : 182000 Dépense : 173000 Compte Activité : 38000 Personnel : 64555	
Vieille Ville Val des Rougères		Orchest. Mécan. Emaux Photo Scolaire Poterie	Plein Air Ski Piscine	Rue Local: Act. + Accueil 3J/sem.	Camp Act. Verdon	Municipalité AEMO Ed. Surveillée Juge Enfants CLJ - Police Conseil Général	74 Subvention totale : 177637 Dépense : 200559 Compte Activité : 35341 Personnel : 77658	
Vieille Ville Val des Rougères		120 Scolaires 110 Adolescents 60 Adolescentes 68 Parents 20 Jeunes	Terre Mécan. Scolaire Gym	Plein Air Culturel Ski Piscine Patinoire	Rue Local: Act. + Accueil 1J/sem.	Vélo Week-end Verdon	Municipalité AEMO Ed. Surveillée Juge Enfants Conseil Général S. Sociale Prison Dtion - Optate. Travail	75 Subvention totale : 292000 Dépense : 215000 Compte Activité : 39000 Personnel : 91840

**Tableau 1.**

SEPT 76	1 Chef Serv. Ed. 2 E.S. 1/2 Secrétaire 1 H Entretien partiel 1 Vac (noût)	PLUS D'ANIMATEURS	1/ semaine permanents	Siège Social Accueil ponctuel Garage	1 Véhicule Estafette
AOUT 77					
SEPT 77	1 Chef Serv. Ed. 2 E.S. 1 Stagiaire 1/2 Secrétaire 1 H Entretien partiel 2 Vac.		1/semaine permanents <u>Enquête</u> <u>Sociologique</u>	siège Social Accueil ponctuel Garage	1 Véhicule plus grand (Déc. 77) 17
AOUT 78					
SEPT 78	1 Chef Serv. Ed. 3 E.S. + 1 E.S. 1/2 Secrétaire 1 H Entretien partiel 4 Vac.	Arrivée F - Sept Arrivée H	1/semaine permanents	Siège Social Accueil ponctuel Garage Appartement Val des Rougères Oct. 78	1 7 Ski Matériel photo
AOUT 79					
SEPT 79	1 Dir. 4 E.S. + E.S. 1/2 Secrétaire 1 H Entretien partiel 14 Vac. (ponctuel)	Arrivée G Avril Vac : 7 réguliers 7 ponctuels	1/semaine permanents	Siège Social Accueil ponctuel Garage Appartement Val des Rougères	Aménagement Locaux 1 7
AOUT 80					
SEPT 80	1 Dir. 5 E.S. 1/2 Secrétaire 1 H Entretien partiel 4 Vac. (ponctuel)		1/semaine permanents	Siège Social Accueil ponctuel Garage Appartement Val des Rougères	1 7 Matériel Activité
AOUT 81					
SEPT 81	1 Dir. 5 E.S. 1 A.S. 1/2 Secrétaire 1 H Entretien partiel 5 Vac.	Départ Déc. D (75-81) <u>CONFLIT</u> Arrivée I Oct. 81 Départ H (79-82) <u>PERSONNEL 8/82</u>	1/semaine permanents Stage person. + Adm. <u>Préparation de</u> <u>la Recherche</u> <u>"Prévention</u> <u>Spécialisée"</u>	Siège Social Accueil ponctuel Garage Appartement Val des Rougères	1 7
AOUT 82					
SEPT 82	1 Dir. 5 E.S. 1 A.S. 1/2 Secrétaire 8 Vac. 1 H Entretien 1 F lps partiels	Arrivée K Arrivée J Sept. 82	2/mois Psychana- liste sur 1 équip équipe C.V. 1/semaine permanents	Siège Social Accueil ponctuel Garage Appartement Val des Rougères	1 7
AOUT 83					

Val des Rougières seulement		Néant	Sport Ski Car Piscine	Ouverture : ~ 300 Rue Action bord de Mer Camps Arcachon Vallée Mer. S. Val des R		Conseil Général Mairie (prêt d'un véhicule) Quartier. Enquête avec ts les parte- Sociaux Mairie	(Année Civile) Budget global : 342000 Dépense: 347000 Compte Activité: 42000 Personnel: 219756
Vieille Ville Val des Rougières	Adolesc. et Clientèle jeune (- 12)	Néant	Sport Sorties Camps Piscine	Ouverture : ~ 300 Rue Camps Local Ardèche 11/sem Extérieures		Conseil Général Mairie (prêt d'un véhicule) Quart. Enquête avec ts les parte. Sociaux - Mairie Convent. Val des Rougières	77 Budget global : 396000 Dépense: 396000 Compte Activité: 27000 Person. : 279271
Vieille Ville Val des Rougières	Clientèle - 12 toujours Adolesc.	Mercredi A.M. Voilà Photo Scolaire	Sport Excursio Sorties Camps	Ouverture : ~ 300 Rue Petits Sortie Camps W.E. Eté local Hiver 11/sem		Mairie Convention Appartement Val des Rougières Conseil Général	78 Budget global : 526000 Dépense: 396000 (Investissement Compte Activité: 76000 Person.: 331865
Vieille Ville Val des Rougières		Accueil Régulier	Sport Excursio Sorties Camps	Ouverture : ~ 300 Rue Petits Sortie Camps W.E. Eté Local Hiver 21/sem		Mairie Convention Appartement Val des Rougières Conseil Général	79 Budget global : 655000 Dépense: 655000 Compte Activité: 50000 Person.: 575918
Vieille Ville Val des Rougières		Scolaire dans Local Municipal	Sport Excursio Sorties Camps	Ouverture : ~ 300 Rue Petits Sortie Camps W.E.		Conseil Général Projets éducatifs à plusieurs - ZEP Mairie - Conventio Appartement Val des Rougières	80 Budget global : 870000 Dépense: 870000 (Investissement) Compte Activité: 104000 Person.: 658565
Vieille Ville Val des Rougières		Scolaire insertion socio- prof.	Camps Sorties	Ouverture : ~ 300 Rue Petits Sortie Camps W.E. Porque- rolle Ile de Beauté		Maison des Hybirois Maison "Mille Club" Mairie Conv. Appartement Val des Rougières Conseil Général	81 Budget global : 1098000 Dépense: 1085142 Compte Activité: 74189 Person.: 815775
Vieille Ville Val des Rougières		Film Danse Boum Scolaire	Spéleo Ski Sorties Foot	Ouverture : ~ 300 Rue Plein Sorties Air W.E. Petits Camps		Conseil Général Mairie Convention pour Appartement Val des Rougières	82 Budget global : 1381760 Dépense: 1381725 Compte Activités : 87536 Person. : 968437

Tableau 1.2

<p>SEPT 83</p> <p>AOUT 84</p>	<p>1 Dir 4 E.S. 1 A.S. 1 ANI. 3/4 Secrétaire 1 H Entretien 1 F Tps partiel 7 Vac. + 4 durée déterminée</p>	<p>Départ G (80-83)</p> <p><u>PERSONNEL</u></p> <p>Arrivée L Février 84 Départs <u>DESACCORD</u> 1 (82-84) 1 (81-84)</p>	<p>1/semaine Equipe 3 1/mois service + <u>RECHERCHE</u></p>	<p>Siège Social Accueil ponctuel Garage Appartement Val des Rougères Utilisation par partenaires diffé- rents (ANPE, A.D.A.F.)</p>	<p>1 7 Matériel Activités</p>
<p>SEPT 84</p>	<p>1 Dir 4 E.S. 2 ANI. 3/4 Secrétaire 1 H Entretien 1 F Entretien 5 Contrats durée déterminée 1 Jeune volon- taire</p>	<p>Arrivées M N Départ M</p> <p><u>PERSONNEL</u></p>	<p>1/semaine + <u>RECHERCHE</u></p>	<p>Siège Social Accueil régulier (2 fs/semaine) Appartement Val des Rougères Utilisation par partenaires ≠ ANPE - ADAF</p>	<p>1 7 Matériel Activités</p>

Vieille Ville Val des Rougières  /Autres Quartiers (été)		Scolaire Quali- fication Socio- prof- Prép. ent. intermé.	Ski Sports Sorties	Ouverture : 300 Rue Base Sortie Nautique W.E. Hyères	Conseil Général Mairie convention pour appartement Val des Rougières	83 Budget global 1520000 Dépenses 1520061 Compte Activité: 124121 Person.:110592
Val des Fougères  Centre Ville  / autres quartiers		Scolaire Quali- fication Socio- prof- Prép. ent. intermé.	Ski	Ouverture : 300 Anima- Animation tion petites 2 fois/ Vacances semaine Mercredi	Conseil Général Mairie convention pour appartement Val des Rougières Jeunesse et Sports Étude et Chantier	84 Budget global 1700000



RECHERCHE ACTION EN PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.

QUALIFICATION DU PERSONNEL PERMANENT

	Diplômes du secteur	Ancienneté à l'entrée au Club			Formation ou expériences hors secteur	FORMATION PERMANENTE	
		Diplôme	Hors pré-vention	Pré-vention		Sanctionnée par diplôme	Non sanctionnée
A Entrée en 1969 à 26 ans ♂	Educateur Spécialisé	2 ans à 24 ans	3	0	- Moniteur colonie - Secourisme - Photo - Expression corporelle - Bois	- C.A.E.V. (Certif. Aptitude enseignement voile) 70-71 - Permis T.C. 78-79 - Certif. Aptitude aux fonctions de directeur 77 - Surveillant baignade 78-79 - B.A.F.D. 79	- Politique Action sociale 82 - recherche secteur social 83 - Lois Auroux 82 - Formation continue 84 - Décentralisation 83 et 84
B Entrée en 1970 26 ans ♂	Educateur Spécialisé	2 ans	/	2		- Début C.A.E.V.	
C Entrée en 1972 26 ans ♂	Moniteur Educateur Educateur spécialisé 74		oui	0		- Educateur spécialisé - Formation d'Adaptation	
D Entrée en 1975 à 27 ans ♂	Educateur Spécialisé	4 ans à 23 ans	2 ans	1 an et demi	- Psycho 2 ans	- Permis T.C. 77	- Stage Education ouvrière <u>gestion 81</u>
E Entrée en 1975 à 26 ans ♂	Educateur Spécialisé	2 ans à 24 ans	/	/	- Secourisme - Surveillant de baignade - Certificat Conservatoire National Arts et Métiers - B.A.F.A. - Instructeur C.E.M.E.A.	- MNS 76-77 - Permis T.C. 76/77 - Licence et Maîtrise en travail social (congé formation) 82-84 - C.A.E.V. - Permis bateau	- 2 stages Education ouvrière - Décentralisation

	Diplômes du secteur	Ancienneté à l'entrée au Club			Formation ou expériences hors secteur	FORMATION PERMANENTE	
		Diplôme	Hors pré-vention	Pré-vention		Sanctionnée par diplôme	Non sanctionnée
F Entrée en 1978 à 30 ans ♂	Educateur Spécialisé 1975 à 27 ans	3 ans	3 ans et demi	0		- Permis T.C. - Surveillant de baignade	- Technique voile 80 - Décentralisation 83
G Entrée en 1979 à 26 ans ♀	Educateur Spécialisé	2 ans à 24 ans	2 ans	0	- Secourisme - Stages artisanaux - B.A.F.A.		- Stage photo - Insertion des handicapés en 81 - Décentralisation
H Entrée en 1980 à 26 ans ♀	Educateur Spécialisé	2 ans à 24 ans	/	1	- Orthophonie 1 ans		
I Entrée en 1981 à 29 ans ♀	Assistante Sociale	/	/	/	1970 à 1978 Expériences professionnelles - secteur sanitaire : - aide-soignant - habillement - Secourisme - Art dramatique	- Permis T.C.	- Délinquance - Ski - Décentralisation
J Entrée en 1982 à 26 ans ♀	Educateur Spécialisé 82 Moniteur Educateur 76	/	/	/	- Secourisme		- Décentralisation 83 - Expression corporelle
K Entrée en 1982 à 29 ans ♂	Educateur Spécialisé 79	3 ans	3	0	- Opérateur sur ordinateur 3 ans - Expérience en alphabétisation - BAC technique de gestion	- Permis T.C. - Permis bateau	- Décentralisation
L Entrée en 1984 à 26 ans ♀	D.U.T. Carrières Sociales 80 à 22 ans	4 ans	3 ans et demi	0	- Psycho 1 an - B.A.F.A.	- Permis T.C. - D.E.F.A. en cours	

	Diplômes du secteur	Ancienneté à l'entrée au Club			Formation ou expériences hors secteur	FORMATION PERMANENTE	
		Diplôme	Hors pré- vention	Pré- vention		Sanctionnée par diplôme	Non sanctionnée
Z Entrée en 1976 à 28 ans ♀	C.A.P. Sténo Dactylo 1988	8 ans	/	/	- 3 ans de travail		- Stages comptabilité gestion
M Entrée en sept. 1984 à 31 ans ♂	D.U.T. Ani- mateur Socio culturel	2 ans 29 ans	8 1/2	0	- Instituteur 3 mois - B.A.F.A. Permis bateau - B.A.F.D. - Photo - Vidéo - Poterie - C.A.E.V. voile		- Information - Toxicomanie
N Entrée en sept. 84 à 23 ans ♀	Educateur de jeunes enf. Educateur Spécialisé	1 an	6 mois	0	- Animation Eclaireurs - B.A.F.A. - Secouriste	- Permis bateau	- Information - Toxicomanie



RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1969 1970	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 26 ♀	Enseignante	Bénévole	/	Camp	Permanent	3 semaines
	2 35 ♂	Chauffeur	" "	/	Camp	Permanent	3 semaines
	3 30 ♂	Dessinateur	" "	/	Loisir/Club sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	4 26 ♂	Agent de service	" "	/	Loisir/Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	5 23 ♂	Electricien	" "	oui	Loisir/Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	6 27 ♂	Agent hospitalier	" "	oui	Loisir/Club Sortie	2/ semaine occasionnel	année année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Tableau 3.1

1970 1971	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHEME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 27 ♀	Enseignant	Vacataire indemnisée	/	Camp Scolaire	Permanent 1/ semaine	3 semaines année
	3 31 ♂	Dessinateur	Vacataire indemnisé	oui	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	4 27 ♂	Agent de service	" "	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	5 24 ♂	Electricien	" "	oui	Loisir-Club	1/ semaine	6 mois
	6 28 ♂	Agent Hospitalier	" "	oui	Loisir-Club Sortie	2/ semaine occasionnel	année année
	7 61 ♂	Retraité	" "	/	Loisir	1/ semaine	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1971 1972	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 28 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Camp Scolaire Secrétariat	Permanent 1/ semaine 1/ semaine	3 semaines année année
	3 32 ♂	Dessinateur	Vacataire indemnisé	oui	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	8 mois 8 mois
	4 28 ♂	Agent de service	" "	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	6 29 ♂	Agent Hospitalier	" "	oui	Loisir-Club Sortie	2/ semaine occasionnel	année année
	7 62 ♂	Retraité	" "	/	Loisir	1/ semaine	année
	8 28 ♂	Moniteur de sport	" "	/	Loisir	1/ semaine	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1972 1973	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 29 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Camp/Sortie Secrétariat Scolaire Sortie	Permanent 1/ semaine 2/ semaine occasionnel	2 mois année année année
	4 29 ♂	Agent de service	Vacataire indemnisé	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	8 29 ♂	Moniteur de sport	" "	/	Loisir-extérieur Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	7 63 ♂	Retraité	" "	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	9 30 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Loisir-Club Accueil	1/ semaine	année
	10 27 ♂	Peintre	Vacataire indemnisé	/	Loisir-Club	2/ semaine	année
	11 30 ♂	Sans emploi	" "	/	Loisir-Club	1/ semaine	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1973 1974	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 30 ♀	Etudiante	Vacataire indemnisée	/	Secrétariat Sortie Camp	occasionnel occasionnel permanent	année année 2 mois
	4 30 ♂	Agent de service	Vacataire indemnisée	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	7 64 ♂	Retraité	" "	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	8 30 ♂	Moniteur de sport	" "	/	Loisir- extérieur Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	10 28 ♂	Peintre	" "	/	Accueil Loisir-Club	1/ semaine 1/ semaine	année année
	9 31 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	12 33 ♀	Enseignante	" "	/	Scolaire- Club	2/ semaine	année

Tableau 3.4

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Tableau 3.5

1974 1975	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 31 ♀	Etudiante	Vacataire indemnisée Vacataire salariée	/	Sortie Secrétariat Camp	occasionnel occasionnel permanent	année année 2 mois
	7 65 ♂	Retraité	Vacataire indemnisé	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	9 32 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	8 31 ♂	Moniteur de sport	Vacataire indemnisé	/	Loisir-extérieur	1/ semaine	année
	12 34 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Scolaire-Club	2/ semaine	année
	4 31 ♂	Agent de service	Vacataire indemnisé	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	13 24 ♂	Moniteur-Educateur	Vacataire salarié	/	Camp	Permanent	1 mois
	14 21 ♀	Etudiante	Vacataire salariée	/	Camp	Permanent	2 mois
	15 20 ♂	Etudiant	Vacataire salarié	/	Camp	Permanent	2 mois

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1975 1976	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	1 32 ♀	Etudiante	Vacataire indemnisée	/	Secrétariat Sortie-Loisir	occasionnel occasionnel	année année
	8 32 ♂	Moniteur de sport	Vacataire indemnisé	/	Loisir-extérieur Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	9 33 ♀	Enseignante	Vacataire indemnisée	/	Loisir-Club	2/ semaine	année
	12 35 ♀	Enseignante	" "	/	Scolaire-Club	2/ semaine	année
	16 32 ♀	Enseignante	" "	/	Loisir-Club Sortie	1/ semaine occasionnel	année année
	17 45 ♀	Sans emploi	" "	/	Scolaire-Club	2/ semaine	année
	18 32 ♂	Enseignant	Vacataire indemnisé	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	13 25 ♂	Moniteur-Educateur	Vacataire salarié	/	Camp	Permanent	1 mois

Tableau 3.6

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1976 1977	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	12 36 ♀	Enseignante	Vacataire salariée	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	18 33 ♂	Enseignant	Vacataire salarié	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	19 35 ♀	Sans emploi	Vacataire salariée	/	Sortie	occasionnel	année
	20 23 ♀	Sans emploi	" "	/	Sortie	1/ semaine	année
	1 33 ♀	Assistante sociale	" "	/	Camp	permanent	1 semaine

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1977 1978	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	18 34 ♂	Enseignant	Vacataire salarié	/	Sortie-camp	occasionnel	1 mois
	21 24 ♂	Surveillant externat	" "	/	Camp Accueil-Club	Permanent 1/ semaine	1 semaine année
	22 36 ♂	Employé S.S.	" "	/	Loisir-extérieur	occasionnel	1 mois
	23 28 ♂	Employé E.D.F.	" "	/	Sortie	occasionnel	1 mois
	24 30 ♂	Educateur	" "	/	Loisir-Club	occasionnel	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1978 1979	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	25 21 ♂	Etudiant	Vacataire salarié	/	Loisir-extérieur	1/ semaine	année
	27 20 ♂	Photographe	" "	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	28 25 ♂	Surveillant externat	" "	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année
	21 25 ♂	Surveillant externat	" "	/	Accueil-Club	1/ semaine	année
	29 58 ♂	Moniteur de sport	" "	/	Loisir-extérieur	1/ semaine	année
	30 24 ♂	Etudiant	" "	/	Scolaire-Club	1/ semaine	4 mois
	31 21 ♂	Enseignant	" "	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1979 1980	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	36 29 ♀	Educatrice	Vacataire salariée	/	Scolaire-Club Camp	1/ semaine Permanent	année 1 semaine
	37 24 ♂	Enseignant	Vacataire salarié	/	Scolaire-Club	1/ semaine	2 mois
	38 32 ♀	Sans emploi	Vacataire salariée	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année
	32 23 ♂	Etudiant	Vacataire salarié	/	Scolaire-Club	1/ semaine	1 mois
	33 33 ♂	Animateur	" "	/	Camp	Permanent	2 jours
	34 38 ♂	Educateur	" "	/	Camp	Permanent	2 jours
	35 30 ♀	Assistante sociale	Vacataire salariée	/	Camp	Permanent	2 jours
	39 28 ♀	Surveillant externat	" "	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année
	41 19 ♀	Sans emploi	" "	/	Sortie-extérieur	occasionnel	1 mois
	44 20 ♂	Etudiant	Vacataire salarié	/	Scolaire-Club	1/ semaine	3 mois

Tableau 3.10

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1980 1981	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	40 24 ♀	Enseignante	Vacataire salarié	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année
	42 24 ♂	Etudiant	Vacataire salarié	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année
	43 25 ♂	Etudiant	" "	/	Scolaire-Club	2/ semaine	4 mois
	39 29 ♀	Surveillante externat	Vacataire salariée	/	Scolaire	2/ semaine	année
	45 21 ♀	Enseignante	" "	/	Scolaire-Club	1/ semaine	3 mois
	46 22 ♀	Sans emploi	" "	/	Sortie	occasionnel	1 mois
	48 25 ♂	Etudiant	Vacataire	/	Scolaire-Club	1/ semaine	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
 CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
 COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1981 1982	CODE, AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	47 23 ♂	Etudiant	Vacataire salarie	/	Scolaire- Club	1 / semaine	année
	49 20 ♀	Sans emploi	Vacataire salarie	/	Camp	Permanent	2 jours
	50 23 ♀	Monitrice de sport	" "	/	Loisir- exterieur	1 / semaine	3 mois
	51 19 ♀	Employée	" "	/	Sortie	occasionnel	1 mois
	48 26 ♂	Etudiant	Vacataire salarie	/	Scolaire	1 / semaine	année
	39 30 ♀	Surveillante Mairie	Vacataire salarie	/	Scolaire	2 / semaine	année

Tableau 3.12

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

Tableau 3.13

1982 1983	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	52 23 ♂	Animateur sport	Vacataire salarié	/	Sortie-Camp	occasionnel	2 mois
	54 21 ♂	Animateur sport	" "	/	" "	" "	" "
	55 22 ♂	Animateur sport	" "	/	" "	" "	" "
	53 23 ♀	Animatrice	Vacataire salariée	/	Loisir-Club	1/ semaine	année
	50 23 ♀	Animatrice sport	" "	/	Loisir-extérieur	1/ semaine	2 mois
	48 27 ♂	Enseignant	Vacataire salarié	/	Scolaire	1/ semaine	année
	39 31 ♀	Surveillante Internat	Vacataire salariée	/	Scolaire	2/ semaine	année
	56 19 ♂	Sans emploi	Vacataire salarié	/	Encadrement sortie	occasionnel	1 jour
	60 18 ♂	Sans emploi	" "	/	" " "	" " "	" "
	61 24 ♂	Carreleur	" "	/	" " "	" " "	" "
	62 22 ♂	Electricien	" "	/	" " "	" " "	" "
	65 23 ♂	Animateur	" "	/	Loisir-Club	occasionnel	année

RECHERCHE ACTION DE PREVENTION SPECIALISEE  
CLUB DES JEUNES D'HYERES - C.R.E.A.I. - C.T.N.E.R.H.I.  
COLLABORATEURS OCCASIONNELS

1983 1984	CODE AGE SEXE	PROFESSION	STATUT AU CLUB	NATURE DE L'INTERVENTION AU CLUB		RYTHME	DUREE DE LA COLLABORATION
				CONSEIL D'ADMINISTRATION	TECHNIQUE		
	57 27 ♀	Animatrice sport	Vacataire salariee	/	Loisir- exterieur	1/ semaine	2 mois
	58 31 ♂	Animateur sport	Vacataire salarie	/	" "	" " "	" "
	39 32 ♀	Surveillante externat	Vacataire salariee	/	Scolaire	2/ semaine	annee
	59 21 ♂	Etudiant	Vacataire salarie	/	Scolaire	1/ semaine	6 mois
	48 28 ♂	Enseignant	" "	/	" "	" " "	annee
	66 20 ♀	Sans emploi	Vacataire salariee	/	" "	2/ semaine	6 mois
	68 34 ♀	Animatrice	" "	/	" "	1/ semaine	" "
	67 44 ♀	Enseignante	" "	/	" "	" " "	annee
	63 21 ♂	Animateur	Vacataire salarie	/	Encadrement camp	occasionnel	3 jours
	65 23 ♂	" "	" "	/	Loisir-Club	" " "	annee
	70 21 ♂	Animateur sport	Contrat duree determinee	/	Base nautique	Permanent	8 semaines
	71 23 ♂	Etudiant	" "	/	" " "	Pariel	6 semaines
	72 20 ♂	Carrossier	" "	/	" " "	" " "	" " "
	73 21 ♀	Etudiante	" "	/	" " "	" "	5 semaines



**ANNEXE II**

Interview de groupe sur le thème de l'échec scolaire



## Fonctions des participants à l'interview (\*)

### Abréviations :

- Ψ Psychologue du GAPP école primaire du quartier
- A Professeur C.E.S Français, Anglais (vacataire)
- B Institutrice C.P. Ecole primaire du quartier
- C Professeur C.E.S. Math.
- An Animatrice (permanente du Club)
- D Professeur C.E.S. Français, Anglais
- Ed Educateur spécialisé (permanent)
- E Professeur C.E.S Math EPS
- F Institutrice C.A.E.l. GAPP

== = == = == =

(\*) Dans l'ordre de prise de parole



## DEBAT CONCERNANT L'ECHEC SCOLAIRE

Ψ - Une des causes de l'échec scolaire est le chômage. Les enfants de chômeurs n'ont pas l'exemple du travail. C'est une structuration qu'ils n'auront pas. Ils n'ont pas du tout l'exemple du travail, ils ne savent pas ce que c'est. Pourquoi voulez-vous qu'ils soient motivés pour travailler ? A la maison papa ne travaille pas, maman ne travaille pas, le grand frère ne travaille pas. A eux, on leur demande de travailler, travailler pour arriver à quoi ? Ca n'a aucun sens.

A - C'est une question de mentalité, ce n'est pas véritablement le chômage la cause des difficultés, ils ont bien sûr le chômage. Il y a des familles où on travaille et on a la même mentalité à l'égard du travail.

Ψ - Il y a 36 causes. Ce serait trop facile.

A - La cause majeure vient du milieu familial.

Ψ - Oui, je pense.

A - De tout un tas de raisons qui sont déjà dans le milieu familial.

Ψ - Là, j'ai parlé des chômeurs (leurs enfants), mais il y a des gens comme nous pour qui les enfants sont aussi en échec scolaire, cela arrive. Ils doublent, ils posent des problèmes, bon, qu'est-ce qu'on va en faire. Bon ça vient de la Société de consommation, les gamins maintenant, ils ont tout tout de suite, on va au ski, on va ici, on va là, je parle des gens aisés, après leurs gamins sont mal appris, mal élevés, ils perdent le sens de l'effort : pourquoi se tuer puisse qu'on a tout tout de suite.

B - Enfin, ça c'est vrai dans n'importe quel secteur, pourquoi dans notre zone, c'est plus sensible, je veux dire dans la Z.E.P. ?

Ψ - Dans les Z.E.P., il y a le problème de la langue. On en parlait encore cet après-midi parce que les gamins qui ont un retard de langage ou qui n'ont pas de vocabulaire comme c'est le cas ici, il est impossible de leur apprendre la grammaire, la conjugaison. Ils ne peuvent pas. Je regardais les notes de la classe de..., les gosses qui sont les plus retardés au point de vue langage, ce sont les plus en difficulté en grammaire et en conjugaison. On leur demande de trouver des verbes, des noms, on leur fait lire une phrase, s'ils ne la comprennent pas, comment voulez-vous qu'ils trouvent le verbe, le nom. On peut le dessiner, on peut le toucher. Si on dit : le chien aboie dans la cour. Dessiner la phrase, il va faire un chien, tu vois bon ! un exemple. Mais dans des phrases un peu plus élaborées, ils ne peuvent pas. Tandis qu'un gamin qui parle couramment à quatre ou cinq ans, de lui, il vous le dit. Ils savent de qu'est un verbe. On n'a pas à leur apprendre. Tandis que les autres : vous leur dites deux fois au CE 1 parce qu'ils doublent, deux fois au

CE 2, ils arrivent au CM, ils ne savent toujours pas trouver le verbe dans la phrase, mais ça, c'est parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue et c'est ça le grand problème.

C - C'est un des problèmes, moi je ne suis pas totalement d'accord avec toi, il y a le problème du langage, c'est vrai, pour les maghrébins en général, mais je suis sûr qu'on va s'accorder pour dire que c'est pas ceux-là qui posent les plus graves problèmes. C'est souvent des élèves, des bons français de France, où il y a vraiment des problèmes caractériels.

A - Même si ce sont de "bons français", comme tu dis, ils peuvent avoir des problèmes aussi.

- Parce que dans beaucoup de familles, on ne parle plus. On ne parle pas, ça c'est la vie moderne, il y a la télé, aussi tout le monde se dépêche de manger. Avant, l'heure du repas, c'était un moment où on discutait, où on échangeait, maintenant c'est fini, tout le monde se dépêche, il faut regarder le film. Evidemment, il y a bien d'autres choses.

B - Chez nous, il y a 50 %, c'est cela. Les autres, ce sont d'autres raisons, ce sont des petits français, des enfants inadaptés.

C - Il y a des gens qui ont des problèmes de langue, ils le résolvent beaucoup plus facilement si c'est leur seul problème. C'est peut-être plus facile à résoudre qu'un problème psychique. Parce que si c'est le problème d'une petite qui rentre chez lui, se fait jeter. Tiens, on vient d'avoir encore des parents qui nous disent : "Moi, je suis le père, mais la dame ce n'est pas la mère, c'est la dame...". On était là d'ailleurs tous les deux avec... On a commencé à lui dire quand même cette petite elle a des problèmes. On nous a dit la mère, elle est à Paris, elle vit avec quelqu'un, de temps en temps elle lui téléphone. Pour la perturber en quelque sorte. "Je viendrai te chercher, tu demanderas à ta marâtre de te mettre dans le TGV. Je t'attendrai à la gare de Lyon". Mais ça rend dingue un petit. C'est peut-être plus grave des problèmes comme ça que d'apprendre une langue. Parce que si c'est quelqu'un d'équilibré, un problème de langue il se résoud.

B - Il y a quelque chose qu'il faut considérer, c'est qu'à l'école on parle français tout le temps. Mais ils ne réinvestissent pas, pratiquement pas ce qu'on apprend.

ψ - Dans une classe, s'ils parlent plus de 3 mn dans une journée, parce que si tu en as 20. Après chez eux, ils ne parlent plus le français. Entre eux, c'est pareil.

An - Est-ce que le rôle de l'école, c'est pas de rééquilibrer un petit peu la balance ?

**B** - Là, justement, on s'oppose aux moyens. Le psychologue te dit, même si tu les fais parler seul dans la classe. Tu les fais parler 3mn à 25, tu n'y arrives pas. Des leçons de langage, il y en a tous les jours. Entre le timide, celui qui lui coupe toujours la parole, tu t'en sors plus. Tu dois faire du dessin, de la peinture malgré tout, du calcul, les enfants te répondront mais du langage intensif non.

**C** - Ce qui est grave dans l'échec scolaire au point de vue du langage, maintenant qu'on commence à découvrir le fonctionnement du cerveau humain, on sait très bien que tout se met en place à deux ans.

Lors de stage... **B** me disait qu'on a découvert qu'à quinze jours, c'est un peu comme les animaux... c'est souvent une question de son. C'est là que se mettent en place les schémas affectifs. 10 ans après, tu nous demandes : vous pouvez me faire quelque chose, oui on peut faire quelque chose.

**D** - Eduquer les adolescents qui sont de futurs parents.

**C** - Un bébé tout jeune, il faut lui parler.

**B** - Tout ce qui est maturation du cerveau, c'est avant deux ans, ça échappe à toute scolarité.

**Ed** - Avant la scolarité, le gamin se trouve en adéquatation avec son milieu au niveau de l'acquisition affective, du langage. L'inadéquatation ne se fait pas à ce niveau, il semble, c'est une question.

**B** - Dans l'idéal, il doit y avoir des tas de choses qui doivent être mis en place dès l'école maternelle et ça on n'y peut rien. Tout ce qui n'est pas fait là, nous après on va replâtrer maladroitement. Parce qu'on ne peut pas remplacer ce que l'enfant n'a pas vécu avant deux ans.

Et même si dans sa langue, si on a parlé arabe à un enfant jusqu'à 3 ans, parlé beaucoup, s'il y a toujours correspondance entre l'objet et le son, le mot, c'est bon, après il transformera très facilement, mais si on lui parle peu même en arabe, il n'aura pas un développement assez important.

On a aucun problème avec des enfants qui nous arrivent d'extrême-Orient, japonais, vietnamiens qui ont un langage correct dans leur langue. Ils arrivent à l'école avec des yeux comme ça, parce qu'ils ne comprenaient pas ce que je disais, mais au bout de trois mois, ils comprenaient parce qu'ils avaient eu une maturation dans leur langue.

**C** - C'est bien pour ça que j'ai dit tout à l'heure que le langage c'est un des facteurs de l'échec scolaire, mais il est infime par rapport aux autres. Parce que si tu as résolu tes problèmes affectifs avant deux ans vis-à-vis de tes parents, tu es adaptable.

**Ed** - A la limite, les causes se situeraient au niveau de l'acquisition des schémas relationnels, affectifs entre les parents et les enfants ? Plus que par rapport à des acquisitions de langage, du français.

**C** - Je crois que c'est surtout un problème affectif relationnel. C'est surtout que si on a à la maison un papa qui dit "Au revoir, je vais travailler" ça apporte une solidité affective qui fait, tu as 3 ans, tu as 5 ans, on te met à la maternelle et à la grande école, comme ils disent. Si tu n'as pas comme ça, tu es frustré de quelque chose. Et alors, on peut te mettre à 5, 10 ou 15 ans quelque situation où tu te trouves, tu as ton problème, toi, psychologue, que tu ne vois pas le reste.

**B** - Il y a des phases de développement que tu as loupé.

**An** - Je suis d'accord dans un certain sens, mais tenir ce discours, c'est vraiment très pessimiste et je pense que l'enfant a certainement subi des heurts, il aura sûrement des problèmes par rapport à d'autres enfants.

Mais, il y a quand même des choses à faire, le tableau n'est pas si sombre à deux ans.

**B** - Il y a du replâtrage à faire.

**An** - Et du bon replâtrage. Si on s'en occupait bien.

**Ψ** - Quand ils arrivent chez nous, il faudrait attendre Noël pour entreprendre l'apprentissage de la lecture. C'est ce que je dis toujours, ce n'est pas possible. Faire du langage et de la lecture. A quoi bon faire de l'apprentissage de la lecture alors qu'ils ne connaissent pas la langue.

**A** - Que ce soit fait en maternelle ça, deux ou trois années de maternelle.

**B** - Ce qui n'a pas été acquis entre le moment où l'enfant se met à parler et où il rentre à l'école, c'est en trois mois que tu devrais corriger les choses.

**Ψ** - Si par exemple, tu fais du langage à outrance pendant les premiers mois du CP et après tu notes tous les jours des phrases qui te paraissent intéressantes. Si ces phrases sont affichées au fur et à mesure, et si après tu fais l'apprentissage de la lecture avec ces phrases qui sont les leurs, je suis sûr qu'ils seront plus motivés pour apprendre à lire. Souvent, on leur propose des phrases dont ils ne perçoivent pas le sens. Qu'est-ce qu'ils en ont à faire.

**B** - Et encore au CP, c'est le jeu qu'on joue, on écrit des phrases, c'est eux qui les font. La scolarité c'est aussi au cours élémentaire, tu prends un texte littéraire, tu vas essayer de le comprendre. Il faut y arriver. Imaginez-vous devant un texte de français truffé de mots étrangers.

**C** - La question que pose An. Etant donné les enfants que nous avons, il ne faut plus d'enseignants, il ne faut plus d'enseignants, il ne faut plus des gens qui enseignent quelque chose, à savoir, il faudrait des gens qui éduquent. Et même peut-être des gens qui rééduquent, qui restructurent.

**D** - On essayait de trouver les causes, elles sont certainement nombreuses, elles interfèrent les unes sur les autres. Je pense que ce qu'on remarque en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais que je fais au collège que je relie à ce que je fais ici encadrant leur travail. Les enfants ont un manque total de faculté de concentration et d'apprentissage de la leçon apprise, c'est-à-dire : si tu dis au gamin, pour demain tu me connais les nombres de un à dix par coeur. Tu l'interroges le lendemain et il te dit : "one, two, three... il n'est pas allé jusqu'au bout de son apprentissage. Pourquoi ? J'ai essayé de m'expliquer la chose. Je les vois ici, quand on travaille, tu es penché avec un gamin en train d'essayer de lui faire comprendre et de bien l'encadrer, arrive un copain, : "Mais alors tu m'as pris mon stylo, qu'est-ce que tu fais ?". Et en fait, c'est une image de ce qui se passe à la maison, ce que vivent les gamins que l'on a nous ZEP. Ce sont des gamins bruyants, parce qu'ils sont toujours dans le bruit. Pour moi, ils ont psychisme parfaitement éclaté. Et, en fait, ce qui leur convient parfaitement, c'est le spot publicitaire. Là, je pense que la télé a un mauvais rôle. Si toi tu fais les pieds au mur : c'est "Ah, tu as vu". Si une mouche passe, si les pompiers arrivent... Ils n'arrivent pas à se concentrer longuement sur un travail et dans le silence.

**C** - Ca rejoint ce que je dis : A quoi ça sert que je fasse les fractions, les bijections, les relations tout ça, alors qu'ils en sont encore à avoir tellement de problèmes personnels qu'ils ne savent pas faire onze divisé par trois.

Si tu t'adresses à deux milles collègues, tu en auras mille neuf cent quatre vingt dix sept qui te diront : c'est vrai, ils sont comme ça les petits. Donc, c'est ça qu'il faut repenser c'est rééduquer les enfants. Les prendre des fois, les balader, ça ne peut pas leur faire du mal et au moins le peu qu'on découvre ça les marque peut-être plus que mes cours de math que je leur fais. Ce qui fait qu'après, moi je me triture l'esprit. Six mois après, je pose à un petit de sixième onze divisé par trois et il me regarde, il me dit ça fait neuf.

C'est un échec, ça c'est l'échec !

**B** - Ce que tu dis, peut laisser entendre, je trie mes élèves, ceux qui sont capables de suivre, je les mets à part, les autres, je fais autre chose. Est-ce ça que tu veux dire ?

**C** - Oui, je dis que ce n'est pas nécessaire de faire des choses qui ne sont pas utilisées.

An - J'ai participé à ce qui s'est fait sur le plan académique, c'est l'ambivalence entre enseigner un savoir et éduquer, pourquoi l'enseignant est-il là ? Est-ce pour enseigner, est-ce pour éduquer ? Il y en a beaucoup qui finalement dans un premier temps disent : "on est là pour éduquer" et dans un deuxième temps se rendent bien compte qu'il y a un programme et qu'ils sont bien là pour enseigner. Est-ce que tu ne penses pas parallèlement à ça : que tu as quand même des gens qui sont des thérapeutes, des éducateurs... des gens comme ça qui pourraient participer à l'école. Avoir un travail pour éviter le saucissonnage de l'enfant où il y a un endroit pour être éduqué, un endroit pour être rééduqué, pour enseigner.

E - Ce que je voudrais dire, c'est que dans la classe, c'est impossible de rééduquer dans le sens où le disait C. **Dans la classe, on est tenu par des programmes, des horaires. Dans la classe, tu passes obligatoirement par la filière enseignement. Voilà pourquoi, l'école est, telle qu'elle est conçue et pratiquée actuellement, une course de l'échec scolaire,** que je ne définirais pas comme vous, parce que pour moi un gosse qui redouble n'est pas en échec scolaire. Il est en échec scolaire à partir du moment où il ne croit plus que ce qu'il fait là où il le fait peut lui apporter quelque chose. Il n'y a pas échec dans la mesure où on se dit encore "J'attends quelque chose", mais à partir du moment où l'enfant n'attend plus rien, il y a échec et nous n'avons pas de structure. Et pourtant, on en a mis en place des structures. Effectivement, les balader comme le disait C mais pas dans n'importe quel sens. Les balader parce qu'il y a quand même quelque chose là-dedans qui est ce que vous disiez tous, cette recherche d'équilibre que la famille n'a pas fait, les gosses sont déséquilibrés et dans tous les sens. Ce que nous pouvons faire, nous, parce que nous avons quelques heures en plus, ce que ne peut pas faire le professeur d'histoire parce qu'il a les gosses une heure de dix à onze, à aucun moment, il ne peut rétablir ces équilibres géographiques qu'il faut rétablir concrètement. Pour savoir où commence Hyères, où s'arrête Hyères où nous sommes. Quand nous sommes dans la Vieille-ville que vous le vouliez ou non, il faut le toucher du doigt. On pourra faire toutes les leçons que l'on veut, ce sont des mots, qui ne font pas d'images. Donc, il n'y a pas de projection et ça reste négatif en lui.

Moi je pense qu'à l'école, on ne peut qu'y enseigner, ceux qui y trouvent quelque chose, ce sont ceux qui sont en équilibre. Les autres peuvent glaner un peu, mais c'est tout. D'où la réforme que l'on essaye de mettre en place qui soit du contexte scolaire, d'ailleurs. Une rénovation où on s'attaquerait aux rythmes...  
... C'est ce qu'on essaye de faire en proposant quelque chose d'autre en les sortant de ce contexte où on peut être assis face au maître (ça peut amener une réflexion sur la disposition des classes).

C - Ce ne résolvera pas le problème total : à savoir ce qu'on a dit : avant deux ans... j'en suis convaincu, mais par ce biais. Nous ça s'appelle notre bidule, truc : "Recherche des équilibres fondamentaux". Je pense que c'est quelque chose qui peut être profitable pour l'enfant.

E - On n'arrivera jamais à rééquilibrer psychiquement l'enfant et affectivement. Mais on peut redonner des équilibres. Nous, on s'attache particulièrement à donner des équilibres géographiques parce qu'il faut d'abord savoir où on est pour pouvoir être bien. Ça part du principe

qu'on est bien quand on a des points d'ancrage. Dans tous les sports de combat la première chose qu'on vous dit c'est : "Sens le sol". Donc il faut des points d'ancrage géographiques, je sais que je suis hyérois, je sais que je peux aller jusque là, je sais que ça c'est les limites de ma commune.. Il faut des points d'ancrage historiques. Ca c'est très important et les gosses de ZEP ne les ont pas justement. Ces maghrébins n'ont aucun repère historique, ils ne sont pas chez eux, ils sont rejetés de toute part, je ne m'étendrai pas. Il faut des points d'ancrage économiques, nous parlions du travail, ce sont ceux-là. Vous voulez tourner les gens vers le travail, mais il faut leur montrer. La télévision parle de 10 % de chômeurs, depuis 10, 20 ans, mais il y a tout de même 90 % de personnes qui travaillent. On n'en parle jamais de ceux-là, on ne fait jamais de documentaires sur les gens qui travaillent. On ne fait de documentaires que sur les gens qui ne travaillent pas. Je ne dis pas qu'il ne faut pas les plaindre, mais il faut aussi parler des travailleurs. Donc rééquilibrage économique, géographique, on pourrait même faire un rééquilibrage politique.

C - On a fait quelque chose en éducation civique et même dans le culturel. Le fait d'aller aux J.M.F., je crois que c'est très important pour eux. Ils l'auront vu une fois dans leur vie. L'ayant vu une fois qui nous dit qu'il n'y en aura pas deux ou trois qui n'auront pas envie d'y retourner. Ca, ça marque certainement plus que les onze divisé par toir. Parce que ça ne sert à rien. Je me rends bien compte que ça ne sert à rien et ça me détruit.

E - Un rééquilibrage physique, ce sont des gosses qui sont très déséquilibrés de ce point de vue : très maladroits, non latéralisés, etc... Tout cela fait par petite touche pendant des années, en commençant, par exemple. On le fait aussi à l'école sous une autre forme. Si on le faisait avec un autre état d'esprit et davantage en disant ce que je cherche, ce n'est pas de promener pour montrer, en réalité je cherche à équilibrer. Je veux que quand il part de là : "Tiens, il y a un petit point où se raccrocher". Voilà l'idée qu'il faut avoir.

A ce moment là, pendant trois, quatre, cinq ans bien sûr, il y a des équilibres que l'on ne rétablira pas : les équilibres affectifs, c'est certain. Mais il y aurait un peu de progrès.

Effectivement, nous, nous sommes bloqués par des programmes. Alors, moi je n'en ai cure, mais enfin ils sont là. Les collègues qui vont avoir les petits en cinquième l'année prochaine.. Parce que nous savons que nous sommes jugés. Actuellement, je parle, mais je me dis : "Quel est le jugement qu'ils portent sur moi ?". Que vont dire les collègues qui vont les avoir : Tiens, il n'a pas fait l'adjectif qualificatif, il n'a pas fait son boulot. On est toujours retenu par des histoires comme ça. Si on avait dans un projet de rénovation cette liberté qu'on donne à des gens qui savent s'en servir. Bien entendu, il y aurait des projets qui expliqueraient pourquoi. Cette liberté un peu plus grande qui nous permettrait de dire : "Ce livre de français on ne l'utilise pas". Mme A. vient de dire : "Deux mots par phrase qu'ils ne connaissent pas", moi je dirais 50 % des mots. On va utiliser des phrases simples. Et puis, c'est ce que disait : pourquoi apprendre à lire dès octobre. Prenons un trimestre pour nous connaître, prenons un trimestre pour apprendre que dessus, c'est bien là, sur la table, n'est-ce pas. Dessous, c'est bien là, ce qu'ils ne savent pas toujours, entre c'est une chose, au milieu s'en est une autre. Prenons un, deux trimestres pour ça. C'est-à-dire, faisons

une véritable rénovation, on refait du neuf. Et non pas de restauration, on reporte, on refait du neuf. Ça demande de faire fi de certaines choses : des programmes, des heures. Le problème des rythmes, il faut qu'on s'y attache vraiment. Il y a des moments particuliers où on peut apprendre et des moments particuliers où on ne peut pas apprendre. Moi, je regrette, les cours de math, anglais, français de 16 à 17 h. autant plier les bagages et dire on va faire autre chose, on va prendre le soleil. Dans notre rénovation, c'est ce qu'on a fait en priorité : on a fixé math et français le matin. On s'attaque aussi à d'autres problèmes : il y a des collègues qui font du dessin, alors ils vont ne travailler que l'après-midi. Eh ! oui, je fais le français le matin et l'E.P.S. je la fais l'après-midi. Je ne dis pas, j'ai signé un contrat quand je suis rentré dans l'enseignement, il y a 20 ans et je veux que ce contrat soit respecté, non, on a un boulot, il faut s'adapter, ça demande des facultés d'adaptation. Il nous faut une grande, grande volonté. Il faut que nous nous projetions, par exemple : nous sommes allés à la poste, malheureusement, nous y sommes allés à 3 h. de l'après-midi, il n'y avait personne. Il faut y aller à 6 h. du matin si nous voulons voir les gens travailler. Il est nécessaire que les parents aussi s'adaptent en même temps que nous, si on leur dit : on prend vos gosse à 5 h. 30 pour les amener quelque part, il faut qu'ils nous fassent confiance.

C - A ce moment, ça n'est plus un enseignant, ça devient un éducateur. Parce qu'à ce moment là, il faut qu'il soit disponible pour aller à la poste, alors ça remet tout en question. Il faut savoir ce que l'on veut : soit c'est éducatif pour l'enfant, soit je fais mon boulot, ça sonne, c'est l'heure, je m'en vais. Attention, je ferme vite, parce que plus vite on est tranquille.

E - Nous avons même discuté avec eux d'une recherche d'équilibre par la nutrition, ce sont des gosses qui se nourrissent très mal. La plupart ne mangent pas de fruits, à 14,50 F. le Kg. d'oranges sur le marché ce matin, comment d'ailleurs pourraient-ils manger des fruits ? Mais comment voulez-vous faire de l'éducation physique là où vous avez besoin de sucre et de vitamine C quand vous n'avez pas de quoi faire passer tous ces conseils. On le fait en classe et je m'aperçois que quelques uns les suivent et ils s'en trouvent fort bien...

Mais ça demande des connaissances d'éducateur, il faut être derrière les gosses, être très attentif.

C - Il y a une dizaine, quinzaine d'années paradoxalement, les élèves en difficulté, si ce n'était pas des intellectuels, ils étaient très forts en sport. C'était compensant, il y avait ceux qui étaient des grosses têtes, des mathéux et puis : "Nous physiquement, on se défend", ce n'est plus vrai ça. E peut vous le dire ; cet après-midi, j'avais une classe de "mauvais", mais ils sont mauvais en tout. L'an dernier, j'ai entendu leur conseil de classe, tous les professeurs s'accordaient pour dire qu'ils étaient lamentables, mais partout. On a fait un tournoi avec trois ou quatre classes, ils sont minables.

E - Ils n'ont pas de projet, ils n'ont pas une vue de l'avenir. C'est normal, on ne va pas entrer dans les détails, mais il est difficile à voir que le milieu social a une incidence. Ils n'ont pas d'images d'eux, sans images de soi, comment vous parler d'évolution.

Moi, quand j'ai envie d'évoluer, si je donne un cours particulier à quelqu'un que je vais gagner 80 ou 100 F., c'est parce que je me vois demain sur ma planche à voile en train d'en profiter.

Si je ne me vois pas dans dix ans en train de vivre de ma retraite comme ça, et bien je m'arrête de vivre. Eux n'ont jamais de projet ou très peu.

C - C'est pour ça, quand vous avez posé la question : échec scolaire. Ce que dit E, c'est très juste. L'histoire, c'est même pas l'échec scolaire, c'est l'échec, échec. C'est quand l'individu ne ressent pas que ça lui sert quoi qu'il fasse, c'est ça l'échec, c'est l'échec d'une vie.

Ed - Est-ce que l'échec vous ne le constatez pas dès le début de la sixième ? La constitution de la mise en place de l'échec ne se fait pas quand ils arrivent chez vous à dix ans.

E - Chaque année, quand ils reprennent les cours, il y a une période de clarté pendant quinze jours. Parce que chaque fois, l'homme est ainsi fait, il croit que ça peut redémarrer, puis les lacunes aidant, ils s'aperçoivent que c'était une utopie, dès le premier devoir. Le maître en qui il avait une totale confiance, en quinze jours c'est fini. Il s'aperçoit que ça ne dépend pas de lui, ni de l'autre, mais d'un tas de choses qu'il traîne avec lui comme un boulet et il n'y changera rien.

Où est-ce que l'on peut changer. C'est peut-être si lui, l'autre, change la méthode. Mais change tout, bouleverse tout, et lui laisse comprendre que là, il peut se raccrocher. Mais si en l'espace de quinze jours, il retombe dans le système : interrogations écrites et tu la sais pas, tu la sauras demain, tu as zéro, tu la copieras dix fois. Il lui faut une semaine pour comprendre que c'est la même situation qu'au mois de juin.

Je dis que pour tout enfant qui change de classe en difficulté, il y a une semaine d'espoir.

Ed - Est-ce que l'absence de désir (projet) ne se construit pas dès le primaire ? Ne se construirait-elle pas lors des échecs successifs rencontrés ?

F - Il y a une réflexion que je viens de noter. Pour moi, à chaque fois qu'un enfant arrive en sixième, c'est un succès. Je vous livre ça parce que nous travaillons avec des enfants en difficulté scolaire, c'est un terme pudique de ne pas parler d'échec pour des élèves de C.P. ou de C.E.1. Nous savons déjà qu'au niveau de C.E.2., ça va ramer sec. Certains arrivent au C.M.2., ils suivent chez vous en 6ème, nous sommes déjà contents, on ne se fait pas d'illusions.

ψ - En principe tous les enfants qui arrivent en C.P. en début d'année veulent apprendre à lire. Il y en a un exceptionnellement qui ne veut pas apprendre.

F - Le désir existe.

C - Tous les petits qui arrivent en sixième, sont contents d'être là. Au C.P., ils ne réalisent pas aussi vite qu'en sixième il leur suffit de quinze jours pour comprendre le fait qu'ils aient à affronter plusieurs personnalités. Chacune les traitant selon son tempérament fait qu'ils comprennent vite effectivement. Le désir y est au départ pareillement.

Ψ - Il faudrait leur apprendre à se discipliner dès la maternelle.

F - A propos de votre rénovation. Vous envisagez une rénovation de l'emploi du temps. Est-ce que nous connaissez les travaux de MONTAGNE ? Il a travaillé sur les rythmes biologiques. Il y a de quoi transformer nos emplois du temps sur des bases scientifiques.

E - Je pense qu'une école qui se voudrait moderne... Je ne dis pas que le professeur, l'instituteur doivent être là 24 h. sur 24. Mais moi, je ne comprend pas qu'elle soit fermée. Il y a des moments privilégiés par exemple à 18 h.

F - De 18 h. à 21 h, tu es très disponible pour emmagasiner des connaissances, il y a un nouveau départ.

E - Il faudrait dépasser le cadre des textes, mais aussi des gens qui veulent, **la volonté des Pouvoirs publics** représentés par les professeurs, le concierge, le patron, si chacun oppose son statut... Il est évident qu'on avancera jamais, ça c'est une des causes pour lesquelles on n'avancera pas. Il faut que chacun, on fasse notre mea culpa sans qu'on y soit vraiment personnellement pour quelque chose. On rejette toujours la faute ailleurs, on se trouve de bonnes raisons.

An - Votre rénovation, c'est un projet personnel, ce n'est pas celui du collège et encore moins le projet de l'académie.

C - Il sera toujours limité tant que ces gosses que nous traitons nous personnellement et selon tout ce que l'on vient de dire. Il faudrait que ce soit un tout. Quand ils nous quittent, peut-être qu'ils vont être avec un professeur qui est très strict, très sévère, qui va dire "toi, je te mets huit jours à la porte, etc...", alors ils retombent tout à coup dans le système, c'est un feu de paille.

E - D'ailleurs, ça ne se passe pas dans notre projet, nous avons des gosses, on ne peut pas dire qu'ils se conduisent mal, on a une équipe qui veut écouter... Seulement, il y a des problèmes avec les autres collègues qui s'embarrassent encore leurs programmes, leur ceci, leur cela... Ils sont peut-être obligés, mais c'est là qu'il y a des heurts.

An - Il peut y avoir aussi la pression des parents pour les enfants qui suivent bien si on freine le groupe.

E - Dans une école nouvelle, il pourrait y avoir le soir des groupes de niveau de travail, ou le matin, où ceux qui suivent bien pourraient aller dans le groupe supérieur.

An - Faire éclater la classe.

E - Ça permet à l'individu de dire où il est à l'aide. Actuellement qu'il soit à l'aise ou pas il doit y être. C'est quand même pas toujours agréable. Nous faisons quand même subir aux enfants des pressions que nous mêmes nous ne subirons pas.

Les structures ouvertes, des gens disponibles, une école ouverte un peu plus longtemps, un cadre de vie agréable permettant aux gens d'aller où ils sont le mieux et d'y faire leur trou, leur permettent d'avoir un projet, de se voir autrement que ce qu'on leur renvoie.

F - Ce n'est pas utopique, ça a existé au niveau du primaire. Il y a eu des expériences dans la région de Grenoble qui ont fonctionné comme ça dans la ville neuve.

C - L'école Freinet, on a dit au départ que c'était tout à fait nouveau, mais moi je trouvais que c'était très bien.

F - J'ai vu fonctionner une école ouverte. Mon fils a fréquenté cette école là aux Etats Unis (USA). Les structures éclatées au niveau des mathématiques et du français.

An - Le problème c'est que ça reste très limité et que si des gens arrivent à le réaliser, c'est que quelque part, c'est réalisable. On ne peut pas s'en prendre uniquement à l'école dans sa globalité.

C - Si on s'en prend pas à l'école dans sa globalité, on en restera toujours à des actions parcellaires, ou alors on change tout le recrutement.

D - Je vous précise que sur un rapport de l'Education Nationale, sur les différentes tâches qu'elle a, il préconise plus d'autonomie des établissements. Et pour moi, c'est surtout l'autonomie pédagogique et les moyens avec lesquels on peut travailler.

An - C'est intéressant, les problèmes de formation, de recrutement.

C - Je l'ai dit, je le maintiens : au lieu de recruter des gens sur des diplômes, tout à fait théoriques, on devrait recruter des gens sur l'art et la manière de communiquer ; c'est un métier de contact le métier d'enseignant. Sans faire de démagogie, sans critiquer personne, il y a des gens quand ils sont devant des enfants encore savent-ils ce que c'est ? Il existe encore des enseignants qui ne savent pas comment fonctionne un enfant.

Tu mettrais... jadis un type devant une locomotive à vapeur ne sachant pas comment elle fonctionne. C'est pas possible ça existe chez nous, c'est dommage.

E - L'école en France, c'est la seule entreprise qui ne se débrouille (?) pas. Toutes les entreprises qui veulent être compétitives, se battre avec l'étranger, ont complètement changé d'allure. Les ingénieurs, on ne les voit plus en smoking, on les voit se balader dans les rues, aller au contact des gens, quels sont leurs besoins ? etc..., pour mettre en place des produits à vendre. La nôtre d'entreprise ne bouge pas ou très peu.

F - Je trouve que tu est pessimiste, la preuve, ce sois il y a des enseignants qui sont en train de s'interroger, de chercher quelque chose. Au niveau du primaire, ça bouge pas mal aussi... On sent le malaise, il faut trouver un autre fonctionnement sur le terrain...

C - Justement, à ce propos, dans l'établissement, on pouvait tout faire, modeler les horaires, organiser le tiers-temps pédagogique... et moyennant le fait que nous sommes en ZEP et que l'on commence à avoir l'autonomie des établissements. On a fait un sondage pour demander aux collègues s'ils étaient d'accord. Je te signale, il y en a eu cinq "pour" et 30 "contre". Les cinq qui étaient "pour", il y a a déjà quatre ici.

F - Est-ce que tous les cinq vous avez des disciplines différentes ? Vous ne pourriez pas avoir une classe commune ? Je crois qu'il faut débiter les choses et s'appuyer sur l'effet boule de neige.

E - Chez nous, ce n'est pas possible, malgré que nous ne paraissions pas malade à cause de notre rénovation ; les élèves ont l'air plus heureux, mais nos collègues ne nous suivent pas.

Nous faisons cette expérience depuis un an, mais on en parle depuis des années.

F - Si on pouvait raconter la façon dont on s'est fait vider, jeter quand nous avons présenté notre projet de classe d'adaptation ouverte...

Ca fonctionne, ce n'est pas un miracle.

An - J'ai l'impression que le primaire du fait que ce sont des enfants plus jeunes que l'on a toute la journée, a tendance à plus bouger.

Ψ - Il faut dire qu'eux quand ils reçoivent les gosses en C.E.S. la scolarité est déjà tracée.

Ψ - Moi, je reviens à des choses plus terre à terre ; il faudrait déjà apprendre à nos petits à se discipliner parce qu'ils sont très indisciplinés. Tant qu'un gamin n'est pas capable de ça, il n'est pas capable de profiter de ce que vous dites.

Je vais à la maternelle avec une collègue, on prend un groupe de huit et on les sort. Mais seul, je ne peux pas... ils ne savent pas marcher sur le trottoir. Ils sont très indisciplinés. Ils sont tous les jours devant un arbre, ils n'en savent pas le nom, il y a ce manque de curiosité. Toujours pareil, il n'y a pas d'échanges entre les parents... ils ne savent rien.

On leur dit "reste sur le trottoir", ça ne sert à rien, ils ne savent pas ce que c'est. Il faut tout dire, tout dire.. Ce qui est grave, c'est qu'ils ne se souviennent de rien.. et la semaine suivante, on reprenait.

Il a fallu insister pendant un mois, cela a été long et cela à deux pour huit gamins. Rendez-vous compte ! seul dans une classe de 25.

A - J'ai toujours pensé qu'il fallait faire quelque chose au niveau de la maternelle avant tout. La possibilité de faire des petits groupes, peut-être qu'à ce moment là, on réparerait les dégâts.

C - Je reprends ton histoire d'arbre, mais si ce n'est pas avec la famille que ça se passe. Il faut que ce soit réinvesti.

An - La famille, c'est l'endroit où on peut le moins intervenir.

B - Justement, tout ce qu'un enfant peut dire avec sa mère, jamais un éducateur qui va le voir de temps en temps ne pourra compenser. Votre idée est sensationnelle de prendre les adolescents et de leur apprendre à apprendre à leurs enfants (il s'agit de nous).

A - Ces adolescents ont sûrement des problèmes très importants : j'ai vu hier une petite extrêmement instable, la seule chose qu'elle savait dire c'est : "Tu veux ta baffe, tu veux une baffe...".

Il se trouve que nous avons eu les parents au collège. Ils étaient eux-mêmes des parents agités.



**ANNEXE III**

Exemple d'une interview



Question : Est-ce que pour vous la drogue est un phénomène important sur la ville d'Hyères ?

Réponse : C'est-à-dire ? Important ?

Q. : Est-ce que la drogue touche beaucoup de personnes ? Est-ce que c'est quelque chose de grave ?

R.1 : C'est grave et ça touche beaucoup de gens, beaucoup de jeunes surtout.

R.2 : Oui, depuis deux ou trois ans, cela descend beaucoup dans la rue, c'est tout le monde. Avant cela se passait dans les appartements ; ils se faisaient un "shoot" (1) et restaient chez eux. Maintenant tout le monde vend, tout le monde "shoot". Quand tu n'as plus de "tunes" (2) pour te shooter, tu braques (3).

Q. : Il y a donc une évolution et cela touche de plus en plus de jeunes ?

R.1 : De plus en plus jeunes.

Q. : A partir de quel âge ?

R.2 : Maintenant à partir de 16, 17 ans les jeunes se shootent j'en ai vu, pas trop sur Hyères, mais au Lavandou et aux environs tu as des minots de 15 ou 16 ans qui "shootent". Avant ça commençait par le "sniff" (4) maintenant c'est directement la shooteuse.

Q. : Y a-t-il de la colle ?

R.1 : Ca c'est vraiment dément. C'est un truc débile. Ca brûle l'estomac.

R.2 : La colle c'est une défonce méchante. Maintenant les jeunes ne le font plus.

R.1 : Ca a été une période la colle. Cela se passait vraiment chez les très jeunes. Un jour un jeune a sniffé la colle et les autres ont suivi et cela s'est arrêté brusquement.

Q. : Pourquoi ?

R.2 : Parce que la vente de la colle a été interdite. Depuis ce jour on n'en trouvait plus dans le commerce, et de plus aujourd'hui il y aurait un produit spécial dans la colle.

R.1 : Selon moi, il vaut mieux encore toucher à la poudre que prendre de la colle, parce que les jeunes se détruisent beaucoup plus avec la colle.

---

(1) Shoot : Piqûres en intraveineuse de produit.

(2) Tunes : Argent.

(3) Braquer : Faire un hold up avec une arme.

(4) Sniff : Inhalation du produit.

- R.2 : Il vaut mieux les voir avec un pétard" qu'avec la colle, parce qu'un pétard c'est rien du tout, c'est bonnard le pétard.
- R.1 : La colle maintenant c'est plus la mode.
- Q. : Qu'est-ce qu'il y a eu comme produit en vente sur la ville d'Hyères ?
- R.1. : Les plus communs sont la poudre et le haschich.
- R.2. : Il n'y a même plus de shit : les mecs se shootent tous aujourd'hui et ils ne fument plus.
- R.1 : Moi j'ai connu la "poudre" avant le "pétard".
- R.2 : Moi aussi j'ai un peu fumé ver 15 ou 16 ans mais cela ne m'emballait pas. Après j'ai "shooté" et maintenant je refume, mais je préfère la poudre. La majorité des mecs c'est la poudre ; le "shit" (1) ils s'en foutent.
- Q. : Y a-t-il différentes qualités de drogue ? Y a-t-il différentes provenances ?
- R.2 : La poudre c'est la merde. Quand elle arrive à Hyères, elle est mélangée à 3 ou 4 %. Si tu mets la poudre à 60 % dans la cuillère d'un mec, il meurt tout de suite. C'est de la merde c'est du manicolle ; c'est coupé et recoupé.
- R.1 : Dans le fond c'est une bonne chose, comme ça il n'y a pas de problèmes.
- R.2 : Tu es plus accroc (2) avec le médicament qu'avec la poudre.
- Q. : C'est-à-dire ?
- R.2 : Ce que tu t'envoies c'est plus du médicament que de la poudre.
- Q. : En ce moment sur Hyères on trouve du médicament ?
- R.2 : Non, la poudre c'est principalement du médicament. C'est du manicolle : c'est un truc pour le foie je crois, ça a la couleur de la poudre, ça se dissoud comme de la poudre et ils coupent la poudre avec ça.
- Q. : D'accord, mais tu peux te shooter aux médicaments de pharmacie aussi ?
- R.2 : Non plus maintenant ; Palfium, tout ça, tu trouves plus facilement de la poudre que des médicaments. Maintenant tu sors en ville, tu trouves de la poudre tant que tu veux.

---

(1) Shit : herbe.

(2) Accroc : dépendant.

Q. : Aujourd'hui selon toi on trouve très facilement de la poudre ?

R.2 : Tu en veux un ?

Q. : Si on sortait maintenant en ville, on pourrait immédiatement s'en procurer ?

R.2 : Oui, on en trouve tout de suite.

R.1 : Oui il faut connaître un peu le milieu et même sans trop connaître parce que c'est devenu tellement banal.

Q. : D'accord. Mais moi qui ne connais pas, je veux de la poudre, comment faut-il que je fasse ?

R. : Tu viens me voir.

Q. : Admettons. Mais dans les faits comment cela se passe-t-il ?

R.2 : D'abord toi qui ne connais pas tu te ferais avoir ! De toute façon c'est 30 sacs.

R.1 : Peut-être pas tant.

R.2 : Bon c'est entre 20 et 30 sacs, même 10 sacs. Il y a ceux qui se font avoir, mais disons le prix c'est 30 sacs. Admettons, tu veux acheter, tu ne connais pas, tu arrives à Hyères. Tu viens de Paris par exemple et tu touches à la poudre. Et bien tu arrives ici, tu tombes sur un mec qui en vend, et bien tu récoltes un paquet;.. d'aspegic à 30 sacs et le mec il se fait un shoot à ta santé.

R.1 : On repère celui qui est bien ou pas bien - celui qui est accroc et nous on est là, comment dit-on ?... oui, on attend la proie pour se servir de son argent. Sinon une fois c'est moi qui vend, une autre fois c'est l'autre. Il n'y a pas de revendeur, il n'y a pas de "dealer". Ca n'existe pas les dealers : c'est tous des fourmis. C'est chacun qui arrive à se débrouiller pour récupérer ses sous pour pouvoir faire son shoot.

R.2 : Pour ne pas être "malade" (2), pour me faire mes dix "trous" (3) par jour, je vais magouiller.  
Je vais en acheter cinq grammes  
Je vais récupérer mon argent et je vais retourner en chercher cinq grammes.

---

(1) 30 sacs : 300 F.

(2) Malade : en manque.

(3) Trous : piqûres.

- Q. : Tu achètes cinq grammes, combien en revends-tu ?
- R.2 : Je revends juste de quoi récupérer l'argent que j'ai investi.
- Q. : C'est-à-dire ?
- R.2 : 3 grammes pour moi et 2 grammes à revendre.
- Q. : Mais tu l'achètes combien.
- R.2 : Maintenant c'est vraiment pas cher la poudre. Tu la trouves à 400 F. le gramme. Si tu en prends cinq grammes tu l'as moins cher, 300 ou 350 F. le gramme. Avec un gramme tu arrives bien à tirer jusqu'à 8 paquets à 300 F. Tu revends, donc avec 2 grammes tu fais 16 paquets.
- Q. : Donc avec 1 gramme acheté tu fais 8 doses à revendre. Et la dose combien pèse-t-elle ?
- R.2 : Et bien tu divises par 8.
- Q. : Alors tu ne rajoutes pas. Tu ne fais pas de mélange.
- R.2 : Non, elle arrive déjà à 4 ou 5 % maximum, si tu t'amuses à la recouper, ce n'est plus que du médicament.
- Q. : Donc tu fais à peu près 8 fois la culbute en achetant à 300 F. le gramme et en revendant le 1/8 au même prix.
- R.1 : Oui, mais 300 F. la dose c'est quand même cher.
- R.2 : Oui parce que toi tu te débrouilles. Moi je sais que ma dose je n'irai pas la payer 30 sacs, moi je l'ai à 50 F. ou 100 F. Maintenant ceux qui viennent acheter c'est 300 F.
- Q. : Donc tu récupères 8 fois la mise !
- R.1 : Non parce que jamais personne n'y arrive. Tu en gardes toujours trop pour ta consommation personnelle.
- R.2 : Tout ce que tu gagnes c'est que tu perds tes dents.
- Q. : Mais est-ce que tu arrives à faire du bénéfice ?
- R.2 : Moi du bénéfice j'en fait, mais il ne faut pas qu'il y ait trop de poudre sur la ville. Il ne faut pas trop en garder pour toi.
- Q. : Est-ce que tu fais des dettes ?
- R.2 : Moi je suis endetté jusqu'au cou.
- Q. : Tu as fait jusqu'à combien de bénéfice ?
- R.2 : Moi avant je montais à Paris. Je prenais la poudre là-bas. Je montais avec 1 "bâton". Je te donne un exemple là parce que je suis monté un millier de fois. Bon et bien avec 1 bâton je descendais avec 30 ou 40 grammes. Le plus de bénéfice que j'ai fait c'est 4 bâtons et en plus en me défonçant comme une bête. J'ai investi dans un restaurant avec un collègue.

- Q. : Tu faisais combien de voyages ?
- R.2 : Je montais tous les 15 jours.
- Q. : En ce qui concerne les dettes ?
- R.2 : 1 bâton à un mec une fois.
- Q. : Mais toutes dettes confondues ?
- R.2 : Et bien c'est facile aujourd'hui j'ai un patalon, un pull et une paire de baskets, c'est tout ce qui me reste. Mais c'est comme tout, il arrive qu'à un moment tu travailles pour un mec. Lorsqu'il t'avance de la drogue, s'il t'avance 5 grammes par exemple pour 1.500 à 2.000 francs, il faut que tu vendes 5 ou 6 doses pour le rembourser. Mais si par exemple tu es un mec qui ne touche pas à la poudre alors là tu feras des sous. parce que aujourd'hui si tu n'as pas vendu tu vendras demain. Alors que lorsque tu y touches, si tu n'as pas vendu et bien tu te la gardes pour ta consommation personnelle. Les paquets qu'on a préparés pour la revente et bien on se les envoie et c'est comme ça qu'on se plante.
- Q. : Lorsque tu veux de la poudre pour toi et que tu n'as pas d'argent, quelle est la solution ?
- R.2 : Casser;
- Q. : Est-ce qu'il est possible de te faire prêter 5 grammes et de les revendre ?
- R.2 : Il faut tomber sur un mec qui a de la drogue et qui ne veut pas se mouiller pour la revendre, alors tu travailles pour lui : c'est de la prostitution.
- Q. : Alors comment se font les dettes ?
- R.2 : Et bien les dettes elles sont dans le corps, elles sont dans les veines.
- Q. : Mais si tu fais le total de ce que tu dois ?
- R.1 : On s'en sort pas. Je ne sais pas.
- R.2 : A cause de la drogue si je fais le total de dois bien 10 bâtons.
- Q. : Si quelqu'un veut s'en sortir comment doit-il faire ?
- R.2 : C'est un peu mon cas : soit je fous le camp de Hyères, soit je reste ici et je paye mes dettes. Mais si je reste ici je ne payerai que 5.000 F. de dettes à un mec. Je lui devais un bâton, on a coupé la poire en deux, je lui dois 5 mille balles et c'est un mec il vaut mieux que je le paye sinon un de ces quatre matins on me retrouve dans un ruisseau avec une balle dans la tête.

- R.1 : Quand tu es accroc, c'est ton pain quotidien la seringue, c'est ton médicament, c'est ce qui va te faire lever le matin. C'est grâce à cela que tu n'auras pas mal aux reins que tu ne seras pas fracassé, que tu ne vas pas passer ta journée au lit, que tu pourras aller travailler. C'est ton médicament, ton café du matin, c'est tout.
- R.1 : En un mot c'est trop.
- Q. : Qu'est-ce qui t'oblige à payer tes dettes. Tu parlais tout à l'heure d'obligation sinon on te retrouverait dans le ruisseau.
- R.2 : Dettes de jeux, dettes d'honneur. Pour certains c'est pas pour l'argent, c'est pour la forme.
- Q. : Mais avoir des dettes et rester à Hyères, c'est dangereux.
- R.2 : Non mais avoir des dettes c'est rien du tout, surtout ça dépend à qui tu fais des dettes.
- R.1 : Cela dépend quel milieu tu fréquentes.
- R.2 : Par exemple celui à qui je dois 5.000 F. c'est un mec costaud, c'est pas un rigolo.
- R.1 : Le gros. Le plus gros c'est les truands qui font cela. La base c'est le truand, celui qui a une organisation derrière.
- R.2 : Le mec tu vois était trop haut placé. C'est pas un gandin. Il a gagné des sous, c'est pas un mec comme nous.  
Par exemple, j'avance 10 grammes à X..., sur les 10 grammes il me devra 5.000 F., il va vendre pour moi, s'il se plante ou autre chose, et bien cela ne se passera pas comme s'il vendait pour un proxénète.  
Mais tu sais, tu as le milieu derrière, mais maintenant ce n'est plus que des fourmis ; les gens vont chercher leur came, ils vont à Marseille, à Nice, à Paris, ils vont un peu partout, mais le milieu essaye quand même d'arroser une ville comme Hyères.  
Il n'y a pas longtemps ça c'est produit.
- R.1 : Finalement ceux qui se gavent c'est le milieu, c'est pas nous.
- R.2 : Il n'y a pas longtemps à Hyères, il n'y en avait qu'un qui approvisionnait. Il avait cinq, six mecs qui travaillaient pour lui et il a arrosé la ville pendant un bon moment.
- Q. : Lorsqu'une seule personne approvisionne le marché parvient-elle à faire monter les prix ? en coupant l'approvisionnement par exemple.
- R.2 : Non, les prix ne montent pas mais si les mecs veulent faire monter les prix ils le peuvent. A Hyères c'est monté jusqu'à 1.200 le gramme en été 1982.
- : Oui, le gramme variait entre 900 F. et 1.200 F.

- R.2 : Maintenant cela se vend à 300 F. le gramme, mais on trouve encore des gens qui te l'achètent à 1.000 F. le gramme. Il faut dire qu'on le paye pas trop cher parce que c'est de la merde maintenant. Par contre quand il y a une "bombe" (1) les prix changent.
- Q. : Comment fais-tu pour repérer la qualité ?
- R.1 : Il faut la goûter.
- R.2 : Quand tu achètes en quantité, 5 ou 10 grammes, tu la goûtes avant. C'est comme toi si tu vas acheter une voiture : tu l'essayes avant.
- Q. : Est-ce qu'on peut dire qu'il y a une différence entre l'hiver et l'été ?
- R.1 : L'été il y a beaucoup de gens qui viennent de l'extérieur. Des hollandais, des suisses... y a beaucoup plus de poudre qui entre, y a beaucoup plus de trafic de voitures, c'est moins contrôlé.
- Q. : Est-ce que l'on peut dire qu'il y a plus de poudre ?
- R.2 : Y a peut-être plus de poudre mais elle tourne autant que l'hiver. Alors que l'hiver il n'y a plus que nous. D'ailleurs tous les mecs que tu vois sur la place du marché c'est tous de funkies qui cherchent après un "trou". D'ailleurs maintenant il doit y avoir 75 % des jeunes qui y touchent.
- Q. : Ca touche combien de personnes à ton avis ?
- R.2 : Un paquet.
- Q. : Si tu devais donner un chiffre  
.....  
De l'ordre de 20,30,50 ?
- R.2 : On sait pas.
- Q. : 100 ?
- R.1 : Beaucoup plus. Il y a cinq ou six ans tu pouvais en compter une cinquantaine à Hyères. Maintenant tu peux en compter 5.000 qui y touchent à ça. Non sans déconner c'est dingue comme ça à... C'est dingue, c'est descendu dans la rue. Moi y a pas longtemps que j'y touche. Ca fait deux ans. Un jour j'y ai goûté et je me suis plus arrêté, moi c'était tout ou rien. Moi je suis bien "parti en couille".
- Q. : Cela veut dire que tu passais 5.000 F. par jour ?
- R.2 : Toute façon une fois que tu es accroché.

---

(1) Bombe : bon produit.

- R.1 : Cela dépend de la mentalité de la personne.  
Si tu as des sous : bon tu en prends.  
Si tu n'as pas les sous : soit tu attends d'avoir l'argent ou alors y en a d'autres qui braquent. S'il est "accroc" il est en manque, il passe 3 ou 4 jours malade. Il attend d'avoir l'argent. Faut pas croire qu'il y a les mecs qui attendent leur "trou" tous les jours. Y a les mecs qui y touchent une fois par semaine. Comme on va au bar pour boire son whisky.
- R.2 : Autrement tu as le mec qui a un plan : pendant quinze jours d'affilée il arrête pas de shooter puis il y a plus rien, il tombe malade ; il reste au lit deux jours et le manque lui a passé. Alors que moi pendant 2 ans j'ai pas arrêté. Pour décrocher c'est pas deux jours au lit qu'il aurait fallu.
- Q. : Combien de doses prenais-tu ?
- R.2 : Avant ma première cure j'étais à 3 grammes par jour.
- Q. : Ce qui fait ?
- R.2 : Au moins 50 "trous" dans la journée.
- Q. : Tu ne faisais que ça ?
- R.2 : Oui.
- Q. : Tu as fait combien de cure ?
- R.2 : Deux. J'en ai fait une ; j'ai eu trois jours et demi de coma ; quand je me suis réveillé je suis parti de l'hôpital en courant. Huit jours après j'y suis retourné parce que j'étais vraiment mal en point, car c'était la première. Après j'en ai fait une cet été.
- Q. : Est-ce qu'on peut dire que l'été vous avez des contacts plus faciles avec les touristes ?
- R.1 : C'est pareil.
- R.2 : Nous on est vendeur. Je vais te dire ça fait deux étés que j'y touche, et bien je ne les ai pas vu passer, j'ai pas vu le soleil.
- Q. : Oui, c'est vrai on ne vous voit pas la journée.
- R.1 : La journée on est complètement "destroy" (détruits). J'ai perdu la mémoire. J'ai perdu la tronche complètement. Y a des trucs que j'ai fait... oh là là quand j'y pense.
- Q. : Est-ce qu'il est arrivé à Hyères qu'il n'y ait plus de produit du tout ?
- R.1 : Oui, c'est arrivé.
- R.2 : Au début que j'y touchais des mecs sont tombés. Y sont allés en prison tout ça. Ils étaient pas de Hyères. Et c'est là que je me suis mis à dealer. On s'est débrouillé pour les autres. On allait à Marseille, un peu partout. Et c'est nous qui ramenions la came et pendant un an et demi on a fait que ça : on ravitaillait tout le

monde. Y avait nous... on était 3 ou 4 à se démerder pour les autres. Et c'est là que je me suis accroché et je suis bien "parti en couille", j'ai arrêté de travailler.

R.1 : C'est ça. C'est pas séparé en revendeur et fournisseur, c'est un qui aide l'autre en quelque sorte.  
C'est un qui va chercher l'autre, parce qu'il ne connaît pas le plan.

R.2 : Finalement dans ce milieu tu deviens un chien, tu finis par arnaquer tout le monde, tu arnaques ta mère, tu deviens une bête dans ce milieu.

R.1 : Non, c'est toujours pareil ça dépend de la mentalité.

R.2 : C'est tout le monde pareil. Quand tu es accroc tu penses qu'à toi c'est tout.

Q. : Est-ce qu'on peut dire que les arrestations de ces derniers mois ont changé quelque chose.

R.2 : Non, rien.

R.1 : Ca coupe et ça revient.

R.2 : Y a deux ans s'ils avaient arrêté des mecs comme nous et les avaient mis en prison, s'ils faisaient des descentes et tout, et bien y en aurait plus maintenant. Seulement ils nous voyaient faire et tout...

R.1 : Moi je pense que s'il fallait vraiment arrêter des gens et bien il faudrait arrêter la moitié de la population. Voilà, au moins la moitié des jeunes.

R.2 : Tous ceux qui ont des couilles pour aller en chercher ; ceux-là faudrait les arrêter. Les autres ils seraient malades pendant trois jours et après ils arrêteraient. Parce que chaque fois ils arrêtent 2 ou 3 mecs et laissent les autres dehors. Ça recommence toujours. Par exemple, aujourd'hui ils arrêtent lui (R.1) s'il a un plan et bien c'est moi qui irait à son plan pour continuer.

Q. : Tu disais tout à l'heure que tu avais arrêté le travail. Est-ce que en te piquant tu peux continuer à travailler ?

R.2 : Si au contraire. Au début du piques du nez, tu es bien, tu veux plus bouger, mais après tu es plein de courage, t'es en pleine forme. J'allais travailler en sifflant.  
Mon café au lait moi c'était ça. La shooteuse sur la table. Je me levais : deux trous et hop j'allais bosser. J'ai été travailler pendant des mois avec la pompe dans la poche, la poudre dans l'autre poche.

Q. : Comment se fait-il que tu aies arrêté de travailler.

R.2 : J'ai fait la première cure : après j'ai eu un mois et demi d'arrêt ; je suis reparti en couille. Après j'ai refait une cure avec deux mois d'arrêt, puis c'était l'été. Moi, l'été j'arrête de travailler... et j'ai repris. En septembre je me suis arrêté je suis

monté à Paris, j'ai repris et depuis novembre j'ai arrêté. Mais mon patron était au courant de tout. C'est lui qui m'a fait faire mes cures de "désinto"... il était bonnard le mec !

- Q. : Où est-ce que se passe la vente ?
- R.1 : Partout, dans la rue, dans des appartements.
- R.2 : Oui, c'est comme ça que je ne suis plus avec ma gonzesse, les mecs venaient chez moi...
- Q. : Y-a-t-il un minimum de précautions prises ? Ta façon d'en parler fait penser à une vente sauvage.
- R.1 : Non, c'est devenu dément, les infirmiers mettent des années pour apprendre à faire des piqûres, là on prépare ça n'importe comment.
- Q. : Est-ce que souvent il y a des overdoses, d'autres problèmes... ? Des seringues non nettoyées ?
- R.1 : Des fois tu fais une poussière, pendant une heure alors tu trembles, t'es pas bien. Ca arrive souvent.
- Q. : Quelles précautions prenez-vous par rapport à la police, à la répression ?
- R.2 : A Hyères c'est tous des caves les flics. Tu sais, s'ils avaient voulu, le problème de la défonce sur Hyères, y en aurait plus. Caves ils sont, caves ils resteront.
- R.1 : Non, c'est pas vrai, finalement... je ne sais pas.
- Q. : Comment expliques-tu ça ? A ton avis, ils connaissent les gens...
- R.1 : Ils peuvent pas empêcher, parce que finalement les gens ils veulent le faire.
- R.2 : Ils nous soulèvent les manches, ils ont la preuve, c'est tout.
- R.1 : Mais qu'est-ce qu'ils vont faire, ils t'enferment un mois. Le mec il sort, il craque et il va faire le con.
- R.2 : Mais s'ils le font à tous, s'il t'enferme toi, moi, les autres, pendant ce temps-là y en a plus. Ceux qui comptaient sur toi pour que tu en revendes, et bien...
- R.1 : Y a toujours le roulement. Y a toujours quelqu'un, y a toujours quelque chose, un truc.
- R.2. : Oui, mais regarde il y a cinq ans, y en avait une trentaine ici à Hyères, maintenant...
- R.1 : Il faut qu'ils enferment la moitié de la population de Hyères, de Marseille, de Toulon... les prisons ne seraient pas assez grandes.
- R.2 : Oui, mais tu vois ça c'est un truc qui va durer deux ou trois ans, c'est un truc qui va se tasser.

- Q. : Est-ce qu'il y a de la cocaïne sur Hyères ?
- R.2 : Malheureusement y en a pas.
- Q. : Elle n'est pas descendue jusqu'ici ?
- R.1 : Si, il y en a eu, moi j'étais un des seuls à en revendre.
- R.2 : Il avait une licence... A Hyères c'est la poudre, pourtant la coc... c'est le meilleur.
- R.1 : Les poudres d'où elles viennent ? Des pays indiens, tropicaux. Elles viennent pas d'ici, elles passent les frontières.
- R.2 : Tu vois pas, la merde qu'on touche là... ça vient de laboratoires pourris. Faut croire qu'il y a des labos aussi par ici, comme à une époque à Marseille, à Nice.
- Q. : Est-ce qu'il t'es arrivé de vendre à des personnes âgées ?
- R. : Y a pas d'âge pour ça.
- Q. : Quel est le plus vieux que tu aies servi ?
- R. : Le plus vieux que je connais, 40 ans.
- Q. : Les plus nombreux ont quel âge ?
- R.2 : Entre 20,25;
- R.1 : Plutôt entre 20 et 30.
- R.2 : Oui 20 et 30.
- R.1 : Maintenant c'est descendu dans la rue, moi j'en connais ur, c'est un des plus vieux défoncé de Hyères, il n'y a plus touché pendant 10 ans et puis maintenant il s'y est remis.
- Q. : Est-ce qu'il est possible d'acheter toujours à la même personne ? Y a-t-il des phénomènes de réputation ?
- R.1, R.2 : Oui, c'est possible... ça joue. C'est à celui qui a la meilleure poudre. Si je suis habitué à acheter à X..., même si un autre en a, je l'achèterai à X... parce qu'elle est meilleure habituellement. Tu vas toujours où c'est le meilleur, le moins cher, le mieux fourni. Comme tout consommateur.
- Q. : Quand vous êtes dans la merde, y-a-t-il des gens qui vous viennent en aide, et qui ?
- R.2 : Non.
- R.1 : Quand t'es dans la merde, tu te démerdes tout seul, chacun pour soi.
- R.2 : Quand t'es dans la merde tu sais ce qui te reste à faire, aller braquer ou aller casser, c'est tout.

- R.1 : Ou t'enfermer dans une piaule une semaine et encaisser.
- Q. : Peut-on dire que beaucoup d'affaires de casse, braquage soient liées à ça ? Par exemple pendant le dernier trimestre ?
- R.1 : Non, non. Attention ça n'a pas toujours rapport à ça. T'as beaucoup de ganstérisme aussi, des professionnels.
- R.2 : Non, il parle des casses qu'il y a eu. Les casses des vitrines qu'il y a eu à Hyères. Tu sais, c'est qui qui les a faits ? Et bien c'est tout pour la came.
- Q. : (Montrant les journaux) Ce fait divers ?
- R.1 : C'est moi ça.
- Q. : Autre fait divers ?
- R.1 : Non pas ça.
- Q. : Sur ces quatre faits divers, combien ont rapport à la came ?
- R.1 : Là dessus y en a qu'un, mais c'est pas complet.
- Q. : Pourquoi avais-tu participé à ce casse ?
- R.1 : Quand t'as plus rien, tu vas casser, mais j'ai pas vu la couleur du fric, j'ai été arrêté.
- Q. : Tu as fait ça pour pouvoir te fournir ?
- R.1 : Oui.
- Q. : Un autre fait divers pour lequel un militaire est impliqué. Est-ce qu'il vous arrive de vendre à des militaires ?
- R.1 : Y en a pas mal qui se défoncent au hash surtout, pas mal à la poudre aussi.
- R.2 : Le hash c'est tout le monde ça, j'en connais un qui a 58 ans, il fume le pétard, une personne respectable. Il aime se faire un pétard de temps en temps, comme tu peux boire un verre de rouge. Ca fait pas de mal.
- Q. : (D'autres faits divers sont évoqués) Méconnaissance par les interviewés, mais supposition que pour une partie d'entre eux la drogue a un rapport. (L'affaire du boulanger hyérois est évoquée).
- R.1 : On est tous dedans.
- Q. : En résumé peut-on dire qu'il y a des affaires de casse liées à la toxico ?
- R.1 : Oui, regardes, tu n'as pas vu ce qui s'est passé en octobre ? Eh bien tous les jours il y avait une vitrine cassée, c'était tous des mecs pour la came.

- R.2 : N'a pas la même appréciation.
- Q. : Que se passait-il pendant le mois d'octobre ?
- R.2 : Non, y en a beaucoup qui casse parce qu'ils n'ont pas de sous, ils sont au chômage, ils craquent, ils veulent se faire un peu de tunes. Ils en ont marre d'être à la rue. Souvent on préfère braquer un mec pour avoir sa poudre ; tu sais il ira pas porter plainte. On cherche à l'avoir gratuite. Si un jour y en a un qui prend une balle dans la peau, tu sauras que c'est parce qu'il a été braqué par un autre mec. C'est tout. Sinon, dans les jeunes qui y touchent, y en a qui vont casser pour avoir un peu de tunes. Ca dépend de chacun.
- Q. : Arrivez-vous à obtenir par des médecins des ordonnances, par exemple quand vous êtes en manque ?
- R.1 : Ils sont durs les médecins. Moi je sais que personnellement je suis jamais allé les voir. Et puis si tu tombes sur un médecin sympa qui te file des cachets pour dormir, tu en piles deux, ça te fait une bonne dose, tu prépares ça... après tout le monde le sait, ils vont tous le voir. Ils sont cons les gars, ils en parlent à tout le monde.
- R.2 : Ils prennent pas ce risque les docteurs, ils t'envoient en cure de désinto et puis c'est tout. Ils sont stricts. Regarde, moi j'ai eu la chance d'aller aux 3 Solliès, j'étais tranquille, c'est une maison de repos, je ne suis pas allé à Pierrefeu, heureusement, ni à l'Arthémise. Là ils te bourrent de médicaments du matin au soir, on ne s'occupe pas de toi. Là ils ont une cure de désinto, merci... tu vas t'accrocher aux médicaments.
- R.1 : Tu sais que les mecs qui sortent de là-bas ils sont plus tarés. J'en connais qui sont deux fois plus malades quand ils sortent tellement on les bourre de cachets. Si tu veux décrocher il vaut mieux rester 3, 4 jours à la maison, au lit et après c'est terminé ; mais c'est dur.
- R.2 : Moi j'ai pas arrêté pendant 2 ans, et bien quand j'ai arrêté ça a fait drôle. Entre temps, j'ai fait 2 cures et bien j'ai arrêté 15 jours à droite, 15 jours à gauche, et puis j'ai repris.
- Q. : Là, ça fait combien de temps que tu as arrêté ?
- R.2 : Que j'ai recommencé plutôt.
- Q. : T'as arrêté combien de temps ?
- R.2 : Un mois à peu près.
- Q. : Tu pars souvent, toi, de Hyères. Quand tu pars tu arrêtes vraiment ?
- R.2 : Oui.
- Q. : C'est quand tu reviens que tu reprends ?
- R.2 : Oui, tu sais je suis dans un milieu on ne parle que de ça. Alors quand tu reviens tu tiens 2, 3 jours et tu replonges. En ce moment, j'ai plus la folie de ne chercher que ça ; le matin quand je me lève, un trou, un trou, ça m'a passé ça.

- Q. : Aujourd'hui on te dirait on a quelque chose à te proposer, du boulot, par exemple couper des arbres dans la colline...
- R.2 : Oui, du boulot intéressant, qui paie, moi j'y vais de suite.
- R.1 : Sérieux hein.
- Q. : T'amènes ta fourniture pour partir ?
- R.1, R.2 : Non.
- Q. : L'argent que tu vas gagner, qu'est-ce que tu vas en faire ?
- R.1 : Je le mettrai pas dans la came en tout cas, parce que je l'aurai sué cet argent.
- R.2 : Moi, on me propose du boulot, partir un mois, six mois j'emmène rien avec moi, maintenant quand je reviens, je sais pas... Maintenant j'ai 22 ans, j'ai envie de me caser, j'ai assez zoné.
- R.1 : Je crois que l'été c'est encore le mieux, il y a plus de trucs, par exemple on peut partir à la pêche... l'hiver c'est fermé, y a rien, y a de la poudre qui tourne, y a rien à faire, y a de la poudre, on s'éclate.
- Q. : Donc, même sans avoir de travail, mais simplement une distraction...
- R.1, R.2 : Tu bouges, tu as quelque chose à faire, tu n'y penses pas.
- R.2 : Là, on se lève, on va au bar, de quoi on entend parler, de poudre. Tandis que quand j'allais au boulot, j'avais rien, j'y pensais pas, je m'en foutais.
- Q. : Quand tu arrêtes, qu'existe-t-il comme produit de substitution ?
- R. : Le néocodium, si t'es en manque, tu en prends, ça te fait presque une montée comme de la poudre mais enfin ça te fracasse le ventre. Même maintenant dans certaines pharmacies il te le refuse. Ce qu'il y a de bien pour le manque c'est l'obispasme. C'est à base d'opium, t'en prends 3 ou 4 dans la journée, tu peux bouger, avec ça tu décroches bien.
- R.1 : Tu sais, ça fait tellement mal un manque, y a des manques qui font tellement mal que parfois tu préfères rester dans le circuit que de passer un manque quelquefois à en pleurer.
- R.2 : Y a des docteurs qui te filent des calmants, tu tranxène par exemple, des trucs qui t'assomment. Tu restes dans ton lit, tu te chies dessus, t'as les reins cassés. Moi ça m'est jamais arrivé, mais j'ai vu des mecs se chier dessus parce que quand tu t'arrêtes d'un coup comme ça t'as le corps qui est tout dérégulé ; tu sais plus où tu es, tu maigris à vue d'oeil... C'est psychique aussi le manque...

- Q. : Est-ce qu'il vous arrive d'en parler entre vous ?
- R. : Oui, bien sûr entre nous c'est normal.
- Q. : Est-ce qu'il vous est arrivé sur Hyères de connaître des services sociaux ou des personnes à qui vous avez pu en parler ?
- R.1 : Non, y a rien à Hyères.
- Q. : Pourquoi, à ton avis, ceux qui se droguent ne viennent pas nous voir ?
- R.1 : Disons que on peut pas comprendre la personne tant qu'on est pas passé par là, tant qu'on a pas touché et décroché définitivement. A partir de là on comprend quelqu'un qui touche.
- R.2. : Tu vois un jour je viens, je te dis je veux décrocher, trouver du boulot. On trouve du boulot, une piaule, ça dure 1 mois, 3 mois, puis après je retouche... Qu'est-ce que tu vas me dire... Il s'est foutu de ma gueule. Tu sais y a un proverbe qui dit "Qui a bu, boira", maintenant c'est "qui a shooté, shootera". Moi j'en connais pas qui ont arrêté pur de bon.
- Q. : Est-ce qu'on peut à ton avis arrêter définitivement ?
- R.2 : Je sais pas, quand je me casse de Hyères, c'est sûr ça. Tu vois quand tu es avec des gars qui ne sont pas dedans, qui n'en parlent pas, tu n'y penses pas, c'est tout.
- Q. : A ton avis, pour aider ceux qui sont accros, qu'est-ce qu'on pourrait faire ?
- R.2 : Déjà, si tu as l'intention de t'occuper d'un mec, faut pas le lâcher d'une semelle. Moi j'en connais beaucoup qui aimeraient bien qu'on les aide. Moi je sais quand je me suis vu dans la merde, j'aurais bien voulu qu'on me tende la perche. Bon, regarde, ça fait 8 ans que je ne suis plus chez mes parents, à 22 ans je retourne chez ma mère, t'imagines un peu le coup. J'ai pas pu rester. J'avais arrêté, j'avais repris le boulot et tout, rien que l'idée de rester chez ma mère et bien ça ne me plaisait pas. Tu vois, j'aurais eu un appartement, j'aurais continué à bosser, là j'ai tout arrêté.
- Q. : Tu disais qu'il faut qu'on te tende la perche. C'est si difficile que cela d'aller voir quelqu'un et d'en parler ?
- R.2 : Tu décides de t'arrêter, tu es malade et tout, et en plus il te faut un boulot, il te faut ceci, cela, comment tu fais avec le problème du chômage, t'as pas de tunes non plus, t'as rien, rien.
- Q. : Tu me connais depuis longtemps maintenant, pourquoi n'es-tu jamais venu me voir ?
- R.2 : Je sais pas. J'y ai pensé plusieurs fois. Chaque fois que je te voyais, j'avais envie d'en parler. je sais pas. Regarde mon patron, il a voulu m'aider. Moi je faisais tout ce qu'il me disait. Ne fais pas ça... je le faisais pas.

- Q. : Je vais prendre l'exemple d'un tel... tu le connais, tu sais ce qu'il a fait avec nous (stage M.N.S.), à ton avis est-ce que ça a été profitable pour lui ?
- R.2 : Il est toujours pareil. C'est un mec, il est trop. Il baise même la gueule à son frère pour se faire un trou. Il est resté bloqué lui. Y en a pas beaucoup des mecs qui sont restés nets de la tête. Regarde "Y" c'est un mec qui a vendu sa voiture pour 3 gr. ; d'accord tu peux échanger un blouson pour une dose, mais sa voiture, surtout qu'elle était jolie, elle est côtée à 800.000 balles je crois. Le gars qui lui a vendu ça lui est revenu à quoi, à 100 sacs c'est tout.
- Y en a beaucoup qui sont restés bloqués, tu verras dans 10 ans, tu verras des jeunes vieux.

## BIBLIOGRAPHIE

---

---



## ACTION SOCIALE-TRAVAIL SOCIAL - TRAVAILLEURS SOCIAUX

BACHMANN (C.), SIMONIN (J.)

Changer au quotidien. Une introduction au travail social .- Paris : Etudes vivantes, 1980.

BAILLEAU (Francis), LFFAUCHEUR (Nadine), PEYRE (Vincent), (sous le dir. de)  
Lectures sociologiques du travail social .- Paris : Ed. Ouvrières/C.R.I.V.,  
1985 .- 217 p. (Politique sociale)

BOBROFF (J.), LUCCIONNI (M.)

La clientèle du travail social, assistés marginaux ou travailleurs à intégrer  
.- Paris : E.S.F., 1975 .- 125 p.

CHEVREUSE (C.)

Pratiques inventives du travail social .- Paris : Ed. Ouvrières, 1979 .-  
248 p. (Politique sociale).

Les contradictions du travail social.

Economie et humanisme, n° 234, mars-avril 1977.

Le contrôle social : une interrogation pour l'action sociale.

Informations sociales, n° 4/5, 1979, 141 p.

CRAPUCHET (Simone), (sous la dir. de)

Sciences de l'homme et professions sociales .- Préface de Jacques DELORS .-  
Toulouse : Privat, 1974 .- 472 p.

DE ROBERTIS (Cristina)

Méthodologie de l'intervention en travail social .- Paris : Centurion, 1981 .-  
316 p. (Socioguides).

DUTRENIT (Jean-Marc) (sous la dir. de)

Sociologie et compréhension du travail social .- Toulouse : Privat, 1980 .-  
296 p. (Sciences de l'homme).

HAHN (Georges) (sous la dir. de)

Quel travail social pour notre temps ? Mutations des besoins, mutations des  
pratiques .- 64ème semaine de France .- Paris : E.S.F., 1983 .- 220 p.

INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES (I.G.A.S.)

La politique sociale et les associations .- Paris : Ministère des Affaires  
Sociales, 1985 .- 553 p. (Rapport 1983-84).

ION (Jacques), TRICART (Jean-Paul)

Les travailleurs sociaux .- Paris : La Découverte, 1984 .- 125 p. (Repères : Groupes professionnels).

LENOIR (René)

Les exclus : un français sur dix .- 2ème éd. revue .- Paris : Seuil, 1974, 171 p.

LEONARD (Jean-Louis)

Le travail social dans une économie de crise.  
Vie sociale, n° 112, 1984.

Pourquoi le travail social.

Esprit, n° 4/5, avril-mai 1972, pp. 545-926.

La Prévention des inadaptations sociales .- Paris : Documentation française, 1973 .- 286 p. (Etudes RCB).

Les professionnels du travail social.

Informations sociales, n° 1, 1985, 79.

Professions sociales à l'aube du 3ème millenaire/Colloque de la Confédération française des professions sociales, Paris, 6-7 mars 1980.

Informations sociales, n° 5, 1981, 101 p.

Qu'est que le travail social ?

Actions et recherches sociales, n° 3, 1982.

SERVOIN (François), DUCHEMIN (Roberte)

Introduction au travail social .- Paris : E.S.F., 1983 .- 187 p.

Le social, gérer les incohérences.

Economie et humanisme, n° 243, sept-oct. 1978.

Stratégies nouvelles de travail social.

Rencontres, n° 53, printemps 1985, 64 p.

THEVENET (Amédée), DESIGAUX (Jacques)

Les travailleurs sociaux .- Paris : PUF, 1985 .- 124 p. (Que sais-je).

Travail social, contrôle social ? .- XXXV° Congrès de l'A.N.A.S., Marseille .- Paris : E.S.F., 1981.

Travail social, modèles d'analyse 1.  
Actions et recherches sociales, n° 2, 1981.

Travail social, modèles d'analyse 2.  
Actions et recherches sociales, n° 2, 1981.

Travail social, modèles d'analyse 3.  
Actions et recherches sociales, n° 2, 1984.

VERDES-LEROUX (Jeannine)  
Le travail social .- Paris : Ed. de Minuit, 1978 .- 273 p. (Le sens commun).

## RECHERCHE - ACTION

ALLEE (Robert)

L'action-recherche et l'audit interne de l'entreprise d'action sociale.  
Les Cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 20, 1982, pp. 17-28.

AUCLAIR (René), C.A.F. de Lille

Travail social et changement social : analyse d'une action recherche en milieu défavorisé .- Préface de Michel FALISE .- Paris : C.N.A.F., 1981 .- 271 p. (Etudes C.A.F.).

DELORME (Charles)

De l'animation pédagogique à la recherche-action : perspectives pour l'innovation scolaire .- Préface de D. HAMELINE .- Lyon : Chronique sociale, 1982 .- 239 p.

DUBOST (Jean), LUDEMANN (Otto)

Un nouveau courant de la recherche action en Allemagne (R.F.A.).  
Connexions, n° 21, 1977, pp. 101-114.

ESPACE DE CONNEXION DES ACTEURS DE LA RECHERCHE POUR LE TRAVAIL SOCIAL  
(E.C.A.R.T.S.)

Le statut de la recherche-action dans le champ du travail social : significations et enjeux .- Compte rendu de la journée du 11 mai 1984 .- Paris : A.F.S.E.A., 1985 .- 35 p. (Cahiers d'ECARTS n° 1).

GRELL (Paul)

La recherche-action : instrument d'analyse de la pratique scientifique.  
Les cahiers de la recherche en travail social, n° 6/7, 2 sem. 1984, pp. 149-185.

LE GALL (D.), MARTIN (C.)

Mouvance de la famille, réponses de l'action social. Analyse d'une recherche-action auprès des femmes chefs de famille .- Préface de B. FRAGONARD .- Caen : C.R.T.S., 1983 .- 340 p.

MAYER (Robert), DESMARAIS (Danielle)

Réflexion sur la recherche-action. L'expérience de l'équipe d'intervention de réseau de l'hôpital Douglas à Montréal.  
Service Social, vol. 29, n° 3, juillet-décembre 1980, pp. 380-403.

Le monde éducatif et le monde scientifique. Terrain, recherche, action, évaluation : comment démarche scientifique, travail social et populations peuvent-ils coopérer à la construction du social. Journées d'études de l'A.F.S.E.A., Lorient, 27-28-29 avril 1983.  
Sauvegarde de l'enfance, n° 3, mai-juin 1984, pp. 151-443.

Propos sur la recherche médico-sociale.  
Les cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 28, oct.-déc. 1984, 109 p.

RAPOPORT (R.N.)  
Les trois dilemmes de la recherche-action.  
Connexions, n° 7, 1973, pp. 115-131.

La recherche-action.  
Pour, n° 90, juin-juil. 1983, 91 p.

La recherche-action : enjeux et pratiques.  
Revue internationale d'action communautaire, n° 5/45, printemps 1981, 202 p.

Recherche-action et expérimentation sociales.  
Connexions, n° 43, 1984, 128 p.

La recherche-action institutionnelle.  
Pour, n° 62-63, nov.-déc. 1978, pp. 80-91.

Recherche-action et travail social communautaire.  
Comm, n°24, avril 1985, 133 p.

La recherche en action sociale.  
Informations sociales, n° 6, 1983, 94 p.

Recherche et expérimentation.  
MIRE-Informations, n° 4, mars 1985, 71 p.

SWEDNER (H.)  
L'action recherche en travail communautaire.  
COMM, n° 9, 1982, pp. 64-98.

VAN TRIER (W.E.)  
Actualités bibliographiques : la recherche action.  
Déviance et société, vol. 4, n° 2, 1980.

## EVALUATION

ASSOCIATION REALITES ET PROJETS DU SECTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE  
L'évaluation. Fascicule 1 : aspects théoriques .- Mérignac : Association  
réalités et projets, 1983 .- 58 p.

AVRIL (A.M.), BOUDARD (F.), ROUCHY (J.C.)  
Réflexions sur l'évaluation dans la pratique sociale.  
Connexions, n° 20, 1976, pp. 95-104.

BACHMANN (Christian)  
Que peut apporter l'analyse du travail social aux professions sociales ?  
La revue française de service social, n° 124, 4ème trim. 1979, pp. 1-15.

CASSET (J.)  
A propos du PASS  
CREAI de Basse Normandie, n° 33, 2ème trim. 1983, 4 p.

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES HANDICAPS ET LES  
INADAPTATIONS (C.T.N.E.R.H.I.)  
Problèmes d'évaluation dans le champ des pratiques sociales .- Séminaire du  
C.T.N.E.R.H.I., Paris, 3-4 décembre 1982 .- Paris : C.T.N.E.R.H.I., 1985,  
128 p.

CHAUMONT (E.), DOUVIER (J.M.)  
Evaluation du travail socio-éducatif : possibilités et intérêts .- Journée  
régionale du 24 janvier 1983 .- Metz : CMSEA, 1983, 35 p.

DARTIGUENAVE (Michel)  
A propos de l'évaluation.  
C.R.E.A.I. Bretagne, n° 55, déc. 1982, pp. 107-111.

Définition d'une problématique pour des pratiques d'évaluation en travail  
social.  
C.R.E.A.I. de Basse-Normandie, n° 36, 2ème trim. 1984, pp. 8-14.

DE MARTINO (Joël)  
L'évaluation come symptôme.  
Sauvegarde de l'enfance, n° 5, nov.-déc. 1984, pp. 551-566.

DE PERETTI (A.), DUBOST  
A propos d'une recherche d'instruments d'évaluation.  
Connexions, n° 34, 1981, pp. 29-37.

DE ROBERTIS (Cristina)  
Méthodologie de l'intervention en travail social .- paris : Centurion, 1981 .-  
316 p. (Socioguides).

Dossier évaluation.  
Espace social, n° 6, 1983, pp. 27-71.

DU RANQUET (M.)  
Recherches en case work

DUTRENIT (Jean-Marc)  
Des concepts aux indices quantitatifs en travail social.  
Rencontre, n° 36, hiver 1980, pp. 23-28.

DUTRENIT (Jean-Marc)  
Les congrès UNARSEA-AFSE de 1949 à 1979 : contribution à une technologie  
sociale.  
Sauvegarde de l'enfance, n° 4, sept.-oct. 1982, pp. 2898-338.

L'évaluation - I Questionnement et pratiques.  
Pour, n° 55, mai-juin 1977, 77 p.

L'évaluation - II Stratégies et problématiques.  
Pour, n° 56, sept.-oct. 1977, 92 p.

Evaluation - Evolution - Décentralisation.  
Liaisons, informations, réflexions FNARS, n° 21, nov. 1983, 45 p.

Evaluation dans le travail social et médico-social, in "Recherche et  
Evaluation en travail social : liens entre théorie et pratique".  
CREAI de Bourgogne, n° 48, déc. 1984, 22 p.

Evaluation du travail social : où en est-on ?  
Informations sociales, n° 6, 1982, 83 p.

FERAGUS (Jacques)  
La méthode PASS. Evaluation qualitative de l'action sociale.  
Echanges, n° 29, juil.-sept. 1982, pp. 27-31.

FERAGUS (Jacques)  
L'évaluation de l'action sociale. la valorisation du handicapé. Mots clés pour  
la définition d'un programme de développement.  
Revue française des affaires sociales, n° 1, janv.-mars 1984, pp. 103-129.

FERAGUS (Jacques)  
L'évaluation institutionnelle : élément essentiel pour une politique  
d'intégration sociale des personnes handicapées.

CREAI de la Réunion, n° 45, juin-août 1984, pp. 12-15.

GRUPE D'ETUDES COORDONNEES DES EFFETS DE POLITIQUES SOCIALES (G.E.C.E.P.S.)  
Evaluation du travail social : aide à la mutation.  
Rencontre, n° 51, automne 1984, 64 p.

HASSLER (Jean)  
L'évaluation.  
CREAI d'Aquitaine, mai 1984, 6 p.

LE NET (Michel)  
Evaluer le social.  
Echanges, n° 29, juil.-sept. 1982.

LE NET (Michel)  
"Inclure les exclus". Du concept d'égalité sociale à l'évaluation de l'action sociale.  
Revue française des affaires sociales, n°1, janv.-mars 1984, 33 p.

LOISY (Jacques), JACQMIN (M.F.)  
L'évaluation clinique. Notes prises à la conférence de M. GAGEY.  
CREAI d'Aquitaine, mai 1984, 5 p.

MERLEY (Christian)  
L'évaluation des réponses institutionnelles. L'expérience des CREAI/Travaux du C.L.C.C.  
CREAI PACA-CORSE, n° 4, déc. 1981, pp. 14-15.

Modélisation du travail communautaire et évaluation de ses effets.  
Comm, n° 19, sept. 1983, 328 p.

Le monde éducatif et le monde scientifique. Terrain, recherche, action, évaluation : Comment démarche scientifique, travail social et populations peuvent-ils coopérer à la construction du social. Journées d'études de l'A.F.S.E.A., Lorient, 27, 28, 29 avril 1983.  
Sauvegarde de l'enfance, n° 3, mai-juin 1984, pp. 151-443.

PITAUD (Philippe)  
Elements d'analyse pour une approche de l'évaluation en travail social.  
Les Cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 3, juil.-sept. 1985, pp. 65-70.

Programme d'analyse de système de service .- Session de formation au PASS, Caen, 16-20 mai 1983 .- Caen : CREAI, 1983.

Propos sur la recherche médico-sociale.  
Les Cahiers du C.T.N.E.R.H.I., n° 28, oct.-déc. 1984, 109 p.

VERITE (Raymond)  
Contribution à une réflexion sur le PASS et rapports de trois institutions.  
CREAI de Basse-Normandie, n° 34, 3ème et 4ème trim. 1983, pp. 13-18.

## BESOINS

ABALLEA (François)

La notion de besoin : la politique sociale face aux incertitudes du sociologue.

Recherche sociale, n° 64, oct.-déc. 1977, pp. 26-36.

ALBOU (Paul)

Sur le concept des besoins.

Cahiers internationaux de sociologie, vol. LIX, 1975, pp. 197-238.

Les besoins.

Actions et recherches sociales, n° 4, déc. 1984, 112 p.

CATALAN (J.F.)

Besoins humains ; quelques définitions, in "Apparence et réalités des besoins humains".

Rencontre, n° 25, printemps 1978.

CHOMBART DE LAUWE (Paul-Henri)

Pour une sociologie des aspirations .- Paris : Denoël, 1969.

La demande sociale.

Informations sociales, n° 2, 1985, 84 p.

GODARD (François)

De la notion de besoin au concept de pratique de classe.

La pensée, n° 166, déc. 1972, pp. 82-108.

LAMBERT (Thibault)

Introduction à une problématique des besoins sociaux .- Rapport d'un groupe de réflexion présidé par le Dr. PREAUT .- Paris : C.T.N.E.R.H.I., 1978 .- 1978 p. + annexes .- Série "Etudes, n° 3).

MENDRAS (Henri), FORSE (Michel)

Le changement social : tendances et paradigmes .- Paris : A. Colin, 1983, 284 p. .- (Besoins, mœurs et institutions, pp. 211-242).

VATTIER (Guy)

Besoins des jeunes suivis dans le cadre d'un service d'éducation en milieu ouvert, in "Apparence et réalités des besoins humains".

Rencontre, n° 25, printemps 1978.

## PREVENTION SPECIALISEE

### ASSOCIATION FEU VERT

Ecrits, théorie, pratiques en prévention spécialisée .- Gradignan : Association Feu Vert .- 124 p.

### BEAUJE (Gilbert)

Unité et divisions du travail social de prévention : recherche sur la prévention spécialisée .- Nice : Association Montjoye, sept. 1980 .- 145 p.

Bizarres ou mal traités ? Les jeunes en difficulté : absence ou inadéquation des réponses .- Rapport d'un groupe d'étude présidé par Jacques LADSOUS .- Paris : C.T.N.E.R.H.I., 1982, 196 p.

### CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE L'EDUCATION SURVEILLEE (C.F.R.E.S.)

Clubs de prévention : expériences de socio-pédagogie en milieux urbains, par Vincent PEURE et Michel JACQUEY .- Paris : Cujas, 1964 .- 172 p. .- (Enquêtes et recherches du C.F.R.E.S.).

### CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (C.N.R.S.)

Rapport d'évaluation sur l'étude du cabinet T.E.N. "La construction d'un outil d'aide à la décision pour les politiques locales de prévention de la délinquance .- 1984 .- 15 p. + annexes.

### CENTRE REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES D'ILE DE FRANCE (C.R.E.A.I.)

Approche sociologique de la notion de prévention spécialisée à partir d'études réalisées en Ile de France, par Jean-Marie PETITCLERC, rapport présenté au colloque du C.L.C.C. "Handicap social aujourd'hui", Caen, 1, 2, 3 octobre 1980 .- Paris : C.R.E.A.I., 1980 .- 25 p. + annexes.

### CENTRE REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES D'ILE DE FRANCE (C.R.E.A.I.)

Sécurité, Décentralisation, Prévention spécialisée, journée d'étude du 6 juin 1983.

C.R.E.A.I. Ile de France, n° 92, déc. 1982, 60 p.

### CENTRE INTER-REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES DE LA P.A.C.A.-CORSE (C.R.E.A.I.)

Etude sur l'opportunité d'une action de prévention spécialisée à Sisteron, par François Le MERLUS .- Marseille : C.R.E.A.I., 1982, 32 p. + annexes.

### CENTRE INTER-REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES DE LA P.A.C.A.-CORSE (C.R.E.A.I.)

Etude sur l'opportunité d'une action de prévention spécialisée dans la ville de Digne, par François Le MERLUS .- Marseille : C.R.E.A.I., 1982, 24 p.

CENTRE INTER-REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES DE P.A.C.A.-CORSE (C.R.E.A.I.)

Etude sur l'opportunité d'une action de prévention spécialisée dans le département des Hautes-Alpes, par François Le MERLUS .- Marseille : C.R.E.A.I., 1982 .- 92 p.

CENTRE REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES DE RHONE-ALPES (C.R.E.A.I.)

La prévention spécialisée dans le département du Rhône .- Lyon : C.R.E.A.I., oct. 1982, 76 p.

CHARRIER (Yves), ELLUL (Jacques)

Jeunesse délinquante : des blousons noirs aux hippies : une expérience en province .- Paris : Mercure de France, 1971 .- 305 p. .- (En direct).

COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE (C.M.S.E.A.)

Evaluation du travail en prévention spécialisée .- Metz : C.M.S.E.A., 1984 .- 2 vol.

- Bilan d'une année de recherche .- février 1984 .- 31 p.

- Proposition de schéma d'évaluation .- octobre 1984 .- 21 p. + annexes.

COMITE NATIONAL DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION

Les filles et les clubs et équipes de prévention .- Paris : 1969, 153 p.

COMITE NATIONAL DE LIAISON DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION SPECIALISEE (C.N.L.)

Livre ouvert des clubs et équipes de prévention spécialisée .- Damville : C.N.L., 1984 .- 349 p.

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (C.T.P.)

Jeunes en marge : La prévention spécialisée une réponse possible aux jeunes en marge .- Paris : Ministère de la Santé et de la Famille, 1978 .- 43 p.

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (C.T.P.)

La prévention spécialisée aujourd'hui, synthèse des colloques des 25 mars, 17 mai et 17 juin 1982, organisés par la Commission "Caractéristiques de la prévention spécialisée" .- Paris : Ministère des Affaires Sociales, 1983 .- 64 p.

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (C.T.P.)

Comment vivent-ils les réformes en cours ? .- Paris : Ministère des Affaires Sociales, 1984 .- 20 p. + annexes.

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (C.T.P.) et CENTRE REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES D'ILE DE FRANCE (C.R.E.A.I.)

Le prévention spécialisée en France : spécificité des situations, des populations, des méthodes, des intervenants .- Rapport intermédiaire .- Août 1984 .- 14 p.

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (C.T.P.) et FEDERATION DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (F.C.E.P.)

La prévention spécialisée et l'insertion sociale et professionnelle .- Groupe de réflexion .- Paris : Ministère des Affaires Sociales, mars 1984 .- 30 p. + annexes .

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Groupe "Promotion des droits de l'homme" .- Le fonctionnement des clubs et équipes de prévention .- (disponible au C.N.L., note d'information n° 548, 15 p.

Les équipes d'amitié

Paris : Ed. EAM.

FEDERATION DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (F.C.E.P.)

Etude sur la vie associative en prévention spécialisée, par L. DUBOUCHE, I. GAMBINI et J. MICHEL .- Groupe de réflexion .- Marseille : F.C.E.P., juin 1980, 44 p.

FEDERATION DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (F.C.E.P.)

Une association de prévention à Aix-en-Provence, par L. DUBOUCHE et E. GALLON .- Groupe de réflexion .- Marseille : F.C.E.P., mars 1982 .- 131 p.

FEDERATION DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (F.C.E.P.)

St. Lazare, La Vilette, Marseille 3ème : Etude d'opportunité pour une action de prévention spécialisée .- Groupe de réflexion : Dossier et synthèse .- Marseille : F.C.E.P., nov. 1982 .- 99 p. + 18 p.

FEDERATION DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION (F.C.E.P.)

Inventaire départemental des situations de marginalisation des jeunes, par L. DUBOUCHE, M. GROS et F. Le MERLUS .- Groupe de réflexion .- Marseille : F.C.E.P., mars 1985 .- 3 vol.

- Problématique et méthodologie - 41 p.
- Résultats et traitement - 23 p.
- Banque de données.

GIROS (P.)

Dans la rue avec les jeunes .- Paris : Cerf.

LASCOUMES (Pierre)

Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social .- Paris : Masson, 1977 .- 262 p. .- (Déviance et société).

LIEGOIS (J.P.) (sous la dir. de)

Idéologie et pratique du travail social de prévention .- Toulouse : Privat, 1977 .- 265 p.

PITAUD (Philippe)

Dispositif Eté-Jeunes 1984 /- Rapport d'évaluation AIRE de Marseille-Sud-Est  
.- Paris : Ministère des Affaires Sociales/MIRE, 1985 .- 77 p. + annexes.

Prévention spécialisée.

Revue de neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance, n° 10-  
II, oct.-nov. 1976 .-, pp. 507-656.

## DELINQUANCE

BORN (Michel)

Jeunes déviants ou délinquants juvéniles ? .- Bruxelles : Mardaga, 1984. - 157 p. .- (Psychologie et Sciences humaines).

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE L'EDUCATION SURVEILLEE (C.F.R.E.S.)

La délinquance des jeunes en groupes. Contribution à l'étude de la société adolescente, par H. MICHARD, J. SELOSSE et A. ALGAN .- Paris : Cujas, 1963 .- 327 p. (C.F.R.E.S.).

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE L'EDUCATION SURVEILLEE (C.F.R.E.S.)

500 jeunes délinquants. Résultats d'une pré-enquête sur les facteurs de la délinquance juvénile .- Vaucresson : C.F.R.E.S., 1963 .- 255 p.

CENTRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE DE L'EDUCATION SURVEILLEE (C.F.R.E.S.)

Délinquance juvénile, famille, école et société. Recherche comparative effectuée en France et en Pologne, par Hanna MALEWSKA et Vincent PEYRE .- Vaucresson : C.F.R.E.S., 1973 .- 213 p. (Enquêtes et recherche n° 8).

CHAZAL (Jean)

L'enfance délinquante .- Paris : PUF, 1976 .- 127 p. (Que sais-je).

COMITE D'ETUDES SUR LA VIOLENCE, LA CRIMINALITE ET LA DELINQUANCE

Réponses à la violence, Comité présidé par A. PEYREFFITTE .- Paris : La Documentation française, 1977 .- 730 p.

COMITE D'ETUDES SUR LA VIOLENCE, LA CRIMINALITE ET LA DELINQUANCE

Recherche sur la protection de la jeunesse, annexe 5 au rapport "Réponses à la Violence" .- Paris : La Documentation française, 1977, .- 408 p.

COMITE NATIONAL DE PREVENTION DE LA VIOLENCE

Prévenir la violence .- Rapport au Premier Ministre .- Paris : La Documentation française, 1980 .- 383 p.

COMMISSION DES MAIRES SUR LA SECURITE

Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité .- Commission présidée par G. BONNEMAISON .- Rapport au Premier Ministre .- Paris : La Documentation française, 1983, 212 p. (Rapports officiels).

CUSSON (Maurice)

Délinquants pourquoi ? .- Québec : Hurtubise, 1981 .- 275 p. (Les cahiers de Québec - Droit et criminologie).

La délinquance des enfants de moins de treize ans ? Action préventive des associations dans les temps libres. Journées d'études de l'A.F.S.E.A., Toulouse, 17, 18, 19 mars 1982.

Sauvegarde de l'enfance, n° 1, janv.-fév. 1983, 285 p.

LEMAY (Michel)

Les groupes de jeunes inadaptés. Rôle du jeune meneur .- Paris : PUF, 1961 .- 213 p. (Paideia).

MICHARD (Henri)

La délinquance des jeunes en France.

Notes et études documentaires, n° 3987-3988, 15 mai 1973, 63 p.

Les mineurs délinquants.

Sauvegarde de l'enfance, n° 1, janv.-fév. 1982, 80 p.

MUCCHELLI (Roger)

Comment ils deviennent délinquants : genèse et développement de la socialisation et de la dissocialité .- Paris : E.S.F., 1965 .- 219 p.

REDL (Fritz), WINEMAN (David)

L'enfant agressif .- 2 tomes .- Paris : Fleurus, 1964.

- Le moi désorganisé
- Méthodes de rééducation.

TREMBLAY (Richard E.), FAVARD (Anne-Marie), JOST (Raymond)

Le traitement des adolescents délinquants .- Préface de Jacques SELOSSE .- Paris : Fleurus, 1985 .- 394 p. (Pédagogie psychosociale 50).

VILLARS (Guy)

Inadaptation scolaire et délinquance juvénile .- 2 tomes .- Paris : A. COLIN.

- Des écoliers perdus .- 1972 .- 319 p.
- L'organisation en désordre .- 1973 .- 303 p.

## TOXICOMANIE

Adolescence et toxicomanies.  
Réadaptation, n° 304, novembre 1983, 40 p.

ASSOCIATION DE L'ABBAYE  
Toxicomanie et marginalités. Tome I : Le corps comme langage : la relation thérapeute... client .- Séminaire de 1976 .- Paris : Solin, 1979 .- 174 p.

ASSOCIATION DE L'ABBAYE  
Toxicomanie et marginalités. Tome 2 : A propos des institutions .- Séminaire de 1976 .- Paris : Solin, 1979 .- 175 p.

ASSOCIATION DE L'ABBAYE  
Toxicomanie et marginalités. Tome 3 : Violence et dangers .- Séminaire de 1980  
- Paris : Solin, 1983 .- 310 p.

ASSOCIATION D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE (A.D.A.T.O.)  
Nom : toxicomane, sexe : masculin, profession : prostitué, spécialité : homme.  
L'importance de la toxicomanie dans le développement de la prostitution masculine en France. Quelles interactions ? .- Paris : ADATO, 1984 .- 140 p.  
(Prévention-Recherche - Information).

BERGERET (J.)  
Le toxicomane et ses environnements .- Paris : PUF, 1980 .- 229 p. (Recherche de l'INSERM).

BERGERET (J.)  
Toxicomanie et personnalité .- Paris : PUF, 1982 .- 128 p. (Que sais-je ?).

BERGERET (J.), FAIN (M.), GUILAUMIN (J.) et Col.  
Le psychanalyste à l'écoute du toxicomane .- Paris : Dunod, 1982 .- 176 p.  
(Inconscient et culture).

BIRON (A.)  
Drogues, toxicomanes et toxicomanies .- Paris : Hermann, 1979 .- 208 p.

BOUDREAU (A.)  
Connaissance de la drogue .- Paris : Marabout, 1972 .- 256 p.

BOUTOT (Bruno)  
Les drogues : extases et dangers .- Préface de Georges KHAL .- Paris : Le jour, 1982 .- 161 p. (Vivre son corps).

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION SUR LES TOXICOMANIES (C.N.D.T.)  
Toxicomanies et réalités .- Lyon : PUL, 1979 .- 194 p.

CENTRE REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEES DES PAYS DE LA  
LOIRE (C.R.E.A.I.)  
Colle, solvants... nouvelles formes de toxicomanie des jeunes adolescents .-  
Journée d'étude, Angers, 13 avril 1984 .- Nantes : C.R.E.A.I., 1984 .- 22 p.

COHEN (Albert Dr.)  
Poison d'oubli .- Préface du Pr. MILLIEZ .- Paris : Encre, 1981 .- 274 p.

COMMISSION INTERMINISTERIELLE DES STUPEFIANTS  
La drogue.  
Revue française des Affaires sociales, avril 1981, 352 p.

CURTET (Francis)  
Idées fausses sur la défonce .- Paris : Flammarion, 1982 .- 210 p.

DAVIDSON (Françoise), CHOQUET (Marie)  
Les lycéens et les drogues licites et illicites. Genèse et évolution de la  
toxicomanie .- Paris : INSERM, 1980 .- 90 p.

Drogues, passions muettes. Dossier réuni par Alain JAUBERT et Numa MURARD.  
Recherche, n° 39 bis, déc. 1979, 238 p.

JAUBERT (Alain)  
Dossier D . comme drogue .- Paris A. Moreau, 1973 .- 640 p.

LOO (Henri), ROUX (Jean-Michel), BENAYCOUB (Abdelkader)  
Le médecin face aux toxicomanies .- Paris : Doïn, 1983 .- 135 p.

MASQUELIER (Gonzague)  
Drogue ou liberté : un lieu pour choisir .- Paris : Ed. Universitaires, 1983  
.- 113 p. (Corps et âmes).

Le médecin face aux toxicomanes : mieux connaître les toxicomanes.  
Bulletin de l'ordre des médecins, n° 1, fév. 1981, 112 p.

Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée .- Témoignages recueillis par  
Kai HERMANN et Horst RIECK .- Préface Horst-Eberhard RICHTER .- Trad. de Léa  
MARCOU .- Paris : Mercure de France, 1981 .- 279 p. (En direct).

OLIEVENSTEIN (Claude Dr.)  
Il n'y a pas de drogués heureux .- Paris : R. LAFFONT, 1977 .- 238 p. (Vécu).

OLIEVENSTEIN (Claude Dr.)

La drogue, suivi de Ecrits sur la toxicomanie .- Paris : Gallimard, 1978 .- 308 p. (Idées Sciences Humaines).

OLIEVENSTEIN (Claude Dr.)

Destin du toxicomane .- Paris : Fayard, 1983 .- 294 p. (Le temps des sciences).

OLIEVENSTEIN (Claude Dr.)

La drogue ou la vie .- Paris : R. Laffont, 1983 .- 347 p. (Livre de poche).

OUGHOURLIAN (J.M.)

La personne du toxicomane : Psychosociologie des toxicomanies actuelles dans la jeunesse occidentale .- Toulouse : Privat, 1974, 356 p.

PELLETIER (Monique)

Mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue .- Paris : La Documentaion française, 1978 .- 284 p.

REYNAUD (Michel)

Les toxicomanies : alcool, tabac, médicaments, drogue .- Paris : Maloine, 1984 .- 509 p. (Les précis pratiques).

SZASZ (T.)

Les rituels de la drogue .- Paris : Payot, 1976 .- 254 p.

Toxicomanies.

Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, n° s 7/8, 1980, 65 p.

Toxicomanies : Abords thérapeutiques.

L'information psychiatrique, vol. 57, n° 3, mars 1981, 67 p.

Toxicomanies : toxiques et intoxication.

L'information psychiatrique, vol. 59, n° 9, nov. 1983, 74 p.

VERRET (R.), DUGARIN (J.)

La drogue en question .- Paris : Ed. Lamarre-Poinat, 1983 .- 143 p.

## FUGUE

BEDARIDA (Catherine)

Fugueurs, fugueuses : expériences et réponses de quatre pays de la Communauté européenne .- Sous la responsabilité de Joseph HAERINGER .- Paris : Centre Georges Pompidou/C.C.I., 1983 .- 69 p. (Culture au quotidien).

BLETTNER (Jean)

Le "Point Jeunes-Paris" : in : L'aide aux jeunes adultes en difficulté. Compte rendu des journées d'étude de l'A.F.S.E.A., Belfort, 12, 13, 14 mars 1981. Sauvegarde de l'enfance, n°3, mai-juin 1981, pp. 311-316.

BLOCQUAUX (Jean), ROSENCZVEIG (Jean-Pierre)

La fugue n'est pas un délit, est-ce un droit ?  
Bulletin de l'A.N.D.E.S.I., n° 35-36, déc. 1979, pp. 32-35.

Les fugues. Travaux des Commissions des journées d'étude de l'A.F.S.E.A. : "L'aide aux jeunes adultes en difficulté", Belfort, 12, 13, 14 mars 1981. Sauvegarde de l'enfance, n° 3, mai-juin 1981, pp. 398-402.

Fugues

L'école des parents, n° 6, 1984, pp. 32-54.

GIRON (Paule)

Fugue : un acte sain sur fond de désespoir.  
L'enfant d'abord, n° 59, mars 1982, pp. 8-13.

HAERINGER (J.)

Points jeunes : lieu d'accueil pour adolescents en difficulté.  
C.R.E.A.I. Lorraine, n° 5, déc. 1984, pp. 13-20.

HALD (Anne-Marie)

La fugue et les trompe-l'oeil des pédagogies ouvertes. in : "Enfants et violences".  
Autrement, n° 22, nov; 1979, pp. 205-214.

IMPE (Marc), LEFEVRE (Alex)

La fugue des adolescents. D'une approche déterministe et linéaire à un approche phénoménologique .- Bruxelles : Ed. de l'Université, 1981.

LEMAY (Michel)

Psychopathologie juvénile. Les désordres de la conduite chez l'enfant et l'adolescent. Tome I .- Paris : Fleurus, 1973 .- 662 p. (Pédagogie psychosociale 19) .- (Les fugueurs prépsychotiques, pp. 602-604).

LOBROT (Michel)

Fugueur : un espoir à vivre. in : "Enfants et violences".

Autrement : n° 22, nov. 1979, pp. 215-224.

MARCELLI (D.), BRACONNIER (A.)

Psychopathologie de l'adolescent .- Paris : Masson, 1983 .- 479 p. (Abrégés .-  
(Fugues et errances, pp. 85-90).

NERON (G.)

L'enfant fugueur .- Paris : PUF, 1968.

REBOUL (Claude)

L'enfant et la fugue .- paris : Stock, 1979 .- 197 p.

## ECHEC SCOLAIRE

AVANZANI (G.)

L'échec scolaire .- 2ème éd. .- Paris : Le Centurion, 1977 .- 196 p.

BASTIN

L'hécatombe scolaire .- Ed. Dessart, 1966.

BAUDELLOT (C.), ESTABLET (R.)

L'école capitaliste en France .- Paris : Maspéro, 1971.

BERTHELOT (Jean-Michel)

Le piège scolaire .- Paris : PUF, 1983 .- 304 p. (Pédagogie d'aujourd'hui).

BLAT GIMENO (José)

L'échec scolaire dans l'enseignement primaire : moyens de la combattre. Etude comparée internationale .- Paris : UNESCO, 1984 .- 128 p.

BOLTANSKI (E.), THOMAZI (J.) (sous la dir. de)

Echec scolaire : aspects médicaux et sociaux .- Paris : Doin, 1980 .- 108 p.

BOUDON (Raymond)

L'inégalité des chances : la mobilité dans les sociétés industrielles .- Paris : A. Colin, 1973.

BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean-Claude)

Les héritiers .- Paris : Ed. de Minuit, 1964.

BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean-Claude)

La reproduction : Eléments pour une théorie du système d'enseignement .- Paris : Ed. de Minuit, 1970.

BURGAT (Liliane)

Echec et désintérêt scolaire à l'école primaire .- Paris : Cerf, 1976.

CENTRE DE RECHERCHE DE L'EDUCATION SPECIALISEE ET DE L'INADAPTATION SCOLAIRE (C.R.E.S.A.S.)

Le handicap socio-culturel en question .- Paris : E.S.F., 1978.

CENTRE DE RECHERCHE DE L'EDUCATION SPECIALISEE ET DE L'INADAPTATION SCOLAIRE (C.R.E.S.A.S.)

L'échec scolaire n'est pas une fatalité .- Paris : E.S.F., 1981 ; - 206 p. (Sciences de l'éducation).

DEBRAY RITZEN (Pierre)

Lettre ouverte aux parents des petits écoliers .- Paris : Albin Michel, 1978  
.- 220 p. (Lettre ouverte).

DESCHAMPS (J.C.), LORENZI-CIOLDI (F.), MEYER (G.)

L'échec scolaire. Elève modèle ou modèles d'élèves ? Approche psychosociologique de la division sociale à l'école .- Lausanne : P.M. Favre, 1982  
.- 267 p. (Regards sociologiques).

GILLY

Bon élève, mauvais élève .- Paris : Colin, 1969.

GROUPE FRANCAIS D'EDUCATION NOUVELLE (G.F.E.N.)

L'échec scolaire : doués ou non doués ? .- Paris : Ed. Sociales, 1975.

GROUPE FRANCAIS D'EDUCATION NOUVELLE (G.F.E.N.)

Réussir à l'école .- Paris : Ed. Sociales, 1977.

GROUPE FRANCAIS D'EDUCATION NOUVELLE (G.F.E.N.)

Quelles pratiques pour une autre école ? Le savoir aussi, ça se construit .- Paris : Casterman, 1982 .- 156 p. (E 3 Enfance, éducation, enseignement).

GUYOT (Jean-Claude)

L'échec scolaire ça se soigne .- Toulouse : Privat, 1985 .- 175 p. (Mésopé).

HARAMEIN

Perturbations scolaires .- Lausanne : Delachaux, 1965.

JOUVENET (Louis-Pierre)

Echec à l'échec scolaire .- Toulouse : Privat, 1985 .- 247 p. (Histoire contemporaine des sciences humaines).

JUIF, DOVERO

Psychopédagogie pour les classes d'enfants en difficulté .- Paris : Nathan, 1978.

LE GALL (A.)

Les insuccès scolaires .- Paris : PUF, 1963.

MANNONI (Pierre)

Adolescents, parents et troubles scolaires .- Nouvelle édition .- Paris : E.S.F., 1984 .- 142 p. (Sciences de l'éducation).

MASSARENTI

Psychopédagogie des moins doués .- Paris : Laborde/Nathan, 1971.

MERY (Janine)

Pédagogie curative scolaire et psychanalyse .- Paris : E.S.F., 1978 .- 156 p. (Sciences de l'éducation).

PINELL (Patrice), ZAFIROPOULOS (Markos)

Un siècle d'échecs scolaires 1882-1982 .- Paris : Ed. Ouvrières, 1983 .- 198 p. (Politique sociale).

ROSENTHAL

Pygmalion à l'école .- Paris : Casterman, 1975.

SCHIFF (Michel)

L'intelligence gaspillée : inégalité sociale, injustice scolaire .- Préface de Albert JACQUART et Richard LEWONTIN .- Paris : Seuil, 1982 .- 240 p. (Science ouverte).

SCHWARTZ (Bertrand)

Une autre école .- Paris : Flammarion, 1977.

VIAL (M.), PLAISANCE (E.), BEAUVAIS (J.)

Les mauvais élèves .- Paris : PUF, 1970.

Changement des modes de vie. Préparation du IX Plan 1984-88 .- Paris : La Documentation française, 1984 .- 203 p.

LAFON (Robert)

Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant .- 4ème édition revue et corrigée .- Paris : PUF, 1979 .- 1060 p.

LEMOIGNE (M.)

Le système général .- Paris : PUF, 1977.

PIALOUX

Jeunesse sans avenir et travail intérimaire.  
Actes de la recherche en sciences sociales, n° 26/27, 1979.

Édité par le C.T.N.E.R.H.I.  
Tirage par la Division Reprographie  
Dépôt légal : MAI 1987

Le Directeur : Christine PATRON

